Annales Brevet 2016

Sujets et corrigés

Histoire-Géographie Éducation civique

Tout pour réussir :

- **48 sujets** sur tout le programme
- Rappels de **cours**
- **Conseils de méthode**
- Tous les **corrigés détaillés**

Inclus *Sujets du Brevet 2015*

GRATUIT ! *Sujet corrigé en plus à télécharger sur*

www.hachette-education.com

hachette

Annales Brevet 2016

Sujets et corrigés

Histoire-Géographie Éducation civique

Christophe Saïsse
Professeur certifié d'Histoire-Géographie
Professeur en collège

hachette
ÉDUCATION

Conception graphique
Couverture : Alain Vambacas / Audrey Izern
Intérieur : Jehanne Marie Husson

Édition
Jean-Benoit Ormal-Grenon

Réalisation
Mise en pages : Médiamax

Cartographie
Cartographie Hachette et Fabrice Le Goff

www.hachette-education.com

ISBN : 978-2-01-270862-4

© HACHETTE LIVRE 2015, 58 rue Jean Bleuzen, CS 70007, 92178 Vanves CEDEX.
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

AVANT-PROPOS

Vous voici à un moment clé de vos études secondaires : vous terminez vos années « collège » et vous êtes candidat à votre premier examen, le Brevet ! Cet ouvrage est conçu pour vous aider à franchir cette étape. Comment ?

En plus de 18 sujets de Brevet proposés en 2013, 2014 et en 2015 en France métropolitaine et à Pondichéry, **nous avons élaboré pour ces annales 30 sujets d'histoire, de géographie et d'éducation civique. Chaque sujet est conforme aux instructions officielles du ministère de l'Éducation nationale.** Autrement dit, chaque sujet vous indique ce qu'on attend de vous le jour de l'épreuve : types d'exercices, barèmes, niveaux de difficulté, connaissances exigées… Dans le même esprit, nous avons reproduit en fin d'ouvrage la liste des repères chronologiques et spatiaux évalués en fin d'année. Comme le demandent les modalités de l'épreuve, des questions sur ces repères figurent aussi dans chacun des sujets.

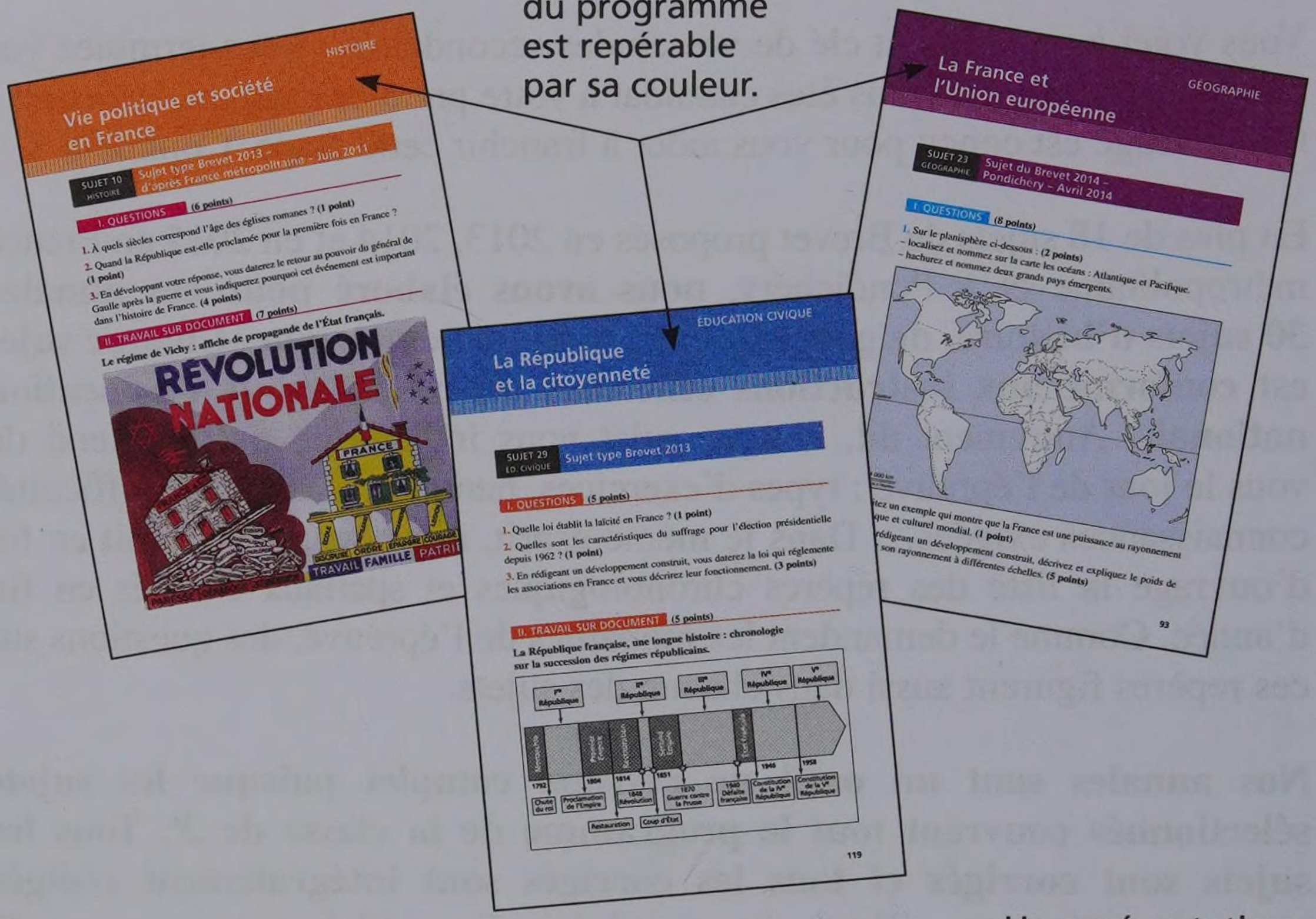
Nos annales sont un outil de révision complet puisque les sujets sélectionnés couvrent tout le programme de la classe de 3e. Tous les sujets sont corrigés et tous les corrigés sont intégralement rédigés et commentés ; par ailleurs, les encadrés « Ce qu'il faut savoir avant de commencer » vous donnent les connaissances nécessaires pour réussir le travail sur document intégré dans chaque sujet. De la même manière, **nous vous proposons des conseils de méthode** en début d'ouvrage pour organiser votre travail pendant l'année scolaire et le jour de l'épreuve.

En effet, vous devez savoir que la préparation de l'examen du Brevet a commencé bien avant la classe de 3e. **Votre réussite est déterminée par le travail amorcé en 6e, qui a trouvé sa pleine ampleur en 5e et en 4e.** Aujourd'hui, vous maîtrisez quelques compétences fondamentales, comme mettre en relation des informations, mémoriser des connaissances, confronter des connaissances et des documents, construire une réponse argumentée... Bref, vous êtes déjà bien préparé. Si vous travaillez régulièrement en 3e et que vous ne faites pas d'impasses dans vos révisions, tout ira bien le jour de l'examen.

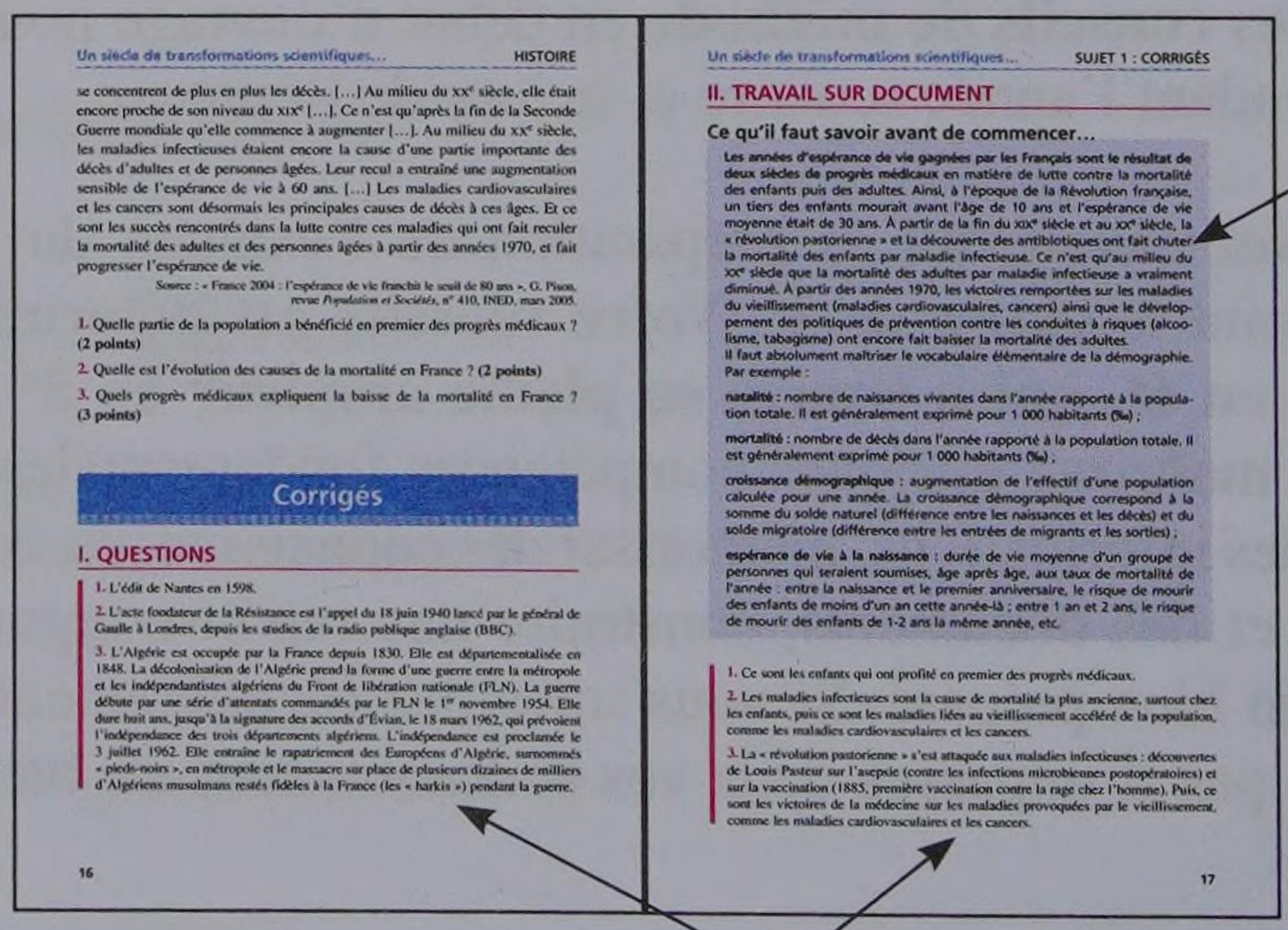
Tous nos vœux de réussite…

MODE D'EMPLOI

Chaque thème du programme est repérable par sa couleur.



Une présentation des connaissances nécessaires pour réussir le travail sur document.



Des corrigés complets et commentés.

SOMMAIRE

Avant-propos 3
Mode d'emploi 4

Se préparer à l'épreuve du brevet

Présentation de l'épreuve 10
Conseils pour réussir l'épreuve 13

Les sujets 2015 sont présentés à partir de la page 161.

Histoire

Un siècle de transformations scientifiques et technologiques

SUJET 1 Les évolutions scientifiques et technologiques majeures depuis 1914 : l'exemple de la médecine 15
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 16

Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-1945)

SUJET 2 Carte postale : Congrès de la Paix, Versailles, 28 juin 1919..... 18
France métropolitaine, Juin 2014
Corrigés 19

SUJET 3 Staline au pouvoir : la collectivisation en Ukraine en 1932-1933 21
Sujet type Brevet 2013, d'après Pondichéry – Avril 2007
Corrigés 22

SUJET 4 L'Allemagne nazie : une politique d'expansion qui conduit à la guerre 24
Sujet type Brevet 2013, d'après France métropolitaine – Juin 2008
Corrigés 25

SUJET 5 Le camp d'Auschwitz-Birkenau en 1944 (site de Birkenau)..... 27
Pondichéry, Avril 2014
Corrigés 29

Une géopolitique mondiale (depuis 1945)

SUJET 6 L'Allemagne et Berlin, lieux d'affrontement entre l'Est et l'Ouest ... 31
Sujet type Brevet 2013, d'après Pondichéry – Avril 2006
Corrigés 32

SOMMAIRE

SUJET 7 La résolution finale de la conférence de Bandung, 1955 34
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 35
SUJET 8 La construction européenne 37
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 38
SUJET 9 La guerre froide / le monde depuis le début des années 1990 ... 40
Pondichéry, Avril 2013
Corrigés 41

Vie politique et société en France

SUJET 10 Le régime de Vichy 43
Sujet type Brevet 2013, d'après France métropolitaine – Juin 2011
Corrigés 44
SUJET 11 La refondation du système républicain pendant les années de Gaulle (1958-1969) : la réforme constitutionnelle de 1962 .. 46
Sujet type Brevet 2013, d'après Groupe Nord – Juin 2005
Corrigés 47
SUJET 12 Les politiques menées sous la présidence de François Mitterrand 49
France métropolitaine, Juin 2013
Corrigés 50
SUJET 13 L'adaptation des lois à l'évolution de la société française sous la Ve République : l'exemple du débat sur l'IVG 52
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 53

Géographie

Habiter la France

SUJET 14 La France, plaque tournante de l'Europe ? 55
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 57
SUJET 15 Les mobilités de la population en France métropolitaine..... 59
France métropolitaine, Juin 2014
Corrigés..... 62
SUJET 16 Le solde migratoire par région entre 1990 et 2010 65
Pondichéry, Avril 2013
Corrigés 68
SUJET 17 La région, un enjeu d'aménagement du territoire : l'exemple de la Guyane française 71
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 73
SUJET 18 Les dynamiques démographiques en France 75
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 76

Aménagement et développement du territoire français

SUJET 19 Les espaces productifs agricoles 78
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 80
SUJET 20 Les espaces productifs industriels : la région Nord-Pas-de-Calais 82
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 84
SUJET 21 Les espaces touristiques en France : Marina-Baie-des-Anges, sur la Côte d'Azur 86
Sujet type Brevet 2013, d'après Pondichéry – Avril 2008
Corrigés 88
SUJET 22 Les déséquilibres régionaux : la place prééminente de la région Île-de-France 90
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 91

La France et l'Union européenne

SUJET 23 Les contrastes économiques et sociaux dans l'Union européenne 93
Pondichéry, Avril 2014
Corrigés 96
SUJET 24 Inégalités économiques et sociales au sein de l'Union européenne ... 99
France métropolitaine, Juin 2013
Corrigés 101
SUJET 25 L'insertion de la France dans l'espace européen : la France au sein du Réseau transeuropéen de transport, RTE-T 104
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 106
SUJET 26 L'Union européenne, un territoire en construction. L'exemple de la candidature de la Turquie 107
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 109

Le rôle mondial de la France et de l'Union européenne

SUJET 27 La puissance française dans le monde : les performances des multinationales françaises 111
Sujet type Brevet 2013, d'après France métropolitaine – Juin 2008
Corrigés 113
SUJET 28 L'Union européenne est-elle une grande puissance ? 115
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 117

Éducation civique

La République et la citoyenneté

SUJET 29 La République française, une longue histoire : chronologie sur la succession des régimes républicains 119
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 120

SUJET 30 Les valeurs, les principes et les symboles de la République française : la Constitution de la Ve République 122
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 123

SUJET 31 L'égalité, une valeur républicaine : répartition des réclamations traitées par la HALDE entre 2005 et 2010 125
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 126

SUJET 32 Cérémonie officielle d'accueil dans la citoyenneté française 128
Pondichéry, Avril 2013
Corrigés 130

La vie démocratique

SUJET 33 Les pouvoirs du président dans la Ve République 132
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 133

SUJET 34 L'élaboration des lois en France : la naissance d'un projet de loi ... 135
Sujet type Brevet 2013, d'après France métropolitaine – Juin 2012
Corrigés 136

SUJET 35 L'administration du territoire français : les collectivités territoriales ... 138
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 139

SUJET 36 Les partis politiques dans notre démocratie représentative : composition de l'Assemblée nationale après les élections des 10 et 17 juin 2012 141
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 142

SUJET 37 Débat des candidats à l'élection présidentielle de 2012 144
France métropolitaine, Juin 2013
Corrigés 145

SUJET 38 L'engagement des citoyens ; l'action syndicale 147
Sujet type Brevet 2013
Corrigés 148

La défense et la paix

SUJET 39 L'allocution télévisée de François Hollande, le 11 janvier 2013 ... 150
Pondichéry, Avril 2014
Corrigés ... 151
SUJET 40 La Défense nationale : des missions et des acteurs variés ... 153
Sujet type Brevet 2013
Corrigés ... 154
SUJET 41 Les missions de la défense nationale ... 156
France métropolitaine, Juin 2014
Corrigés ... 157
SUJET 42 La solidarité et la coopération internationales : les opérations de maintien de la paix ... 159
Sujet type Brevet 2013
Corrigés ... 160

Sujets du Brevet 2015

SUJET 43 L'immigration en France ... 162
Pondichéry, Avril 2015
Corrigés ... 164
SUJET 44 La répartition de la population sur le territoire national ... 167
Pondichéry, Avril 2015
Corrigés ... 170
SUJET 45 Militer dans un parti politique ... 173
Pondichéry, Avril 2015
Corrigés ... 175
SUJET 46 La chanson des loisirs ... 177
France métropolitaine, Juin 2015
Corrigés ... 178
SUJET 47 Étalement urbain et mobilités à Angoulême ... 180
France métropolitaine, Juin 2015
Corrigés ... 183
SUJET 48 Dialogue sur la citoyenneté et la nationalité ... 186
France métropolitaine, Juin 2015
Corrigés ... 188

Se préparer à l'épreuve du Brevet

Repères chronologiques ... 191
Repères spatiaux ... 192

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

Cadre général

Le diplôme national du brevet (DNB) atteste la maîtrise du socle commun et sanctionne la formation acquise au terme du collège. Il ne détermine pas l'accès à la classe de seconde : les deux décisions, attribution du diplôme et orientation au lycée, sont indépendantes. La loi d'orientation pour l'avenir de l'École de 2005 a donné au diplôme national du brevet une importance nouvelle en introduisant notamment des épreuves supplémentaires, une note de vie scolaire et des mentions.

Quatre éléments sont pris en compte pour l'obtention du diplôme :

– **la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3**, attestée par le « Livret personnel de compétences ». Ce livret (remis à vos familles en fin d'année) inclut aussi les attestations délivrées au cours de la scolarité : attestations de sécurité routière premier et second niveaux ; certificat « Prévention et secours civiques de niveau 1 » ; brevet informatique et Internet (B2i) « École » et « Collège » ;

– **les notes obtenues à un examen composé d'une épreuve orale d'histoire des arts** (coefficient 2) **et de trois épreuves écrites, en fin d'année** : français (coefficient 2), mathématiques (coefficient 2), histoire-géographie-éducation civique (coefficient 2). Les sujets portent sur les programmes en vigueur dans les classes de troisième des collèges (*Bulletin officiel* n° 42 du 14 novembre 2013 disponible à l'adresse suivante :

media.education.gouv.fr/file/42/56/7/4776_annexe1_280567.pdf) ;

– **les notes obtenues en contrôle continu**, effectué tout au long de l'année en classe de troisième, dans toutes les disciplines (sauf en histoire-géographie-éducation civique) ;

– **la note de vie scolaire** (sur 20).

Les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20 obtenus dans les options sont également pris en compte : latin, grec, langue étrangère ou régionale, découverte professionnelle.

Le total des coefficients est 9, 10 ou 11, selon la série (collège, technologique ou professionnelle).

Pour être déclaré admis, vous devez obtenir une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des résultats chiffrés et la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3.

Des mentions sont également attribuées :
– mention « Assez bien » pour une moyenne comprise entre 12 et 14 sur 20 ;
– mention « Bien » pour une moyenne comprise entre 14 et 16 sur 20 ;
– mention « Très bien » pour une moyenne au-delà de 16 sur 20.

Épreuve d'histoire, géographie, éducation civique

1. Durée de l'épreuve : 2 heures
2. Nature de l'épreuve : épreuve écrite
3. Objectifs de l'épreuve
En relation avec les compétences du socle commun ici mises en œuvre (compétence 1 – la maîtrise de la langue française ; compétence 5 – la culture humaniste ; compétence 6 – les compétences sociales et civiques), **l'épreuve est construite afin d'évaluer votre capacité à** :
– parvenir à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit ;
– savoir lire et utiliser différents langages, en particulier les images (différents types de textes, tableaux et graphiques, schémas, représentations cartographiques, représentations d'œuvres d'art, photographies, images de synthèse) ;
– savoir situer dans le temps les événements, les œuvres littéraires ou artistiques, les découvertes scientifiques ou techniques étudiés et les mettre en relation avec des faits historiques ou culturels utiles à leur compréhension ;
– savoir situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique en utilisant des cartes à différentes échelles ;
– savoir travailler sur document (identification, contextualisation, prélèvement d'informations, mise en évidence du sens, confrontation éventuelle avec d'autres sources, expression d'un regard critique) ;
– savoir répondre à une question par une phrase complète. Savoir également rédiger un texte bref, cohérent, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées.
4. Structure de l'épreuve
L'épreuve comprend trois parties : histoire, géographie, éducation civique.

Première partie : Histoire

On attend **de vous** :
– **que vous répondiez à des questions** :
➜ portant sur les repères chronologiques inscrits au programme d'histoire ;
➜ permettant de vérifier la connaissance de notions, d'acteurs et de faits historiques essentiels ; ces questions appellent des réponses de longueur inégale, et l'une d'elles peut être l'objet d'un développement ;

– **que vous ayez la capacité de travailler sur un document en relation avec un thème du programme d'histoire** :
➜ il s'agit de l'identifier, d'en dégager le sens, de prélever des informations ;
➜ si on le demande, vous devrez porter sur ce document un regard critique en indiquant son intérêt ou ses limites. Vous êtes guidé par des questions ou des consignes.

Deuxième partie : Géographie

On attend **de vous** :
– **que vous localisiez** sur un fond de carte des repères inscrits au programme de géographie ;
– **que vous répondiez à des questions** permettant de vérifier la connaissance de notions, d'acteurs et de situations géographiques ; ces questions appellent des réponses de longueur inégale, et l'une d'elles peut être l'objet d'un développement ;
– **que vous ayez la capacité de travailler sur un document se rapportant à un thème du programme de géographie**. Il s'agit de l'identifier, d'en dégager le sens, de prélever des informations. Vous êtes guidé par des questions ou des consignes ;
– **que vous accomplissiez**, si on le demande, **une tâche cartographique** simple.

Troisième partie : Éducation civique

On attend **de vous** :
– **que vous répondiez à des questions** permettant de vérifier la connaissance de valeurs, de principes, de notions, d'acteurs ;
– **que vous ayez la capacité de travailler sur un document se rapportant à un thème du programme d'éducation civique**. Il s'agit de l'identifier, d'en dégager le sens, en rendant compte du problème politique ou social qu'il illustre. Vous êtes guidé par des questions ou des consignes.

5. Notation de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 40 :
– première partie : 13 points ;
– deuxième partie : 13 points ;
– troisième partie : 10 points ;
– maîtrise de la langue : 4 points.

CONSEILS POUR RÉUSSIR L'ÉPREUVE

Pendant l'année scolaire

– **Ayez confiance en vous.** Si le programme de l'épreuve peut sembler difficile, il traite cependant d'une histoire récente et de faits géographiques contemporains, ce qui vous permet de compléter, par des films, des reportages télévisés, des expositions ou des articles de journaux, les connaissances du cours et du manuel utilisé en classe. Cet examen n'est pas destiné à vous faire perdre des points, au contraire. Si vous travaillez régulièrement et si vous suivez les conseils de votre professeur et de votre manuel, tout ira bien.

– **Entraînez-vous régulièrement.** La maîtrise des grands repères chronologiques et spatiaux est essentielle pour l'obtention du diplôme : apprenez des chronologies ; maîtrisez les conventions cartographiques ; familiarisez-vous avec les différentes représentations cartographiques et statistiques. Rédigez de courtes biographies en histoire.

– **Contrôlez régulièrement vos connaissances.** Lorsque vous terminez un chapitre en classe, rédigez des fiches-résumés et essayer de traiter des sujets d'annales afin de vous familiariser avec l'épreuve. Ne commencez pas vos révisions au dernier moment ; alternez celles d'histoire-géographie-éducation civique avec celles d'autres matières (français et maths).

Le jour de l'examen

– **Organisez-vous.** Vous disposez de deux heures. Prévoyez des stylos, des effaceurs, des crayons de couleur et une règle, car il est interdit de demander quoi que ce soit à son voisin pendant toute la durée de l'épreuve. Soignez la présentation de votre copie en faisant clairement apparaître les différentes parties, en soulignant les titres, les mots et expressions importants, en écrivant lisiblement. N'oubliez pas que 4 points sont affectés à l'orthographe et à la qualité de votre expression.

– **Gérez votre temps.** Mettez votre montre en évidence sur la table. Il faut traiter les trois sujets ; vous n'avez donc pas le choix. Chaque sujet doit être traité en 40 minutes au maximum. Si au bout d'une heure vous n'avez pas terminé un sujet, dépêchez-vous et passez au suivant : il est important de tout faire. Si la gestion de votre temps est correcte, il vous reste 5 à 10 minutes pour relire votre copie.

Conseils particuliers

Le travail sur document en histoire et en géographie doit être méthodique :
– **lisez le titre du document.** Il est souvent un résumé du document et en indique donc le contenu. Il précise parfois la nature du document (par exemple, pour un texte, ce peut-être un discours, un article de presse, un texte de loi…) ;
– **repérez la date de production du document.** Coïncide-t-elle avec les faits relatés ou cartographiés ? S'agit-il d'une description contemporaine des événements ou d'une analyse a posteriori ?
– **identifiez l'auteur.** Est-il acteur ou témoin des événements décrits ou bien est-il étranger aux faits rapportés ? S'agit-il d'un personnage historique ? Si oui, essayez de vous souvenir rapidement de sa biographie.
– **répondez aux questions.** Vous devez répondre à toutes les questions, si possible, dans l'ordre où elles sont posées. La majorité des réponses se trouvent dans les documents. Certaines font appel à des connaissances de base (définitions, localisations spatiales, éléments biographiques…).
Le repérage en géographie doit être précis. Si vous avez un fond de carte à compléter, deux cas peuvent se présenter : si la carte est muette, localisez le(s) phénomène(s) géographique(s) demandé(s) au moyen des signes conventionnels (ponctuels, linéaires, surfaciques), dont vous devez préciser le sens dans une légende. Si la localisation est déjà faite, contentez-vous d'écrire les noms demandés aux bons endroits.

Un siècle de transformations scientifiques et technologiques

SUJET 1
HISTOIRE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (6 points)

1. Quel édit royal autorise la religion protestante en France ? **(1 point)**

2. Quel événement fonde la Résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale ? **(1 point)**

3. En développant votre réponse, vous expliquerez comment l'Algérie se libère de la colonisation française. **(4 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

Des évolutions scientifiques et technologiques majeures depuis 1914 : l'exemple de la médecine.

La forte progression de l'espérance de vie autour de 1800 tient au recul très important de la mortalité des enfants grâce en partie à la vaccination contre la variole […]. Sa stagnation au milieu du XIX^e siècle est concomitante d'une remontée de la mortalité infantile liée à l'industrialisation et l'urbanisation, qui dégradent les conditions de vie des enfants, notamment dans les villes. À l'inverse, la forte augmentation de l'espérance de vie à la fin du XIX^e siècle vient des progrès de l'hygiène et de la médecine liés à la révolution pastorienne […]. Au XX^e siècle, la mortalité infantile continue à diminuer jusqu'à atteindre des niveaux extrêmement bas […]. Elle ne représente plus désormais qu'une part infime de la mortalité et, même si son recul se poursuit, il n'a quasiment plus d'effet sur l'espérance de vie. Celle-ci ne progresse qu'en raison des succès rencontrés dans la lutte contre la mortalité adulte, en particulier aux âges élevés où se concentrent de plus en plus les décès. […] Au milieu du XX^e siècle, elle était encore proche de son niveau du XIX^e […]. Ce n'est qu'après la fin de la Seconde

Guerre mondiale qu'elle commence à augmenter […]. Au milieu du XX^e siècle, les maladies infectieuses étaient encore la cause d'une partie importante des décès d'adultes et de personnes âgées. Leur recul a entraîné une augmentation sensible de l'espérance de vie à 60 ans. […] Les maladies cardiovasculaires et les cancers sont désormais les principales causes de décès à ces âges. Et ce sont les succès rencontrés dans la lutte contre ces maladies qui ont fait reculer la mortalité des adultes et des personnes âgées à partir des années 1970, et fait progresser l'espérance de vie.

Source : « France 2004 : l'espérance de vie franchit le seuil de 80 ans », G. Pison, revue *Population et Sociétés*, n° 410, INED, mars 2005.

1. Quelle partie de la population bénéficie en premier des progrès médicaux ? **(2 points)**

2. Quelle est l'évolution des causes de la mortalité en France ? **(2 points)**

3. Quels progrès médicaux expliquent la baisse de la mortalité en France ? **(3 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. L'édit de Nantes en 1598.

2. L'acte fondateur de la Résistance est l'appel du 18 juin 1940 lancé par le général de Gaulle à Londres, depuis les studios de la radio publique anglaise (BBC).

3. L'Algérie est occupée par la France depuis 1830. Elle est départementalisée en 1848. La décolonisation de l'Algérie prend la forme d'une guerre entre la métropole et les indépendantistes algériens du Front de libération nationale (FLN). La guerre débute par une série d'attentats commandés par le FLN le 1^er novembre 1954. Elle dure huit ans, jusqu'à la signature des accords d'Évian, le 18 mars 1962, qui prévoient l'indépendance des trois départements algériens. L'indépendance est proclamée le 3 juillet 1962. Elle entraîne le rapatriement des Européens d'Algérie, surnommés « pieds-noirs », en métropole et le massacre sur place de plusieurs dizaines de milliers d'Algériens musulmans restés fidèles à la France (les « harkis ») pendant la guerre.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Les années d'espérance de vie gagnées par les Français sont le résultat de deux siècles de progrès médicaux en matière de lutte contre la mortalité des enfants puis des adultes. Ainsi, à l'époque de la Révolution française, un tiers des enfants mourait avant l'âge de 10 ans et l'espérance de vie moyenne était de 30 ans. À partir de la fin du XIX^{e} siècle et au XX^{e} siècle, la « révolution pastorienne » et la découverte des antibiotiques ont fait chuter la mortalité des enfants par maladie infectieuse. Ce n'est qu'au milieu du XX^{e} siècle que la mortalité des adultes par maladie infectieuse a vraiment diminué. À partir des années 1970, les victoires remportées sur les maladies du vieillissement (maladies cardiovasculaires, cancers) ainsi que le développement des politiques de prévention contre les conduites à risques (alcoolisme, tabagisme) ont encore fait baisser la mortalité des adultes.
Il faut absolument maîtriser le vocabulaire élémentaire de la démographie. Par exemple :

natalité : nombre de naissances vivantes dans l'année rapporté à la population totale. Il est généralement exprimé pour 1 000 habitants (‰) ;

mortalité : nombre de décès dans l'année rapporté à la population totale. Il est généralement exprimé pour 1 000 habitants (‰) ;

croissance démographique : augmentation de l'effectif d'une population calculée pour une année. La croissance démographique correspond à la somme du solde naturel (différence entre les naissances et les décès) et du solde migratoire (différence entre les entrées de migrants et les sorties) ;

espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne d'un groupe de personnes qui seraient soumises, âge après âge, aux taux de mortalité de l'année : entre la naissance et le premier anniversaire, le risque de mourir des enfants de moins d'un an cette année-là ; entre 1 an et 2 ans, le risque de mourir des enfants de 1-2 ans la même année, etc.

1. Ce sont les enfants qui ont profité en premier des progrès médicaux.

2. Les maladies infectieuses sont la cause de mortalité la plus ancienne, surtout chez les enfants, puis ce sont les maladies liées au vieillissement accéléré de la population, comme les maladies cardiovasculaires et les cancers.

3. La « révolution pastorienne » s'est attaquée aux maladies infectieuses : découvertes de Louis Pasteur sur l'asepsie (contre les infections microbiennes postopératoires) et sur la vaccination (1885, première vaccination contre la rage chez l'homme). Puis, ce sont les victoires de la médecine sur les maladies provoquées par le vieillissement, comme les maladies cardiovasculaires et les cancers.

Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-1945)

SUJET 2 HISTOIRE — Sujet du Brevet 2014 – France métropolitaine – Juin 2014

I. QUESTIONS (7 points)

1. À quel siècle a vécu Périclès ? Pourquoi est-il célèbre ? **(1 point)**

2. Choisissez un événement de la Révolution française. Datez-le. **(1 point)**

3. Dans un développement construit, racontez à partir de l'exemple de décolonisation étudié en classe la manière dont une colonie devient un État indépendant. **(5 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Carte postale : Congrès de la Paix, Versailles, 28 juin 1919.



Collection Simone Benoît / Europeana 1914-1918

Inscription sur la carte postale :
« Congrès de la Paix. Versailles, 28 juin 1919, Délégation des mutilés français ».

1. Indiquez à quelle occasion (date et lieu) cette photographie a été prise. **(2 points)**

2. Nommez la guerre qu'illustre cette image. Datez-la. **(1 point)**

3. Que représente cette carte postale ? **(1 point)**

4. À l'aide du document et de vos connaissances, expliquez en quoi le document est représentatif de la violence des combats. **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Périclès a vécu au v^e^ siècle avant J.-C. Périclès est un homme d'État athénien dont le gouvernement est contemporain de l'apogée de la démocratie athénienne.

2. Si on consulte la liste des repères chronologiques, trois réponses sont possibles :
– prise de la Bastille, 14 juillet 1789
– vote de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, août 1789
– proclamation de la République, septembre 1792

3. Les deux exemples les plus étudiés en classe sont ceux de l'Inde et de l'Algérie :
– le nationalisme indien émerge après la Grande Guerre, lorsque Gandhi, son chef, appelle à la désobéissance civile et au boycott des produits anglais. Le Royaume-Uni n'a plus la force de tenir l'Inde dans l'Empire après 1945. Le vice-roi Lord Mountbatten a pour mission de négocier l'indépendance, si possible dans le maintien de l'unité indienne. Mais ce but est impossible à cause d'Ali Jinnah, chef de la Ligue musulmane, qui réclame un État musulman indépendant. Dès lors, hindouistes et musulmans s'affrontent violemment. En février 1947, les Anglais évacuent le pays et en août, la partition est effective : l'Inde, à majorité hindouiste et le Pakistan, à majorité musulmane. Des millions d'habitants sont déplacés de force ou massacrés sur place.
– l'Algérie est un territoire occupé par la France depuis 1830, sur lequel vit un million de Français. Le Front de libération nationale (FLN) déclenche la rébellion le 1^er^ novembre 1954. Au départ, la guerre d'Algérie se limite à des opérations locales de maintien de l'ordre, puis elle s'étend aux trois départements algériens. Rappelé au pouvoir en juin 1958 par l'armée et les Français d'Algérie (les « pieds-noirs »), le général de Gaulle reconnaît à l'Algérie le droit à l'indépendance. Mais il lui faut trois ans pour s'entendre avec le FLN et déjouer les complots des partisans de l'Algérie française. Les accords signés à Évian le 18 mars 1962, approuvés par référendum, débouchent sur l'indépendance, mais dans une situation dramatique d'exode de la communauté française et de massacre des harkis.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Toutes les guerres sont violentes, mais la guerre de 1914-1918 où des masses de soldats – 13 millions en Allemagne, 8 millions en France – sont engagées entraîne forcément une **violence de masse**. L'artillerie, les gaz asphyxiants, les armes nouvelles, comme les avions ou les chars, donnent à cette guerre un niveau de violence jamais atteint jusque là. Par exemple, les obus tirés par les canons sont étudiés pour qu'ils ne perdent pas leur vitesse et leur force après l'explosion. Leurs éclats provoquent ainsi les pires blessures sur les champs de bataille, comme le montrent les **« gueules cassées »**. En même temps, la violence change de nature : **la mort est donnée de façon anonyme**. Beaucoup plus que la violence directe entre les soldats, c'est toujours cette violence aveugle qui est décrite dans les témoignages d'anciens combattants. Le passage de la guerre de mouvement à la guerre de position peut expliquer ce fait : la guerre de position est une guerre d'usure symbolisée par les tranchées dans lesquelles les armées s'enterrent à partir de l'hiver 1914. Ici, la victoire dépend de **la capacité à produire et à utiliser des armes de destruction massive**.

1. Cette photographie est prise à l'occasion du Congrès de la Paix à Versailles, le 28 juin 1919.

2. Cette image illustre la Première Guerre mondiale (1914-1918) ou la Grande Guerre de 1914-1918.

3. Cette carte postale représente la délégation des mutilés (ou des « gueules cassées ») français au Congrès de la Paix à Versailles.

4. Ce document est représentatif de la violence des combats pour deux raisons au moins :
– plus de 15 000 soldats français sont défigurés par les éclats d'obus et autres munitions ;
– ces blessures de la face sont infligées par des armes meurtrières, surtout par les éclats d'obus tant redoutés par les soldats.

SUJET 3 HISTOIRE — Sujet type Brevet 2013 – d'après sujet Pondichéry – Avril 2007

I. QUESTIONS (7 points)

1. Parmi ces personnages historiques, lequel a vécu pendant l'Antiquité ? Soulignez son nom. **(1 point)**

Louis XIV – Jules César – Charlemagne – Jules Ferry – Charles de Gaulle

2. Comment appelle-t-on l'unité des partis politiques français pendant la Première Guerre mondiale ? **(1 point)**

3. Que sont les « lois de Nuremberg » de 1935 et quelles sont leurs conséquences ? **(5 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Staline au pouvoir (1924-1953) : la collectivisation en Ukraine en 1932-1933.

Ce n'étaient pas des *koulaks** ; ils ne possédaient que deux chevaux, une vache, un porc et quelques poulets, c'est-à-dire ce que tout le monde avait par chez nous […]. Seulement, Vorvan ne voulait pas adhérer au collectivisme. On avait beau l'y pousser continuellement, il faisait la sourde oreille.

Alors, on lui prit tout ce qui lui restait et on le menaça. Peine perdue : « C'est ma terre, répétait-il, mes animaux et ma maison à moi ; je ne les donnerai pas au gouvernement. » Alors il vint des gens de la ville – de ces gens qui ont pour mission de chasser les honnêtes paysans de leurs foyers. Ils dressèrent l'inventaire de ce que possédait Vorvan et le dépouillèrent de tout, jusqu'à la dernière marmite, jusqu'à la dernière serviette ; son matériel agricole et son cheptel furent attribués à la ferme coopérative.

Quant à Vorvan, on déclara que c'était un *koulak* et un agent des *koulaks* ; le soir, on vint l'arrêter.

Où est maintenant ce pauvre Vorvan, Dieu seul le sait.

V.-A. Kravchenko, *J'ai choisi la liberté*, 1947.

* *Koulaks* : paysans enrichis.

1. En quoi consiste la collectivisation des terres en Ukraine ? **(2 points)**

2. Qui a commandé les opérations de collectivisation ? **(1 point)**

3. Quelle est la réaction des paysans ukrainiens ? **(1 point)**

4. Comment la collectivisation se déroule-t-elle ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Jules César.

2. L'unité des partis politiques français pendant la Première Guerre mondiale est l'« Union sacrée ».

3. Les lois de Nuremberg sont une série de lois antisémites promulguées par l'État nazi en 1935. Elles définissent comme Juif toute personne ayant au minimum trois grands-parents juifs ; ou bien deux grands-parents juifs si cette personne pratique la religion juive ; ou bien si le conjoint de cette personne est Juif. Suivent de nombreuses interdictions, comme les relations sexuelles et le mariage entre les Juifs et les « citoyens de sang allemand », l'exercice de nombreuses professions. Cette législation provoque l'exclusion des Juifs de la communauté nationale.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Quelques années sont nécessaires à Joseph Staline pour asseoir son pouvoir personnel ; d'abord, il creuse sa voie dans le Parti communiste soviétique, dont il devient le secrétaire général en 1922, puis il manœuvre pour imposer sa prééminence après la mort de Lénine en 1924, enfin, il « purge » les institutions des amis de Lénine (grands « procès de Moscou » en 1936-1938). Une fois au sommet, Staline se présente toujours comme le continuateur de Marx et Engels, et le meilleur disciple de Lénine…

Après la chute du nazisme en 1945 et dans la situation de la guerre froide, **les démocraties européennes et américaine considèrent les régimes stalinien et hitlérien comme les membres d'une seule et même famille « totalitaire »** :
– l'État totalitaire est commandé par un chef qui dispose d'un pouvoir immense, la propagande glorifie les actions du chef dans les médias de masse ;
– le régime totalitaire est une dictature révolutionnaire : le stalinisme et le nazisme ont en commun de détruire l'ordre antérieur – monarchie impériale des Romanov ou république de Weimar – et d'imposer un nouveau groupe dominant – prolétariat ouvrier ou race aryenne prétendue supérieure ;
– l'État totalitaire est un régime antidémocratique puisqu'il est le régime du parti unique ;
– le régime totalitaire manipule les masses, comme le montrent les manifestations grandioses mises en scène par la propagande. La terreur dans les camps se déchaîne sur les opposants au régime.

1. La collectivisation doit aboutir à la mise en commun des terres, des bâtiments d'exploitation, du matériel agricole et du bétail.

2. Staline a commandé les opérations de collectivisation.

3. Les paysans ukrainiens refusent la collectivisation.

4. Chaque année, la campagne de réquisition est une épreuve de force entre l'État communiste et la paysannerie qui essaie de garder pour elle une part de la production. Staline brise les résistances paysannes en faisant intervenir la troupe, en faisant déporter deux millions de koulaks entre 1929 et 1933.

SUJET 4 HISTOIRE — Sujet type Brevet 2013 – d'après France métropolitaine – Juin 2008

I. QUESTIONS (6 points)

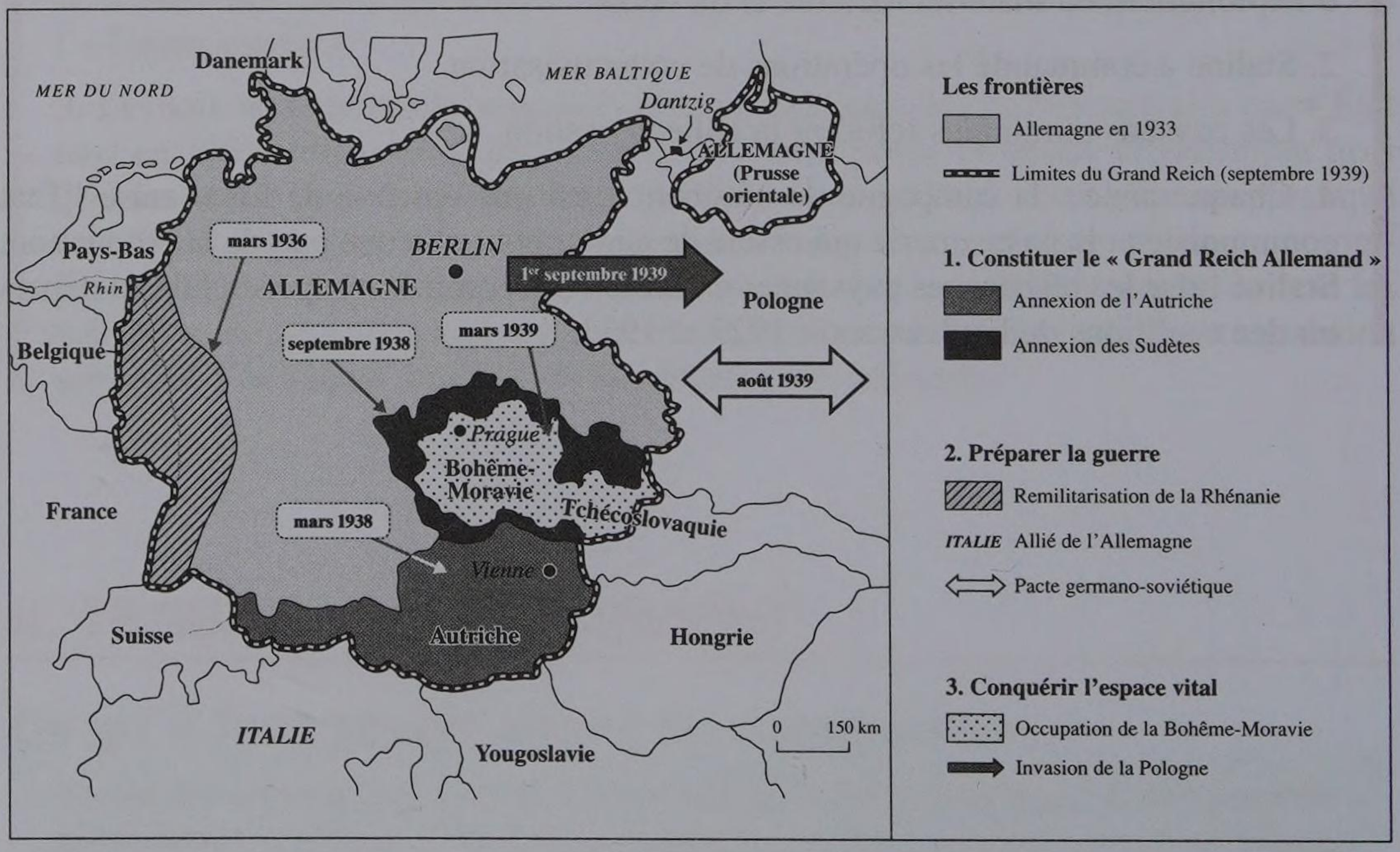
1. Quand et par qui l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont–ils écrits ? **(1 point)**

2. Quel est le nom du plan d'aide versée aux pays européens par les États–Unis d'Amérique pendant la guerre froide ? **(1 point)**

3. En rédigeant un développement construit, vous indiquerez comment les peuples d'Europe de l'Est se sont libérés du communisme à la fin des années 1980. **(4 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

L'Allemagne nazie : une politique d'expansion qui conduit à la guerre.



1. Quel événement débute la série des agressions allemandes de 1936 à 1939 ? **(1 point)**

2. Quels sont les États annexés par l'Allemagne pour constituer le « Grand Reich » ? **(2 points)**

3. Quels sont les États agressés pour former l'espace vital de l'Allemagne ? **(2 points)**

4. Quels sont les alliés de l'Allemagne avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Ces deux poèmes épiques sont attribués à Homère au VIII^e^ siècle avant J.–C.

2. Le plan Marshall.

3. La victoire électorale du syndicat non communiste « Solidarité » en Pologne, en avril 1989, donne le signal de la libération de l'Europe de l'Est. En mai, l'ouverture du « rideau de fer » à la frontière entre la Hongrie et l'Autriche provoque le départ massif d'Allemands de l'Est vers la République fédérale d'Allemagne (RFA). Les dirigeants communistes est–allemands ne peuvent pas empêcher l'ouverture du mur de Berlin le 9 novembre 1989. En novembre et décembre, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, puis la Bulgarie, la Roumanie et l'Albanie se débarrassent à leur tour de leur régime communiste. L'Union soviétique disparaît en 1991.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

La politique d'expansion de l'Allemagne nazie a deux objectifs :
– **reconstituer le « Grand Reich allemand »**. En effet, la défaite du Reich en 1918 et l'éclatement d'autres empires comme la Russie et l'Autriche–Hongrie provoquent la dispersion des populations allemandes à travers l'Europe (par exemple, 1,5 million d'Alsaciens et de Lorrains redeviennent français ; 1,2 million d'Allemands vivent dans des régions données à la Pologne). Après 1933, Adolf Hitler revendique la récupération de ces minorités et des populations germanophones majoritaires dans leur propre pays (par exemple, les Autrichiens). Au total, quelque 20 millions de personnes !

– **conquérir « l'espace vital »** (le *Lebensraum*). Hitler le situe à l'est de l'Europe, chez les populations slaves : il englobe la Bohême–Moravie, la Pologne et l'Union soviétique jusqu'à l'Oural. Hitler justifie cette conquête par la prétendue supériorité de la race aryenne sur les populations slaves.

La politique d'expansion nazie se nourrit de l'**inaction des démocraties française et britannique**. En effet, six mois après le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne (mars 1938), Hitler obtient l'accord de la France et du Royaume–Uni pour annexer le territoire des Sudètes en Tchécoslovaquie lors de la fameuse conférence de Munich (septembre 1938). La Seconde Guerre mondiale (1939–1945) est l'horizon de la politique d'expansion nazie.

1. La remilitarisation de la Rhénanie est la première violation du traité de Versailles (1919) par l'Allemagne.

2. La constitution du « Grand Reich » se déroule pendant l'année 1938 : annexion de l'Autriche en mars, de la région tchécoslovaque des Sudètes en octobre.

3. La conquête de l'espace vital (c'est–à–dire de l'Europe slave) commence en 1939 : l'occupation par Hitler de la Bohême–Moravie en mars montre que son « appétit » déborde les zones de peuplement allemand. Puis la Pologne est agressée en septembre. L'Union soviétique sera à son tour envahie pendant la guerre…

4. L'Italie fasciste (1936) et l'URSS de Staline (1939) sont les alliés de l'Allemagne avant le début de la guerre.

SUJET 5
HISTOIRE

Sujet du Brevet 2014 – Pondichéry – Avril 2014

I. QUESTIONS (6 points)

1. À quels siècles correspond l'« âge des églises gothiques » ? **(1 point)**

2. Quelle loi a été votée en 1905 ? Quel principe met-elle en place ? **(1,5 point)**

3. Complétez la première case du schéma suivant puis caractérisez le régime totalitaire stalinien dans les années 1930 en donnant à chacune des trois rubriques proposées un titre approprié. **(2,5 points)**

L'État totalitaire stalinien

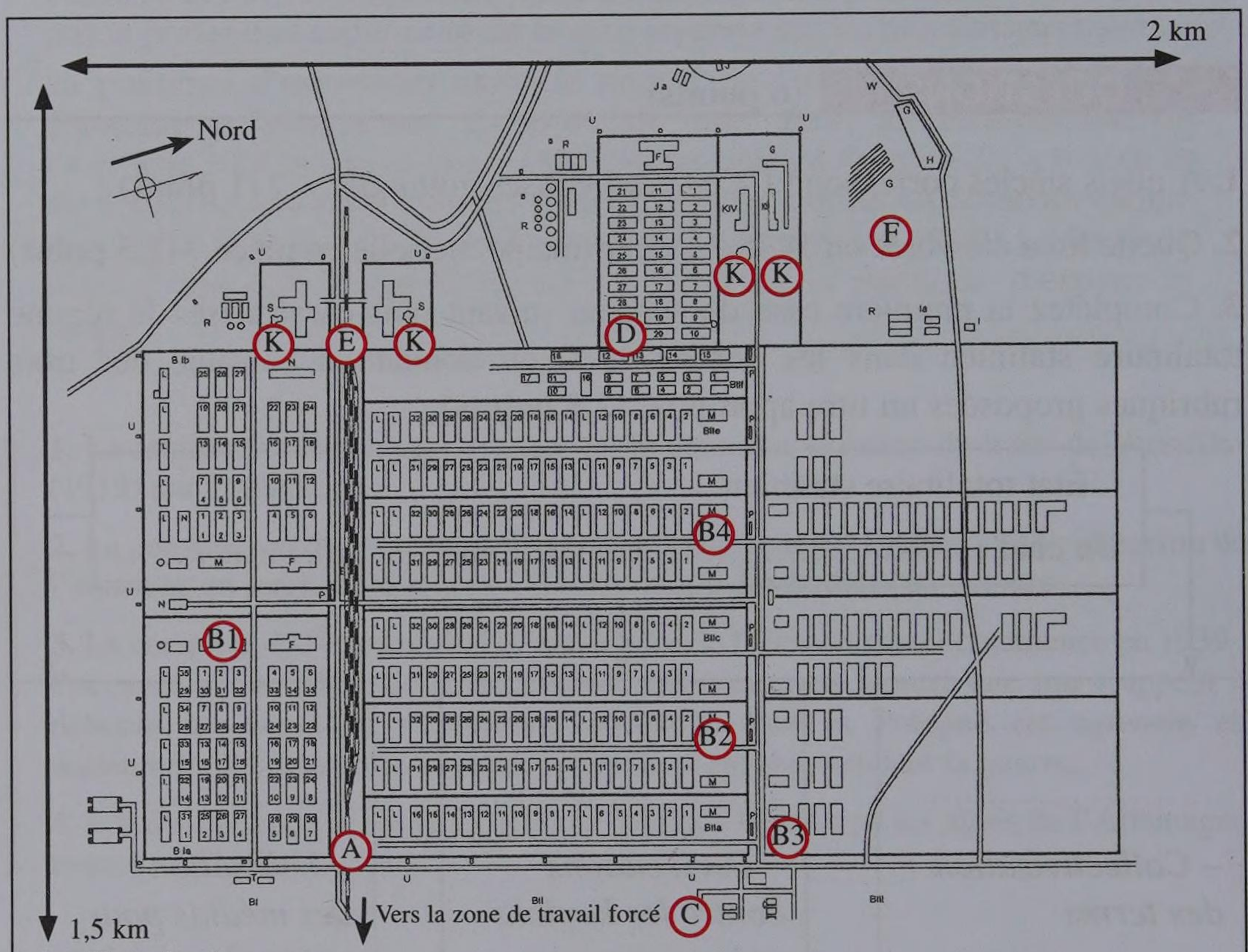
Un chef : ..... Un territoire : .....

.....	.....	.....
– Collectivisation des terres *– Nationalisation des entreprises* *– Industrialisation accélérée privilégiant l'industrie lourde et l'industrie d'armement*	*– Persécutions contre les koulaks et les opposants politiques* *– Emprisonnements arbitraires*	*– Utilisation des médias pour vanter les mérites du régime et de son chef* *– Encadrement des populations dès l'enfance*

4. Citez un exemple d'adaptation législative à l'évolution de la société française sous la V^e^ République. **(1 point)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

Le camp d'Auschwitz-Birkenau en 1944 (site de Birkenau).



A Entrée du camp
B1 Baraquements d'habitation des déportées juives
B2 Baraquements d'habitation des déportés juifs
B3 Secteur du camp en construction
B4 Secteur des tziganes
C Quartier général et baraques des S.S.
D Entrepôt contenant les objets et vêtements pris aux déportés
E Rampe de débarquement des convois et sélection
F Fosses communes et bûchers
K Krematorium (chambres à gaz et fours crématoires)
Ligne de chemin de fer

Source : *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 23, janvier-mars 1990.

1. Identifiez ce document en indiquant sa nature et le lieu représenté.

2. Retrouvez dans le document qui sont les détenus et les gardiens du camp puis nommez-les.

3. Quelle était l'une des fonctions économiques du camp d'après le document ?

4. Décrivez le sort des déportés à partir du document.

Corrigés

I. QUESTIONS

1. XII^e^-XV^e^ siècles.

2. La loi de Séparation des Églises et de l'État est votée en 1905. Elle instaure le principe de laïcité, qui repose sur deux règles : l'État respecte les croyances des citoyens, et, en même temps, garantit l'égalité de tous devant la loi, quelle que soit leur religion. La laïcité implique donc la liberté de conscience et de culte, le droit à un lieu de culte, la libre organisation des Églises, la liberté d'enseignement, la neutralité de l'État envers les religions.

3. Un chef : Staline – Un territoire : l'Union soviétique (l'URSS)
Plusieurs titres sont possibles. Par exemple :
– À gauche : les choix économiques du régime stalinien
– Au centre : le régime stalinien est un régime de terreur
– À droite : l'embrigadement des foules

4. Plusieurs réponses sont possibles en fonction des exemples traités en classe :
– l'autorisation de la contraception en 1967 (loi Neuwirth) et la légalisation de l'avortement en 1974 (loi Veil) en relation avec les progrès du féminisme ;
– l'abaissement de la majorité politique à 18 ans (en 1974) en relation avec la place grandissante des jeunes dans la société française ;
– le renforcement de l'État providence (Revenu minimum d'insertion en 1988, Couverture maladie universelle en 1999) en relation avec l'aggravation des inégalités sociales et le chômage de masse…

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Si le racisme est un fondement du nazisme, **la politique antijuive du régime hitlérien connaît une radicalisation progressive**. Ainsi, on est passé d'une politique de persécution mise en place par les lois de Nuremberg en 1935 (fichage, confiscation des biens, interdictions professionnelles, enfermement dans des ghettos…) à celle de l'anéantissement pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce dernier choix n'était pas le seul aux yeux des chefs allemands : après la victoire sur la France (1940), la déportation des Juifs d'Europe sur l'île de Madagascar a été étudiée. Mais l'invasion de l'Union soviétique (1941) fait capoter l'opération du fait de l'augmentation du nombre de Juifs dans les territoires conquis par le Reich. Des troupes SS effectuent d'abord des exécutions sommaires sur le front de l'Est. Puis, la conférence de Wannsee (1942) décide que **tous les Juifs d'Europe seront déportés dans des centres de mise à mort par le gaz** en Pologne. Parmi ces centres, le camp d'Auschwitz-Birkenau. L'Est est donc le cadre de la politique d'élimination. L'Ouest est touché d'une autre manière : les Juifs de France, de Belgique, de Hollande, de Grèce et même de pays alliés de l'Allemagne comme l'Italie et la Hongrie sont raflés, puis déportés en Pologne. La « solution finale » devient un impératif idéologique, puisque Hitler dirige désormais la guerre comme une guerre d'anéantissement contre le judéo-bolchevisme. **Le génocide fait plus de cinq millions de morts parmi les Juifs,** dont trois millions en Pologne et 75 000 en France.

1. Le document est un plan du camp d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne.

2. Les détenus sont des Juifs (« Baraquements d'habitation des déportés juifs » en B1 et B2 dans la légende) et des Tziganes (« Camp des tziganes » en B4 dans la légende) ; les gardiens du camp sont des SS (« Quartier général et baraques des SS » en C).

3. Le camp d'Auschwitz-Birkenau est un camp de travail forcé (mention « Vers la zone de travail forcé », en bas du document).

4. Les déportés juifs et tziganes d'Europe sont transportés par chemin de fer dans le camp d'Auschwitz-Birkenau (Pologne), qui est à la fois un camp de travail et d'extermination. Au bout de la rampe de débarquement des convois, les déportés subissent l'épreuve de la sélection :
– ceux qui sont reconnus aptes au travail sont enfermés dans le camp ;
– les autres sont immédiatement tués dans les chambres à gaz ; leurs corps sont incinérés dans les fours crématoires attenants.

Une géopolitique mondiale (depuis 1945)

SUJET 6
HISTOIRE

Sujet type Brevet 2013 – d'après Pondichéry – Avril 2006

I. QUESTIONS (7 points)

1. Quand Christophe Colomb accomplit-il son premier voyage de découverte ? **(1 point)**

2. Quels choix économiques sont faits par Staline lorsqu'il arrive au pouvoir ? **(2 points)**

3. En rédigeant un développement construit, vous présenterez le « régime de Vichy ». **(4 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

L'Allemagne et Berlin, lieux d'affrontement entre l'Est et l'Ouest : caricature de Plantu, « une » du journal *Le Monde*, 11 novembre 1989.



1. Quelle est la nature de cette image ? **(1 point)**

2. Où cette image est-elle reproduite ? **(1 point)**

3. Décrivez l'image. Quel événement historique est représenté ? **(2 points)**

4. Quel est le sens de la phrase prononcée par l'un des personnages ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. En 1492.

2. Les choix économiques de Staline déterminent ce qu'on appelle le « grand tournant » en 1929. Cela commence par la collectivisation, qui consiste à mettre en commun les terres, les bâtiments d'exploitation, le matériel agricole et le bétail. Staline brutalise encore les Russes en industrialisant à marche forcée une population largement paysanne.

3. Cette expression désigne le gouvernement de l'État français, installé dans la ville de Vichy entre juillet 1940 et août 1944, et qui, sous l'autorité du maréchal Philippe Pétain (1856-1951), dirige la France pendant l'Occupation allemande. C'est un régime franchement antirépublicain et le plus répressif que la France ait connu au XX^{e} siècle. C'est aussi le régime qui dirige la politique de collaboration avec l'Allemagne nazie. La collaboration implique l'acceptation de la défaite de la France face à l'Allemagne. Elle se fait plus pressante avec le temps : le 27 mars 1942 a lieu le départ du premier convoi de déportés français ; le 29 mai 1942, le port de l'étoile de David pour les Juifs en zone occupée est obligatoire.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Occupée puis divisée, l'Allemagne n'a pas eu le choix de sa reconstruction. Pendant la guerre, lors de la conférence alliée de Casablanca (janvier 1943), Roosevelt impose l'idée de la capitulation de l'Allemagne. En février 1944, un accord entre les États-Unis d'Amérique, l'Union soviétique et le Royaume-Uni établit trois zones d'occupation militaire, Berlin constituant un espace à part, divisé lui-même en trois zones d'occupation. La France, à son tour, sera admise à occuper une partie de l'Allemagne et de Berlin. Churchill réussit à en convaincre Roosevelt et Staline à Yalta, en février 1945.

Le désaccord entre les Alliés se creuse au début de l'année 1947. Le président américain Harry Truman s'alarme de la mise en place de gouvernements communistes en Europe de l'Est, sans le libre consentement des peuples. Le 12 mars 1947, Truman demande au Congrès de voter un budget exceptionnel pour aider la Grèce et la Turquie et éviter que ces deux pays ne subissent le même sort. À partir de là, **la guerre dite « froide » oppose l'Ouest (ou l'Occident) à l'Est**. L'Ouest désigne le bloc formé par les démocraties d'Europe de l'Ouest, les États-Unis d'Amérique, la majorité des pays d'Amérique latine et d'Asie-Pacifique. L'Est est le bloc composé par les « démocraties populaires » d'Europe de l'Est et par la Chine, autour de l'Union soviétique. En Europe, les deux blocs sont séparés par une ligne de démarcation : le « rideau de fer ».

1. Cette image est une caricature du dessinateur Plantu.

2. Cette caricature est reproduite à la une du journal *Le Monde*, le 11 novembre 1989.

3. Le dessin repose sur un contraste : d'un côté, la joie de la foule rassemblée au pied d'un mur abattu par un bulldozer, de l'autre, des gardes armés juchés sur leur mirador et dépités car la situation leur échappe. L'événement représenté est la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989.

4. Le dessin de Plantu est un raccourci historique puisqu'il télescope deux événements dans la même image :
– la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989 ;
– le discours du président américain John Fitzgerald Kennedy à Berlin-Ouest le 26 juin 1963.
Le personnage qui abat le mur de Berlin en 1989 cite la formule prononcée par le président Kennedy à Berlin-Ouest en 1963. C'est établir une relation de causalité entre ces deux événements.

SUJET 7
HISTOIRE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (7 points)

1. Quand se déroule l'Hégire dans la tradition musulmane ? **(1 point)**

2. Quel procès met en accusation des chefs nazis après la chute du régime hitlérien ? **(1 point)**

3. Comment les Américains forcent-ils les Japonais à capituler en 1945 ? **(1 point)**

4. En développant votre réponse, vous décrirez la crise qui se déroule en mai 1968 en France. **(4 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

La décolonisation : extrait de la résolution finale de la conférence de Bandung (Indonésie), 24 avril 1955.

La conférence afro-asiatique a pris note du fait que l'existence du colonialisme dans plusieurs parties de l'Asie et de l'Afrique, sous quelque forme qu'il se présente, non seulement entrave la coopération culturelle mais aussi le développement des cultures nationales. […]

La conférence déclare appuyer totalement le principe du droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes tel qu'il est défini dans la charte des Nations unies et prendre en considération les résolutions des Nations unies sur le droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes, qui est la condition préalable à la jouissance totale de tous les droits fondamentaux de l'homme.

La conférence afro-asiatique déplore la politique et les pratiques de ségrégation et de discrimination raciales qui forment la base du système politique et des rapports humains dans de vastes régions d'Afrique et dans d'autres parties du monde. Un tel comportement est non seulement une violation des droits de l'homme, mais encore une négation des valeurs essentielles de la civilisation et de la dignité de l'homme. […] En ce qui concerne la situation instable en Afrique du Nord et le refus persistant d'accorder aux peuples d'Afrique du Nord leur droit à disposer d'eux-mêmes, la conférence afro-asiatique déclare appuyer les droits des peuples d'Algérie, du Maroc et de Tunisie à disposer d'eux-mêmes et à être indépendants, et elle presse le gouvernement français d'aboutir sans retard à une solution pacifique de cette question.

1. Quels États participent à la conférence de Bandung ? **(1 point)**

2. Pourquoi ces États se sont-ils réunis ? **(2 points)**

3. Pourquoi ces États s'intéressent-ils aux « droits des peuples d'Algérie, du Maroc et de Tunisie » ? **(2 points)**

4. Que demandent ces États à la France ? **(1 point)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. En 622.

2. Le procès de Nuremberg, qui a lieu entre 1945 et 1946.

3. Les Américains forcent les Japonais à capituler en larguant deux bombes atomiques sur les villes d'Hiroshima et de Nagasaki en août 1945.

4. En France, la crise de mai 1968 est, dans un premier temps, un mouvement de contestation global de la jeunesse étudiante contre la société de consommation, le pouvoir gaullien, les inégalités dans l'enseignement supérieur… La crise s'étend ensuite aux salariés : la grève générale oblige le gouvernement de droite à accorder une augmentation des salaires et la réduction du temps de travail (accords de Grenelle). À la fin du mois, le pouvoir gaullien reprend l'initiative : le Général dissout l'Assemblée nationale et reçoit l'appui de centaines de milliers de manifestants favorables au retour à l'ordre. Les gaullistes gagnent les élections législatives en juin.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

L'anticolonialisme reste marginal en Europe et **c'est des colonies elles-mêmes que montent les aspirations à l'indépendance**. Elles sont d'abord le fait des bourgeoisies indigènes, qui ne réclament au départ qu'une participation dans les assemblées et les administrations locales. La crise économique des années 1930 appauvrit les masses et radicalise les discours contre les métropoles européennes.

Des partis indépendantistes se fortifient, comme le Parti du Congrès en Inde, l'Étoile nord-africaine au Maghreb ou le Parti communiste indochinois. La Seconde Guerre mondiale est l'accélérateur de l'histoire, du fait de la contradiction entre les valeurs pour lesquelles se battent les Alliés et le maintien des occupations coloniales. *La Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948) prévoit de rendre aux peuples colonisés leur liberté.

Plus de 80 anciennes colonies en Asie et en Afrique accèdent à l'indépendance après 1945. Ce grand mouvement de libération concerne alors 750 millions de personnes, soit un tiers de la population mondiale. La décolonisation commence en Asie, du fait du poids des populations et de l'éloignement des métropoles : Philippines (1946), Inde (1947), Indonésie (1949), Indochine (1954) Elle se poursuit en Afrique : Maroc et Tunisie (1956), Afrique noire française (1960), Algérie (1962), Kenya (1963). La décolonisation est brutale et improvisée en Indochine, en Algérie et au Kenya ; elle est pacifique et préparée en Inde et dans l'Afrique noire française.

1. Des États asiatiques et africains participent à la conférence de Bandung.

2. Ces États condamnent la colonisation. Ils appellent donc les peuples asiatiques et africains encore colonisés à lutter pour leur indépendance, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

3. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont encore des colonies françaises en 1955. Quelques mois plus tôt, en novembre 1954, les nationalistes algériens du Front de libération nationale (FLN) ont déclenché l'insurrection générale contre l'occupation française : c'était le début de la guerre d'Algérie.

4. La conférence de Bandung demande à la France de respecter le droit des peuples maghrébins à disposer d'eux-mêmes. Elle prend donc parti pour l'indépendance du Maghreb.

SUJET 8
HISTOIRE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (6 points)

1. Quand se déroule la première croisade ? **(1 point)**

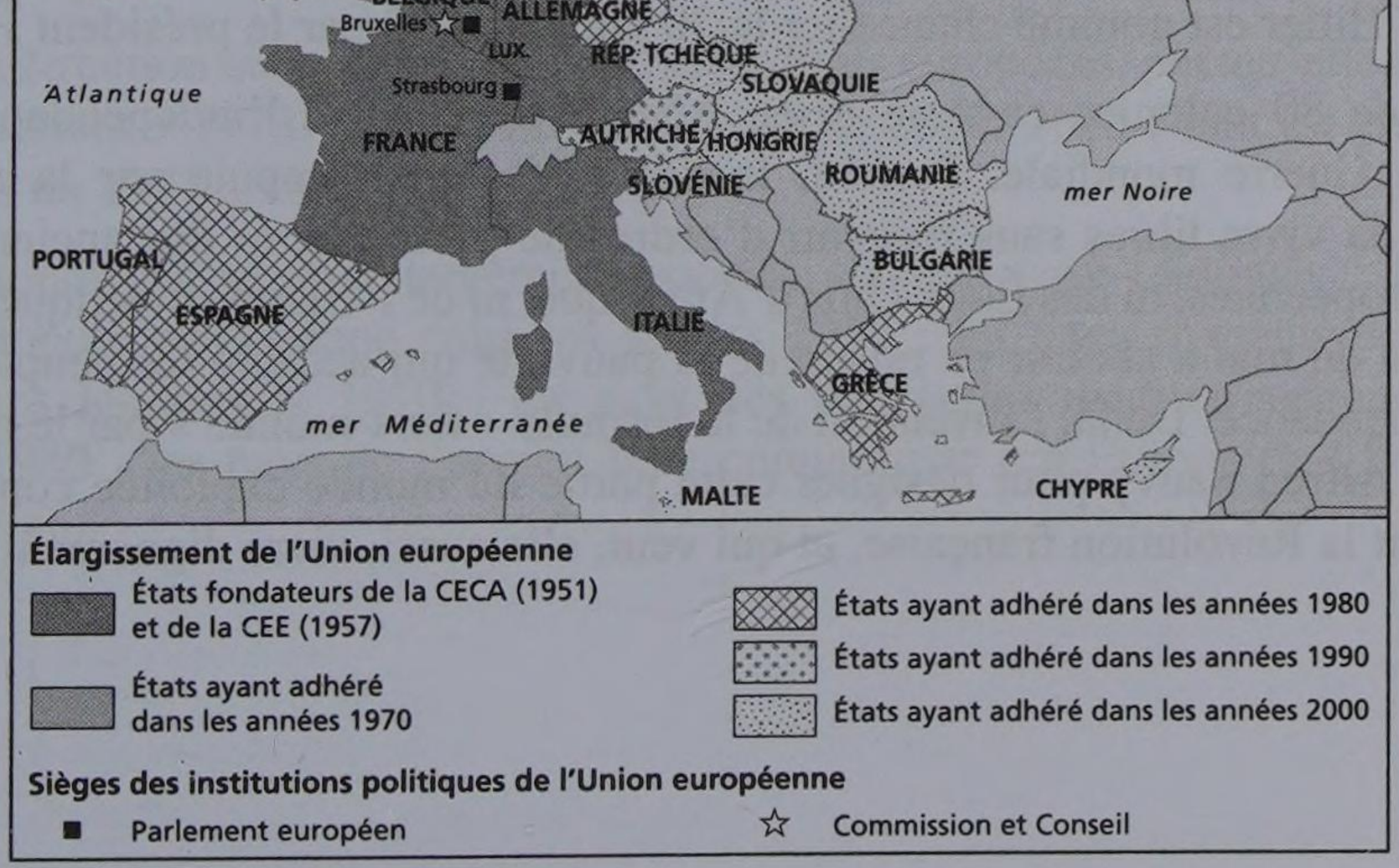
2. Quel traité de paix met fin à la guerre entre les alliés de l'Entente et l'Allemagne ? **(1 point)**

3. Quand Adolf Hitler arrive-t-il au pouvoir en Allemagne ? **(1 point)**

4. Qu'est-ce que le « tiers-monde » ? **(3 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

La construction européenne : de la CECA à l'Union européenne.



1. Quelle association régionale regroupe la majorité des États européens aujourd'hui ? **(1 point)**

2. Combien d'États lancent la construction européenne dans les années 1950 ? Vous citerez ces États. **(2 points)**

3. À combien de reprises la Communauté européenne s'est-elle élargie ? **(1 point)**

4. « Les adhésions se sont largement opérées sur une base régionale. » Justifiez cette affirmation au moyen de trois exemples. **(3 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. De 1096 à 1099.

2. Le traité de Versailles ; il est signé le 28 juin 1919.

3. Adolf Hitler est nommé chancelier le 30 janvier 1933 par le président Hindenburg.

4. Plus de 80 colonies en Asie et en Afrique accèdent à l'indépendance après la Seconde Guerre mondiale. Partout, la décolonisation s'appuie sur la volonté des peuples de vivre libres sans recevoir d'ordres de personne, ni des anciennes métropoles européennes, ni des États-Unis d'Amérique, ni de l'Union soviétique. Mais cette volonté a du mal à aboutir en raison de la pauvreté qui accable les peuples accédant à l'indépendance. De là, l'invention de la formule « tiers-monde » par le démographe français Alfred Sauvy pour désigner cette partie du monde exploitée comme le tiers état avant la Révolution française, et qui veut, elle aussi, vivre dignement.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

C'est la déclaration Schuman (9 mai 1950) qui pose le mieux les objectifs de la construction européenne :
– mettre fin à « l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne » ;
– garantir l'autonomie de l'Europe dans un monde dominé par les super-puissances américaine et soviétique ;
– nouer une « solidarité de production » entre les adhérents, qui « assurera immédiatement l'établissement des bases communes de développement économique. (…) Cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne ».

La construction européenne après 1945 ne doit rien à une bonne volonté générale. Si cela avait été le cas, c'est à la fin de la Première Guerre mondiale que la construction européenne aurait commencé… Mais la « culture de guerre » restait dominante en Europe. Qu'est-ce qui a changé en 1945 ? C'est que les vainqueurs (Royaume-Uni, France) sont aussi perdants que les vaincus (Allemagne, Italie) : les pertes humaines sont lourdes, les économies nationales sont à terre. Il ne faut pas oublier la relation entre construction européenne et guerre froide : ce qui rend possible la construction européenne après 1945, c'est l'incapacité des démocraties d'Europe de l'Ouest de peser dans la guerre froide.

1. L'Union européenne (UE) regroupe aujourd'hui la majorité des États européens (27 États en 2012).

2. Six États lancent la construction européenne dans les années 1950 : la France, la République fédérale d'Allemagne (RFA), l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg.

3. La construction européenne rapproche les États européens, puisqu'elle s'est élargie à sept reprises : 1973, 1981, 1986, 1995, 2004, 2007, 2013 ; elle est passée de six membres en 1957 à vingt-huit en 2013.

4. Les adhésions se sont largement opérées sur une base régionale : les pays de la mégalopole européenne dans les années 1950 ; les pays riverains de la mer du Nord dans les années 1970 ; les pays des péninsules méditerranéennes dans les années 1980 ; les pays de l'ancien bloc communiste (en Europe de l'Est) dans les années 2000.

SUJET 9
HISTOIRE

Sujet du Brevet 2013 – Pondichéry – Avril 2013

I. QUESTIONS (8 points)

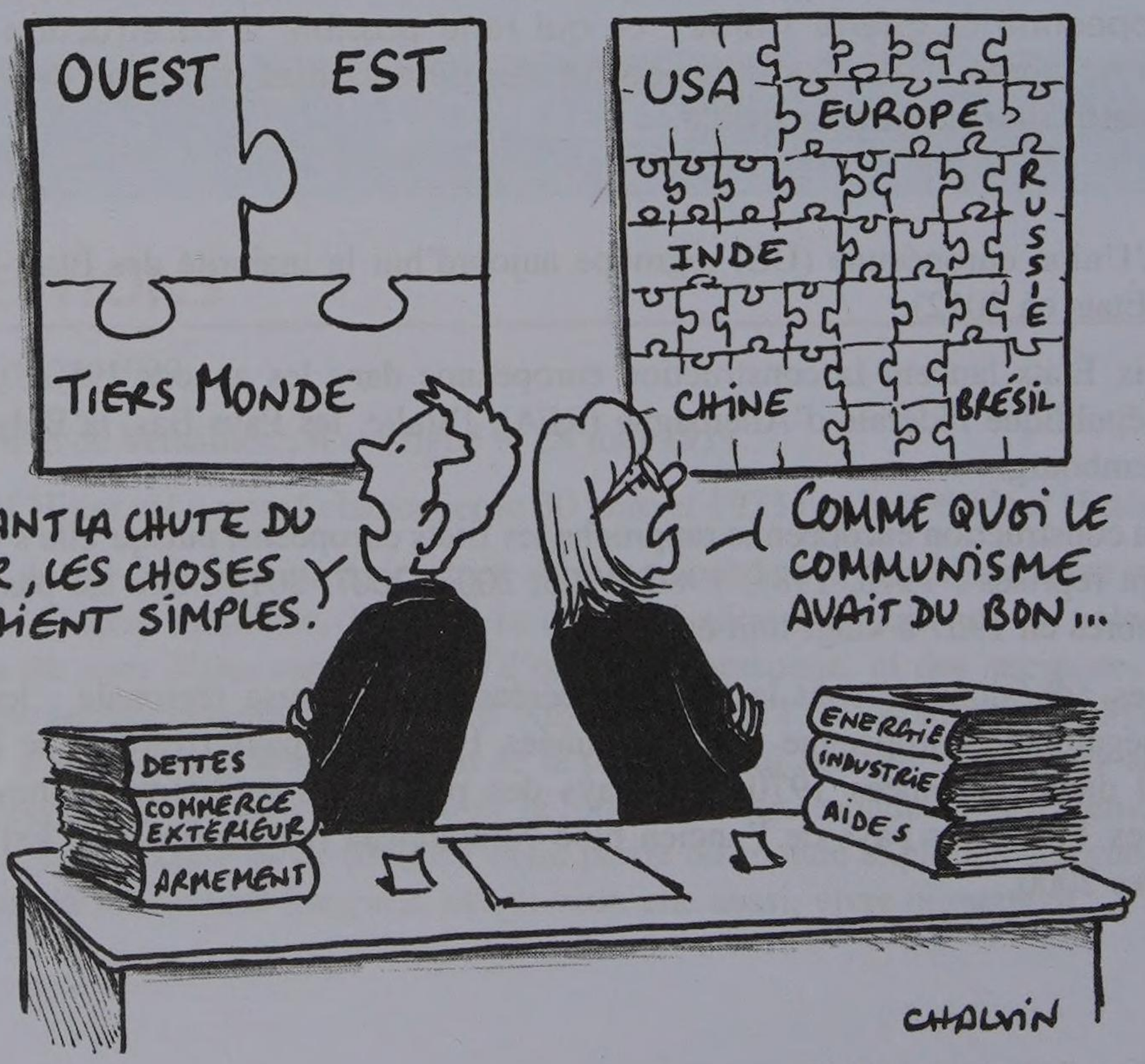
1. Quelles sont les années du règne de Louis XIV ? À quelle grande réalisation architecturale associe-t-on son règne ? **(1 point)**

2. En quelle année a lieu la victoire électorale du Front populaire ? Citez deux mesures sociales qui sont alors adoptées. **(3 points)**

3. En rédigeant un développement construit, décrivez et expliquez le processus d'extermination des Juifs et des Tziganes durant la Seconde Guerre mondiale. **(4 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Le monde actuel vu par le dessinateur Chalvin, mars 2008.



© Chalvin / Iconovox.

Source : M. Foucher, *Les nouveaux (dés)équilibres mondiaux. La documentation photographique* n° 8072, novembre-décembre 2009.

1. Identifiez la nature et l'auteur de ce document. **(1 point)**

2. Décrivez le puzzle de gauche. Expliquez en quoi il représente l'organisation du monde entre 1945 et 1989. **(1,5 point)**

3. Décrivez le puzzle de droite. Expliquez en quoi il représente le monde depuis le début des années 1990. **(1,5 point)**

4. L'événement qui a provoqué ces changements est nommé sur le document. Entourez-le. **(1 point)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Le règne de Louis XIV : 1643-1715 (Autre réponse possible : le règne dit « personnel » de Louis XIV, 1661-1715). La construction du château de Versailles.

2. Le Front populaire remporte les élections législatives en 1936. La nouvelle Chambre des députés vote les lois sur la semaine de travail à 40 heures et sur les quinze jours de congés payés annuels.

3. Le régime nazi est un régime raciste et antisémite. Après l'invasion de la Pologne en 1939, les nazis enferment les Juifs polonais dans des ghettos. En 1941, des commandos SS – les *Einsatzgruppen* – commencent à fusiller les Juifs dans les territoires soviétiques occupés. En 1942, les nazis décrètent « la solution finale de la question juive » en Europe : des camps d'extermination sont construits en Pologne, sur le modèle des camps de concentration allemands, mais disposant d'installations d'exécution massive par le gaz. De 1942 à 1944 sont successivement déportés et gazés les Juifs de Pologne, d'Allemagne, de France, de Belgique, de Hongrie, de Yougoslavie, de Roumanie, d'Italie, de Hongrie. Ainsi, plus de 5 millions de Juifs périssent pendant la guerre. Les nazis commettent un autre crime de masse en exterminant au moins 250 000 Tziganes à la même époque.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Deux mouvements règlent la géopolitique mondiale depuis le début des années 1990 :

– **de plus en plus d'États.** Après le démantèlement des empires centraux à la fin de la Première Guerre mondiale, puis la décolonisation dans les années 1950-1960, l'effondrement du bloc communiste provoque une explosion des nationalismes en Europe de l'Est. L'Union des républiques socialistes soviétiques est remplacée par quinze États en 1991. En même temps, dans les Balkans, la fédération yougoslave éclate en six éléments.

– **de plus en plus de guerres.** Indiscutablement, le XX^e^ siècle a été américain. La victoire des États-Unis sur l'URSS pendant la guerre froide les qualifie comme la seule superpuissance à la fin du siècle. Mais la *pax americana* ne règne pas sur le monde. Le nombre de guerres progresse depuis vingt ans. Les guerres se déroulent principalement en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Elles opposent des pays entre eux, et, de plus en plus, les populations d'un même pays pour des raisons ethniques, religieuses ou politiques.

Les guerres entraînent des destructions matérielles, des massacres, des famines, des migrations forcées. Le terrorisme est une autre forme de violence en expansion. Parfois, les violences s'accumulent. Ainsi, les Américains ont subi des attentats islamistes contre New York et Washington le 11 septembre 2001. C'est pour cette raison qu'ils ont conduit des guerres en Afghanistan et en Irak.

1. Le document est un dessin de Chalvin de mars 2008.

2. Le puzzle de gauche est constitué de trois pièces : l'Ouest, l'Est et le tiers-monde. L'Ouest est le bloc formé par les démocraties libérales d'Europe occidentale et les États-Unis après 1945. L'Est est le bloc composé par les pays communistes autour de l'Union soviétique. Leur affrontement est idéologique puisque la dissuasion nucléaire interdit un conflit militaire entre les deux superpuissances, d'où l'expression « guerre froide » pour décrire cet état des relations internationales qui a duré plus de 40 ans. Le tiers-monde regroupe les peuples asiatiques et africains qui se libèrent de la colonisation. Leur volonté est de s'affirmer en restant indépendants des deux blocs.

3. Les pièces du puzzle de droite sont très nombreuses. En effet, un monde multipolaire se dessine après la chute des régimes communistes en Europe. C'est-à-dire un monde qui n'est plus commandé par un ou deux pôles de puissance, mais par plusieurs. Ainsi, la construction européenne et les pays émergents (Chine, Brésil, Inde, Russie) bousculent de plus en plus l'hyperpuissance américaine.

4. Entourer les mots « la chute du Mur », c'est-à-dire la chute du Mur de Berlin en 1989.

Vie politique et société en France

SUJET 10
HISTOIRE

Sujet type Brevet 2013 – d'après France métropolitaine – Juin 2011

I. QUESTIONS (6 points)

1. À quels siècles correspond l'âge des églises romanes ? **(1 point)**

2. Quand la République est-elle proclamée pour la première fois en France ? **(1 point)**

3. En développant votre réponse, vous daterez le retour au pouvoir du général de Gaulle après la guerre et vous indiquerez pourquoi cet événement est important dans l'histoire de France. **(4 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

Le régime de Vichy : affiche de propagande de l'État français.



© Rue des Archives

1. Quelle est la nature de ce document ? **(1 point)**

2. Comment l'idée de « révolution » est-elle représentée sur l'affiche ? **(3 points)**

3. Quelle est la devise de la « Révolution nationale » ? **(1 point)**

4. Quels sont les deux symboles utilisés pour désigner les ennemis de la « Révolution nationale » ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. X^e^-XII^e^ siècles.

2. La République est proclamée pendant la Révolution française, après la déchéance du roi Louis XVI, en septembre 1792.

3. Le retour du général de Gaulle date de 1958. Il précipite la fin de la IV^e^ République. En effet, la France accorde l'indépendance au Maroc et à la Tunisie en 1956, mais elle la refuse à l'Algérie. Ce refus a déclenché une guerre de décolonisation en 1954. En mai 1958, les Français d'Algérie, soutenus par les chefs de l'armée sur place, se révoltent pour s'opposer à la formation d'un gouvernement partisan de négocier avec les indépendantistes. Retiré du pouvoir depuis 1946, le général de Gaulle se dit prêt à revenir pour éviter la guerre civile, à condition de changer la Constitution. De Gaulle est investi par les députés le 1^er^ juin 1958. Dans la foulée, la Constitution de la V^e^ République est approuvée par référendum le 28 septembre 1958.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

L'expression **« régime de Vichy » désigne le gouvernement de l'État français,** installé dans la ville de Vichy **entre juillet 1940 et août 1944** et qui, sous l'autorité du maréchal Philippe Pétain (1856-1951), dirige la France pendant l'Occupation allemande. Le régime de Vichy naît de la débâcle de juin 1940. Pendant quatre ans, il conduit la « Révolution nationale » en opposition au régime républicain et au Front populaire. Cette réforme de la société s'inspire de la tradition autoritaire de l'extrême droite française et du fascisme italien. En même temps, le régime de Vichy collabore avec les nazis, espérant adoucir la dureté de l'Occupation, obtenir le retour des prisonniers de guerre et gagner une place de choix dans l'Europe allemande.

Pendant la guerre, **les Français supportent à la fois la dureté de l'Occupation allemande et celle du régime de Vichy**. Au début, la majorité des Français font confiance au maréchal Pétain pour résoudre la crise déclenchée par la débâcle de juin 1940. Puis, ils s'éloignent progressivement du régime de Vichy : d'abord, parce qu'il devient un régime de plus en plus policier ; ensuite, parce que l'enchaînement des défaites allemandes (en Afrique du Nord, en URSS, en Normandie) ranime l'espoir que le Reich va perdre la guerre. L'intensification de la collaboration (déportation des Juifs étrangers et français, Service du travail obligatoire, cruauté de la Milice…) leur devient donc insupportable.

1. C'est une affiche de propagande réalisée par un groupe de soutien au régime de Vichy.

2. La révolution permet de passer d'une situation que l'on juge insupportable à une situation meilleure. C'est le message délivré par cette affiche qui utilise l'allégorie : la maison symbolise la nation française et les fondations sont les valeurs sur lesquelles repose la construction nationale. À gauche, la maison « France » est bancale parce que ses fondations ne sont pas assurées. Chaque mot (« communisme », « capitalisme », « juiverie », « franc-maçonnerie » etc.) est un repoussoir pour l'extrême droite française. À droite, la maison est bien bâtie parce que ses fondations sont solides. Chaque mot utilisé (« travail », « famille », « patrie », « ordre », « discipline », etc.) montre que la hiérarchie est devenue la règle de l'organisation sociale : le citoyen est toujours soumis à plus fort que lui – à son patron, à son père, à l'État… Le message politique est clair : la maison de gauche symbolise la III^{e} République et le Front populaire ; la maison de droite symbolise le régime de Vichy.

3. La devise de la Révolution nationale est « Travail-Famille-Patrie ».

4. Dans la maison de gauche, les symboles utilisés pour désigner les ennemis de la Révolution nationale sont l'étoile juive de David (dans le ciel) et le drapeau rouge des communistes (au-dessus de la porte).

SUJET 11
HISTOIRE

Sujet type Brevet 2013 – d'après Groupe Nord – Juin 2005

I. QUESTIONS (6 points)

1. Quand et où Périclès vivait-il ? **(1 point)**

2. Quel livre écrit au XVIII^e^ siècle en France renferme une partie de la philosophie des Lumières ? **(1 point)**

3. Quand et sur quels continents les décolonisations ont-elles eu lieu ? **(2 points)**

4. Pourquoi 1945 est-elle une année très importante dans l'histoire du XX^e^ siècle ? Vous donnerez deux arguments. **(2 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

La refondation du système républicain pendant les années de Gaulle (1958-1969) : la réforme constitutionnelle de 1962. Extrait du discours du général de Gaulle, président de la République, le 20 septembre 1962.

« Depuis que le peuple français m'a appelé à reprendre officiellement place à sa tête, je me sentais naturellement obligé de lui poser, un jour, une question qui se rapporte à ma succession, je veux dire celle du mode d'élection du chef de l'État. Qui ne se souvient pas de la mortelle échéance devant laquelle se trouvait, en mai 1958, le pays et la République, en raison de l'infirmité, organique, du régime d'alors ? Dans l'impuissance des pouvoirs, apparaissaient tout à coup l'imminence des coups d'État, l'anarchie généralisée, la menace de la guerre civile.

C'est alors qu'assumant de nouveau le destin de la patrie, j'ai, avec mon gouvernement, proposé au pays l'actuelle constitution. Celle-ci, qui fut adoptée par 80 % des votants, a maintenant quatre ans d'existence.

Or, la clé de voûte de notre régime, c'est l'institution nouvelle d'un président de la République désigné par la raison et le sentiment des Français pour être le chef de l'État et le guide de la France.

Sans que doivent être modifiés les droits respectifs, ni les rapports réciproques des pouvoirs exécutifs, législatifs, judiciaires, tels que les fixe la constitution, mais en vue de maintenir et d'affermir nos institutions vis-à-vis des entreprises factieuses de quelque côté qu'elles viennent, ou bien des manœuvres de ceux qui de bonne, ou de mauvaise foi, voudraient nous ramener au funeste système d'antan, je crois donc faire au pays la proposition que voici : quand sera achevé

mon propre septennat, ou si la mort ou la maladie l'interrompait avant le terme, le président de la République sera désormais élu au suffrage universel. »

1. Quelle est la fonction du général de Gaulle lorsqu'il prononce ce discours ? **(1 point)**

2. Comment de Gaulle décrit-il la situation de 1958 ? **(1,5 point)**

3. Comment la Constitution de la V^e^ République est-elle adoptée ? **(1 point)**

4. En quoi consiste la réforme constitutionnelle annoncée par de Gaulle ? **(1,5 point)**

5. Avec l'aide de vos connaissances, expliquez pourquoi cette réforme modifie plus l'équilibre des pouvoirs que de Gaulle l'affirme. Vous donnerez deux arguments. **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Périclès vivait à Athènes au V^e^ siècle avant J.-C.

2. L'*Encyclopédie*.

3. La principale phase de la décolonisation a eu lieu entre 1947 (indépendance de l'Inde) et 1962 (indépendance de l'Algérie) ; elle se déroule d'abord en Asie, puis en Afrique.

4. 1945 est une année importante. Plusieurs réponses sont possibles :
– c'est la dernière année de la Seconde Guerre mondiale : l'Allemagne nazie et le Japon capitulent face aux Alliés respectivement les 8 mai et 2 septembre ;
– les États-Unis larguent deux bombes atomiques sur les villes d'Hiroshima (6 août) et de Nagasaki (9 août) pour forcer le Japon à capituler ;
– les Alliés jugent des dirigeants nazis et japonais pour crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Par exemple, le procès de Nuremberg (Allemagne) met en accusation 24 chefs du III^e^ Reich et aboutit à la condamnation à mort par pendaison de la moitié d'entre eux.
– la conférence internationale de San Francisco se termine par l'adoption de la charte des Nations unies (26 juin) : c'est la naissance de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui remplace la Société des nations (SDN).

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Le général Charles de Gaulle (1890-1970), revenu au pouvoir après la crise algérienne de mai 1958, **fonde la Ve République et préside la France durant onze ans.**

Le régime mis en place par la Constitution de 1958 apparaît comme un **régime hybride** mêlant des caractéristiques du régime présidentiel et du régime parlementaire.

Par exemple, la Constitution de 1958 limite l'action législative du Parlement : les lois ne peuvent intervenir que dans les domaines définis par la Constitution ; les autres domaines sont couverts par les règlements du gouvernement.

Mais la Constitution pose aussi le principe de responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale : elle impose sa démission en cas de vote par celle-ci d'une motion de censure.

La modification du mode d'élection du président de la République – l'**instauration du suffrage universel** direct en 1962 – casse cet équilibre en consacrant la prééminence du Président. En effet, la légitimité du Président devient supérieure à celle des députés, puisque ceux-ci sont élus dans des circonscriptions limitées et qu'ils sont divisés en différents partis politiques. Alors que le chef de l'État est élu par l'ensemble des citoyens et devient ainsi le représentant de tous les Français, quelles que soient leurs opinions politiques.

1. Le général de Gaulle est président de la République en 1962 (il a été élu en 1958, il sera réélu en 1965).

2. Lorsqu'il évoque les événements de 1958 – la guerre d'Algérie, notamment la journée des barricades à Alger le 13 mai 1958 –, de Gaulle s'en prend à l'impuissance de la IVe République qui a plongé le pays dans la guerre civile : d'un côté les partisans de l'Algérie française, de l'autre les nationalistes algériens.

3. La Constitution de 1958 est approuvée par référendum (« Celle-ci, qui fut adoptée par 80 % des votants […] ».

4. De Gaulle annonce l'élection du président de la République au suffrage universel direct.

5. L'élection du Président au suffrage universel direct assure sa prééminence dans les institutions. Plusieurs arguments sont possibles :
– l'élection du Président échappe aux parlementaires ;
– le choix de l'ensemble des citoyens donne au Président une légitimité supérieure à tous les autres représentants élus par un collège électoral plus petit ;
– le Président conserve, même en cas de cohabitation, des pouvoirs plus importants que ceux qu'il détenait sous les Républiques précédentes. Il a ainsi un pouvoir de décision indépendant dans les affaires relevant du « domaine réservé », c'est-à-dire en matière de diplomatie et de défense ;
– le Premier ministre devient responsable devant le président de la République. Le chef de l'État a ainsi obtenu à plusieurs reprises la démission du gouvernement sans que l'Assemblée nationale n'ait voté de motion de censure.

SUJET 12
HISTOIRE

Sujet du Brevet 2013 – France métropolitaine – Juin 2013

I. QUESTIONS (8 points)

1. Associez aux années et à la période ci-dessous un personnage historique et un lieu. **(3 points)**

– 52 avant J.-C. :
– 1492 :
– 1661-1715 :

2. En précisant le contexte international de l'époque, racontez la crise du blocus de Berlin. **(5 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Les politiques menées sous la présidence de François Mitterrand.

« C'est une avancée sociale très importante car pour la première fois depuis 1936, on vient d'abaisser la durée légale du travail. 39 heures au lieu de 40 heures. Et 39 heures, c'est dit dans le texte de l'ordonnance, dans la perspective de la semaine de 35 heures en 1985. Alors c'est important, pour deux raisons. Il y a la crise, il y a le chômage, il y a les bouleversements des techniques. Il faut par conséquent, mieux partager le travail, entre tous ceux qui ont besoin de travailler pour vivre. Et en même temps, ça permet d'aménager le travail, par conséquent, de faire en sorte que les usines continuent à produire dans de bonnes conditions. C'est donc un progrès social et en même temps un progrès économique. »

Intervention de Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Élysée, extrait du journal télévisé du 13 janvier 1982.
Les documents de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), *Jalons pour l'histoire du temps présent*, site internet de l'INA.

1. De quelle mesure est-il question dans ce texte ? Quel est son objectif prioritaire ? **(1 point)**

2. Quelle est la situation économique de la France à cette date ? Justifiez votre réponse en relevant une phrase du texte. **(1 point)**

3. Qui est le président de la République à cette date ? Citez une autre loi votée sous sa présidence. **(1,5 point)**

4. À quel gouvernement Pierre Bérégovoy fait-il référence dans la portion de phrase soulignée ? **(0,5 point)**

5. L'intervention de Pierre Bérégovoy est-elle objective ? Justifiez votre réponse. **(1 point)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. – 52 avant J.-C. : Jules César ou Vercingétorix ; la bataille d'Alésia.
– 1492 : Christophe Colomb découvre l'Amérique.
– 1661-1715 : Louis XIV et la construction du château de Versailles.

2. Par leur situation au centre de l'Europe, l'Allemagne et Berlin sont les territoires européens les plus exposés dans la guerre froide. Après la chute du régime hitlérien en 1945, les vainqueurs (États-Unis, Union soviétique, Royaume-Uni et France) occupent chacun une partie de l'Allemagne. Berlin est dans la zone soviétique, mais la ville est aussi divisée en quatre secteurs. En juin 1948, les Américains, les Britanniques et les Français fusionnent leurs zones d'occupation pour bénéficier de l'aide Marshall. Cette décision mécontente Staline qui ordonne le blocus terrestre des secteurs d'occupation occidentaux de Berlin. Plus rien ne passe sur les routes et par les voies ferrées de juin 1948 à mai 1949. Mais les habitants de Berlin-Ouest survivent grâce au pont aérien lancé par les Américains… Finalement, le blocus n'empêche pas la fusion des zones occidentales pour former la République fédérale d'Allemagne en mai 1949. La riposte communiste ne tarde pas : la zone d'occupation soviétique devient la République démocratique allemande en octobre 1949.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

François Mitterrand (1916-1996) est élu président de la République en mai 1981 avec près de 52 % des voix contre 48 % à Valéry Giscard d'Estaing, le président sortant. Cette victoire marque le retour de la gauche au pouvoir après 23 ans et c'est aussi la première alternance sous la Ve République. Pour gagner, Mitterrand réalise l'union de la gauche, tandis que la droite est divisée et disqualifiée par son incapacité à résoudre la crise économique des années 1970. Mitterrand dissout l'Assemblée nationale, et en juin, son parti – le Parti socialiste – obtient la majorité absolue dans la nouvelle assemblée. Mitterrand a été élu pour « changer la vie », comme le promettait un slogan de sa campagne. Des mesures sont prises, comme l'abolition de la peine de mort, la semaine de 39 heures, la retraite à 60 ans, la cinquième semaine de congés payés, les nationalisations de firmes industrielles et de banques, l'impôt sur la fortune… Le gouvernement de Pierre Mauroy espère relancer la consommation en augmentant le salaire minimum (SMIC) et les prestations sociales. Mais la crise économique s'aggrave. Deux ans plus tard, le gouvernement Mauroy décide une politique de rigueur – augmentation des prélèvements obligatoires, baisse des dépenses publiques, blocage des salaires – qui mécontente les Français.

1. La mesure annoncée par Pierre Bérégovoy est le passage de la durée du travail à 39 heures par semaine. Son objectif est la création d'emplois (ou la lutte contre le chômage).

2. La France est touchée par la crise économique depuis la fin des Trente Glorieuses. La phrase qui le montre est : « Il y a la crise, il y a le chômage… ».

3. François Mitterrand est président de la République à cette date.
Plusieurs réponses sont possibles :
– l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans ;
– la cinquième semaine de congés payés ;
– l'abolition de la peine de mort ;
– le droit de diffusion libre pour les radios et les chaines de télévision privées ;
– les lois de décentralisation ;
– la loi de nationalisation dans l'industrie et la finance…

4. Pierre Bérégovoy fait référence au gouvernement de Front populaire dirigé par Léon Blum en 1936.

5. Il y a deux réponses possibles à condition qu'elles soient correctement argumentées :
– Oui, l'intervention de Pierre Bérégovoy est objective car il occupe un poste de pouvoir (secrétaire général de l'Élysée) et il est en situation de communication officielle. Il est donc obligé de dire la vérité aux Français.
– Non, l'intervention de Pierre Bérégovoy n'est pas objective car il exerce plusieurs responsabilités politiques à cette époque (secrétaire général de l'Élysée, porte-parole du gouvernement, membre du gouvernement). Ainsi, il ne peut pas critiquer les décisions de son camp.

SUJET 13
HISTOIRE

Sujet Brevet 2013 – France métropolitaine – Juin 2013

I. QUESTIONS (8 points)

1. Quel est le régime politique de la France entre 1815 et 1848 ? **(1 point)**

2. Que se passe-t-il aux États-Unis d'Amérique le 11 septembre 2001 ? **(2 points)**

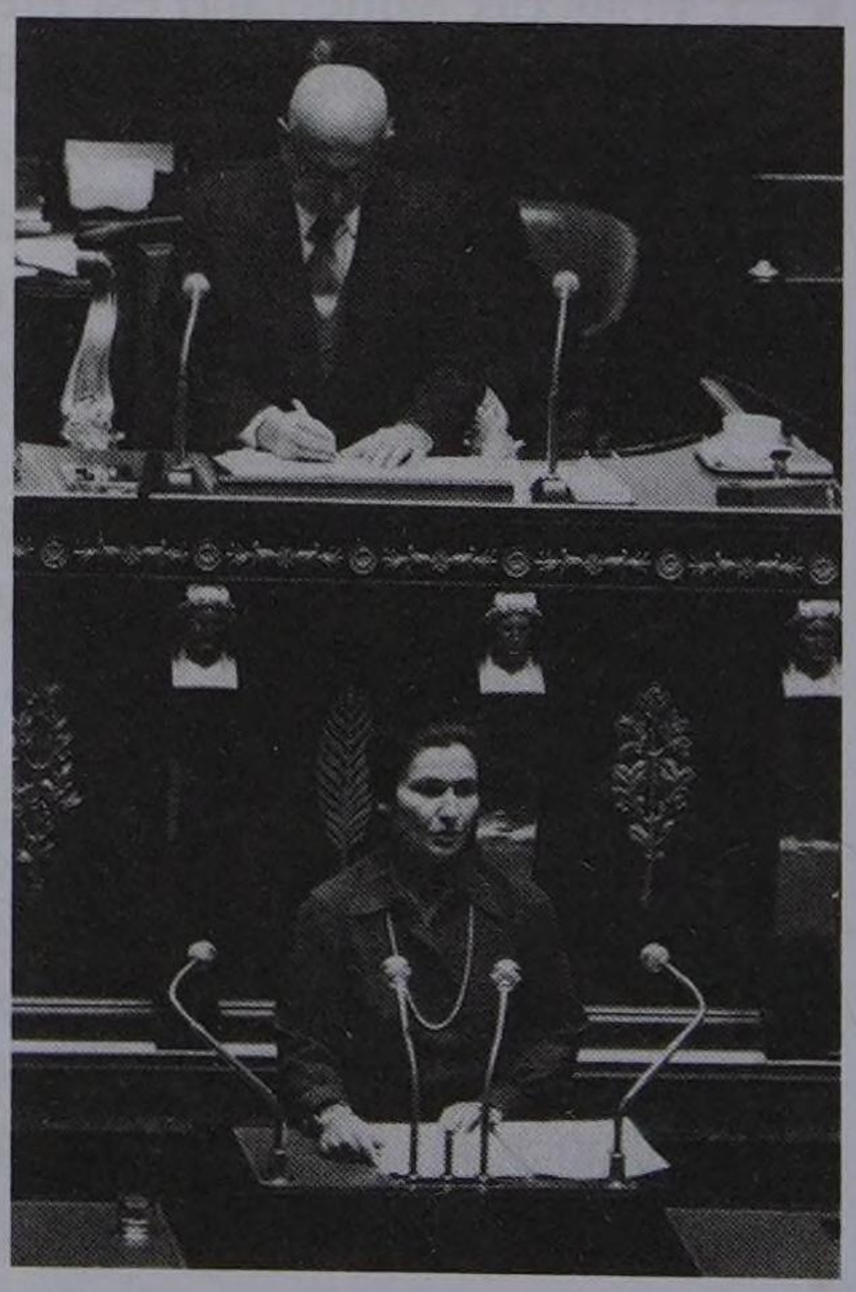
3. Pourquoi dit-on que le monde dans lequel nous vivons est un « monde multipolaire » ? Vous développerez votre réponse dans un paragraphe construit. **(5 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

L'adaptation des lois à l'évolution de la société française sous la Ve République. L'exemple du débat sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

« Une nouvelle loi est-elle vraiment nécessaire ? […] Pourquoi donc ne pas continuer à fermer les yeux ? Parce que la situation actuelle est mauvaise. Elle est mauvaise parce que la loi est ouvertement bafouée, pire même, ridiculisée. […] Parce qu'en face d'une femme décidée à interrompre sa grossesse, ils [les médecins] savent qu'en refusant leur conseil et leur soutien ils la rejettent dans la solitude et l'angoisse d'un acte perpétré dans les pires conditions, qui risque de la laisser mutilée à jamais. Ils savent que la même femme, si elle a de l'argent, si elle sait s'informer, se rendra dans un pays voisin ou même en France dans certaines cliniques et pourra, sans encourir aucun risque ni aucune pénalité, mettre fin à sa grossesse. Et ces femmes, ce ne sont pas nécessairement les plus immorales ou les plus inconscientes. Elles sont 300 000 chaque année. »

Discours de Simone Veil, ministre de la santé, à l'Assemblée nationale, le 26 novembre 1974.



© Keystone

1. Qui défend le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse ? **(1 point)**

2. Quels arguments sont avancés par son auteur ? **(3 points)**

3. Qui a le pouvoir de voter ce projet de loi selon la Constitution de la V^e^ République ? **(1 point)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. La monarchie constitutionnelle.

2. La population des États-Unis est victime d'attentats islamistes perpétrés à New York et Washington ce jour là. Dans les deux cas, des pirates de l'air détournent des avions de ligne pour les écraser sur les tours du World Trade Center, à New York, et sur le Pentagone (le ministère de la Défense) à Washington. Ces attentats sont revendiqués par Ben Laden, chef de l'organisation terroriste Al Qaeda.

3. La notion de « monde multipolaire » est à mettre en relation avec la « mondialisation », comprise comme la croissance et l'accélération des échanges marchands entre les différentes parties du monde. La mondialisation est dominée par le Royaume-Uni au XIX^e^ siècle, puis par les États-Unis au XX^e^ siècle. Or, la suprématie américaine est contestée après 1945. D'abord, par les pôles japonais et européen dans les années 1950. Puis, par les puissances émergentes des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) dans les années 1990. Le Brésil est ainsi devenu le pays le plus riche d'Amérique latine. La Russie retrouve, depuis la chute du communisme, un rôle international. L'économie indienne est performante. La Chine est la deuxième puissance économique du monde. L'économie mondiale repose donc sur plusieurs pôles, d'où l'invention de cette expression.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

La première grande conquête des femmes françaises est celle des **droits politiques**, concrétisée par l'extension du droit de vote et d'éligibilité en 1944.
La question de la place de la femme se déplace alors vers la **maternité**. Les changements interviennent dans les années 1960-1970 avec des lois fondatrices (loi Neuwirth en 1967 qui autorise la contraception, **loi Veil** en 1975 qui dépénalise l'avortement) liées à l'action d'un mouvement féministe à son apogée.
Les avancées ne se limitent pas à la maternité mais s'étendent aux relations à l'intérieur de la famille. Entre 1965 et 1975, plusieurs lois y établissent l'**égalité entre hommes et femmes** : autorisation d'exercer une profession sans accord marital (1965) ; suppression de la notion de « chef de famille » ; instauration du divorce par consentement mutuel (1975)…
Enfin, la troisième grande évolution concerne le **travail**. Là encore, l'égalité entre les sexes progresse, comme le montre le taux de féminisation des métiers.

1. Le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse est défendu par Simone Veil, ministre de la Santé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.

2. Plusieurs arguments sont avancés par Simone Veil :
– l'interdiction de l'avortement (posée par la loi de 1920) n'est pas respectée ;
– pire, cette interdiction favorise les avortements clandestins sans médecin qui mettent en danger la vie des femmes ;
– les plus fortunées d'entre elles ont toujours la possibilité d'avorter à l'étranger, dans les pays européens qui autorisent l'avortement.

3. Les deux chambres du Parlement – l'Assemblée nationale et le Sénat – votent les lois. C'est pour cette raison que Simone Veil présente son projet de loi devant l'Assemblée nationale le 26 novembre 1974 (elle doit également le faire devant le Sénat).

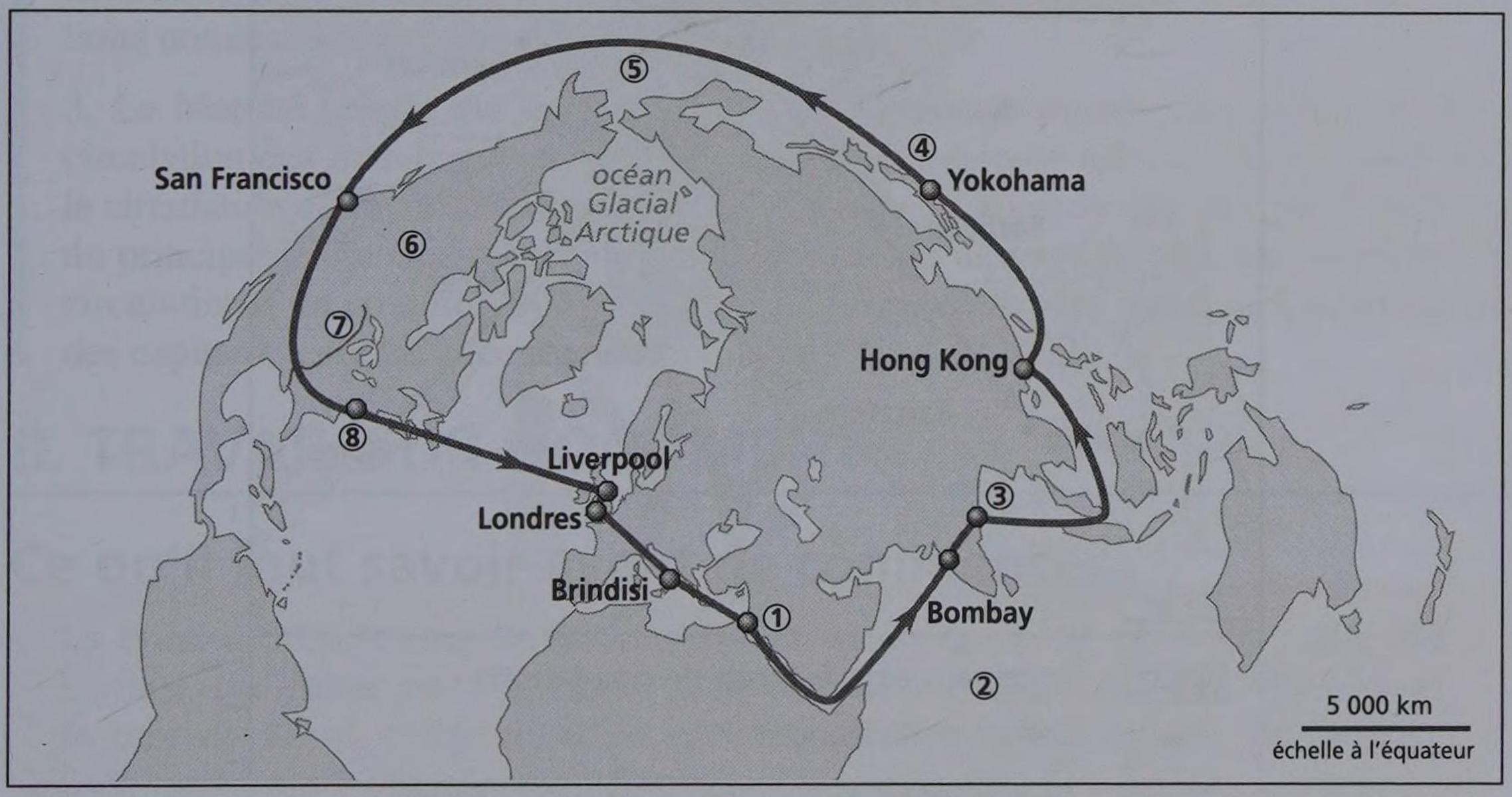
Habiter la France

SUJET 14
GÉOGRAPHIE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (8 points)

1. *Le Tour du monde en 80 jours*, roman d'aventures écrit par Jules Verne en 1873, raconte le défi extraordinaire relevé par Phileas Fogg de faire le tour du monde en 80 jours en partant de Londres. Observez la carte suivante et complétez le tableau :



Dans son périple, Phileas Fogg traverse : **(2 points)**

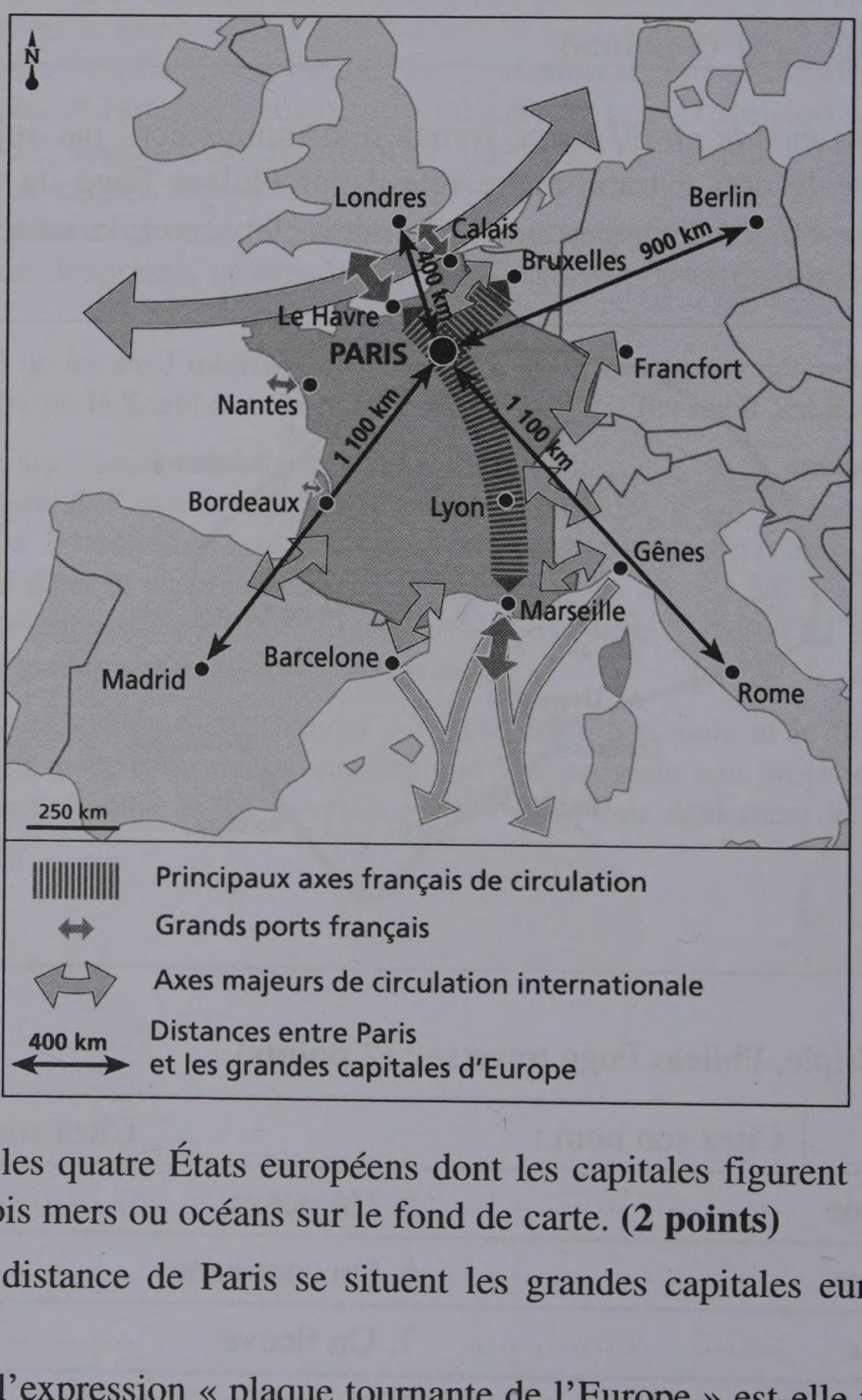
	Citez son nom :		Citez son nom :
1. Un isthme	.....	5. Un océan	.....
2. Un océan	.....	6. Un continent	.....
3. Une ville	.....	7. Un fleuve	.....
4. Un pays	.....	8. Une ville	.....

2. Citez deux facteurs qui expliquent le vieillissement accéléré de la population française. **(2 points)**

3. Comment fonctionne le Marché unique dans l'Union européenne ? Donnez deux exemples. **(4 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

La France, plaque tournante de l'Europe ?



1. Nommez les quatre États européens dont les capitales figurent sur la carte. Localisez trois mers ou océans sur le fond de carte. **(2 points)**

2. À quelle distance de Paris se situent les grandes capitales européennes ? **(1 point)**

3. Pourquoi l'expression « plaque tournante de l'Europe » est-elle très souvent employée pour décrire la position géographique de la France ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1.

1. Un isthme	Isthme de Suez
2. Un océan	Océan Indien
3. Une ville	Calcutta
4. Un pays	Japon
5. Un océan	Océan Pacifique
6. Un continent	Amérique
7. Un fleuve	Mississippi
8. Une ville	New York

2. La population française vieillit à cause de la baisse simultanée de la mortalité et de la natalité, de l'allongement de l'espérance de vie et de l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom.

3. Le Marché unique est un espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des marchandises, des services et des capitaux est assurée. Par exemple, la circulation des marchandises a été obtenue dans l'Union européenne par l'adoption du principe de reconnaissance mutuelle, qui fait qu'un pays ne peut pas empêcher la circulation d'un produit si elle a été acceptée par un autre pays membre. La circulation des capitaux a été facilitée par l'adoption de l'euro en 2002.

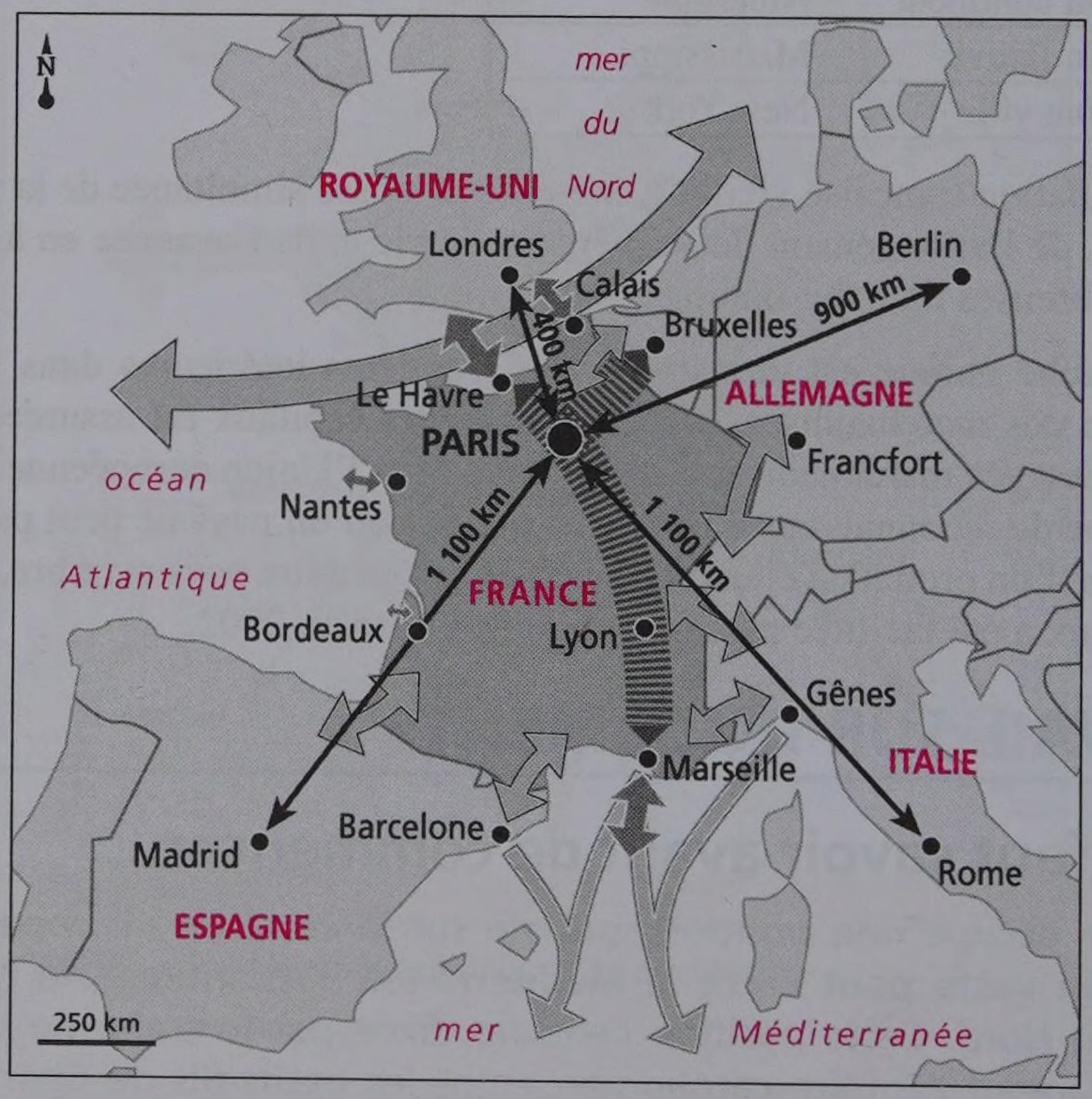
II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

La France occupe une position spéciale sur la carte de l'Europe : elle **est comme un vaste pont entre la Méditerranée, l'Atlantique, la Manche et la mer du Nord**. Cette position centrale, fixée par le traité de Verdun en 843, partageait l'Empire carolingien entre les petits-fils de Charlemagne : la « Francie » s'étendait de la mer du Nord à la Méditerranée, de la Flandre à la Catalogne. Il faudra six siècles, de Philippe Auguste à Louis XIV, pour donner à la France les frontières qui sont les siennes aujourd'hui, avec son élargissement vers l'est (conquêtes de la Provence et de l'Alsace-Lorraine) et son rétrécissement au nord et au sud (pertes de la Flandre et de la Catalogne). Depuis l'époque de Philippe Auguste, la France est partie prenante du grand système d'échanges entre l'Europe du Nord et l'Europe méditerranéenne. Ce système la privilégiait, puisque les marchandises et les voyageurs passaient par la Champagne, la Bourgogne, la Saône et le Rhône. Ainsi, les foires de Champagne étaient la plaque tournante du commerce entre la Flandre et l'Italie aux XII^{e} et XIII^{e} siècles.

Toutefois, **ce rôle de plaque tournante a stagné ou diminué dans les années 2000** à cause de deux nouveautés géopolitiques extérieures à la France :
– la Suisse a abandonné sa politique contre le transport routier qui avait pour conséquence de déverser des surplus de camions vers la France et l'Autriche. Elle s'est donc lancée dans une grande politique de construction de tunnels transalpins pour le ferroutage ;
– l'élargissement de l'Union européenne à l'Est a chamboulé le système de circulation centré sur la mégalopole européenne. De nouveaux corridors de transport sont apparus dans cet espace prolongé de l'Union. Les touristes y ont découvert de nouvelles destinations.

1.



2. Londres est à 400 km de Paris, Berlin à 900 km, Rome et Madrid à 1 100 km.

3. La France est comme un isthme entre la Méditerranée, l'Atlantique, la Manche et la mer du Nord. Ainsi, elle est un espace de transit, traversé par de nombreux flux de marchandises et de voyageurs. Tous les équipements et les modes de transport sont combinés pour assurer la desserte du territoire national : les autoroutes et les lignes à grande vitesse pour le transport terrestre, les aéroports pour le transport aérien, les ports et les canaux pour le transport maritime et fluvial.

SUJET 15
GÉOGRAPHIE

Sujet du Brevet 2014 – France métropolitaine – Juin 2014

I. QUESTIONS (5 points)

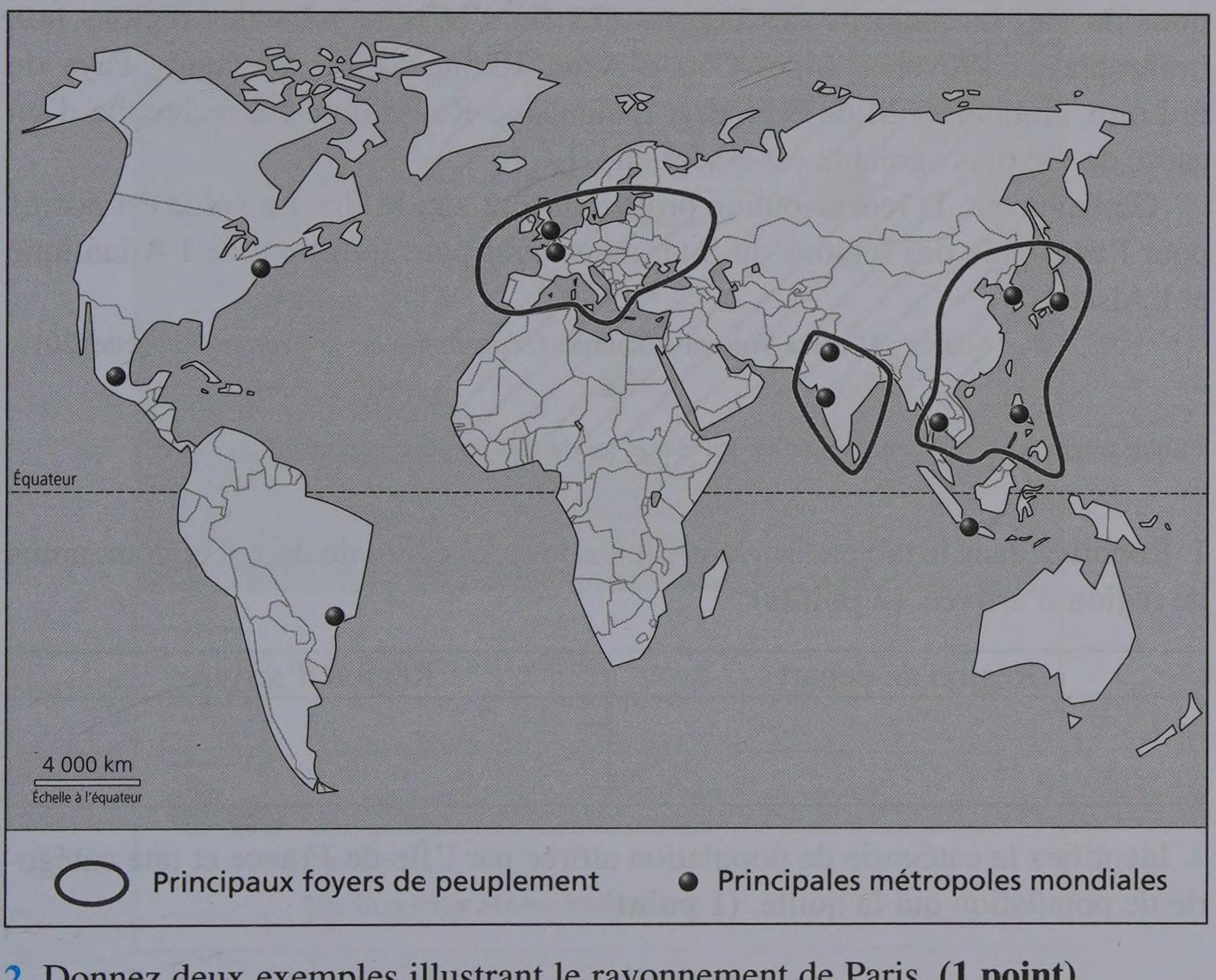
1. Repères : **(4 points)**

Localisez et nommez sur la carte, en vous aidant de la légende :

– deux des principaux foyers de peuplement ; **(1 point)**

– quatre grandes métropoles mondiales au choix ; **(2 points)**

– deux États parmi les cinq les plus peuplés du monde. **(1 point)**



2. Donnez deux exemples illustrant le rayonnement de Paris. **(1 point)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (8 points)

Les mobilités de la population en France métropolitaine.

Le solde migratoire* est négatif pour le Nord, la Picardie, la Champagne-Ardenne, la Lorraine, une partie du Massif central, l'est, le sud et l'ouest du Bassin parisien, mais aussi pour l'Île-de-France.

L'Île-de-France apparaît comme un cas à part. En moyenne, il y a 105 000 arrivées pour 178 000 départs, chaque année depuis 2001. Les jeunes adultes (étudiants, jeunes actifs) composent le principal flux d'arrivants. Les couples, les retraités et les moins qualifiés sont ceux qui partent le plus. Une minorité s'installe à proximité de l'Île-de-France pour des raisons de coût et de conditions de vie. La majorité des départs (75 %) s'effectue vers des régions non limitrophes : Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes, Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon. La recherche d'un cadre de vie plus agréable est essentielle. […]

Globalement, la redistribution profite surtout aux Midis. Le solde est positif pour l'ensemble des régions du Sud, mais aussi pour le littoral de l'Atlantique et l'Alsace.

Source : D'après Vincent Adoumié, *Géographie de la France*, Hachette, 2011.

* Solde migratoire : différence entre les arrivées et les départs de population dans un espace.

1. Reportez dans le tableau suivant deux noms de région de départ et deux noms de région d'arrivée. **(2 points)**

Région de départ	Région d'arrivée
–	–
–	–

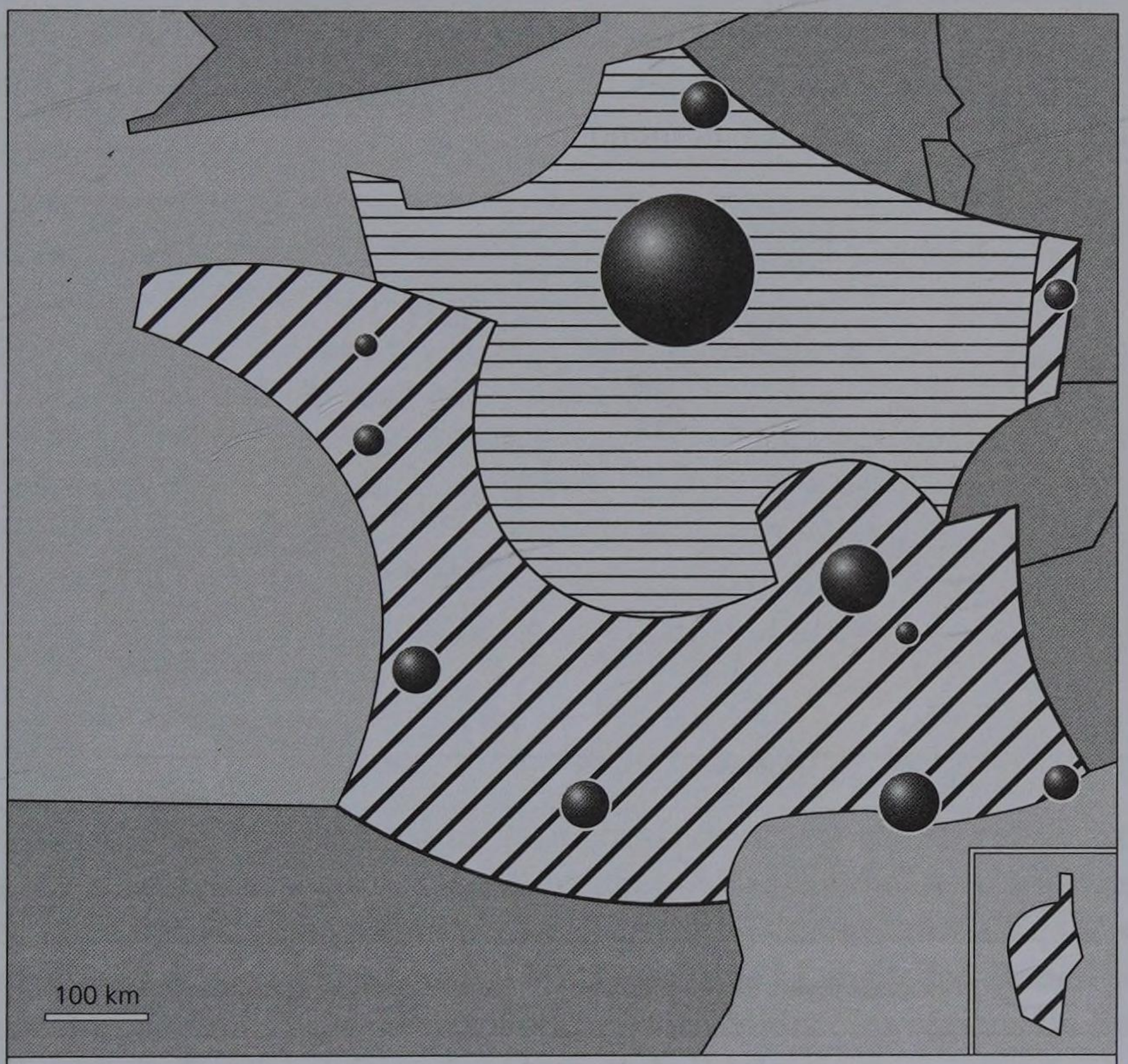
2. Identifiez la catégorie de population attirée par l'Île-de-France et une catégorie de population qui la quitte. **(1 point)**

3. Tâche cartographique.

À l'aide du texte et de vos connaissances, complétez le croquis suivant et sa légende :

A. Complétez la légende. **(2 points)**

B. Complétez un flux migratoire important sur la carte. **(1 point)**



Les régions attractives

.....

.....

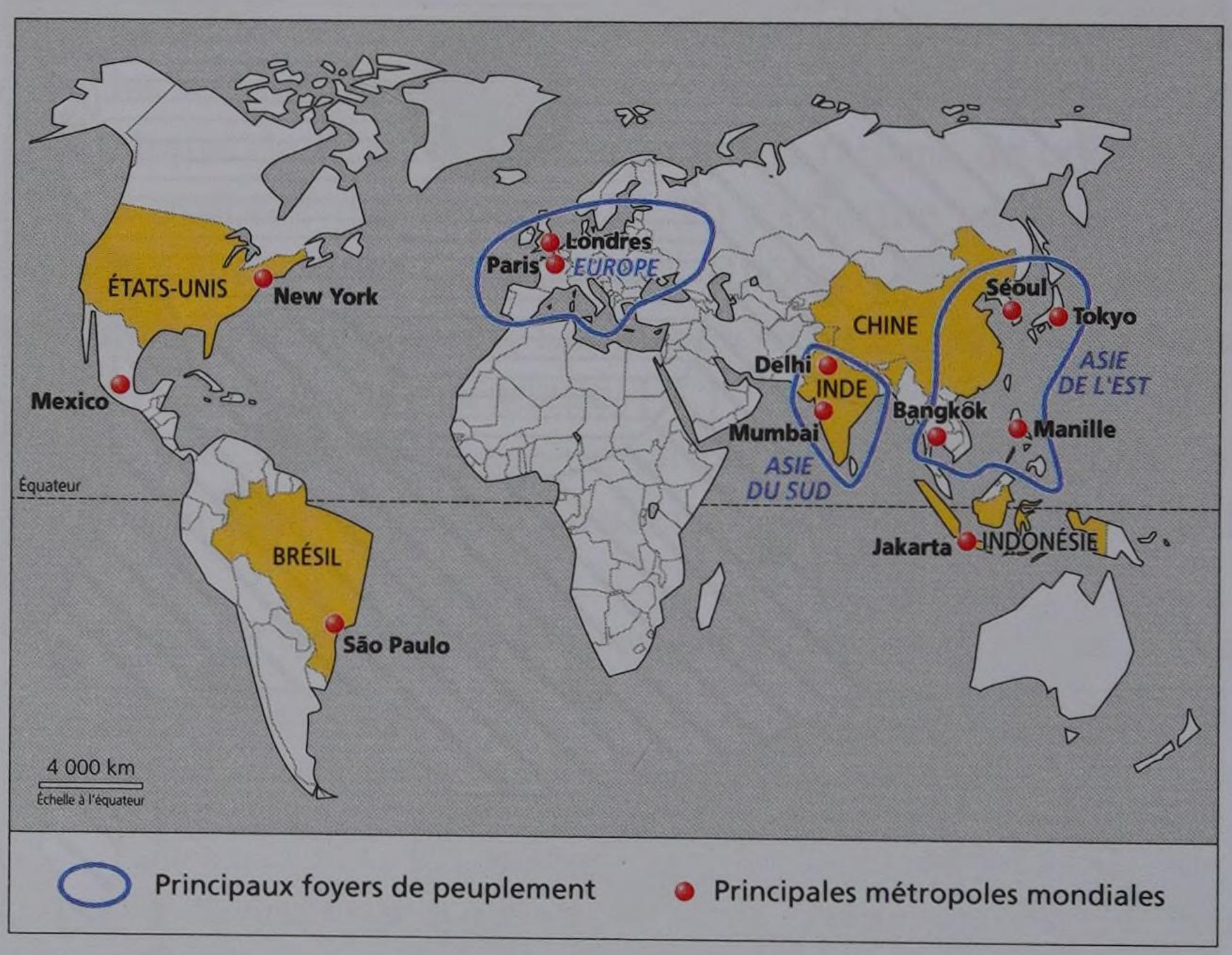
..... Un flux migratoire important

4. À l'aide du document et de vos connaissances, citez deux raisons qui expliquent l'attractivité de certaines régions. **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Nous indiquons toutes les réponses possibles sur le planisphère ci-dessous : les trois principaux foyers de peuplement, les 12 métropoles mondiales données dans le sujet, les cinq États les plus peuplés au monde.



2. La question ne précise pas le degré de l'échelle géographique auquel on doit mesurer le rayonnement de Paris. Et il vaut mieux sélectionner deux exemples dans deux domaines différents :
– un exemple pour l'influence de Paris dans le domaine politique : la ville française qui rassemble toutes les grandes institutions républicaines ;
– un exemple pour son influence dans le domaine économique : le 1er rang mondial pour les séjours touristiques, le 2e rang pour la localisation des sièges sociaux des firmes transnationales (FTN), le 3e rang pour la production de services ; sa situation de carrefour ou de nœud dans le réseau national/européen de transport ;
– un exemple pour son influence dans le domaine culturel : la ville française qui concentre les institutions/équipements culturels.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

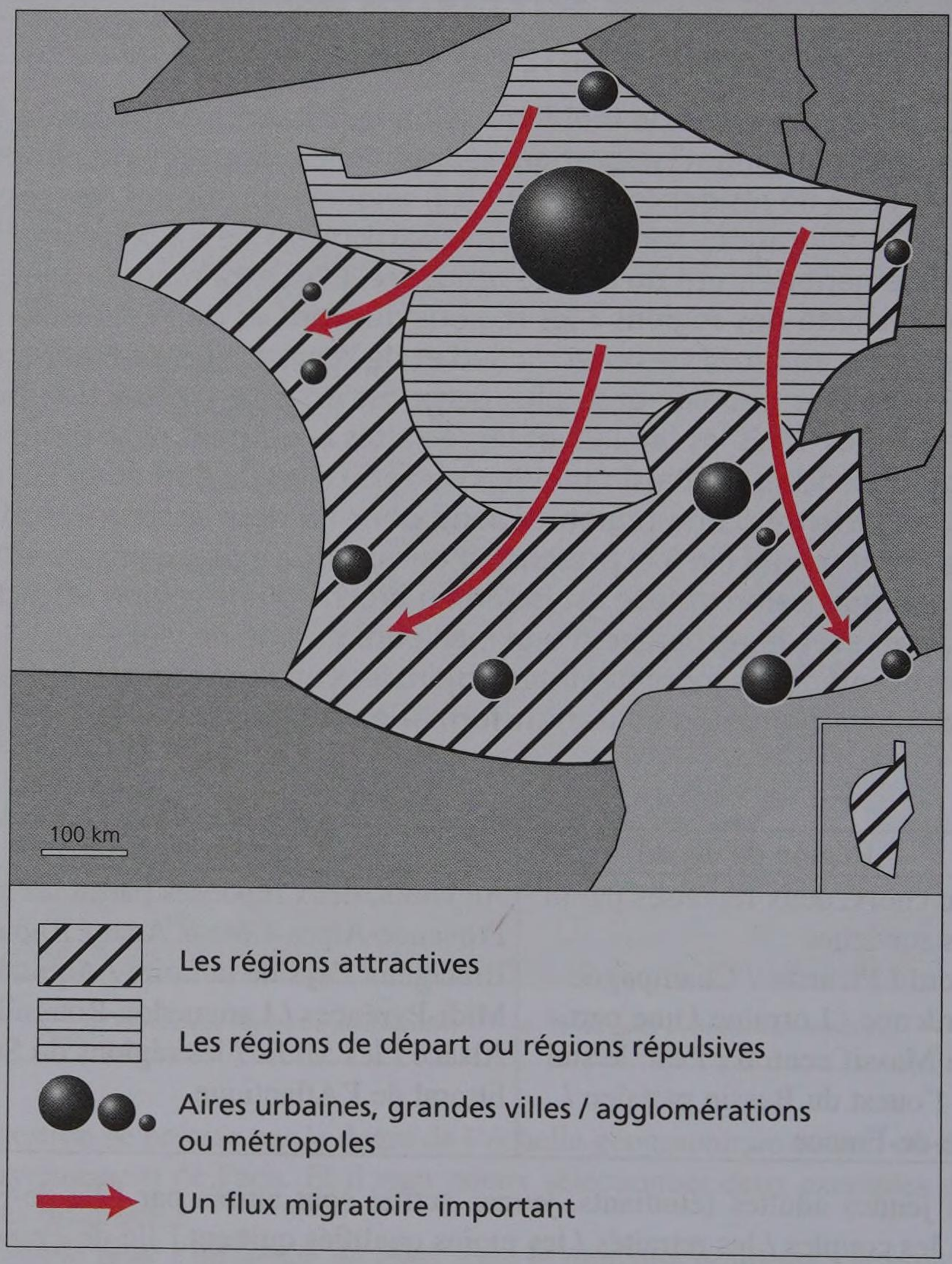
Il existe **différents types de mobilités** selon la distance parcourue, le temps, la visée du déplacement : migrations résidentielles, mouvements pendulaires entre les lieux de résidence et de travail, séjours touristiques, voyages d'affaires… Les migrations sont une forme particulière de mobilité impliquant un changement définitif du lieu de résidence. Elles expriment le mieux l'inégale **attractivité des régions** : les régions du Nord et de l'Est perdent ainsi des habitants au profit de celles du Sud et de l'Ouest. L'Île-de-France, qui est la région la plus peuplée et la plus riche, est un pôle d'attraction pour les jeunes adultes. Mais les familles et les retraités la quittent et se dirigent vers les régions proches du Bassin parisien ou vers celles du Sud et de l'Ouest du pays. L'attractivité d'une région dépend donc de deux facteurs : son **dynamisme économique** (lié à la présence d'une grande métropole) ; sa **situation géographique** (selon qu'elle est isolée ou proche d'une région attractive, et en relation avec la recherche d'une meilleure qualité de vie).
Le renforcement des mobilités interrégionales s'analyse donc en lien avec les évolutions économiques et les transformations du mode de vie des Français.

1.

Région de départ	Région d'arrivée
Au choix, deux réponses parmi les suivantes : Nord / Picardie / Champagne-Ardenne / Lorraine / une partie du Massif central / l'est, le sud et l'ouest du Bassin parisien / Île-de-France	Au choix, deux réponses parmi les suivantes : Provence-Alpes-Côte-d'Azur / Rhône-Alpes / Bretagne / Pays de la Loire / Aquitaine / Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon / Alsace / les Midis / les régions du Sud / littoral de l'Atlantique

2. Les jeunes adultes (étudiants, jeunes actifs) sont attirés par l'Île-de-France ; au choix, les couples / les retraités / les moins qualifiés quittent l'Île-de-France.

3. Tâche cartographique.



4. Deux grandes raisons expliquent l'inégale attractivité des régions :

– le dynamisme économique et/ou l'emploi. Ainsi, le travail est toujours le moteur des migrations internes ; cela apparaît dans la consultation des soldes migratoires qui montre l'opposition entre les régions répulsives du Nord et de l'Est et les régions attractives des Midis et de l'Ouest Atlantique ;

– la recherche d'un cadre de vie plus agréable, en relation avec l'héliotropisme et/ou le goût pour la vie au bord de la mer, qui favorisent toujours les Midis et l'Ouest Atlantique.

SUJET 16
GÉOGRAPHIE

Sujet du Brevet 2013 – Pondichéry – Avril 2013

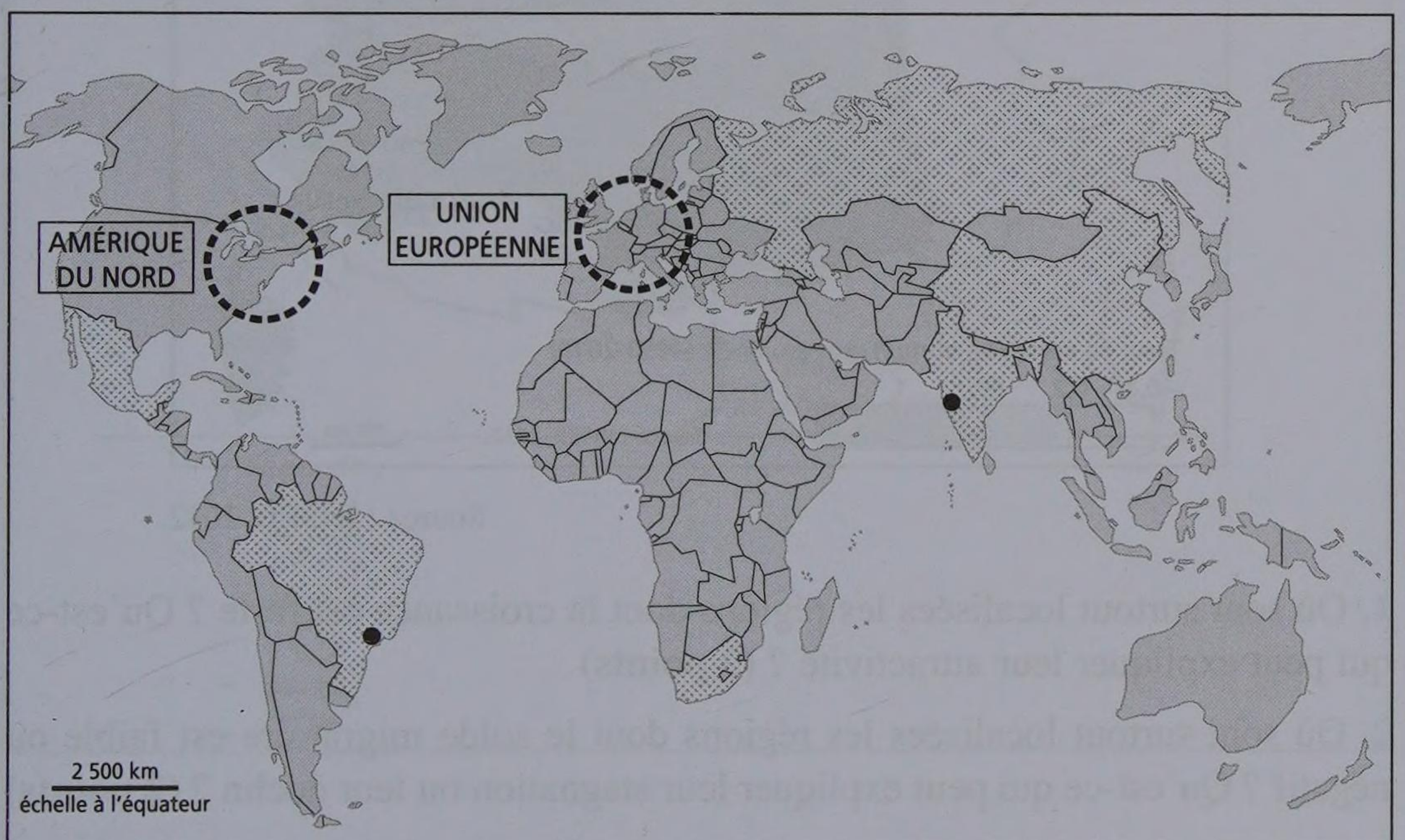
I. QUESTIONS (6 points)

1. Sur la carte :

– Nommez les deux métropoles mondiales repérées par un point noir, ainsi que les deux pays où elles se situent. **(2 points)**

– En respectant le figuré cartographique déjà choisi pour les deux autres, localisez et nommez sur le planisphère le troisième principal pôle de puissance mondial. **(1 point)**

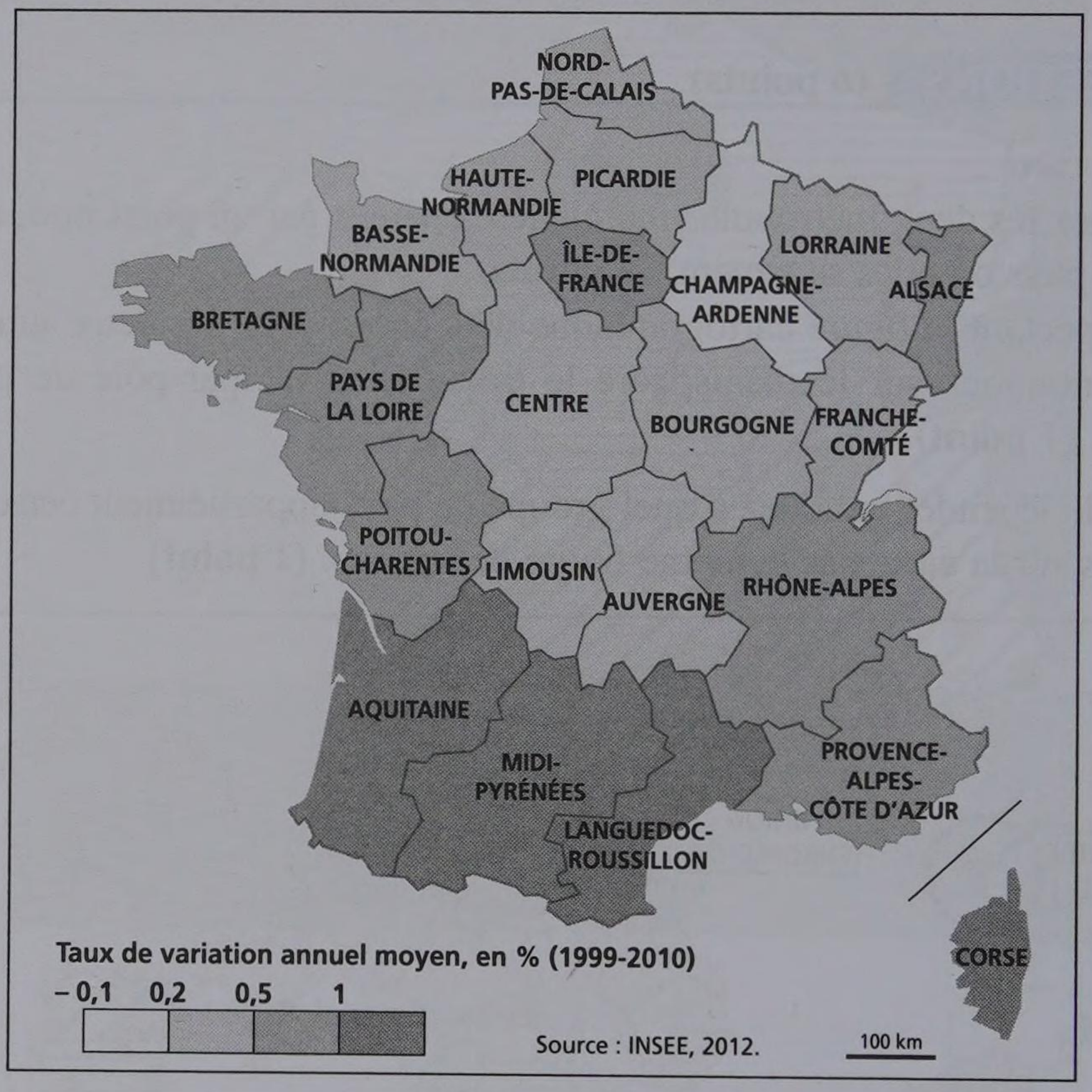
2. Dans la légende, indiquez à quel groupe de pays appartiennent ceux qui sont identifiés sur la carte par le même figuré de surface. **(1 point)**



3. Citez deux arguments montrant que la mégalopole est l'espace le plus puissant de l'Union européenne. **(2 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

Le solde migratoire par région entre 1999 et 2010



Source : INSEE, 2012.

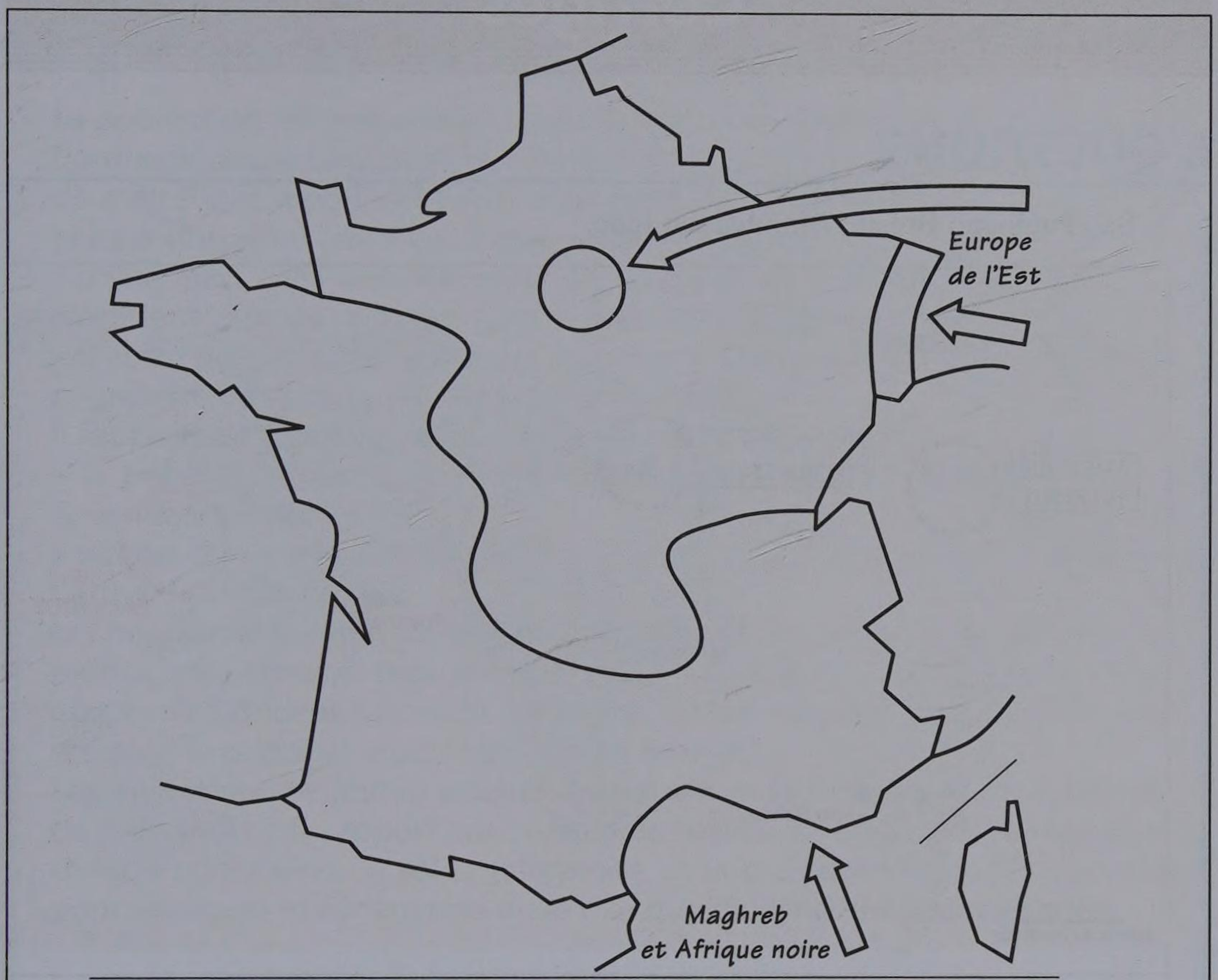
1. Où sont surtout localisées les régions dont la croissance est forte ? Qu'est-ce qui peut expliquer leur attractivité ? **(2 points)**

2. Où sont surtout localisées les régions dont le solde migratoire est faible ou négatif ? Qu'est-ce qui peut expliquer leur stagnation ou leur déclin ? **(2 points)**

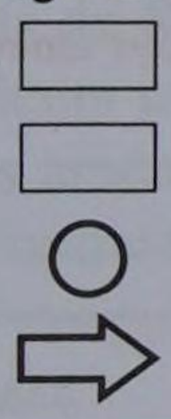
3. Tâche cartographique :

À l'aide de la carte du solde migratoire par région et de vos connaissances, complétez le croquis ci-contre, son titre et sa légende. **(3 points)**

Titre : .....



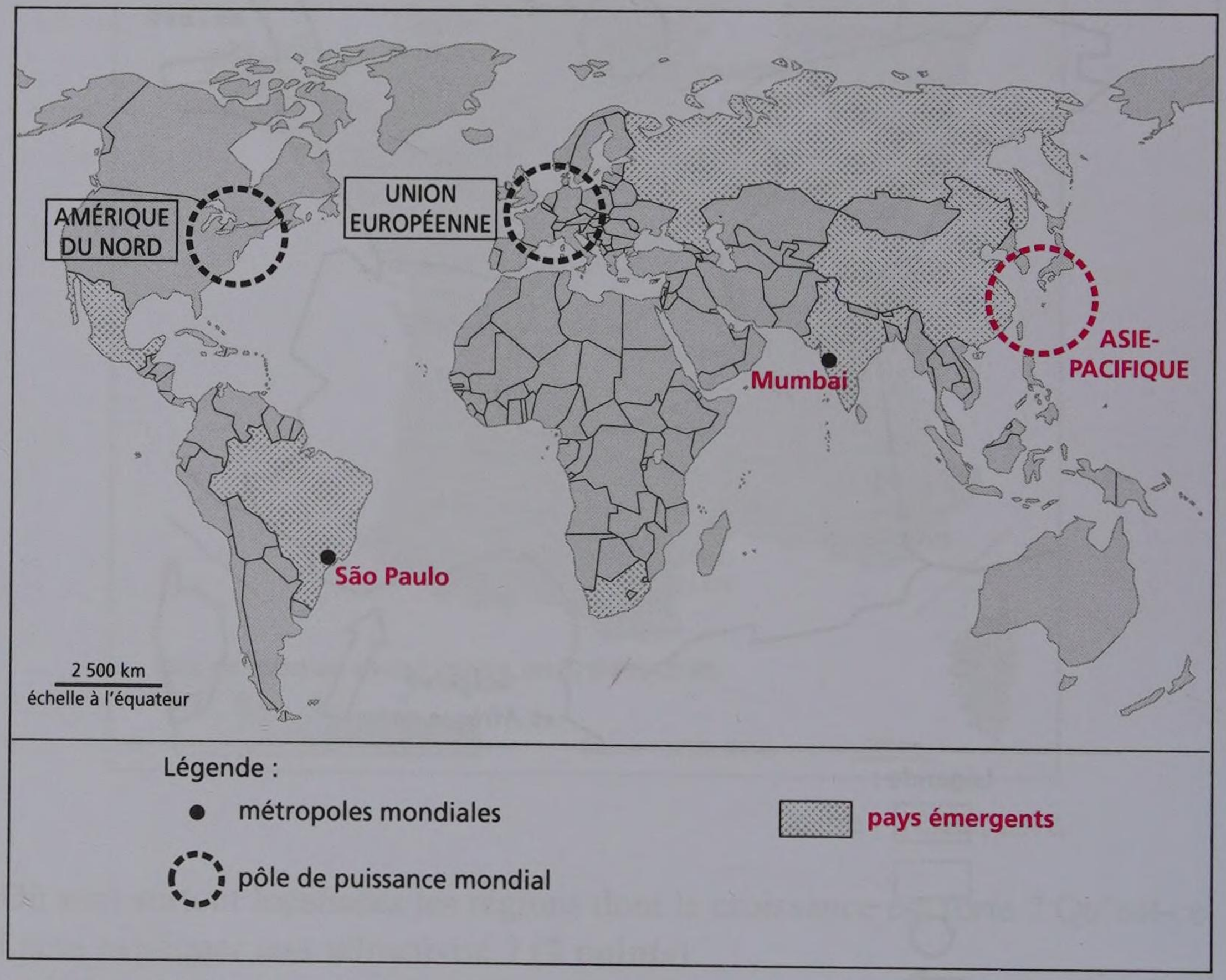
Légende :



Corrigés

I. QUESTIONS

1. São Paulo, au Brésil ; Mumbai, en Inde.



2. Le groupe des pays émergents.

3. La mégalopole européenne forme un arc qui réunit les grandes villes italiennes de la plaine du Pô au bassin de Londres ; elle inclut les villes allemandes de la vallée du Rhin, le Benelux, la région parisienne et les villes suisses. On trouve là :
– les plus fortes densités de population ;
– les villes les plus peuplées ;
– les plus fortes productions ;
– les plus forts trafics de marchandises et de voyageurs.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

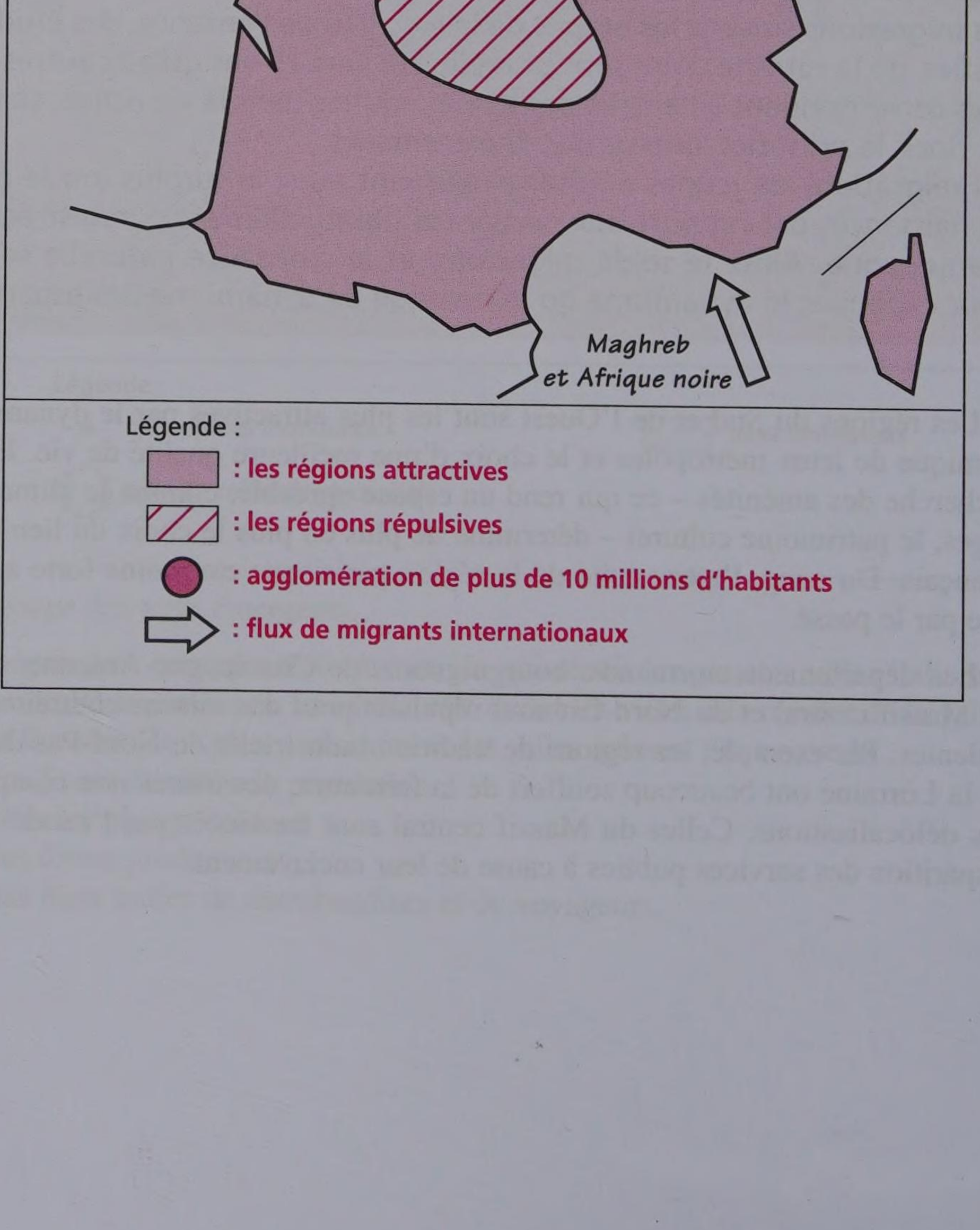
La population est inégalement répartie sur le territoire français. Les migrations expliquent largement les déséquilibres spatiaux. En effet, deux types de migrations modifient l'évolution de la population d'une zone géographique donnée (commune, département, région) :
– d'une part, des déplacements en provenance ou vers l'étranger, qui modifient le solde migratoire de la zone et le solde migratoire national ;
– d'autre part, des déplacements internes à la France qui modifient le solde migratoire de la zone, mais pas le solde national.
Il faut retenir quelques idées simples sur les migrations :
– la population française, longtemps moquée pour son immobilisme, est devenue très mobile ;
– quelles que soient leur intensité et leurs échelles, les migrations expriment l'attractivité des espaces.
Les migrations suivent les étapes de la vie : lieu de l'enfance, des études, du métier, de la retraite. Elles sont plus élevées vers 25 ans qu'aux autres âges ; elles correspondent à l'entrée des jeunes adultes dans la vie active. Le travail est donc le principal moteur des déplacements.
Les migrations de jeunes adultes expliquent aussi le surplus (ou le déficit) de naissances par rapport aux naissances habituellement enregistrées dans chaque zone. Ainsi, le solde migratoire et la croissance naturelle sont liés pour expliquer le dynamisme ou le manque de dynamisme des espaces.

1. Les régions du Sud et de l'Ouest sont les plus attractives par le dynamisme économique de leurs métropoles et le choix d'une meilleure qualité de vie. En effet, la recherche des aménités – ce qui rend un espace agréable, comme le climat, les paysages, le patrimoine culturel – détermine de plus en plus le choix du lieu de vie des Français. Du coup, l'attractivité de la région parisienne est moins forte aujourd'hui que par le passé.

2. Les départements normands, bourguignons, de Champagne-Ardenne, du Centre, du Massif central et du Nord-Est sont répulsifs pour des raisons contraires aux précédentes. Par exemple, les régions de tradition industrielle du Nord-Pas-de-Calais et de la Lorraine ont beaucoup souffert de la fermeture des usines non compétitives et des délocalisations. Celles du Massif central sont menacées par l'exode rural et la disparition des services publics à cause de leur enclavement.

3. Plusieurs réponses sont possibles. Par exemple :

Titre : « Les dynamiques de peuplement »

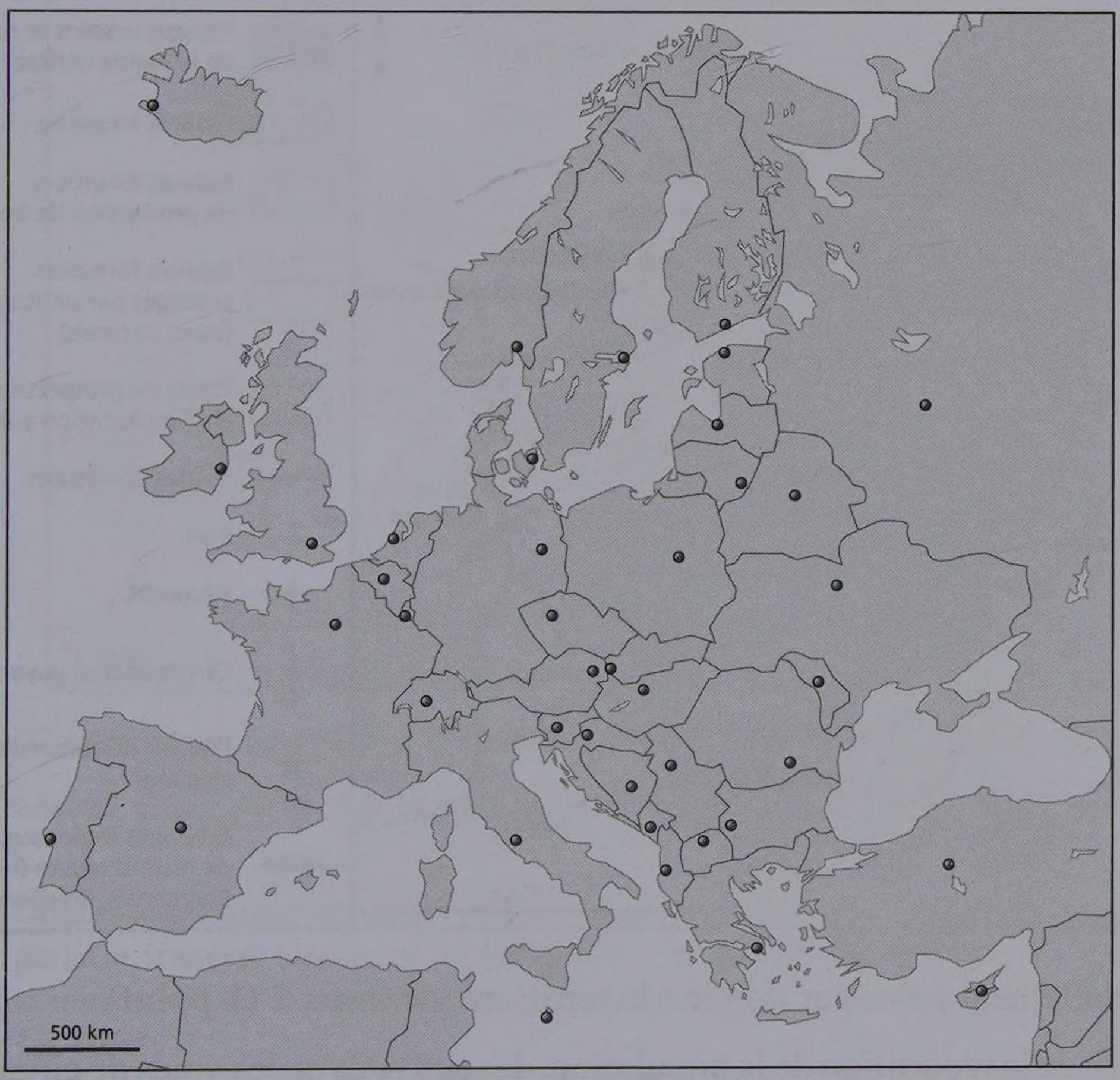


SUJET 17
GÉOGRAPHIE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (6 points)

1. En 2010, la Coupe du monde de football s'est déroulée en Afrique du Sud et a été remportée par l'Espagne. Six équipes européennes étaient qualifiées en huitième de finale : l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays-Bas et la Slovaquie. Complétez la carte suivante en localisant et nommant ces six pays et la capitale du pays vainqueur. **(2 points)**



2. Quelle est la première communauté européenne fondée dans les années 1950 ? **(1 point)**

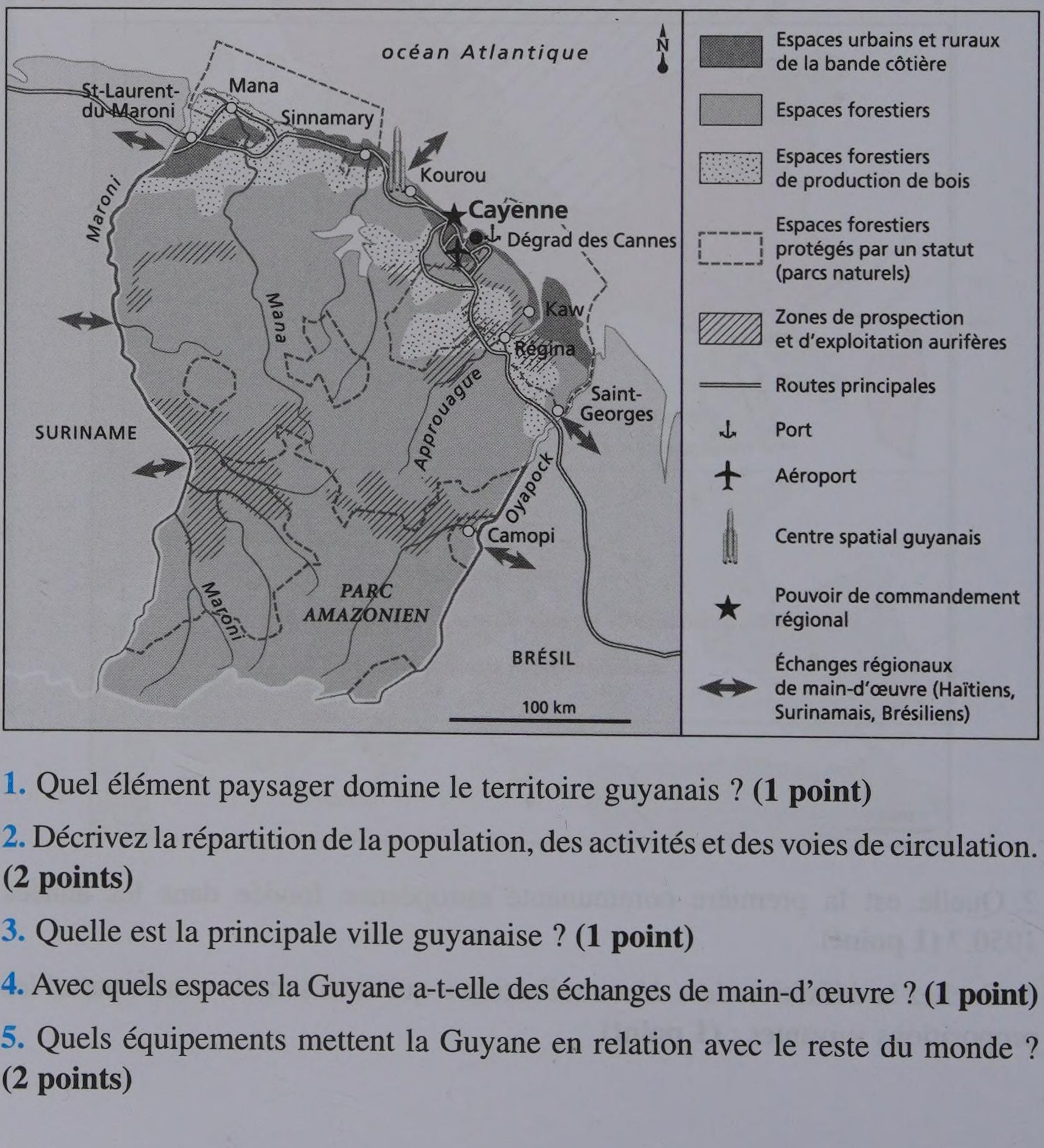
3. Cochez la définition de « décentralisation » qui vous semble exacte parmi les propositions suivantes : **(1 point)**

☐ Phénomène d'étalement des aires urbaines ;
☐ Transfert d'une partie des compétences de l'État central aux collectivités territoriales ;
☐ Concentration des pouvoirs entre les mains du président de la République.

4. Donnez une définition de l'Organisation internationale de la francophonie ? **(2 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

La région, un enjeu d'aménagement du territoire : l'exemple de la Guyane française.



1. Quel élément paysager domine le territoire guyanais ? **(1 point)**

2. Décrivez la répartition de la population, des activités et des voies de circulation. **(2 points)**

3. Quelle est la principale ville guyanaise ? **(1 point)**

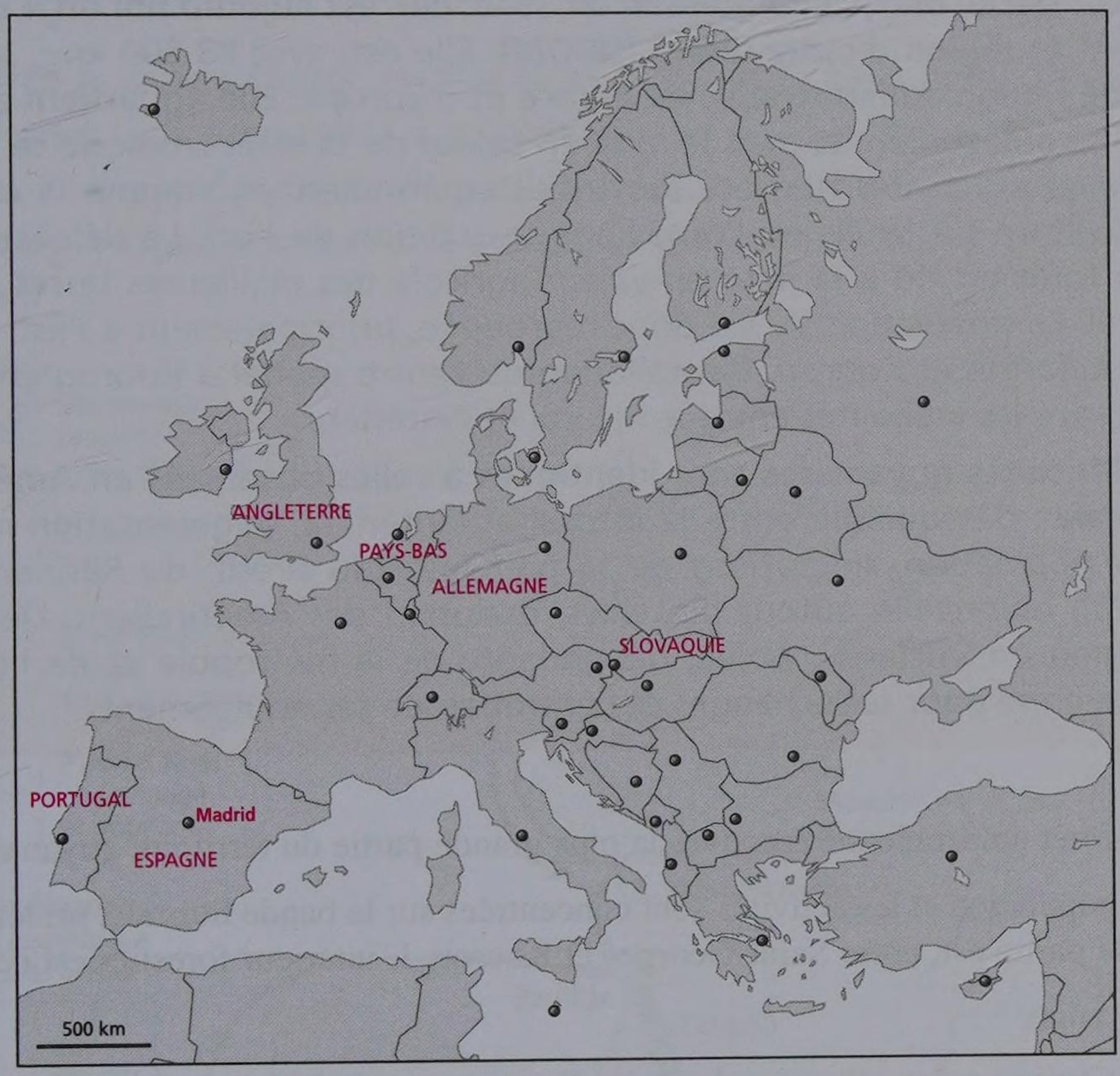
4. Avec quels espaces la Guyane a-t-elle des échanges de main-d'œuvre ? **(1 point)**

5. Quels équipements mettent la Guyane en relation avec le reste du monde ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1.



2. La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) fondée en 1951.

3. Transfert d'une partie des compétences de l'État central aux collectivités territoriales.

4. L'Organisation internationale de la francophonie désigne l'ensemble des pays où l'on parle le français : ceux où le français est la langue officielle, ceux où il est la langue maternelle de la majorité de la population, ceux où il est la langue de culture pour les élites.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

La Guyane française se situe en Amérique du Sud, à environ 7 000 km de Paris, à 4 500 km de New York et à 3 200 km de Rio de Janeiro. **Colonisée au XVII^e siècle, départementalisée en 1946, elle est aujourd'hui un « département et région d'outre-mer » (DROM)**. Elle est, avec 83 500 km², la plus grande région administrative de France et d'Europe. Elle appartient à l'immensité amazonienne, mais la mise en valeur de la forêt tropicale se limite à quelques activités héritées des tribus amérindiennes, comme la chasse, l'agriculture sur brûlis ou l'orpaillage (extraction de l'or). Le délaissement de la forêt est dû à la mise en valeur agricole des meilleures terres sur le littoral. La population s'y est donc regroupée, principalement à l'est, entre Saint-Georges et Kourou. L'installation du centre spatial à Kourou en 1964 a aggravé les inégalités entre le littoral et l'intérieur.

Les difficultés guyanaises sont identiques à celles observées en Amérique tropicale : déséquilibre entre le littoral et l'intérieur, augmentation rapide de la population, migrations de la pauvreté (du Brésil, du Suriname et d'Haïti), bidonvilles autour des villes, exclusion des Amérindiens. De plus, la région est enclavée, isolée, dépendante de la métropole et de l'Union européenne pour ses échanges et l'entretien de ses équipements.

1. La forêt amazonienne recouvre la plus grande partie du territoire guyanais.

2. La population et les activités sont concentrées sur la bande littorale, principalement dans la partie est, entre Saint-Georges et Kourou. L'intérieur forestier est délaissé.

3. Cayenne.

4. La Guyane a des échanges de main-d'œuvre avec le Brésil, le Suriname et Haïti.

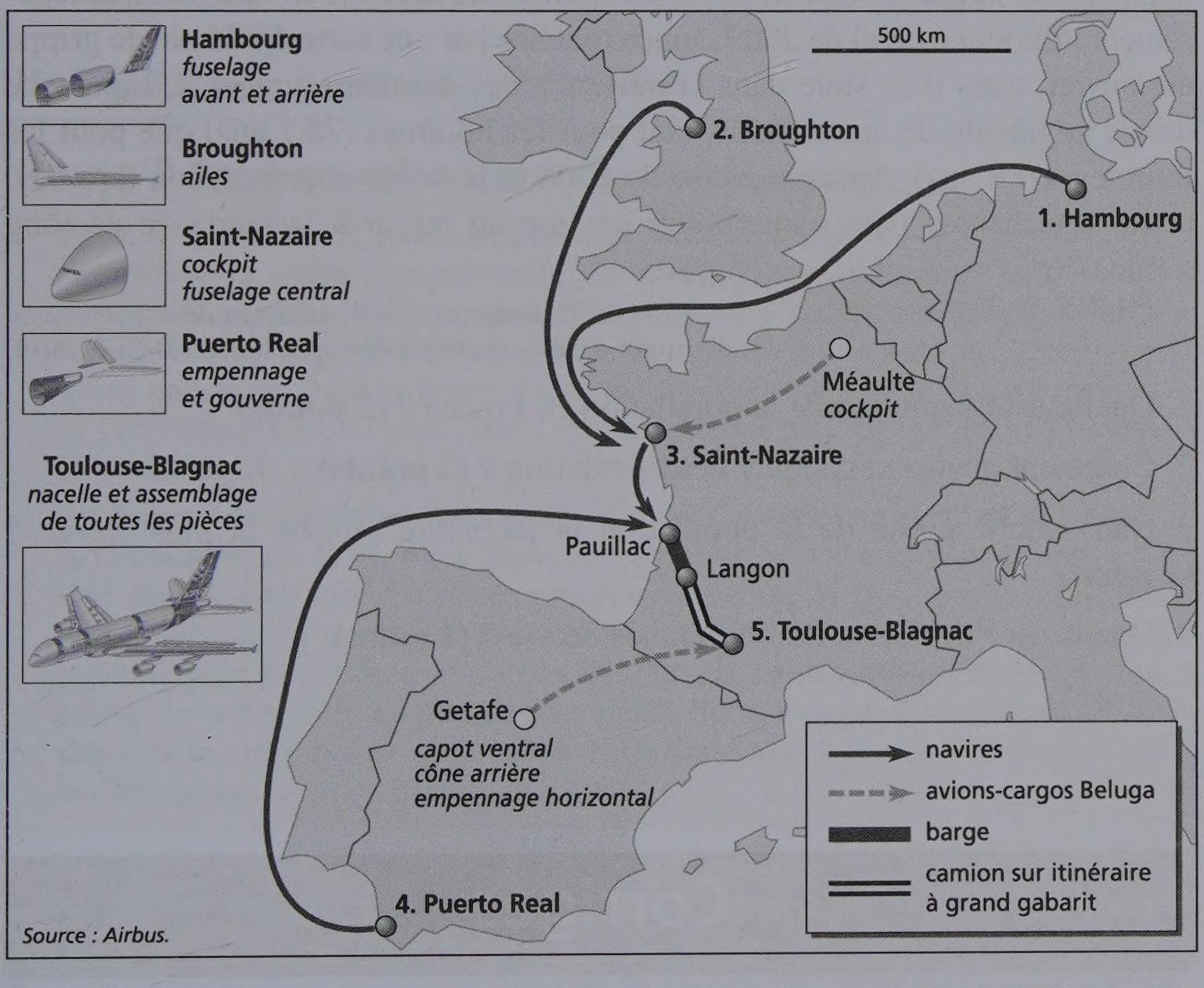
5. Les routes, le port de Dégrad-des-Cannes dans la banlieue de Cayenne et l'aéroport de Cayenne.

SUJET 18
GÉOGRAPHIE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (7 points)

1. Observez la carte suivante et citez deux États de l'Union européenne, autres que la France, qui participent à la construction de l'Airbus A380 ; les noms des mers et dé l'océan traversés par les bateaux quittant Hambourg avec des éléments de l'avion ; le nom du fleuve qui s'écoule entre Toulouse et Bordeaux. **(2 points)**



Source : Airbus.

2. Quelle initiative française déclenche la construction européenne ? **(2 points)**

3. En développant votre réponse, vous décrirez et expliquerez l'organisation de l'espace francilien. **(3 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Les dynamiques démographiques en France.

Au 1er janvier 2011, la population française dépasse pour la première fois les 65 millions d'habitants. Au cours de l'année 2010, elle augmente de 358 000 personnes, au même rythme que les années précédentes. Cette progression est davantage imputable à l'excédent des naissances sur les décès qu'au solde migratoire. Avec 828 000 bébés, l'année 2010 se situe au niveau des années record de 2006 et 2008. La fécondité augmente, essentiellement grâce aux femmes de plus de 30 ans ; les femmes ont en moyenne 2,01 enfants, niveau le plus élevé depuis la fin du baby-boom. L'âge moyen à l'accouchement augmente et atteint 30 ans en 2010. Le nombre de décès (545 000) est très légèrement inférieur à celui de 2009, année touchée par une forte épidémie de grippe en janvier, mais il se situe dans la moyenne des dernières années. L'espérance de vie augmente de quatre mois, tant pour les hommes (78,1 ans) que pour les femmes (84,8 ans). Après la pause de 2008 et la faible augmentation de 2009, cette forte hausse peut s'interpréter comme un retour à la tendance de long terme.

A. Pla et C. Beaumel, *Les dynamiques démographiques*, division Enquêtes et études démographiques, INSEE, 2011.

1. Quelle est l'évolution de la population en France ? **(2 points)**

2. Comment peut-on expliquer cette évolution ? **(2 points)**

3. Dans quelle partie de la population la fécondité est-elle la plus élevée ? **(1 point)**

4. Quelle est l'évolution de l'espérance de vie ? **(1 point)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. L'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni participent à la construction de l'Airbus A380 ; depuis Hambourg, les éléments de l'avion empruntent la mer du Nord, la Manche et l'océan Atlantique ; la Garonne s'écoule entre Toulouse et Bordeaux.

2. La déclaration Schuman, le 9 mai 1950, déclenche la construction européenne.

3. Deux logiques spatiales se combinent dans la région Île-de-France :
– une occupation de l'espace en cercles concentriques avec une densité de population décroissante de Paris vers la périphérie (petite et grande couronnes). Paris continue de gagner des habitants, mais c'est la population de la petite couronne qui connaît la plus forte augmentation. La périurbanisation rattrape la grande couronne, dont la surface est encore majoritairement couverte de champs et de forêts ;
– une spécialisation sectorielle, opposant Sud-Ouest et Nord-Est. Le Sud-Ouest est riche, tourné vers les activités de conception et les industries de pointe. Le Nord-Est, populaire, de tradition industrielle, s'oriente de plus en plus vers les activités de fabrication et de stockage.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

L'état d'avancement d'une population dans la transition démographique détermine sa croissance naturelle. En effet, la transition démographique marque le passage d'un régime démographique ancien à faible croissance naturelle à un régime démographique moderne également à faible croissance naturelle. Dans le premier cas, la natalité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près ; dans le second, elles sont devenues très faibles et s'équilibrent aussi.

En France, la transition démographique commence au XVIII^{e} siècle, avant la Révolution de 1789, et se termine au début du XX^{e} siècle, juste avant la Première Guerre mondiale. Les progrès médicaux déclenchent la chute de la mortalité des enfants puis des adultes. Le fait que la majorité des femmes travaillent et la généralisation des moyens de contraception expliquent la baisse de la natalité. **La population vieillit donc à cause de la baisse historique de la mortalité et de la natalité.** Le solde migratoire ne compense pas la diminution de la croissance naturelle.

1. La population augmente régulièrement : elle dépasse les 65 millions d'habitants en 2010.

2. Cette augmentation repose surtout sur la croissance naturelle, et moins sur le solde migratoire.

3. La fécondité est la plus élevée chez les femmes de plus de 30 ans.

4. L'espérance de vie augmente de quatre mois pour l'année 2010, tant pour les hommes que pour les femmes.

Aménagement et développement du territoire français

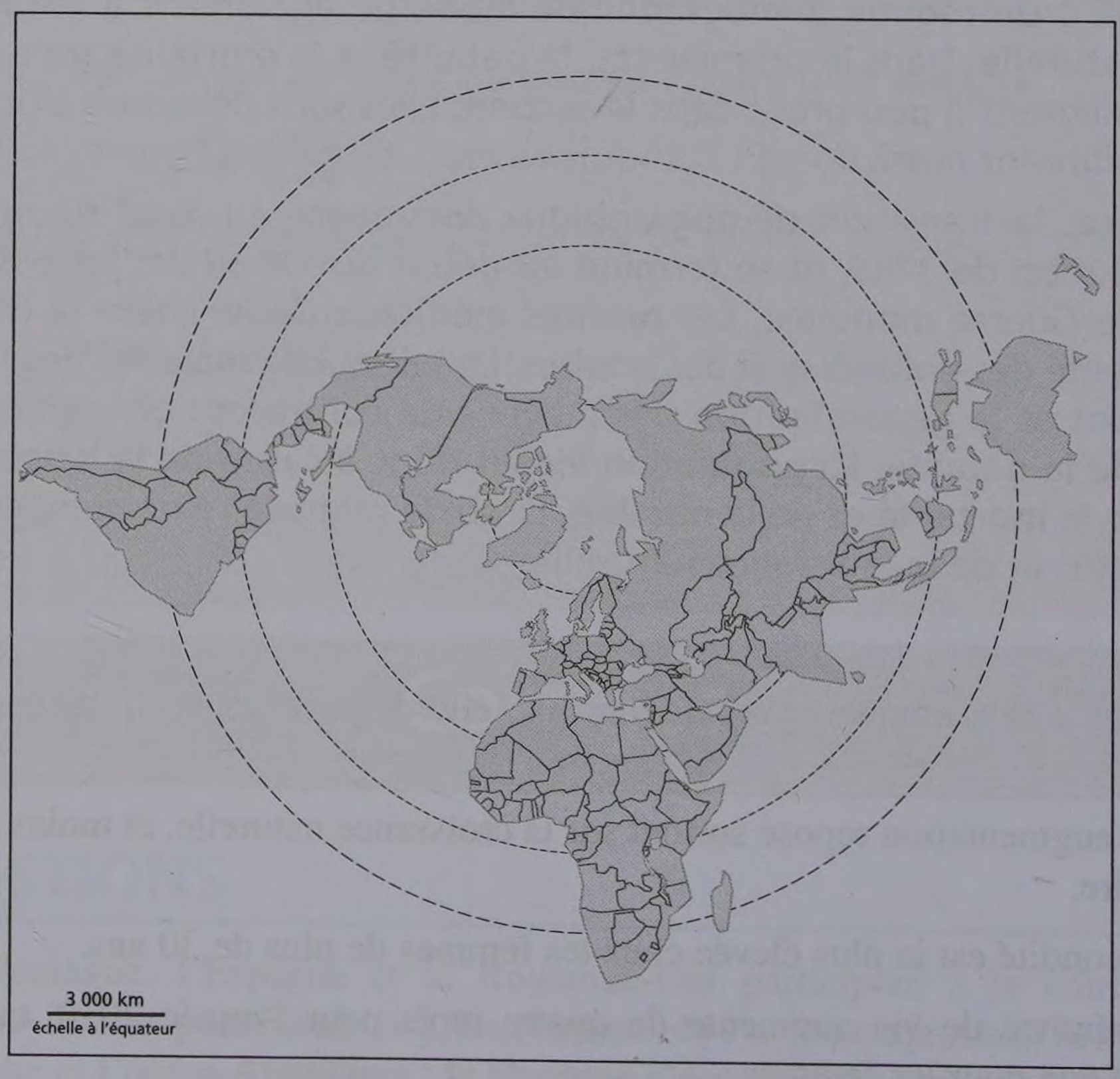
SUJET 19
GÉOGRAPHIE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (8 points)

1. « BRICS » est un acronyme anglais qui désigne une organisation comportant le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Ces cinq pays sont des puissances émergentes et regroupent aujourd'hui 40 % de la population mondiale. Leur poids dans l'économie mondiale augmente très vite : 15 % de la richesse en 2000, 25 % en 2010.

Complétez la carte suivante en localisant et nommant ces cinq pays. **(1 point)**



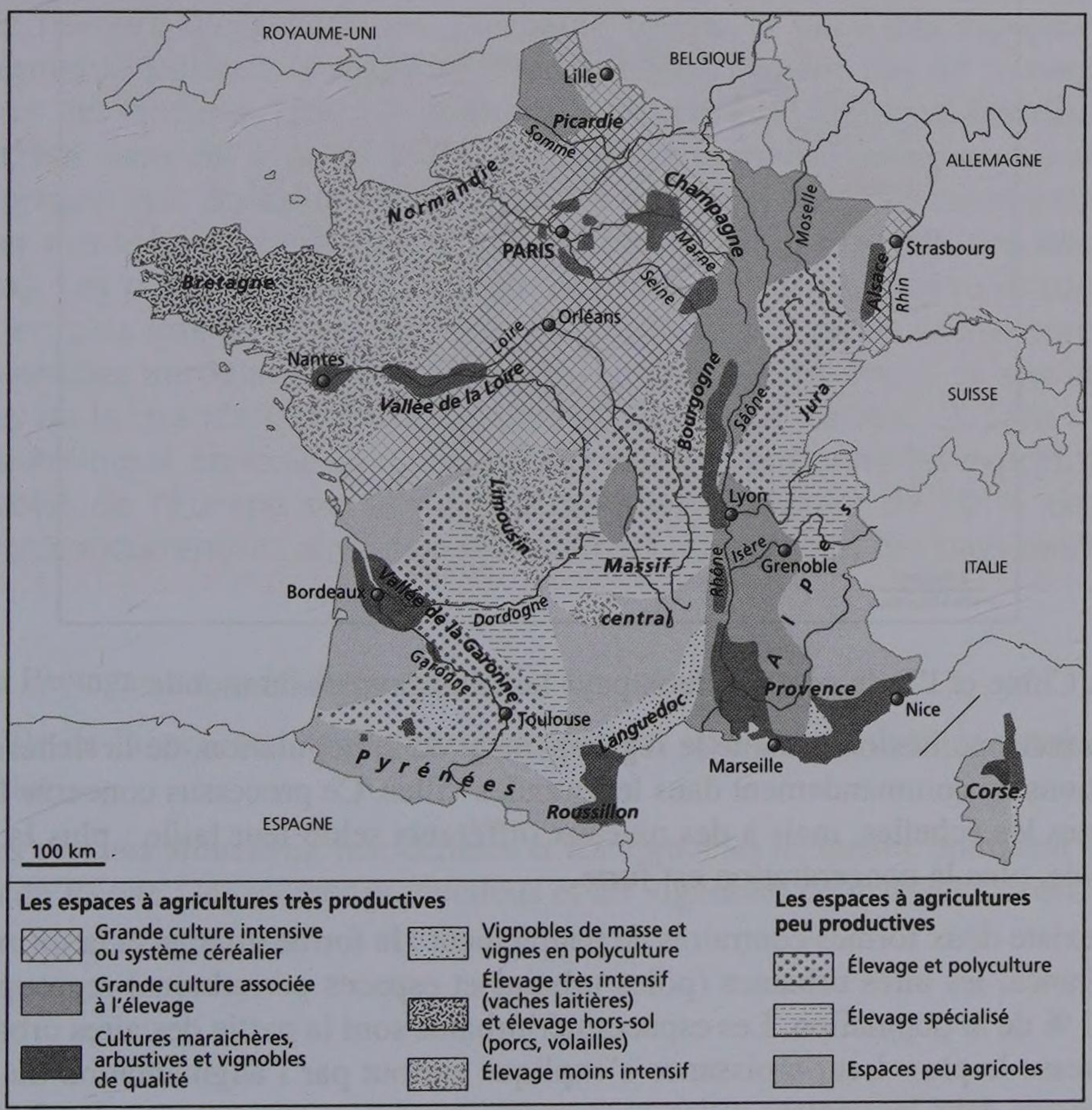
2. Parmi eux, deux sont les plus peuplés du monde. Lesquels ? **(2 points)**

3. Donnez une définition de la « métropolisation ». **(2 points)**

4. Quelles sont les deux formes contraires de peuplement ? Laquelle est dominante en France ? **(3 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Les espaces productifs agricoles.



1. Quel espace est spécialisé dans l'élevage intensif ? **(1 point)**

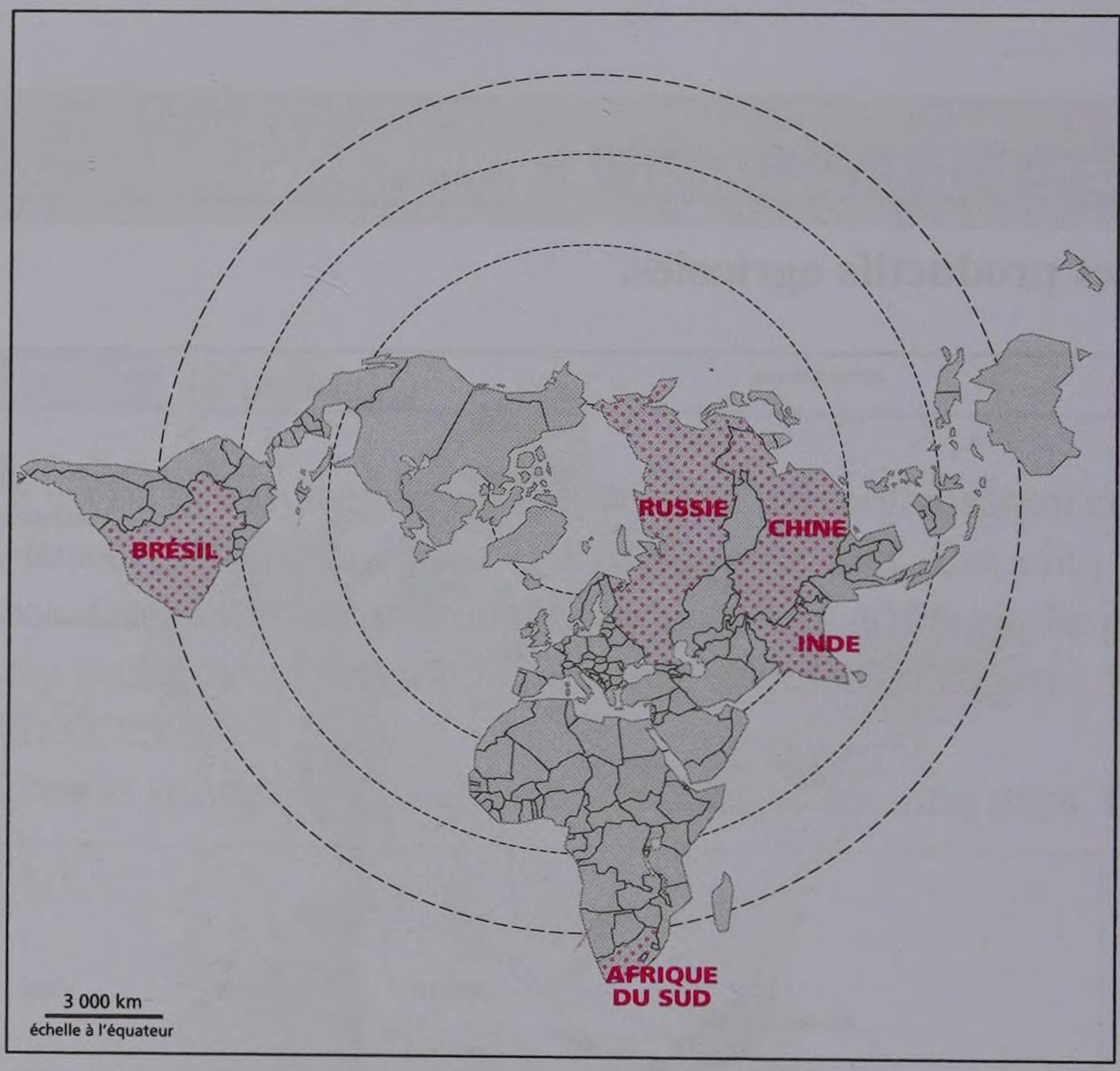
2. Quel espace est spécialisé dans la production de céréales ? **(1 point)**

3. Quelles productions dominent dans le Midi méditerranéen ? **(3 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1.



2. La Chine et l'Inde sont les deux pays les plus peuplés du monde.

3. La métropolisation désigne le regroupement de la population, de la richesse et des fonctions de commandement dans les grandes villes. Ce processus concerne les villes à toutes les échelles, mais à des niveaux différents selon leur taille : plus la ville est peuplée, plus la concentration est forte.

4. Il existe deux formes contraires de peuplement : la forme urbaine et la forme rurale. En France, les aires urbaines (pôles urbains et espaces périurbains) regroupent plus de 80 % de la population. Les espaces périurbains sont la partie des aires urbaines qui progresse le plus. Leur croissance s'explique surtout par l'augmentation du prix des logements dans les centres-villes.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

En France, la révolution agricole, initiée par l'État dans les années 1950 puis soutenue par l'Europe dans les années 1960, **a permis de transformer une agriculture déficitaire en une agriculture excédentaire**, au premier rang européen et parmi les meilleures du monde pour les exportations. Le passage d'une situation de pénurie à celle de surplus s'explique par l'augmentation de la productivité : les paysans français produisent toujours plus grâce à la modernisation des techniques de production (mécanisation, intrants chimiques, irrigation…).

La modernisation a provoqué un effondrement de la population agricole et du nombre d'exploitations. En même temps, la taille des exploitations a augmenté puisque la majorité d'entre elles n'avaient pas de repreneurs. Depuis les années 1980, **la logique productiviste enferme l'agriculture française dans un état de surproduction permanent**. Les consommateurs reprochent aux agriculteurs de produire trop et n'importe comment (pollution des sols, épuisement des nappes phréatiques, maltraitance des animaux). Les paysans, eux, ont perdu leur indépendance, puisqu'ils sont de plus en plus intégrés dans un système productif qui les lie aux entreprises industrielles agroalimentaires (Danone, Lactalis, Bongrain…) et aux entreprises de la grande distribution (Auchan, Carrefour, Leclerc…). Sans parler de la Politique agricole commune (PAC) qui subventionne les exportations agricoles de l'Europe sur le marché mondial à hauteur de 50 % de leur valeur, concurrençant ainsi déloyalement les agricultures des pays pauvres.

1. La Bretagne est spécialisée dans l'élevage intensif.

2. L'Île-de-France (ou le Bassin parisien) est spécialisée dans la production de céréales.

3. Les cultures arbustives, maraîchères et les vignobles de qualité dominent à l'est du delta du Rhône ; les mêmes productions et les vignobles de masse à l'ouest.

SUJET 20
GÉOGRAPHIE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (7 points)

1. Observez la carte suivante et indiquez le nom et l'étendue de l'espace délimité par un trait. **(2 points)**



2. À quelle association régionale appartiennent les pays coloriés en gris foncé sur la carte ? **(1 point)**

3. En rédigeant un développement construit, vous daterez la déclaration Schuman et vous expliquerez pourquoi elle est importante dans l'histoire de la construction européenne. **(4 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Les espaces productifs industriels : l'exemple de la région du Nord-Pas-de-Calais.

À partir du XIX^e^ siècle, la région du Nord-Pas-de-Calais s'affirme comme une grande région industrielle dont le textile, le charbon puis la sidérurgie constituent les trois piliers. L'industrialisation s'accompagne d'une explosion démographique [...] et d'un développement urbain très rapide. L'habitat se polarise à cetté époque autour des centres de production : bassin minier, nord-est de la métropole lilloise et vallée de la Sambre. [...] Dès les années soixante, la crise économique s'amorce avec le déclin de la sidérurgie dans la Sambre et la disparition programmée des mines de charbon. [...] Entre 1962 et 1999, la région a perdu plus de 325 000 emplois industriels traditionnels.

Cette déprise provoque une importante crise sociale, environnementale et urbaine. Le Nord-Pas-de-Calais accuse encore un déséquilibre entre sa masse démographique et son poids économique. Son produit intérieur brut (PIB) régional représente, en 2006, 5,15 % du PIB national alors que la région compte 6,6 % de la population métropolitaine. Actuellement, les friches industrielles totalisent 50 % du stock national. [...]

Les pouvoirs publics (Communauté européenne, Etat central, région) s'engagent rapidement dans une politique de reconversion industrielle, avec le développement du pôle de Dunkerque, l'implantation d'importantes unités de construction automobile (Douai, Valenciennes, Maubeuge), le développement de la pétrochimie (Dunkerque), la plasturgie (ouest de l'ancien bassin minier). [...] La conversion déplace les pôles et se traduit par de nouvelles pressions foncières sur le littoral, au sud de la métropole lilloise, autour d'Arras, et au sud-est de Valenciennes.

« La reconversion industrielle du Nord-Pas-de-Calais », site Internet de la Direction de l'aménagement, de l'emploi et du logement de la région Nord-Pas-de-Calais.

1. Quelles étaient les productions industrielles traditionnelles de la région Nord-Pas-de-Calais ? **(1,5 point)**

2. Quelles sont les nouvelles activités industrielles de cette région ? **(1,5 point)**

3. Qui a dirigé la reconversion industrielle de cette région ? **(1 point)**

4. Est-ce que cette reconversion a amélioré la situation économique du Nord-Pas-de-Calais ? Justifiez votre réponse. **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Cet espace est celui occupé par la mégalopole européenne ; celle-ci s'étend du bassin de Londres à l'Italie du Nord, en passant par le Benelux, les villes allemandes de la vallée du Rhin, le Nord-Est de la France et les villes suisses.

2. Ces pays appartiennent à l'Union européenne.

3. Cette déclaration est prononcée par Robert Schuman, le ministre français des Affaires étrangères, le 9 mai 1950. Elle explicite pour la première fois les objectifs de l'intégration européenne :
– assurer la paix entre les peuples d'Europe ;
– rendre l'Europe autonome dans la guerre froide entre les États-Unis et l'Union soviétique ;
– permettre à l'Europe de faire progresser son rang dans de nombreux secteurs économiques ;
La déclaration Schuman définit aussi une méthode : la méthode des « petits pas ». Il s'agit de construire l'Europe par « le bas » grâce à des actions communes dans des secteurs essentiels et de plus en plus nombreux, afin de créer une solidarité concrète entre les pays européens. Au début, Schuman appelle à la mise en commun des productions de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne, au sein d'une Communauté européenne du charbon et de l'acier ouverte aux autres pays d'Europe.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Depuis les chocs pétroliers des années 1970, **la chute de la croissance économique a provoqué une baisse de la valeur et de l'emploi industriel en France.** Ainsi, la part de l'industrie dans le produit intérieur brut (PIB) est passée de 18 % en 2000 à 13 % en 2010 ; l'emploi industriel est plus bas en France (14 %) que dans toute l'Union européenne (18 %). La crise économique a déclenché des crises sectorielles dans la sidérurgie et le textile, puis dans les constructions navales, les constructions mécaniques, enfin dans l'automobile, les constructions électriques et l'électronique.

Le repli de l'industrie pénalise aussi les autres activités. Par exemple, les services aux entreprises, qui représentent 15 % du PIB, sont beaucoup achetés par les entreprises industrielles, le transport étant le premier d'entre eux. Ensuite, viennent les services d'administration (assurances, comptabilité) et les services généraux (maintenance des machines, nettoyage). Les entreprises industrielles achètent aussi des services de publicité et de recherche-

développement. En résumé, tout le système productif est fragilisé par les difficultés de l'industrie.
La région de tradition industrielle du Nord-Pas-de-Calais a été pénalisée par des crises sectorielles (mines, sidérurgie, textile). L'exploitation de gisements de matières premières et énergétiques plus rentables dans d'autres parties du monde, la mondialisation des échanges, la concurrence des ouvriers exploités du tiers-monde ont détruit beaucoup d'emplois dans cette région.

1. Le textile, le charbon puis la sidérurgie étaient les productions traditionnelles du Nord-Pas-de-Calais.

2. Les nouvelles activités industrielles du Nord-Pas-de-Calais sont la construction automobile, la pétrochimie et la plasturgie.

3. Ce sont les pouvoirs publics (Union européenne, État central, région) qui ont dirigé la reconversion industrielle de la région.

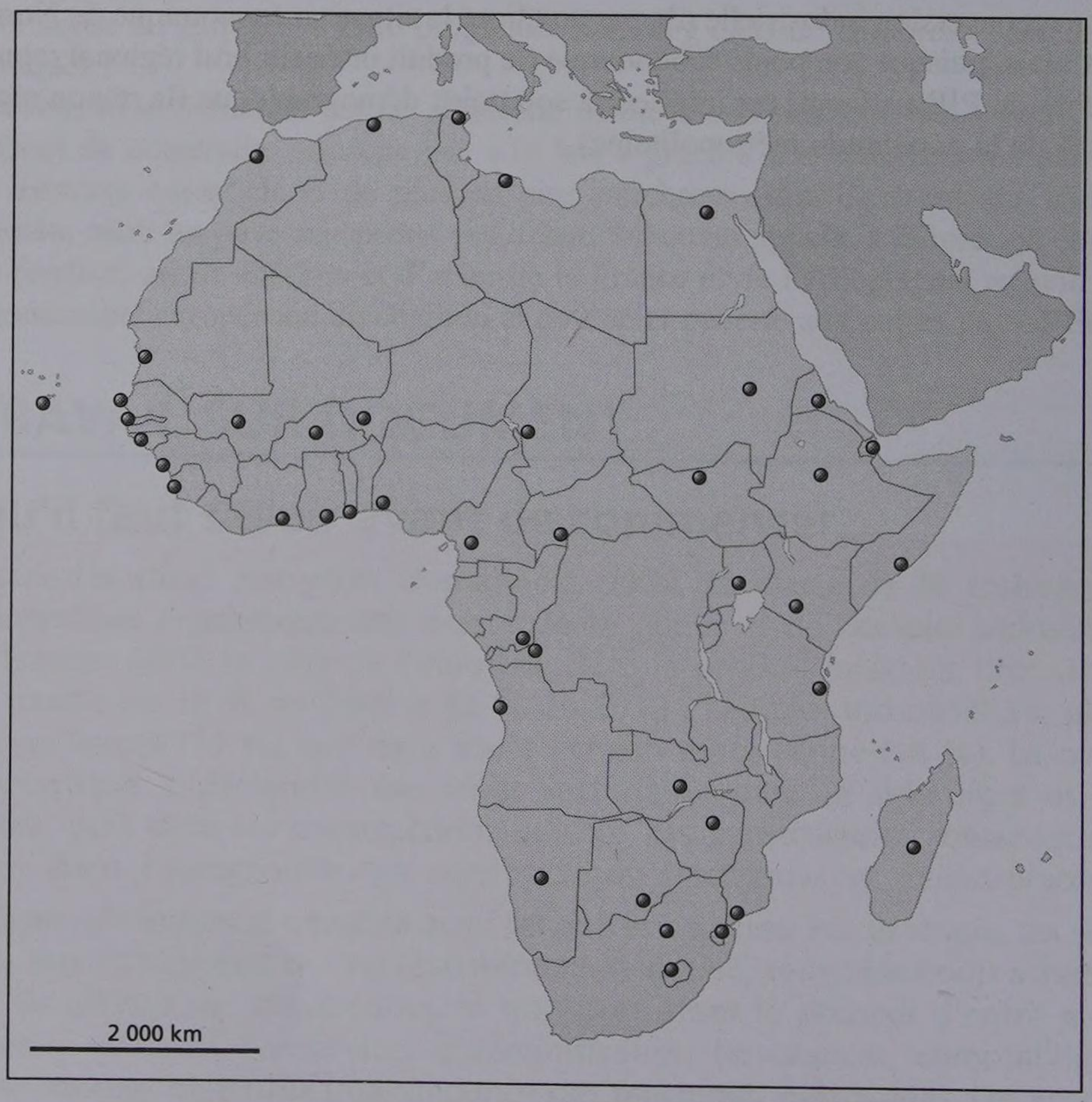
4. La reconversion industrielle n'a pas amélioré la situation économique du Nord-Pas-de-Calais, puisque son poids économique (le produit intérieur brut régional représente 5,15 % du PIB national) est inférieur à son poids démographique (la région regroupe 6,6 % de la population métropolitaine).

SUJET 21
GÉOGRAPHIE

Sujet type Brevet 2013 – D'après sujet Pondichéry – Avril 2008

I. QUESTIONS (8 points)

1. Les pays les moins avancés (PMA) regroupent les populations les plus miséreuses. Les Nations unies sélectionnent plusieurs critères pour dresser la liste des PMA, dont le revenu par habitant (estimé par le PIB/hab.) et le retard de développement humain (mesuré par l'IDH). Une cinquantaine de pays font partie des PMA et la majorité sont en Afrique. Parmi eux, le Mali, la Mauritanie, la Somalie, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo.
Complétez la carte suivante en localisant et nommant au moins trois de ces pays. **(2 points)**

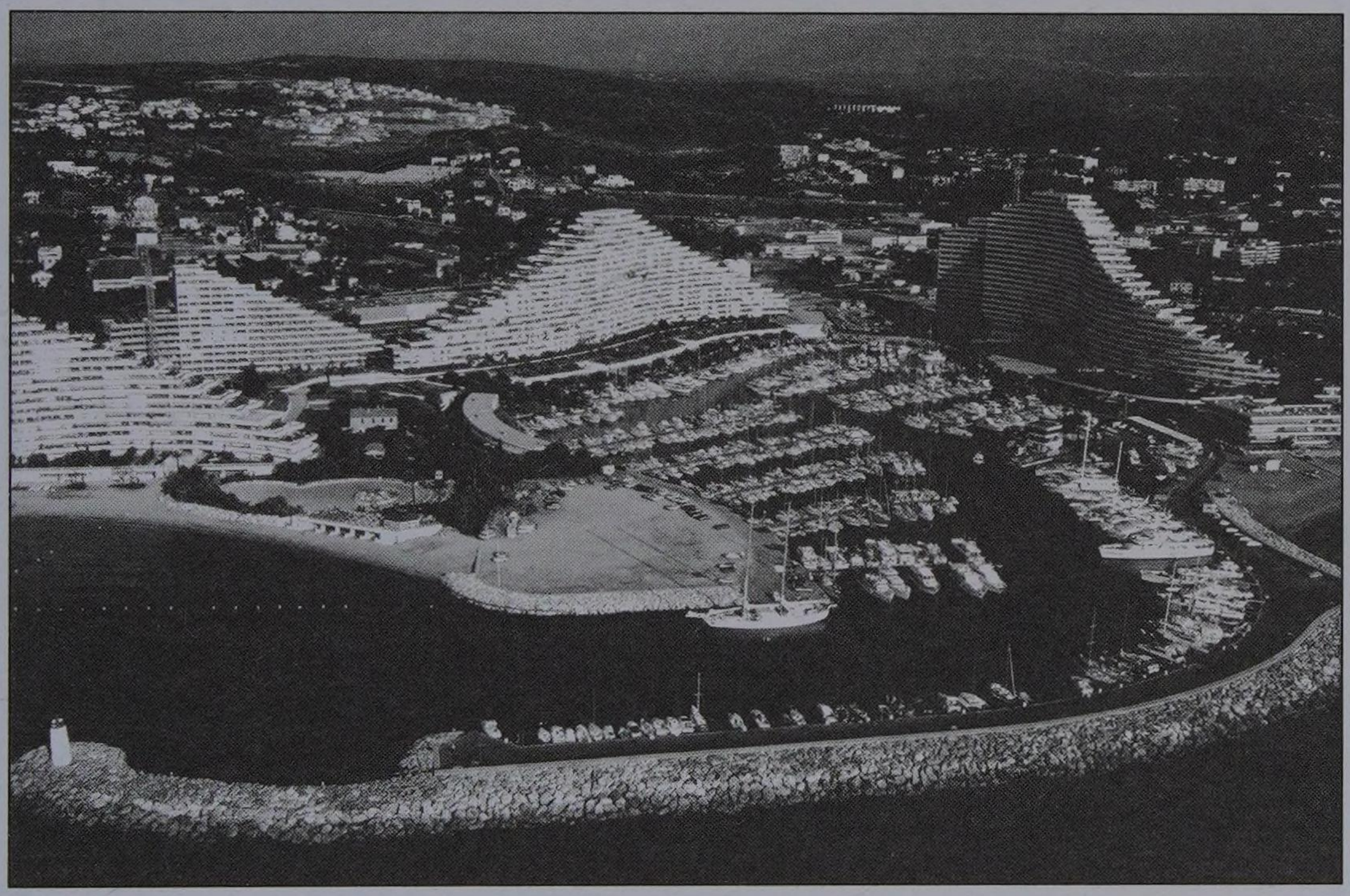


2. Quelle région française est la plus fréquentée par les touristes ? **(1 point)**

3. Dans un paragraphe construit, vous présenterez le domaine ultra-marin de la France. **(5 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Les espaces touristiques en France : l'exemple de Marina-Baie-des-Anges, sur la Côte d'Azur.



© Jonathan Blair / CORBIS

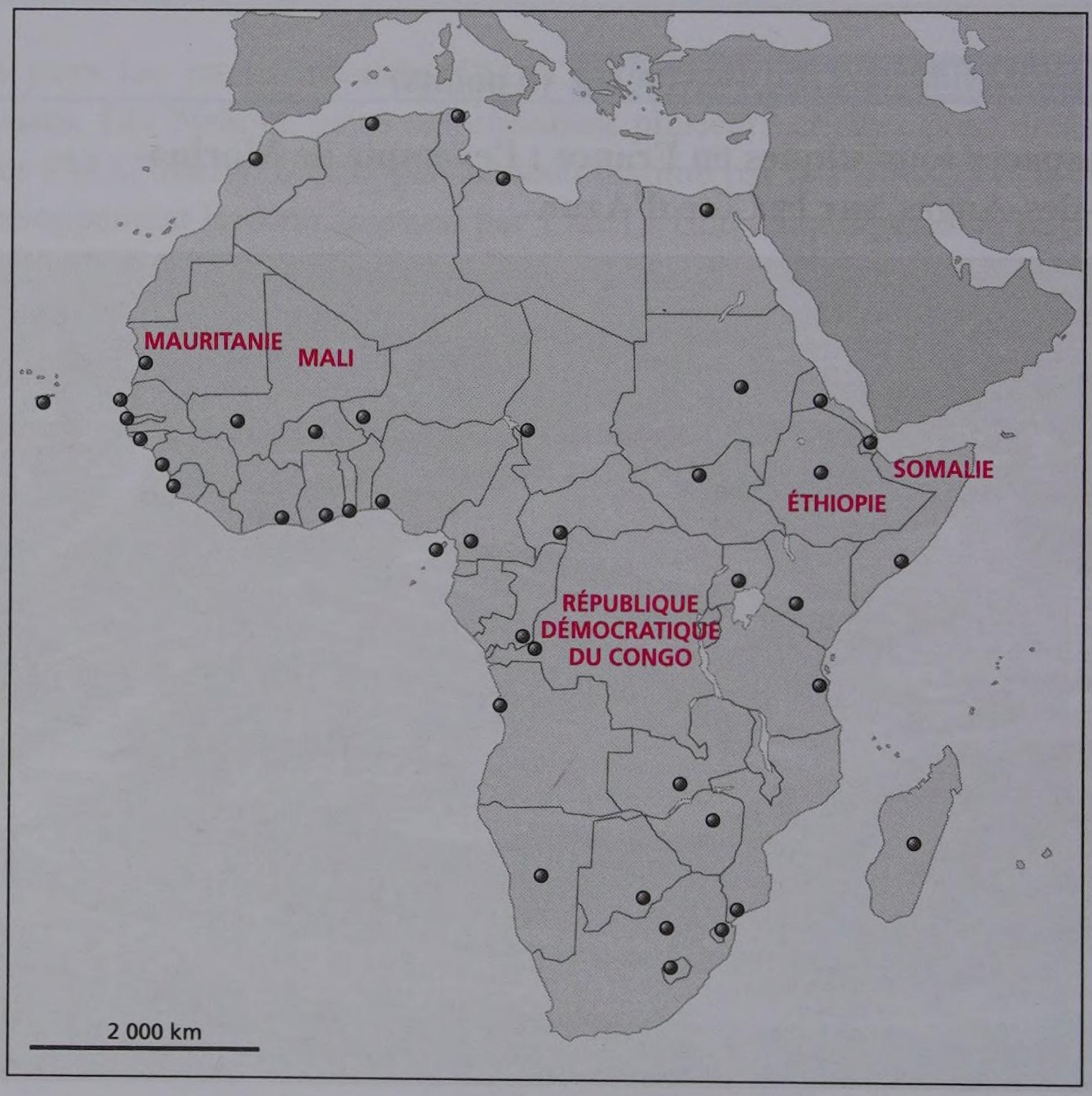
1. Quel type d'espace touristique est photographié ? **(1 point)**

2. Citez quatre aménagements qui structurent cet espace. **(4 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1.



2. L'Île-de-France concentre la majorité des sites les plus fréquentés (surtout à Paris). Elle est le premier espace touristique, d'où rayonnent des flux touristiques journaliers vers des sites plus lointains (par exemple, les châteaux de la Loire, le Mont-Saint-Michel).

3. Le domaine ultra-marin de la France regroupe l'ensemble des territoires sous souveraineté française situés hors du continent européen. La loi différencie les Départements et Régions d'outre-mer (DROM), les collectivités d'outre-mer (COM), les territoires à statut particulier (la Nouvelle-Calédonie, les Terres australes françaises…). L'Outre-mer ajoute 120 000 km^2 et 2,5 millions d'habitants au total métropolitain. C'est un ensemble périphérique et en retard de développement par rapport à la métropole. À ce titre, il est largement aidé par les subventions européennes.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Le tourisme est la première forme de mobilité des populations. Associé à la révolution des transports, en particulier le transport aérien, à l'élévation du niveau de vie et à l'allongement du temps libre, l'essor du tourisme est spectaculaire depuis les Trente Glorieuses. Par exemple, le nombre de touristes internationaux est passé de 25 millions en 1950 à plus d'un milliard aujourd'hui. Par comparaison, les migrations internationales ne concernent que 200 millions de personnes.

La France est (toujours) le pays le plus visité par les étrangers et la majorité des familles françaises y passent leurs vacances. Le poids de la fréquentation touristique est donc considérable en France. Ainsi, la part des services touristiques dans la richesse nationale (5 à 10 %) est bien supérieure à celle d'autres secteurs tels que l'énergie, l'agriculture ou l'automobile. Il en est de même pour le nombre d'emplois (1 à 2 millions d'emplois) et d'entreprises (250 000). Le tourisme est un facteur structurant du territoire français. Par l'attrait des plages et du soleil, la pratique des sports d'hiver, le tourisme a généré de nombreux équipements et initié de grands travaux au cours des décennies 1960 à 1980. Ainsi, les grandes régions touristiques sont desservies par des voies de communication à haut débit (autoroutes, lignes à grande vitesse) qui sont pourtant souvent saturées en périodes de vacances. Les rapports du tourisme au territoire sont donc multiples, parfois contradictoires : fréquentation massive, consommation excessive d'eau et d'énergie, pollution aggravée des sites par la concentration des vacanciers sur des espaces fragiles que sont les littoraux et les montagnes.

1. Il s'agit de la station balnéaire de Marina-Baie-des-Anges, à proximité de Nice, sur la Côte d'Azur.

2. Quatre éléments structurent cet espace littoral :
– une digue protège le port de plaisance ;
– le port de plaisance sert à amarrer les bateaux des particuliers ;
– des grands ensembles en béton barrent le front de mer ;
– des collines habitées occupent l'intérieur des terres.

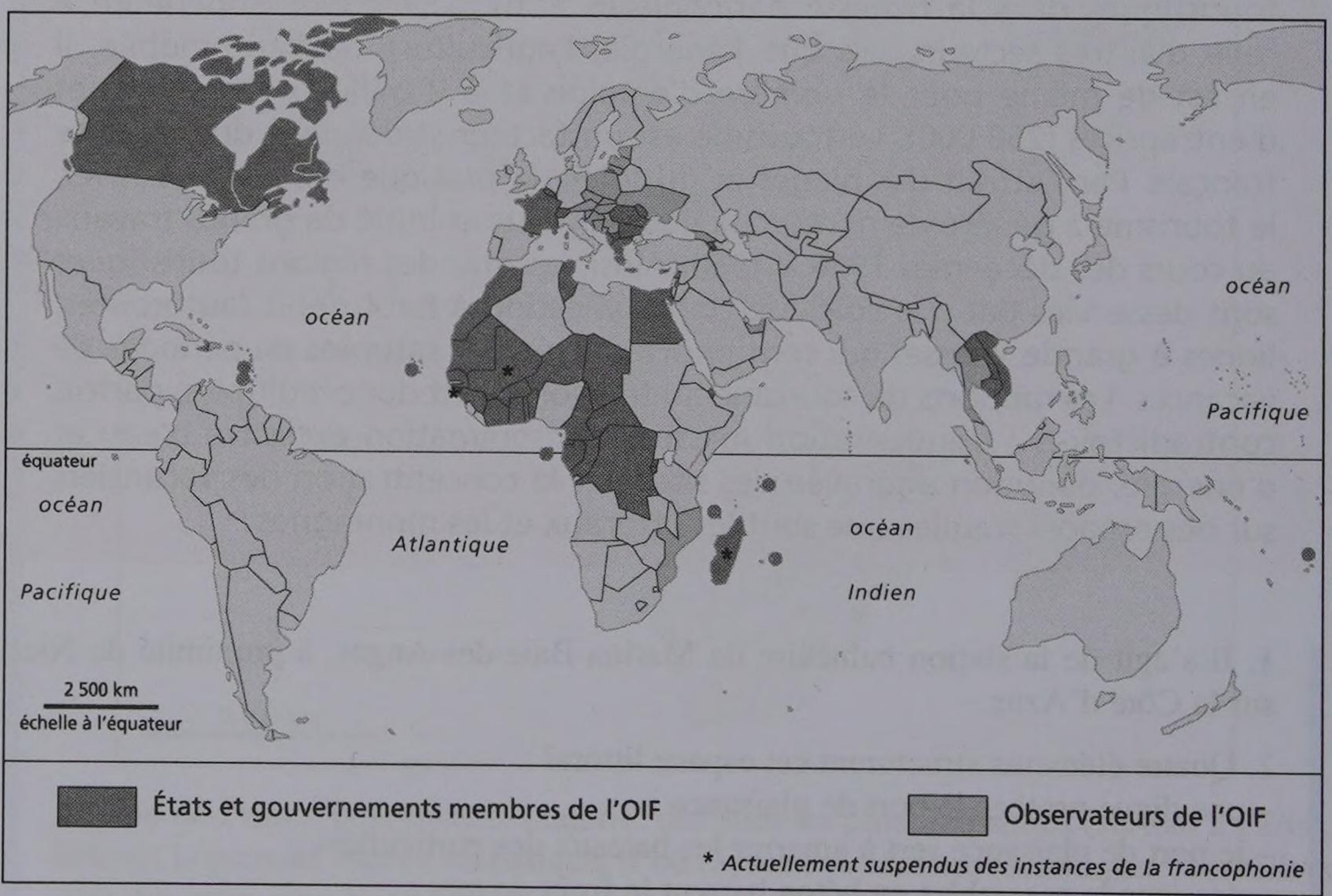
SUJET 22
GÉOGRAPHIE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (8 points)

1. Observez la carte suivante et nommez le continent qui regroupe le plus de pays appartenant à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). **(1 point)**

2. À quel ensemble politique ces pays appartenaient-ils jusque dans les années 1960 ? **(1 point)**



3. Qu'est-ce qu'un technopôle ? **(2 points)**

4. En développant votre réponse, vous indiquerez comment la puissance de l'Union européenne se manifeste dans le monde. **(4 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Les déséquilibres régionaux : la place prééminente de la région Île-de-France.

Territoire et population	Île-de-France	France	Rang
Superficie (en km²)	1 197	551 500	20e
Population totale, au 1er janvier 2009	11 746 000	64 321 000	1er
PIB (en milliards d'euros) en 2008	553	1 950	1er
PIB par habitant (en euros) en 2008	47 155	30 401	1er
Emplois au 1er janvier 2009 (en % du total) :			
– agriculture	0,2	2,6	22e
– industrie	13,6	20,6	22e
– services	86,2	76,8	1er
Taux de chômage en 2010 (en % de la population active)	8,1	9,3	3e
Taux de natalité (en ‰) en 2007	15,4	12,8	1er

D'après le site Internet de l'INSEE.

1. Quel est le rang de l'Île-de-France pour la population et la richesse ? **(1 point)**

2. Quelle activité économique domine la répartition des emplois en Île-de-France ? **(1 point)**

3. Quel est le niveau du chômage en Île-de-France par rapport au niveau national ? **(1 point)**

4. Quel indicateur montre le dynamisme démographique de l'Île-de-France ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. En Afrique.

2. La majorité de ces pays constituait l'Empire colonial français en Afrique.

3. C'est un petit espace dans lequel fonctionnent en réseau la recherche fondamentale, la recherche-développement et l'industrie, les grands groupes industriels et des entreprises plus petites.

4. L'Union européenne est un des grands foyers de peuplement (500 millions d'habitants). Elle est la première zone de production et de consommation de richesse. Elle occupe le premier rang mondial pour sa production agricole, sa production industrielle et de services. Elle réalise 20 % des échanges mondiaux, loin devant les associations régionales de l'Amérique du Nord et de l'Asie-Pacifique. Elle est le premier espace pour les arrivées touristiques et pour les investissements directs à l'étranger.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

L'Île-de-France est une des plus petites régions métropolitaines, mais elle est la plus peuplée, la plus riche et la plus attractive. Elle est d'abord la région de Paris, capitale de la France. Elle est le foyer du pouvoir capétien. Cette dynastie, qui a donné le plus de rois à la France, a pour domaine l'Île-de-France ; ce domaine est petit, coincé entre Paris et Orléans, mais sa position est centrale, à la connexion entre les vallées de la Loire et de la Seine. En effet, la vallée de la Loire, en aval d'Orléans, ouvre vers l'Atlantique ou vers l'Espagne. La Loire, en amont d'Orléans, conduit vers le Massif central et, de là, vers le Rhône et la Méditerranée. La Seine et ses affluents (Marne et Oise) permettent la jonction avec le Rhin et la Saône.

La région Île-de-France n'a pas d'équivalent en France ni en Europe. Par exemple, elle serait la sixième puissance économique européenne si elle était un pays indépendant. Son produit intérieur est supérieur à celui de la Suède ou à celui de la Belgique. Sa force économique repose sur 700 000 entreprises employant 4 millions de salariés. L'espace francilien regroupe les sièges sociaux des grandes entreprises françaises. **La place prééminente de Paris n'a pas été remise en cause par les opérations d'aménagement du territoire** lancées depuis les années 1950 (les métropoles d'équilibre, les villes nouvelles…).

1. L'Île-de-France occupe le premier rang pour la population (20 % de la population totale française) et pour la richesse (30 % du PIB).

2. Les services (86,2 % des emplois) dominent la répartition des emplois régionaux.

3. Le taux de chômage régional (8,1 %) est inférieur au taux national (9,3 %).

4. Le niveau élevé du taux de natalité (premier rang) montre le dynamisme démographique de l'Île-de-France.

La France et l'Union européenne

SUJET 23 GÉOGRAPHIE

Sujet du Brevet 2014 – Pondichéry – Avril 2014

I. QUESTIONS (8 points)

1. Sur le planisphère ci-dessous : **(2 points)**
– localisez et nommez sur la carte les océans : Atlantique et Pacifique.
– hachurez et nommez deux grands pays émergents.



2. Citez un exemple qui montre que la France est une puissance au rayonnement politique et culturel mondial. **(1 point)**

3. En rédigeant un développement construit, décrivez et expliquez le poids de Paris et son rayonnement à différentes échelles. **(5 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Les contrastes économiques et sociaux dans l'Union européenne.

À l'heure où la crise financière, économique et sociale jette le trouble sur les capacités du système économique européen, il est peut-être utile de rappeler que l'Union européenne reste la première puissance économique et commerciale du monde devant les États-Unis, la Chine et le Japon. À elle seule, elle réalise près du quart des échanges mondiaux […]. Entre 1993 et 2005, les flux d'investissements directs étrangers entrant en Europe sont passés de 80 à près de 400 milliards de dollars. Mais ils ont concerné pour l'essentiel les pays de l'Union européenne à 15, autrement dit les pays riches de l'Ouest européen, et nettement moins les douze nouveaux pays membres ayant adhéré à l'Union européenne depuis 2004[1], même s'ils enregistrent une progression.

De fait, l'autre caractéristique de l'économie européenne est son hétérogénéité[2]. Entre la partie occidentale, développée, de l'Europe, et la partie orientale, en situation de rattrapage économique, les différences de richesse restent très importantes […]. À l'exception de la Slovénie et de la République tchèque, le PIB[3] moyen des pays d'Europe centrale et orientale demeure inférieur d'un quart à celui de l'Union européenne […].

De l'échelle du quartier à celle de l'espace européen, l'Union européenne intervient sur l'ensemble du territoire. Soucieuse de réduire les inégalités économiques et sociales régionales, elle s'est dotée d'instruments baptisés fonds structurels tels le FEDER (Fonds européen de développement régional), le FSE (Fonds social européen) ou encore les programmes URBAN (destinés à aider les zones urbaines en difficulté). Même si ce sont les nouveaux États membres d'Europe centrale et orientale, en retard de développement, qui bénéficient le plus des fonds structurels, toutes les villes et les régions d'Europe peuvent bénéficier des aides du FEDER […].

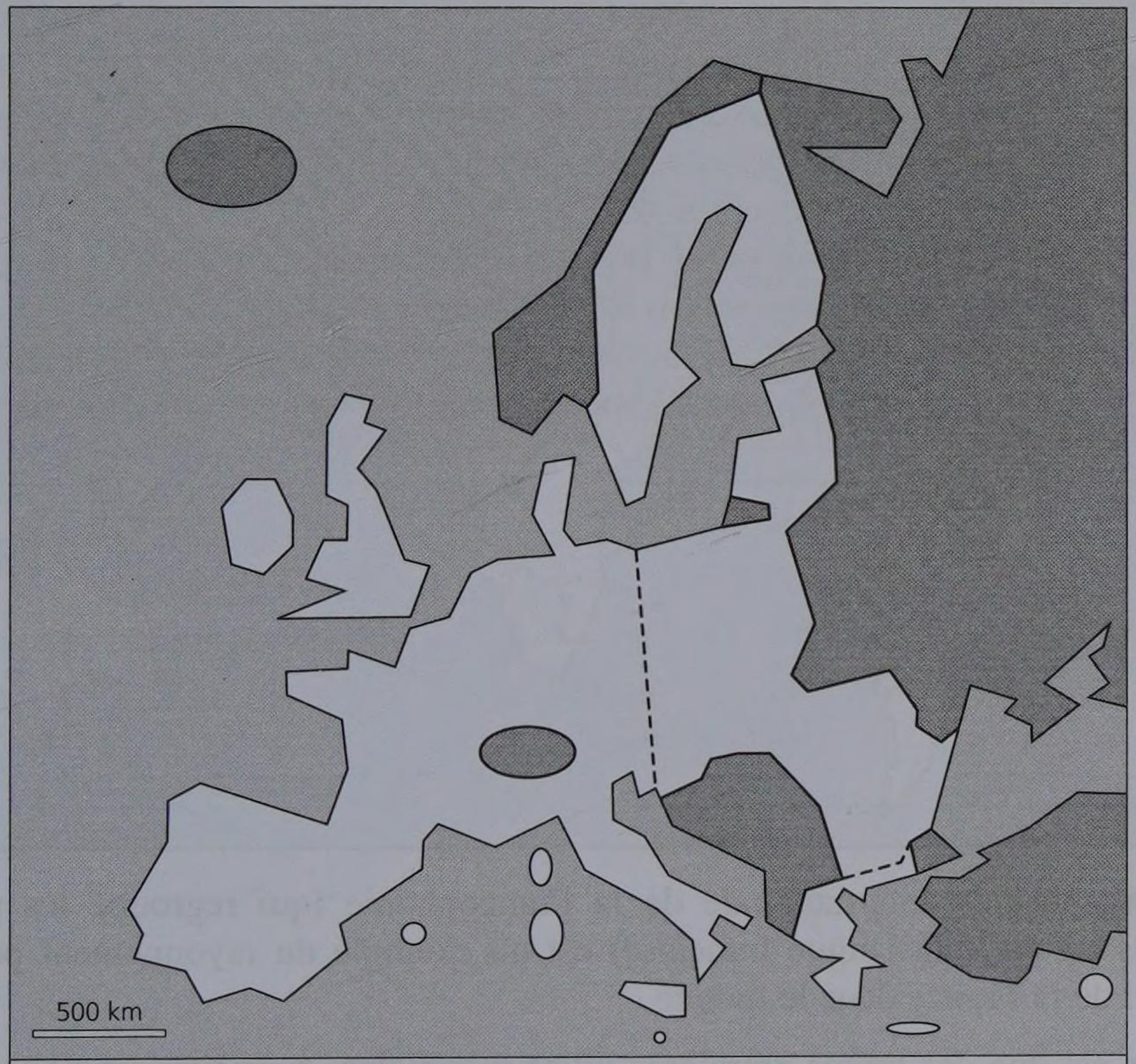
Source : Boris Grésillon, *Europe, Europes*.
La Documentation française, dossier n° 8074, mars-avril 2010.

---

1. Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie, Malte et Chypre.
2. Diversité.
3. Produit intérieur brut.

1. Quelle place occupe l'Union européenne dans l'économie mondiale ? Rédigez une phrase de réponse puis encadrez dans le texte un exemple qui le montre.

2. Tâche cartographique.
Dans le texte, deux parties de l'Union européenne s'opposent du point de vue économique :
– représentez ce contraste spatial sur le croquis suivant.
– complétez la légende.



États européens non membres de l'Union européenne

.....

.....

.....

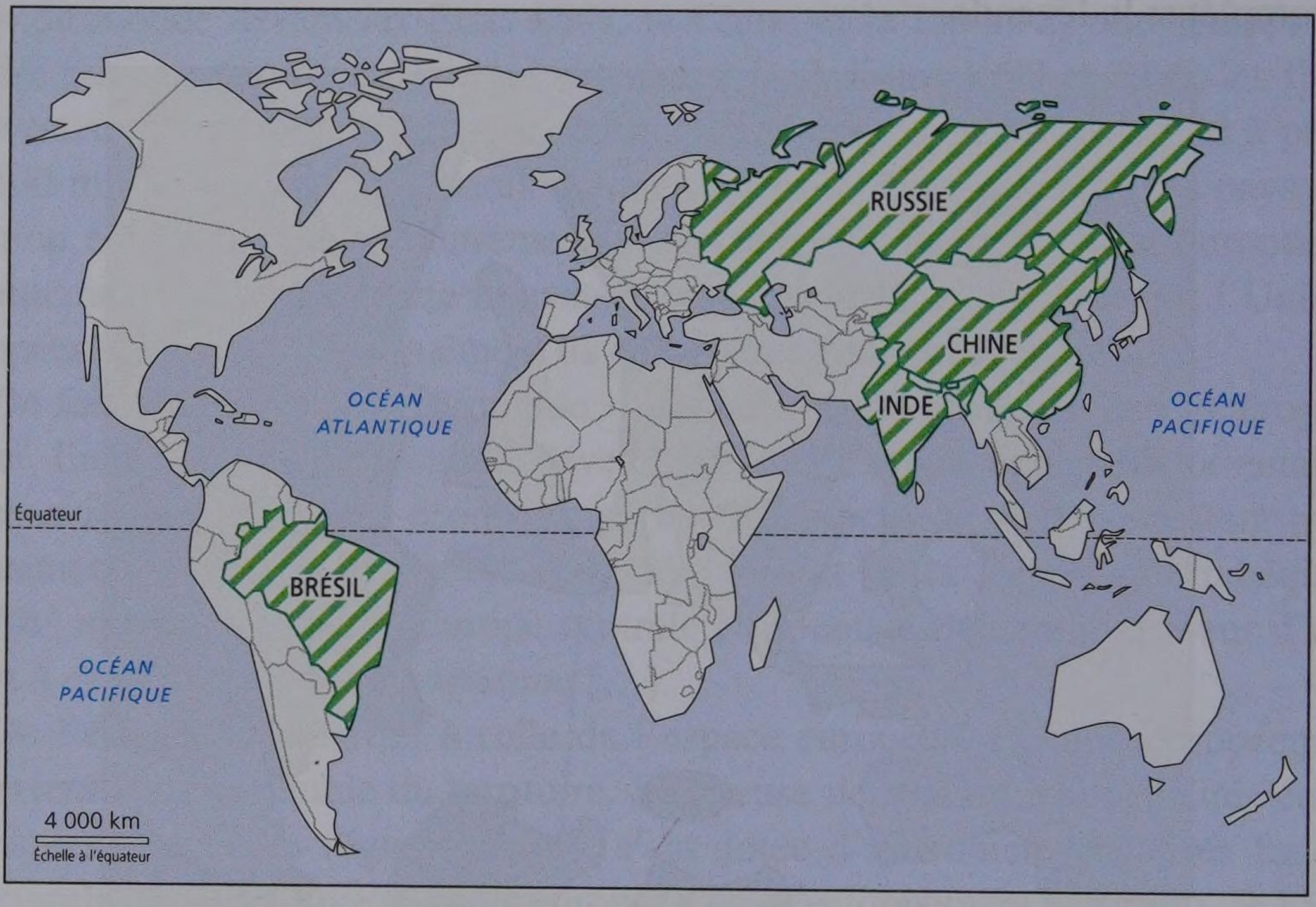
.....

3. Relevez dans le texte deux instruments utilisés par l'Union européenne pour réduire les inégalités sur son territoire.

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Réponse : voir planisphère ci-dessous (nous avons hachuré 4 grands pays émergents).



2. L'Organisation internationale de la Francophonie (qui regroupe les pays dans lesquels on parle la langue française) est un exemple du rayonnement politique et culturel de la France dans le monde.

3. Paris est une des toutes premières villes mondiales. À ce titre, sa population, ses activités, ses équipements sont souvent comparés à ceux des villes de son rang, comme New York, Londres ou Tokyo.

– Ainsi, avec plus de 10 millions d'habitants, l'aire urbaine de Paris se situe au-dessus du seuil fixé par l'ONU pour définir une « mégapole ».

– Paris exerce des fonctions de commandement économique au niveau mondial. Elle occupe le 1er rang pour les séjours touristiques, le 2e rang pour la concentration des sièges sociaux des firmes transnationales, le 3e rang pour la production de services.

– Paris est la capitale de l'un des pays les plus puissants de l'Union européenne, la ville qui concentre donc le plus d'institutions politiques – le Palais de l'Élysée, l'Hôtel Matignon, l'Assemblée nationale, le Sénat, les ministères – et culturelles – Le Grand Louvre, le Centre Pompidou, l'Opéra Bastille, la Bibliothèque Nationale de France…

– Paris est la métropole de la région Île-de-France, qui est la région la plus peuplée (20 % de la population française totale) et la plus riche (30 % du PIB).

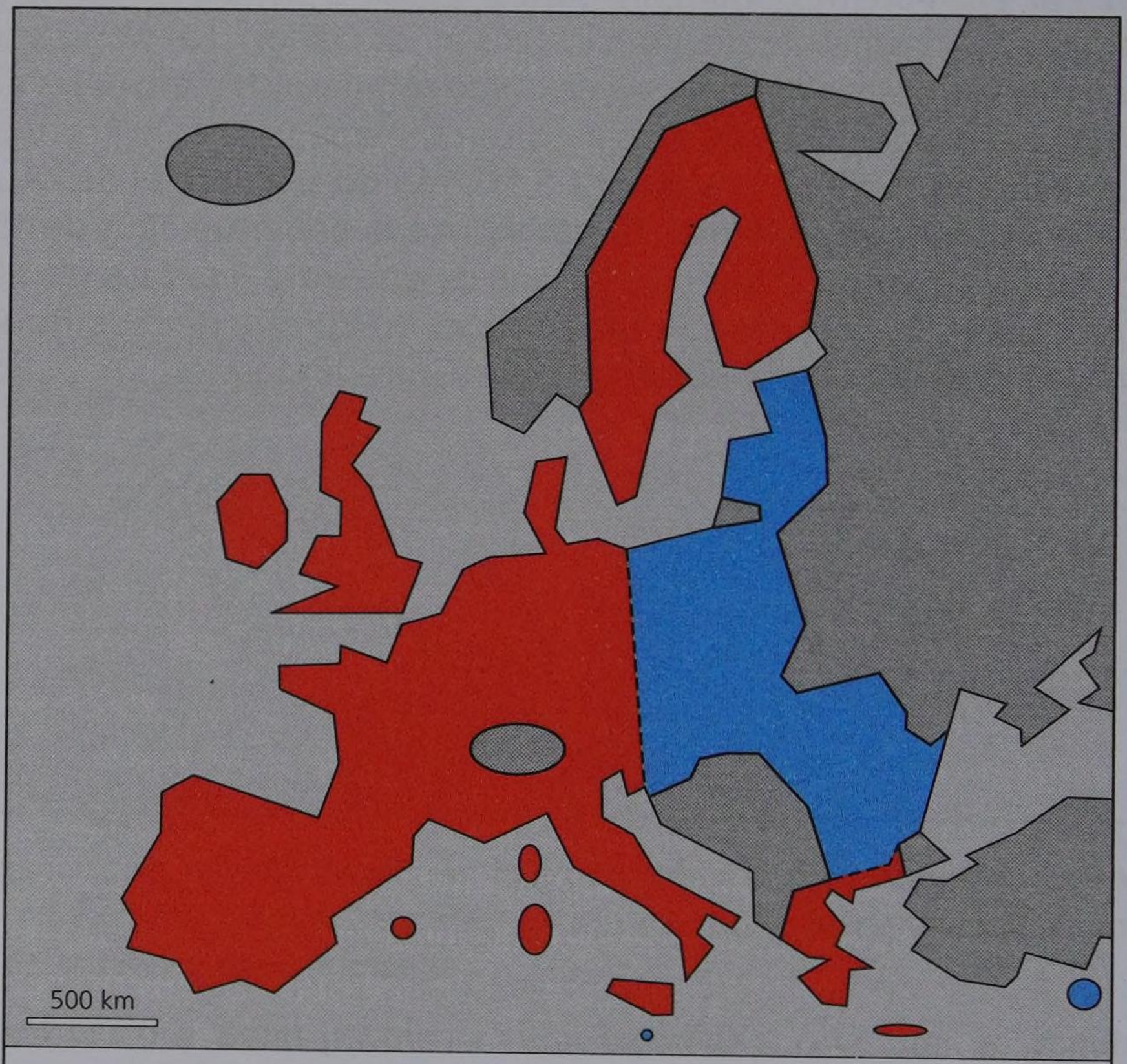
II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

L'Union européenne est l'espace qui produit le plus de richesse dans le monde : son Produit intérieur brut est un peu supérieur à celui des États-Unis et le double de celui de la Chine. Mais si on rapporte la richesse au nombre d'habitants, le revenu moyen des Européens est inférieur d'un tiers à celui des Américains. De plus, **les écarts de richesse sont importants dans l'Union**. Par exemple, les Roumains sont presque trois fois moins riches que les premiers du classement, les Autrichiens et les Danois. Les populations les plus pauvres sont celles des pays de l'ex-bloc communiste, entrés les derniers dans l'Union européenne. Les pays méditerranéens, comme le Portugal et la Grèce, affichent un PIB par habitant 1,5 fois moindre que celui de l'Autriche. De même, **l'Union européenne n'a pas vaincu la pauvreté**. Plus de 15 % de sa population vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Les taux les plus élevés (supérieurs à 20 %) sont à nouveau situés en Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie) et dans les pays méditerranéens (Grèce, Espagne).

1. L'Union européenne occupe le premier rang dans l'économie mondiale. La phrase à encadrer est : *« À elle seule, elle réalise près du quart des échanges mondiaux »*.

2. Sur le croquis, le contraste de développement dans l'Union européenne est représenté par deux couleurs :
– en rouge : les pays de l'Union européenne à 15, autrement dit les pays riches de l'Ouest européen,
– en bleu : les 12 nouveaux pays membres ayant adhéré à l'Union européenne depuis 2004, autrement dit les pays en retard de développement d'Europe centrale et orientale (PECO).



3. Deux réponses à citer parmi les trois suivantes : le FEDER (Fonds européen de développement régional) ; le FSE (Fonds social européen) ; les programmes URBAN (destinés à aider les zones urbaines en difficulté).

SUJET 24
GÉOGRAPHIE

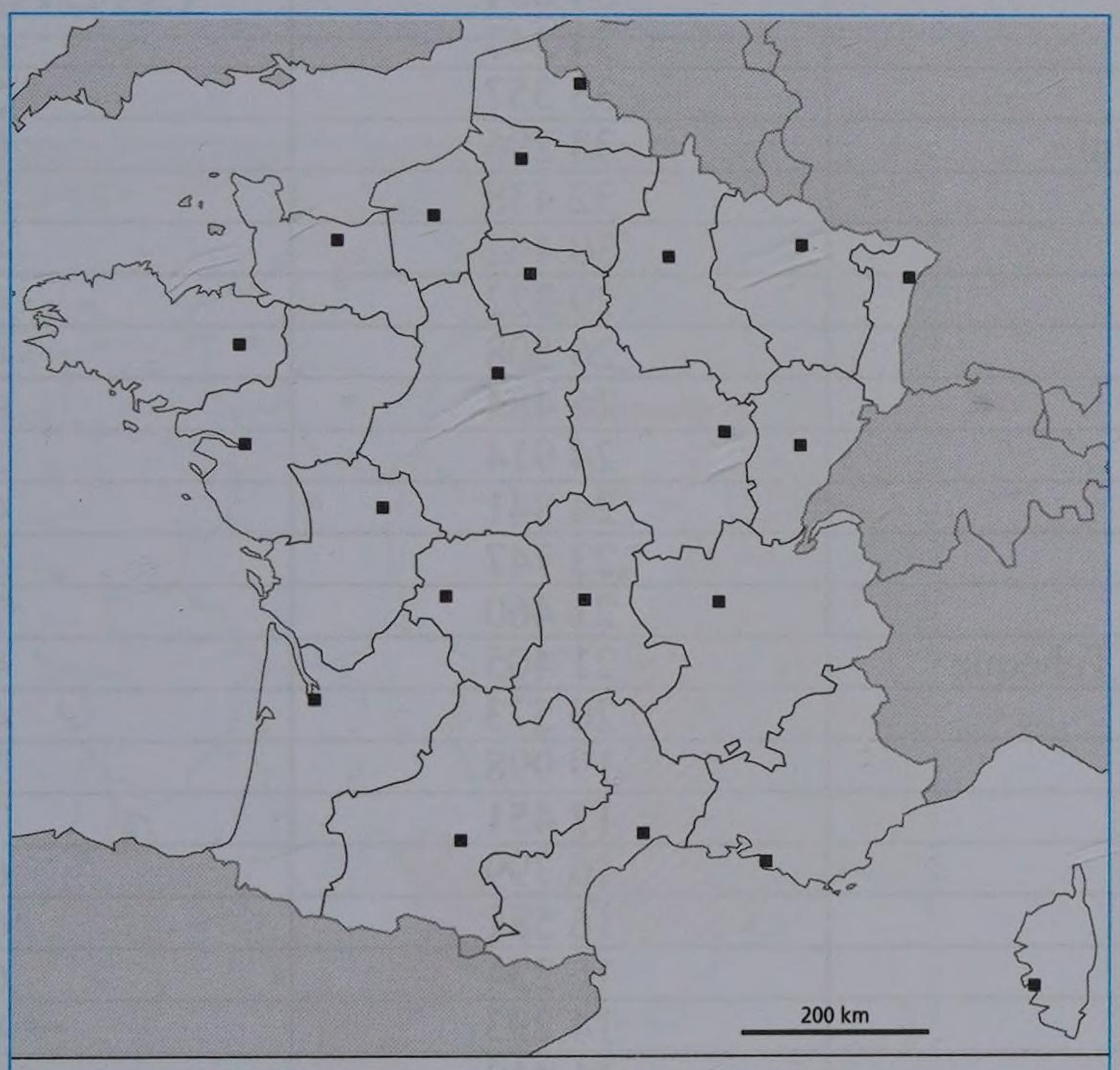
Sujet du Brevet 2013 – France métropolitaine – Juin 2013

I. QUESTIONS (7 points)

1. Repères **(2 points) :**

– Complétez la légende en choisissant des figurés adaptés.

– Sur le fond de carte, reportez les figurés et la ville où siège une institution européenne.



Légende :

: les Alpes

: Région Languedoc-Roussillon

: aire urbaine de Bordeaux

2. Sur un territoire, qu'est-ce qu'un conflit d'usages ? Illustrez votre réponse par un exemple. **(2 points)**

3. Qu'est-ce qu'un espace productif ? **(1 point)**

4. Pourquoi dit-on que la puissance de l'Union européenne est limitée ? **(2 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Inégalités économiques et sociales au sein de l'Union européenne.

Pays	Revenu RNB* par habitant pour l'année 2011 (en $)	Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans en 2009 (en ‰)
Luxembourg	50 557	3
Pays-Bas	36 402	4
Suède	35 837	3
Autriche	35 719	4
Allemagne	34 854	4
Danemark	34 347	4
Belgique	33 357	5
Royaume-Uni	33 296	6
Finlande	32 438	3
France	30 462	4
Irlande	29 322	4
Espagne	26 508	4
Italie	26 484	4
Slovénie	24 914	3
Chypre	24 841	4
Grèce	23 747	3
Malte	21 460	7
République Tchèque	21 405	4
Portugal	20 573	4
Slovaquie	19 998	7
Pologne	17 451	7
Estonie	16 799	6
Hongrie	16 581	6
Lituanie	16 234	6
Lettonie	14 293	→ 8
Bulgarie	11 412	10
Roumanie	11 046	12
UE	**27 916**	**5**
Afrique	**2 615**	**117**
Amérique du Nord	**42 241**	**8**

PNUD, Indicateurs internationaux de développement humain ; http://hdrstats.undp.org/fr/indicateurs.

* RNB : Revenu National Brut.

1. Expliquez ce que signifie le chiffre « 8 » indiqué par la flèche. **(1 point)**

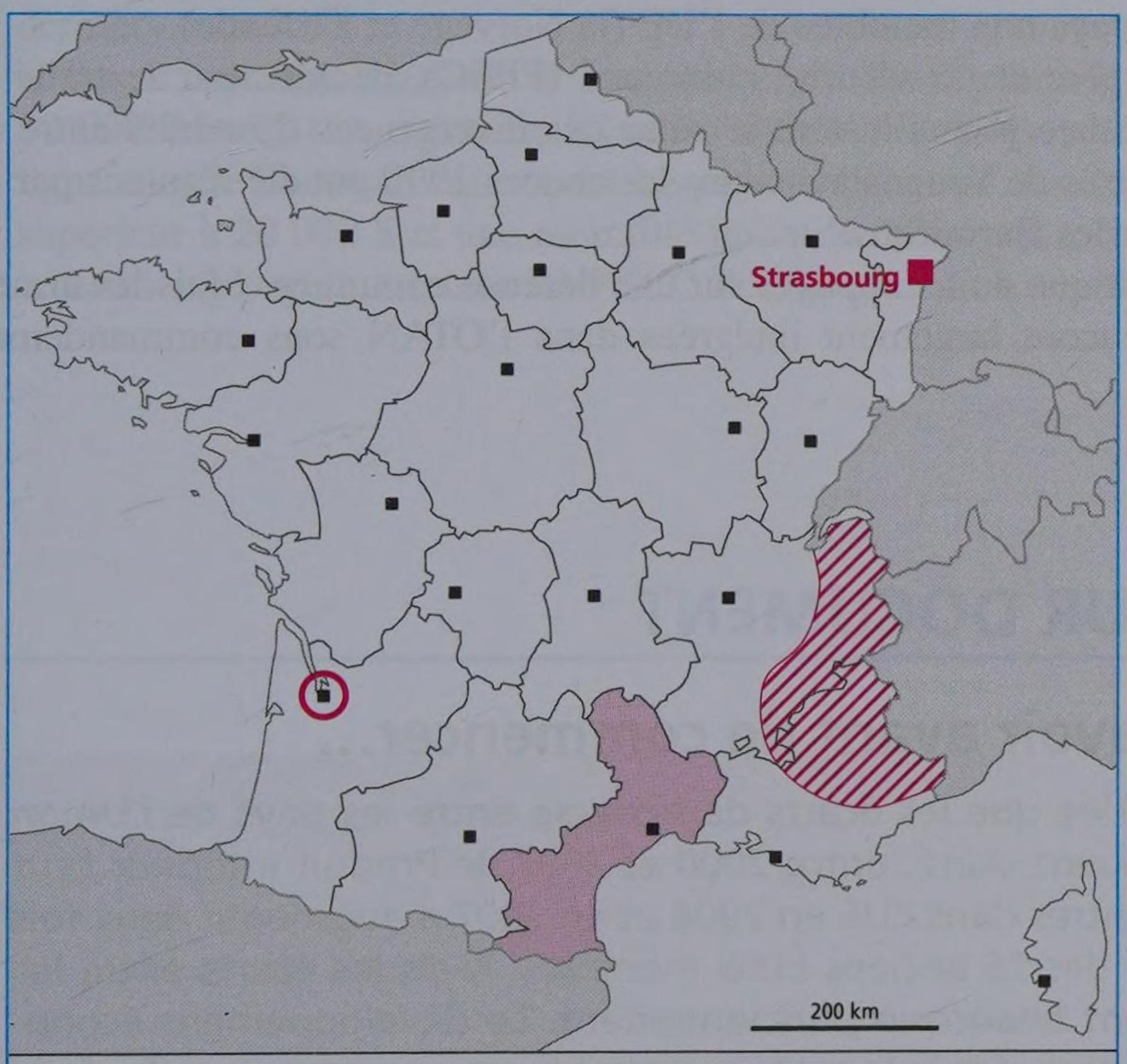
2. Que peut-on dire du revenu moyen dans l'Union européenne par rapport au reste du monde ? Sans recopier les nombres du tableau, justifiez votre réponse à l'aide du document. **(2 points)**

3. À partir des indicateurs du document, il est possible de partager le tableau des pays de l'Union européenne en trois catégories :
– Tracez sur le tableau deux lignes horizontales permettant de délimiter ces trois catégories ; **(1 point)**
– Justifiez votre choix. **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1.



2. Un conflit d'usages est une situation mettant en concurrence plusieurs acteurs et portant sur l'utilisation d'un espace ou d'une ressource. Par exemple, la pression exercée par l'étalement des villes sur les espaces ruraux localisés à proximité. Parfois, cette pression est si forte qu'il faut classer ces espaces ruraux en parc naturel pour les protéger de la périurbanisation.

3. Un espace productif est un espace aménagé et mis en valeur pour une activité économique. Par exemple, un espace de production à dominante agricole, industrielle ou de services.

4. Plusieurs réponses sont possibles. Par exemple :
– l'UE est une « construction à géométrie variable » dont les politiques communes n'associent que les pays qui veulent et peuvent être associés : l'euro n'est pas adopté, aujourd'hui, par le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède ; les accords de Schengen sur la libre circulation des personnes ne concernent pas le Royaume-Uni et l'Irlande mais incluent deux pays non membres de l'UE (la Norvège et l'Islande).
– la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), décidée par le traité de Maastricht, est un échec pour l'instant à cause des divergences d'intérêts entre les États. Ainsi, les guerres de Yougoslavie dans les années 1990 ont été résolues par les Américains, non par les Européens.
– une puissance politique doit s'appuyer sur une défense commune. Mais les armées européennes sont encore largement intégrées dans l'OTAN sous commandement américain.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Il faut partir de l'idée que **les écarts de richesse entre les pays de l'Union européenne diminuent.** Ainsi, entre 2000 et 2007, le Produit intérieur brut (PIB) des 12 pays entrés dans l'UE en 2004 et en 2007 a augmenté deux fois plus vite que celui des 15 anciens États membres. **Mais les écarts entre les régions se réduisent beaucoup plus lentement.** Le développement économique par la réduction des inégalités régionales est pourtant l'un des buts de la construction européenne depuis le traité de Rome de 1957. Sur une base 100 correspondant à la moyenne de l'UE, le PIB/habitant variait en 2007 de l'indice 327 pour l'agglomération de Londres à l'indice 27 pour une région bulgare… Les pays et les régions les moins riches se localisent en Europe centrale et orientale. Ils sont entrés les derniers dans l'UE dans les années 2000. À l'opposé, presque la moitié de la production de richesse et les trois quarts des investissements consacrés à la recherche et à l'innovation se localisent sur seulement 15 % du territoire européen avec une concentration très forte sur les grandes villes d'Europe de l'Ouest, c'est-à-dire Londres, Paris, Francfort, Munich, Turin et Milan.

1. En 2009, en Lettonie, la mortalité chez les enfants de moins de cinq ans a été de huit morts pour 1 000 naissances.

2. Le revenu moyen de l'UE est 10 fois supérieur à celui de l'Afrique et environ 1,5 fois inférieur à celui de l'Amérique du Nord.

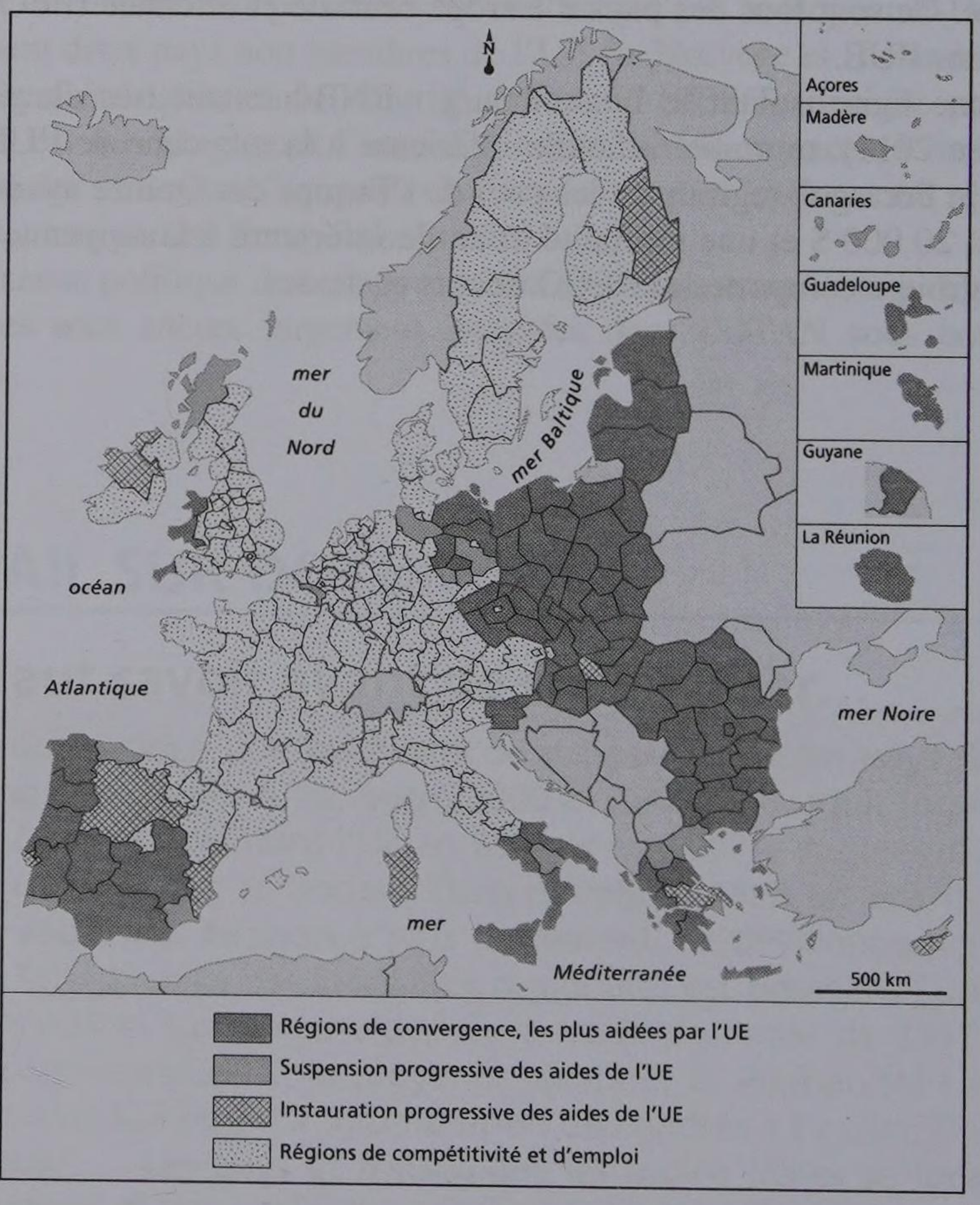
3. Il y a deux manières de répondre à cette consigne :
– Tracer une ligne sous la France et incluant les dix premiers pays, qui ont en commun un RNB/habitant supérieur à 30 000 $ en 2011, une mortalité infantile inférieure à la moyenne de l'UE (5 ‰) et une localisation au nord ouest de l'Europe ; tracer une ligne sous le Portugal et délimitant neuf pays, qui ont un RNB/hab compris entre 20 000 et 30 000 $, une mortalité infantile inférieure à la moyenne de l'UE et une localisation plutôt au sud de l'Europe ; les huit derniers pays ont un RNB/hab compris entre 10 000 et 20 000 $, une mortalité infantile supérieure à la moyenne européenne. Ce sont tous des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), entrés les derniers dans l'UE.
– Tracer une ligne isolant le Luxembourg : RNB/habitant très élevé (supérieur à 50 000 $ en 2011), mortalité infantile inférieure à la moyenne de l'UE ; tracer une ligne sous le Portugal, regroupant les pays de l'Europe des Quinze ayant un RNB/hab supérieur à 20 000 $ et une mortalité infantile inférieure à la moyenne européenne ; le dernier groupe comporte les PECO décrits ci-dessus.

SUJET 25
GÉOGRAPHIE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (7 points)

1. Observez la carte suivante. Les zones foncées représentent les régions les plus aidées par l'Union européenne car ce sont les régions les moins développées (PIB/hab. inférieur de 75 % à la moyenne européenne).
Nommez les régions françaises les plus aidées et précisez leur point commun. **(2 points)**



2. Quel traité européen instaure la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) ? **(1 point)**
– le traité de Paris – le traité de Rome – le traité de Maastricht

3. Vous expliquerez en quelques lignes l'augmentation de la productivité agricole en France depuis les années 1950. **(4 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

L'insertion de la France dans l'espace européen : la France au sein du Réseau transeuropéen de transport, RTE-T.



1. Entourez et nommez l'axe du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) qui traverse toute la France. **(2 points)**

2. Quelles parties de l'Europe met-il en relation ? **(2 points)**

3. Citez deux projets du RET-T qui concernent la France. **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Les régions françaises les plus aidées par l'Union européenne sont la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion. Ce sont toutes des régions d'outre-mer.

2. Le traité de Maastricht (1992) instaure la PESC.

3. L'augmentation de la productivité agricole depuis les années 1950 a été obtenue par la mécanisation (les machines remplacent la main-d'œuvre agricole), l'utilisation massive d'intrants chimiques (engrais, pesticides…), la meilleure formation professionnelle des agriculteurs (grâce au développement de l'enseignement et des lycées agricoles) et les aides européennes (dans le cadre de la Politique agricole commune).

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

La France occupe une position spéciale en Europe : elle est comme un carrefour entre Méditerranée, Atlantique, Manche et mer du Nord. Ainsi, elle est un espace de transit. Tous les équipements et les modes de transport sont combinés pour assurer la desserte du territoire national. L'ensemble des axes et des équipements de transport forme un réseau de transport.

Ce réseau est (toujours) centré sur la région Île-de-France et Paris, héritage de la centralisation monarchique et républicaine, résultat du poids de la région capitale dans la démographie et l'économie françaises. Ainsi, la première caractéristique d'un lieu, d'un axe de transport, c'est son orientation (ou pas) en direction de Paris. Par exemple, les grands trafics en provenance ou à destination de Paris suivent largement la vallée du Rhône dans le Sud-Est. À l'inverse, la vallée de la Garonne est un axe peu fréquenté car elle est perpendiculaire aux grands axes de circulation parisiens de direction nord-sud. Les autres grandes villes – Lille, Lyon et Marseille – sont des pôles secondaires dans ce réseau. Une nouveauté : le réseau français est aujourd'hui intégré dans le Réseau transeuropéen de transport, qui associe les adhérents de l'Union européenne.

1. Un axe de direction Nord-Sud, Londres-Lille-Paris-Lyon-Marseille, traverse toute la France.

2. Cet axe de gabarit européen met en relation l'Europe du Nord-Ouest et l'Europe méditerranéenne.

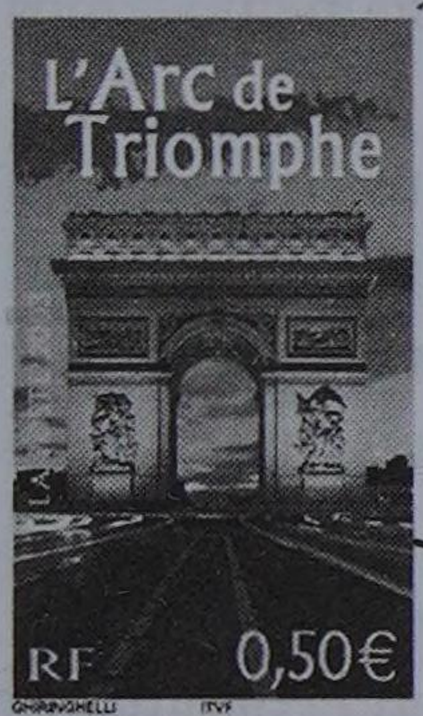
3. La France est concernée par deux prolongements de cet axe Nord-Sud, vers l'Espagne (évitement du massif pyrénéen par les façades méditerranéenne et atlantique) et vers l'Italie (franchissement des Alpes).

SUJET 26
GÉOGRAPHIE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (8 points)

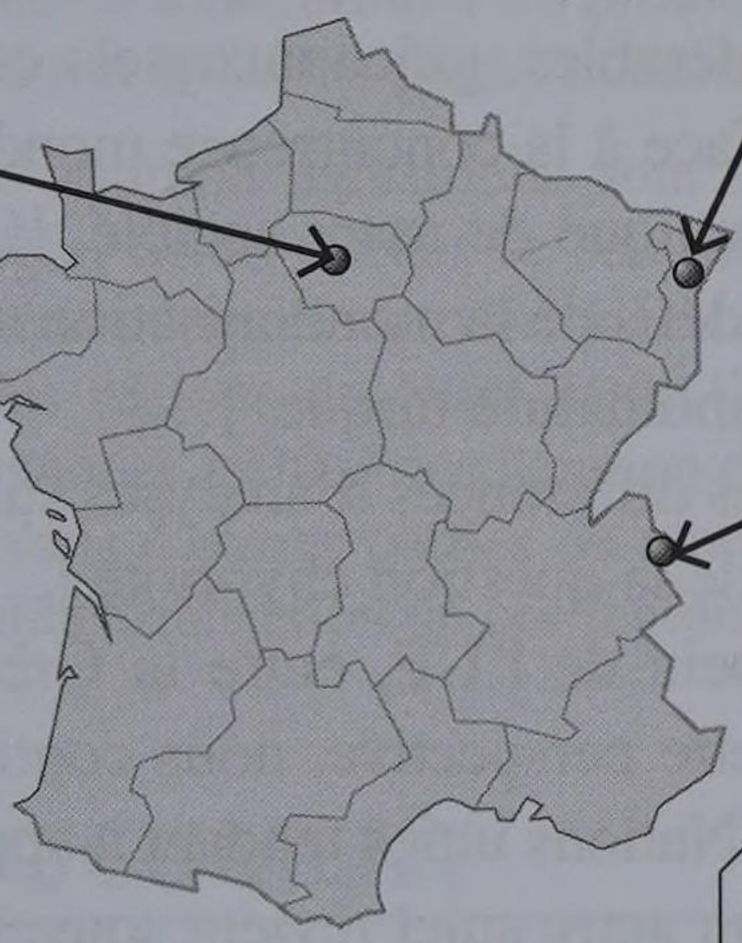
1. Quand La Poste nous fait découvrir le territoire français. Répondez aux questions du document suivant. **(2 points)**



Ce monument abrite la tombe du soldat inconnu qui rappelle le sacrifice de tous les « poilus » de la Première Guerre mondiale. Dans quelle ville peut-on voir ce monument ?



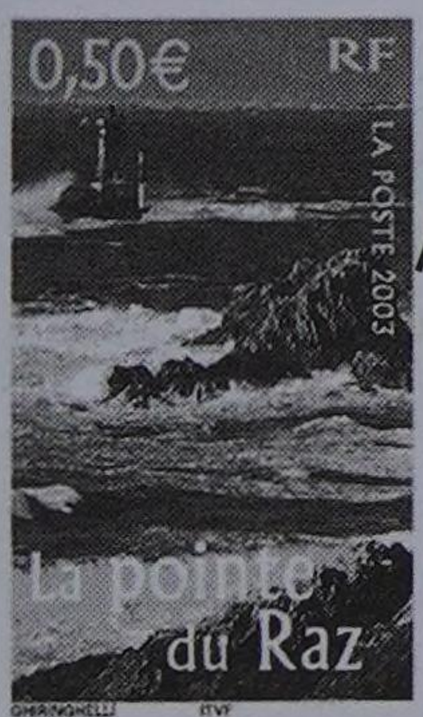
Quelle ville alsacienne est devenue une des capitales de l'Union européenne ?



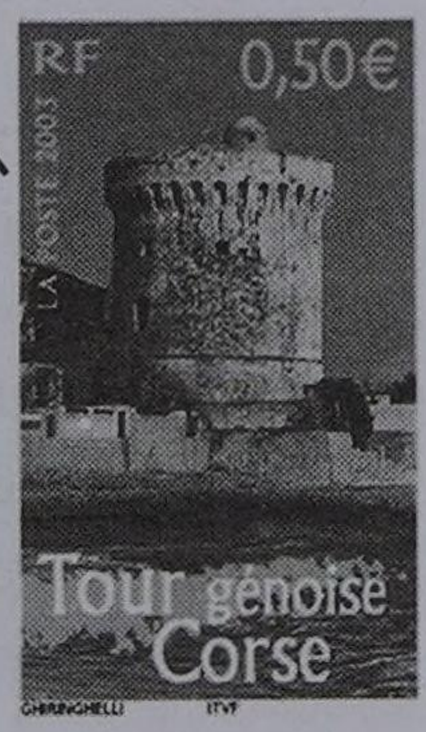


C'est le plus haut sommet d'Europe. À quel ensemble de relief appartient-il ?

200 km



Dans quel océan s'avance cette pointe ?



Né sur cette île, Napoléon Bonaparte fut le fondateur du Premier Empire. Dans quelle mer se situe cette île ?

2. Que produisent les industries agroalimentaires ? **(2 points)**

3. En développant votre réponse, vous présenterez les caractéristiques des régions de tradition industrielle en France. **(4 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

L'Union européenne (UE), un territoire en construction. L'exemple de la candidature de la Turquie.

« La dimension européenne de mon pays a de profondes racines historiques, que l'on ignore trop souvent. C'est dès 1495 que la Turquie envoie son premier représentant diplomatique en France. Celle-ci, de son côté, inaugure au XVI^e^ siècle à Istanbul sa première représentation diplomatique dans un pays étranger. Depuis, les influences et relations mutuelles n'ont cessé de se développer, en même temps que notre peuple participait à l'histoire de l'Europe. […]

Ensuite, l'adhésion à l'UE est l'assurance d'une démocratie plus forte et plus stable, d'une économie plus saine, d'une protection sociale plus équitable, et d'un développement durable. C'est aussi un gage de pérennisation de la paix. […]

Réciproquement, l'intégration de mon pays fera bénéficier pleinement l'Europe de nos atouts considérables, grâce auxquels celle-ci sera en bien meilleure position pour s'imposer face à la concurrence mondiale. Notre population jeune, cultivée, ouverte, la dynamique de notre société, la vigueur de son économie et son adaptabilité face aux défis de la mondialisation sont souvent citées comme les principaux atouts de la candidature turque. […]

Je n'ignore pas que des différences d'analyses subsistent sur certains dossiers : c'est le cas, notamment, de la question chypriote […]. Notre vision est celle d'un axe de coopération, au sein de l'UE, entre la Grèce, la Turquie et un État de Chypre réunifié. Dans cette perspective, nous continuons de soutenir les efforts du secrétaire général des Nations unies tendant à apporter un règlement global au problème. J'observe qu'un autre sujet revient souvent dans les débats concernant la Turquie : la question arménienne. Pour dégager enfin les principes d'une réconciliation sur un conflit de mémoires entre deux peuples qui ont partagé près de dix siècles de vie commune en harmonie, notre gouvernement propose de créer une commission mixte d'historiens turcs et arméniens dont les travaux seront ouverts aux contributions des historiens de pays tiers qui le souhaiteraient. L'objectif de cette commission sera de faire toute la lumière, d'une façon objective et impartiale, sur les événements tragiques de 1915, causes de tant de souffrances pour les Arméniens et les Turcs. »

Abdullah Gül, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de Turquie, tribune publiée dans *Le Monde*, le 26 septembre 2006.

1. Quels événements historiques sont cités pour justifier la candidature de la Turquie ? **(1,5 point)**

2. Quels sont les atouts de la candidature turque, d'après l'auteur ? **(1,5 point)**

3. Quelles sont les deux difficultés qui empêchent la candidature turque d'aboutir ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Réponses dans le sens des aiguilles d'une montre en partant du timbre en haut à gauche : on peut voir l'Arc de triomphe de l'Étoile à Paris ; Strasbourg est l'une des capitales de l'UE ; le mont Blanc appartient à la chaîne des Alpes ; la Corse se situe dans la mer Méditerranée ; la pointe du Raz s'avance dans l'océan Atlantique.

2. Les industries agroalimentaires transforment les produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche en aliments et boissons pour l'homme ou l'animal.

3. En France, les régions de tradition industrielle sont spécialisées dans les industries de base (mines, sidérurgie, textile). Elles se sont donc implantées à proximité des ressources minières et énergétiques au XIX^{e} siècle. Ainsi, leur exploitation a favorisé l'industrialisation des régions du Nord et de l'Est, à l'est de la ligne Le Havre-Marseille. Depuis les années 1970, l'accélération des transports, la découverte de gisements plus rentables dans d'autres parties du monde et la mondialisation des échanges provoquent la désindustrialisation de ces régions.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

L'Union européenne est la plus grande association régionale du monde : elle regroupe aujourd'hui 28 États.
Le traité de Maastricht (1992) indique que tout pays européen qui respecte et défend les valeurs démocratiques peut devenir membre de l'Union.
Le Conseil européen de Copenhague (1993) précise encore les **critères d'adhésion** : le pays candidat doit avoir des institutions stables garantissant l'exercice démocratique du pouvoir et le respect des droits de l'homme ; son économie doit être assez forte pour supporter la pression de la concurrence dans l'Union ; sa population doit marquer son envie d'entrer dans l'Union par un vote parlementaire ou par un référendum ; ses relations avec ses voisins doivent être pacifiques...
L'adhésion doit être approuvée par tous les membres et les institutions de l'Union, qui décident alors de la date d'entrée des pays candidats.

1. Deux événements sont cités : la nomination du premier diplomate turc en France en 1495 ; et, réciproquement, l'ouverture de la première représentation française à l'étranger en Turquie au XVI^e^ siècle.

2. Les atouts de la Turquie reposent sur le dynamisme de sa population (« *Notre population jeune, cultivée, ouverte* […] ») et de son économie.

3. La première difficulté est la question de Chypre : la partie nord de l'île, contrôlée par la Turquie, a proclamé son indépendance sous le nom de « République turque de Chypre nord » en 1983, alors que le reste de l'île est un membre à part entière de l'Union européenne. La deuxième difficulté est la question arménienne : la Turquie refuse toujours de reconnaître sa responsabilité pour le massacre des Arméniens pendant la Première Guerre mondiale.

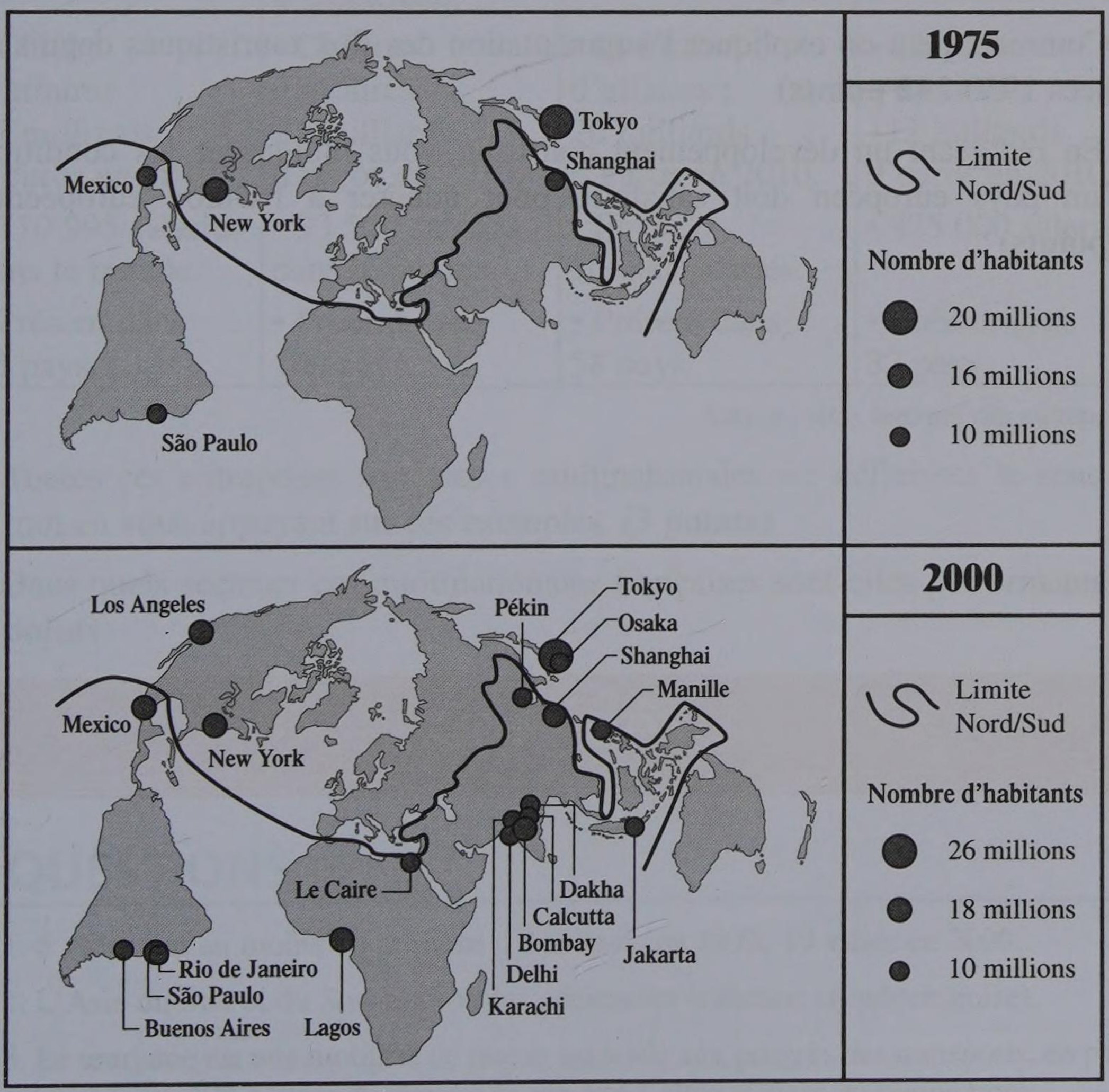
Le rôle mondial de la France et de l'Union européenne

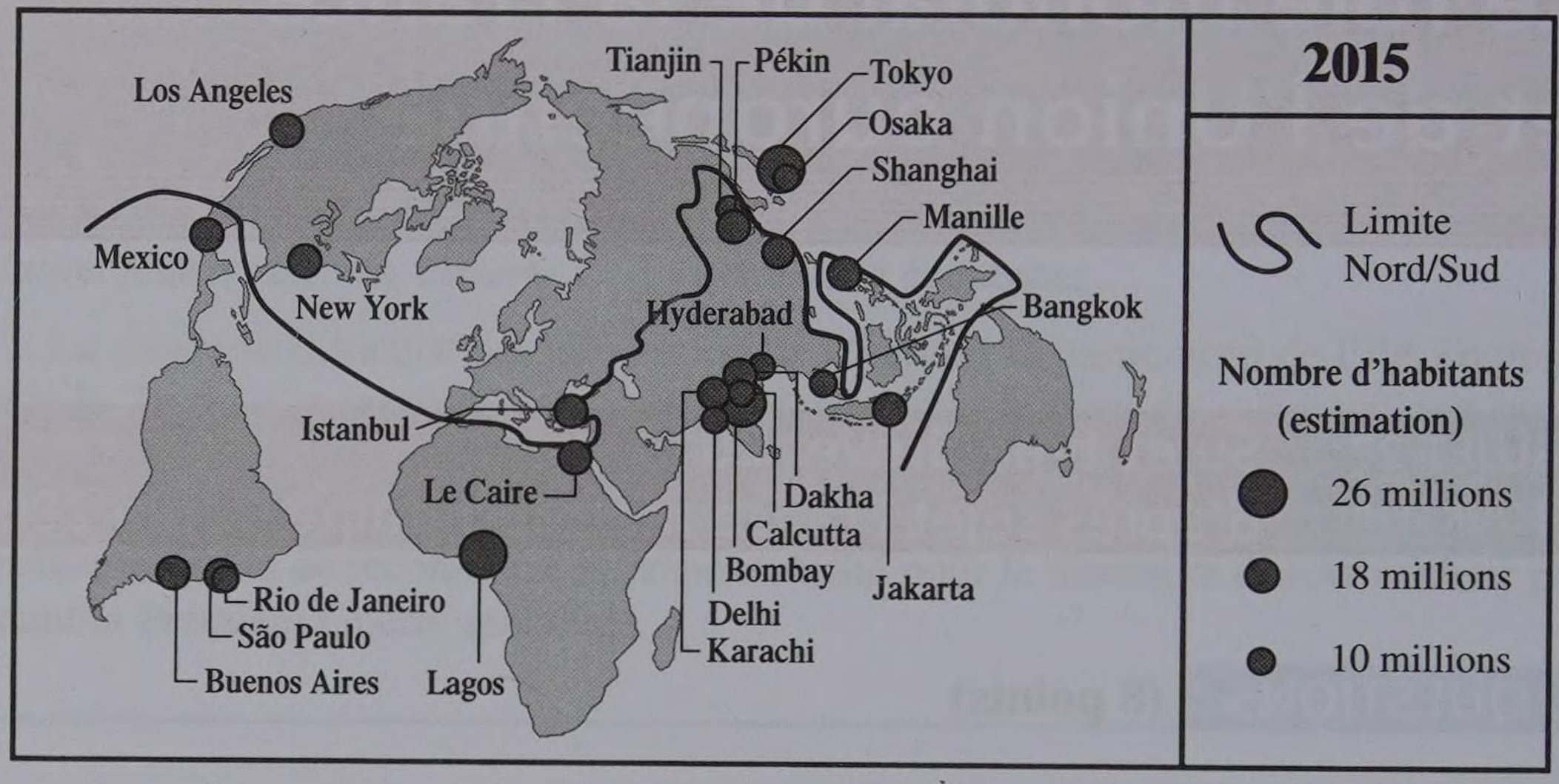
SUJET 27
GÉOGRAPHIE

Sujet type Brevet 2013 – d'après sujet France métropolitaine – Juin 2008

I. QUESTIONS (8 points)

1. Observez les trois cartes suivantes et indiquez le nombre de villes qui comptent au moins 10 millions d'habitants en 1975 et en 2000. **(1 point)**





2. Entourez et nommez la région du monde où les grandes villes seront les plus nombreuses en 2015. **(2 points)**

3. Comment peut-on expliquer l'augmentation des flux touristiques depuis les années 1950 ? **(2 points)**

4. En rédigeant un développement construit, vous indiquerez les conditions qu'un pays européen doit satisfaire pour adhérer à l'Union européenne. **(3 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

La puissance française dans le monde : les performances des multinationales françaises.

DANONE	ALSTOM	LOUIS VUITTON	Carrefour
• n° 1 mondial des produits laitiers frais et n° 2 mondial de l'eau conditionnée.	• Un des leaders mondiaux du transport ferroviaire, de la production et de la transmission d'électricité.	• Un des leaders mondiaux de l'industrie du luxe (maroquinerie, mode, montres, bijoux…).	• n° 1 en Europe et n° 2 dans le monde pour la grande distribution.
• Chiffre d'affaires : 17 milliards d'euros en 2010	• Chiffre d'affaires : 21 milliards d'euros en 2010.	• Chiffre d'affaires : 20 milliards d'euros en 2010.	• Chiffre d'affaires : 112 milliards d'euros en 2010.
• 110 995 salariés dans le monde.	• 93 500 salariés dans le monde.	• Environ 10 000 salariés.	• 475 000 salariés.
• Présent dans 45 pays.	• Présent dans 100 pays.	• Présent dans 58 pays.	• Présent dans 32 pays.

Source : sites Internet des entreprises

1. Toutes ces entreprises sont des « multinationales » : définissez le sens de ce mot en vous appuyant sur ces exemples. **(3 points)**

2. Dans quels secteurs ces multinationales françaises sont-elles performantes ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. 5 villes ont au moins 10 millions d'habitants en 1975, 19 villes en 2000.

2. L'Asie du Sud et du Sud-Est (ou les péninsules indienne et indochinoise).

3. Le tourisme est une mobilité de masse associée aux progrès des transports, en particulier aérien, à la hausse du niveau de vie et à l'allongement du temps libre.

4. Tout pays européen peut demander à devenir membre de l'Union européenne s'il remplit plusieurs conditions, parmi lesquelles :
– son régime politique doit respecter les principes démocratiques et les droits de l'homme ;
– son économie doit être assez solide pour faire face à la concurrence à l'intérieur de l'Union européenne ;
– sa législation doit accepter et transposer toutes les lois européennes déjà votées.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Les Français ont connu dans l'histoire deux époques de véritable domination – sous Louis XIV et sous Napoléon Bonaparte – vécues par les autres peuples européens comme une agression insupportable. Depuis, l'interrogation sur la puissance de la France agite régulièrement l'opinion publique, les médias et les gouvernements : est-ce que la France tient son rang ou décline-t-elle fatalement ?

Si la France était une puissance économique « moyenne », comme on l'entend souvent, elle devrait se situer vers le 100e rang mondial (puisque 200 pays environ siègent à l'Assemblée générale des Nations unies). Or, elle occupe le 5e rang derrière les États-Unis, la Chine, le Japon et l'Allemagne. **La France est la première puissance agricole européenne, la cinquième puissance commerciale et industrielle dans le monde, la première destination du tourisme international.** En 2011, deux multinationales françaises figurent parmi les quinze plus grandes entreprises mondiales, et une quarantaine parmi les cinq cents premières entreprises mondiales. La France est aussi une puissance politique puisqu'elle siège comme membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies depuis 1945. Elle appartient au groupe restreint des puissances nucléaires depuis 1960. Enfin, la langue française est une des grandes langues de culture et de civilisation. Elle est parlée sur plusieurs continents par le biais des territoires d'outre-mer et suite aux colonisations du XVIIIe siècle (Québec) et du XIXe siècle (Afrique occidentale et équatoriale, péninsule indochinoise). Cette présence culturelle a pris une forme politique : la francophonie.

1. Les entreprises multinationales désignent des entreprises :
– présentes simultanément dans plusieurs pays grâce à des filiales ;
– qui dégagent un gros chiffre d'affaires (supérieur à 500 millions de dollars par an selon les Nations unies) ;
– qui emploient de nombreux salariés (au moins plusieurs dizaines de milliers).

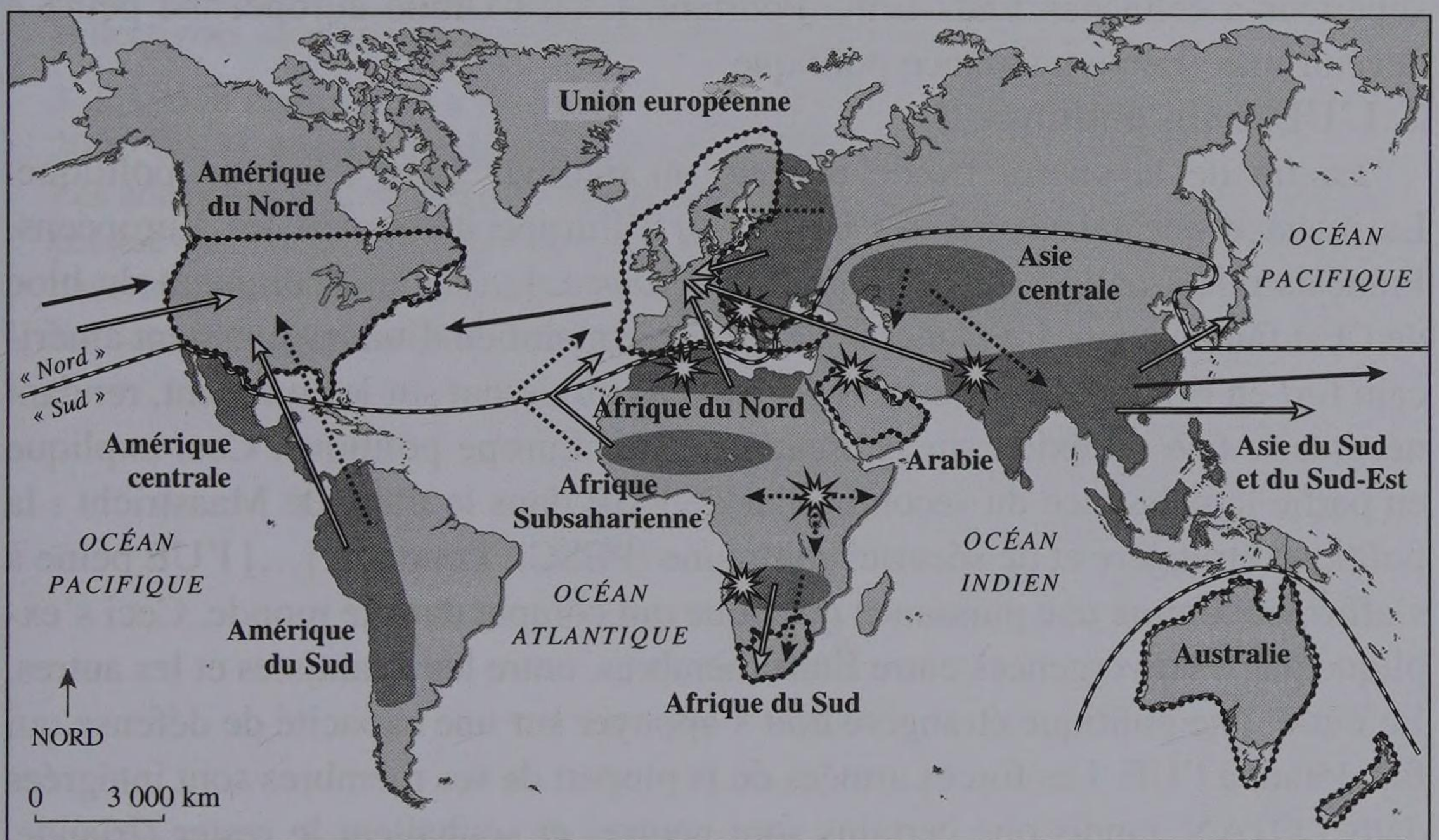
2. Les multinationales françaises présentées sont performantes dans les secteurs de l'agroalimentaire (Danone), de l'énergie (Alstom), de l'industrie du luxe (Louis Vuitton) et de la grande distribution (Carrefour).

SUJET 28
GÉOGRAPHIE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (8 points)

1. Observez la carte des migrations politiques et économiques dans le monde : entourez et nommez les deux principales zones d'arrivée et les deux grandes zones de départ des migrations économiques. **(2 points)**



2. Citez deux acteurs qui interviennent dans l'aménagement des régions administratives en France. **(2 points)**

3. Vous dresserez en quelques lignes le bilan de la construction européenne en matière d'élargissement depuis les années 1950. **(4 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

L'Union européenne est-elle une grande puissance ?

1. L'UE, première puissance économique du monde

Avec seulement 7,3 % de la population mondiale, l'Union européenne est de loin la première puissance commerciale au monde. […]. Elle est la première exportatrice de services, loin devant les États-Unis, ce qui n'est pas négligeable dans un monde où le secteur tertiaire tient une place éminente. L'UE constitue par ailleurs un pôle économique de toute première importance avec un PIB supérieur à celui des États-Unis. Pourtant, […], l'Union européenne peine à devenir une grande puissance politique.

2. L'UE, nain politique ?

La fin de la guerre froide marque un tournant pour l'Europe politique. La menace que faisait peser l'URSS sur l'Europe détournait les Européens, Français mis à part, d'une volonté de puissance. […]. L'effondrement du bloc de l'Est fait au contraire planer le doute sur le maintien d'un engagement américain fort en Europe. De plus, les guerres réapparaissent sur le continent, rendant nécessaire une réflexion sur la création d'une Europe politique. Ceci explique en partie la naissance du second pilier de l'UE dans le traité de Maastricht : la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Pourtant, […] l'UE peine à s'affirmer comme une puissance politique qui compte dans le monde. Ceci s'explique par les divergences entre États membres, entre les atlantistes et les autres. En outre, une politique étrangère doit s'appuyer sur une capacité de défense qui fait défaut à l'UE. Les forces armées de la plupart de ses membres sont intégrées dans l'OTAN, tandis que certains sont neutres et souhaitent le rester (Irlande, Autriche, Suède, Finlande, Malte). En outre, deux pays disposent d'une force de frappe nucléaire (France et Royaume-Uni), ce qui rend difficile une harmonisation des stratégies militaires. Enfin, l'UE se trouve dans un contexte budgétaire difficile, qui pèse sur les dépenses militaires.

D'après le site Internet *www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne*.

1. Quel est le rang économique de l'Union européenne ? **(1 point)**

2. Pourquoi la fin de la guerre froide est-elle un « tournant pour l'Europe politique » ? **(1 point)**

3. Comment l'Union européenne a-t-elle réagi face à cette situation ? **(1 point)**

4. Pourquoi l'Union n'arrive-t-elle pas « à s'affirmer comme une puissance politique qui compte dans le monde » ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. L'Union européenne et l'Amérique du Nord sont les principales zones d'arrivée. Pour les zones de départ, plusieurs réponses sont possibles : l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud, l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et du Sud-Est, l'Asie centrale.

2. Plusieurs réponses sont possibles : l'Union européenne ; l'État central parisien ; les collectivités territoriales (communes, départements, régions).

3. L'Union européenne s'est élargie à sept reprises (1973, 1981, 1986, 1995, 2004, 2007, 2013), passant de six adhérents en 1957 à vingt-huit en 2013.
Les adhésions se sont opérées sur une base régionale : les pays de la mégalopole européenne dans les années 1950 ; les pays de l'Europe du Nord (Manche et mer Baltique) dans les années 1970 ; les pays méditerranéens dans les années 1980 ; les pays de l'ancien bloc communiste dans les années 2000.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

L'Union européenne (UE) est d'abord une construction politique singulière. **L'UE n'est ni une fédération ni une organisation internationale, juste une association d'États indépendants.** C'est ce que signifie le titre du traité de Maastricht (7 février 1992) : « traité sur l'Union européenne », et non traité d'Union. Ce traité a posé que ce sont les mêmes institutions (Conseil de l'Union, Parlement européen et Commission) qui élaborent et coordonnent les politiques communautaires.

Lancée en 1950 par la déclaration Schuman, **la construction européenne veut faire vivre ensemble pacifiquement les peuples européens**. L'élargissement de l'Union européenne a été progressif : de 6 membres à l'origine, cette communauté est passée à 9 membres, puis 12, 15, 25 et enfin 28 membres en 2013. Cette association régionale est aujourd'hui la première zone de production et de consommation de richesse du monde. Elle réalise près de 20 % des échanges mondiaux, loin devant les autres associations régionales. Elle est aussi un des grands foyers de peuplement. Elle est le premier espace pour les arrivées touristiques et pour les investissements directs à l'étranger.

1. L'Union européenne occupe le premier rang économique dans le monde.

2. La fin de la guerre froide déclenche le retrait américain du continent européen. Par ailleurs, les guerres resurgissent en Europe.

3. Ces deux raisons ont rendu nécessaire une réflexion sur la création d'une Europe politique (par exemple, la création de la Politique étrangère et de sécurité commune dans le traité de Maastricht).

4. L'Union européenne peine à s'affirmer comme une puissance politique à cause des divergences entre ses adhérents : il est difficile pour l'Union de parler d'une seule voix quand elle n'est encore que la somme d'intérêts nationaux. La plupart de ses forces armées sont encore intégrées dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui est sous commandement américain. Des adhérents sont neutres et souhaitent le rester. Enfin, la crise budgétaire de l'UE pèse sur les dépenses militaires.

La République et la citoyenneté

SUJET 29
ÉD. CIVIQUE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (5 points)

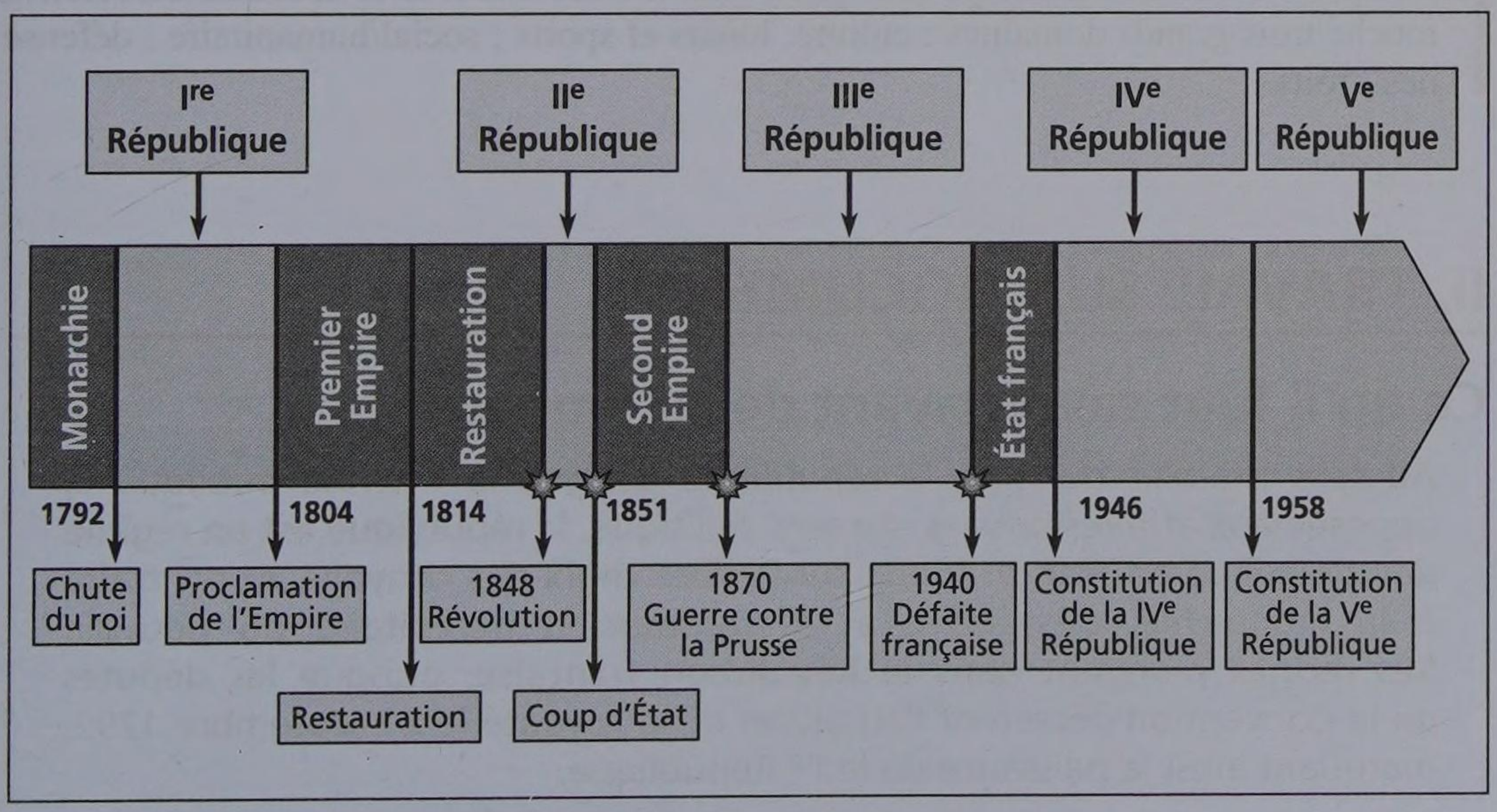
1. Quelle loi établit la laïcité en France ? **(1 point)**

2. Quelles sont les caractéristiques du suffrage pour l'élection présidentielle depuis 1962 ? **(1 point)**

3. En rédigeant un développement construit, vous daterez la loi qui réglemente les associations en France et vous décrirez leur fonctionnement. **(3 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

La République française, une longue histoire : chronologie sur la succession des régimes républicains.



1. Quel événement marque le début de la I^re^ République ? **(1 point)**

2. Pourquoi la II^e^ République ne dure-t-elle pas ? **(1 point)**

3. Quand la république devient-elle le régime préféré des Français ? **(1 point)**

4. Quelle interruption l'histoire républicaine subit-elle au XX^e^ siècle ? **(1 point)**

5. Combien de régimes républicains ont été institués depuis la Révolution française ? **(1 point)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. La loi de séparation des Églises et de l'État votée en 1905.

2. Le suffrage est universel, uninominal (un candidat, pas une liste), majoritaire à deux tours.

3. Les associations sont réglementées par la loi de 1901. Une association est un groupement de personnes volontaires ayant un projet commun autre que celui de faire des bénéfices ; on dit aussi « association à but non lucratif ». On crée une association en déclarant ses statuts à la préfecture. Ainsi, elle peut recevoir les cotisations de ses adhérents et les dons privés. Elle doit avoir un président, un trésorier et une adresse. Les personnes qui l'animent sont généralement des bénévoles. L'action associative touche trois grands domaines : culture, loisirs et sports ; social/humanitaire ; défense des droits.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Au sens premier du mot, la république désigne la « chose publique », opposée aux affaires privées. Au sens politique, **la république est un régime démocratique en France, fondé sur le libre choix des citoyens, et contraire à la monarchie**, c'est-à-dire à la transmission héréditaire du pouvoir. **Ses racines plongent dans la Révolution française**, puisque les députés de la Convention décrètent l'abolition de la royauté le 21 septembre 1792, marquant ainsi la naissance de la I^re^ République.

Instauré en 1792, restauré en 1848, le régime républicain est deux fois renversé par des coups d'État bonapartistes, en 1799 et en 1851. La république est définitivement le régime politique des Français depuis le 4 septembre 1870, à l'exception de la période du régime de Vichy et de l'Occupation. Trois républiques se sont succédé depuis 1870 : la Troisième (1870-1940), la Quatrième (1946-1958), et la Cinquième (depuis 1958).

1. La chute du roi Louis XVI en 1792 marque le début de la I^re^ République.

2. La II^e^ République est renversée par le coup d'État bonapartiste de 1851 (suivi par la proclamation du Second Empire).

3. La république devient le régime préféré des Français dans les années 1870, après la chute du Second Empire et la proclamation de la III^e^ République.

4. Le régime de Vichy supprime le régime républicain entre 1940 et 1944, pendant l'Occupation.

5. Cinq régimes républicains ont été institués depuis la Révolution française.

SUJET 30
ÉD. CIVIQUE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (5 points)

1. Quelle charte fonde l'Organisation des Nations unies (ONU) ? **(1 point)**

2. Parmi les institutions françaises suivantes, soulignez celle qui a le pouvoir de déclarer la guerre. **(1 point)**
– le Parlement
– le président de la République
– le gouvernement

3. En développant votre réponse, vous expliquerez pourquoi les lois de décentralisation sont importantes dans l'histoire de notre République. **(3 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Les valeurs, les principes et les symboles de la République française : la Constitution de la Ve République (approuvée en octobre 1958, révisée plusieurs fois depuis cette date).

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004. En vertu de ces principes et de celui de la libre détermination des peuples, la République offre aux territoires d'outre-mer qui manifestent la volonté d'y adhérer des institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité et conçues en vue de leur évolution démocratique.

Art. 1 – La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

Art. 2 – La langue de la République est le français. L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est *La Marseillaise*. La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ». Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Art. 3 – La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret. Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

1. Quelles sont les valeurs de la République française, rappelées dans sa devise ? **(1 point)**

2. Quels sont les principes de la République, d'après la Constitution de 1958 ? **(2 points)**

3. Citez deux symboles républicains. **(1 point)**

4. Quel article de la Constitution règle les conditions d'exercice des droits politiques des citoyens ? **(1 point)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. La charte de San Francisco, signée le 26 juin 1945 (entre la capitulation de l'Allemagne et celle du Japon).

2. Le Parlement autorise la déclaration de guerre, d'après la Constitution de la V^e^ République.

3. Les lois de décentralisation (1982-1983) rompent avec la tradition jacobine, qui remontait à la Révolution française, puisqu'elles autorisent le transfert d'une partie des compétences de l'État central parisien vers les collectivités territoriales, c'est-à-dire vers les communes, les départements et les régions. Une collectivité territoriale :
– est dotée de la personnalité morale, qui lui permet d'agir en justice ;
– dispose de son propre budget et de son propre personnel ;
– détient un pouvoir de décision, qui s'exerce par délibération au sein d'un conseil de représentants élus par les citoyens ;
– détient des compétences (exclusives ou partagées), qui lui sont confiées par la loi.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Les valeurs de la République française définissent un idéal de vie en commun. **La devise « Liberté, Égalité, Fraternité » énonce les valeurs de la République.** Les principes républicains et les valeurs auxquelles ils se rattachent sont rappelés dans le préambule de la Constitution de la Ve République : **« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale »** :
– indivisible : la loi est la même pour tous et partout ;
– laïque : la République s'est affirmée contre le pouvoir de l'Église catholique, alliée historique de la monarchie. Deux grandes décisions établissent la laïcité : les lois sur l'école de Jules Ferry dans les années 1880 et la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905. La laïcité n'est pas un anticléricalisme. Elle assure, au contraire, la liberté d'opinion, d'appartenance ou de non-appartenance religieuse, la liberté de changer de croyance ;
– démocratique : la démocratie repose sur le suffrage universel, sur la séparation des pouvoirs et sur l'égalité des droits entre les citoyens, quels que soient leur origine, leur sexe, leur religion, leur profession ;
– sociale : la République « assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement », à leur éducation et à leur sécurité par des institutions qui ont été progressivement mises en place (impôt sur le revenu, Sécurité sociale, revenu de solidarité active).

Les révisions successives de la Constitution ont introduit de nouveaux principes. Par exemple, l'organisation décentralisée de la République en 2003, l'attachement des Français « aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement » en 2004, l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux en 2008.
La plupart des symboles républicains remontent à la Révolution française. Ils sont définitivement adoptés dans les années 1880, après la proclamation de la IIIe République.

1. Les valeurs de la République sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité.

2. D'après la Constitution de la Ve République, la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Les révisions de la Constitution dans les années 2000 ont ajouté de nouveaux principes comme la décentralisation, le respect des droits et devoirs définis dans la charte de l'environnement, l'égalité entre les hommes et les femmes.

3. Plusieurs réponses sont possibles : l'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge ; l'hymne national est *La Marseillaise* ; la devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité » ; Marianne est l'allégorie féminine de la République…

4. L'article 3 de la Constitution de 1958.

SUJET 31
ÉD. CIVIQUE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (5 points)

1. Quel est le président de la République française élu pour la première fois au suffrage universel direct ? **(1 point)**

2. Quel texte constitue la norme supérieure dans le droit français ? **(1 point)**

3. Qu'est-ce qu'un syndicat ? Vous citerez le nom d'une confédération syndicale existant actuellement. **(3 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

L'égalité, une valeur républicaine : la répartition des réclamations traitées par la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) entre 2005 et 2010.

Réclamations enregistrées par critère (en % des cas traités)	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Activités syndicales	5	4	2	5	6	5
Âge	5,5	6	6	7	5,5	6
Apparence physique	1	1	1	2	1,5	2
Grossesse	–	–	–	2	2,5	5
Opinions politiques	3	1,5	2	1	1	1
Orientation sexuelle	3	1,5	2	3	2,5	2,5
Origine	38	35	27	29	28,5	27
Religion	2	1	1	2	3	2
Santé	14	19	22	20	18,5	19
Sexe	6	5	6	4	6,5	4,5
Situations de famille	5,5	2	6	3	2,5	2,5
Total des cas traités	1 410	4 058	6 222	8 705	10 545	12 467

Source : rapport 2010 de la HALDE ;
http://halde.defenseurdesdroits.fr/Rapport-annuel-2010,14653.html.

1. Quelle est l'évolution du nombre des cas traités par la HALDE ? **(1 point)**

2. Formulez deux hypothèses pour expliquer cette évolution. **(2 points)**

3. Parmi les critères retenus par la HALDE, lequel fait son apparition dans la période 2005-2010 ? **(1 point)**

4. Sur quel critère les réclamations reposent-elles le plus ? **(1 point)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Charles de Gaulle en 1965 (c'était son deuxième mandat consécutif).

2. La Constitution est la norme juridique supérieure : tous les autres textes (lois, traités internationaux) doivent lui être conformes, sinon ils ne sont pas appliqués.

3. C'est une association regroupant des personnes exerçant la même activité professionnelle, qui a pour but de défendre les intérêts de ses adhérents. En France, les syndicats sont regroupés dans de grandes confédérations : par exemple, la Confédération générale du travail (CGT), la Confédération française démocratique du travail (CFDT), Force ouvrière (FO)…

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Par définition, nous sommes tous différents. Nos différences sont nombreuses et variées : différences de sexe, d'âge, d'origine, de culture, de religion, de capacités. La République ne veut pas supprimer les différences entre les personnes. Simplement, **la République reconnaît la même dignité à tous puisqu'elle organise la société pour que chacun ait les mêmes droits.** Ainsi, la loi doit compenser les inégalités que la nature et la société produisent et/ou entretiennent.

Elle punit également les discriminations, c'est-à-dire toutes les différences de traitement fondées sur des critères interdits, comme l'origine, le sexe, l'état de santé, la religion. Le Code pénal condamne deux formes de discrimination :
– la forme directe, lorsque la discrimination se fonde sur un critère interdit par la loi : par exemple, une offre d'emploi qui précise que les femmes ne peuvent postuler ;
– la forme indirecte, lorsqu'un critère apparemment neutre entraîne un traitement défavorable pour une personne ou un groupe de personnes. Par exemple, demander à des candidats de satisfaire à un critère de taille peut entraîner l'exclusion de beaucoup de femmes (sauf si l'auteur de cette exigence arrive à démontrer qu'une taille minimale est indispensable pour être recruté)…

1. Entre 2005 et 2010, le nombre de cas traités par la HALDE est presque multiplié par 10 (de 1 410 cas en 2005 à 12 467 cas en 2010).

2. Cette augmentation peut s'expliquer de deux manières : la montée des cas de discrimination dans la société française ; l'augmentation des plaintes déposées auprès de la HALDE par les victimes de discrimination.

3. Le critère de la grossesse fait son apparition en 2008 dans le bilan.

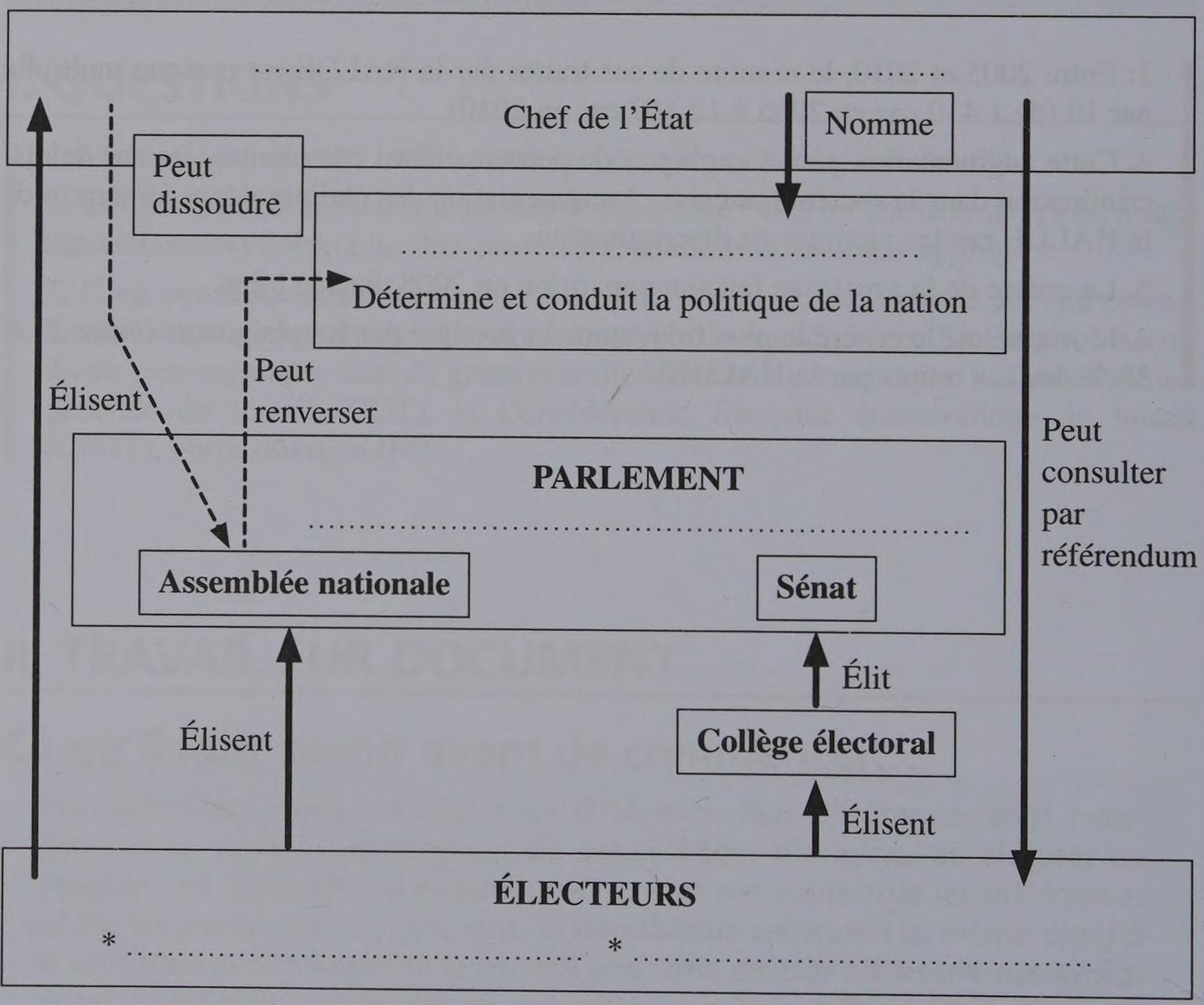
4. L'origine est le critère le plus fréquemment invoqué par les plaignants (entre 27 et 38 % des cas traités par la HALDE).

SUJET 32
ÉD. CIVIQUE

Sujet du Brevet 2013 – Pondichéry – Avril 2013

I. QUESTIONS (4 points)

1. Complétez le schéma de l'organisation des pouvoirs sous la V^e^ République.
– Dans la case « Électeurs », indiquez deux conditions nécessaires pour être électeur en France. **(1 point)**
– Dans la case « Parlement », précisez le rôle de cette institution dans la V^e^ République. **(0,5 point)**
– Complétez les deux cases grisées puis indiquez dans la légende le nom du pouvoir partagé par ces deux institutions. **(1,5 point)**



☐ .....

2. Qu'est-ce qu'un référendum ? **(1 point)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Cérémonie officielle d'accueil dans la citoyenneté française.

« Vous avez fait une démarche importante en choisissant de vivre en France et avez émis le vœu de faire partie intégrante de notre communauté en demandant votre naturalisation » […] a déclaré le maire en accueillant Monique Marques de Sousa Figueiredo.

Au cours de son discours, le premier magistrat de la commune a souligné quelques principes essentiels : « En France depuis de longues années, vous étudiez de façon brillante, je vous félicite et vous engage à continuer, vous obtiendrez le succès que vous méritez. Par l'acquisition de la nationalité française, vous souscrivez au contrat qui lie tous les membres de la communauté nationale. Vous acceptez d'obéir aux lois de la République et de vous soumettre au respect de la laïcité. Ce pacte est le ciment qui soude la nation, fait d'un ensemble de droits et de devoirs. Grâce à vous et siècle après siècle, notre pays s'est enrichi des apports de femmes et d'hommes qui l'ont rejoint » a conclu le maire.

Le maire a remis à la nouvelle citoyenne un livret avec un courrier du président de la République, un extrait de la Constitution de 1958, La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, une information sur l'organisation des pouvoirs publics en France et une fiche avec les paroles de la Marseillaise. […]

Source : extraits de l'article de L. Lemaire paru dans le journal *Sud-Ouest*, 3 janvier 2012.

1. Soulignez dans le texte deux éléments qui ont rendu possible cette naturalisation. **(1 point)**

2. Être naturalisé français donne accès à des droits et à des devoirs. Relevez deux devoirs du citoyen français. **(2 points)**

3. Donnez une définition du mot laïcité. **(1 point)**

4. Encadrez dans le texte les différents documents remis par le maire à Mme Marques de Sousa Figueiredo. Pourquoi lui remet-il ces documents ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. – Dans la case « Électeurs » : Avoir 18 ans au moins ; être de nationalité française. Autres réponses possibles : jouir de ses droits civils et politiques ; être inscrit sur la liste électorale.
– Dans la case « Parlement » : le Parlement exerce le pouvoir législatif, c'est-à-dire qu'il élabore et vote les lois.
– En haut du schéma : « Président de la République » ; en dessous : « Gouvernement ». En légende : « Ces deux institutions exercent le pouvoir exécutif. »

2. Le référendum est un vote permettant de consulter directement les citoyens sur une question ou un texte, qui ne sera adopté qu'en cas de réponse positive. Ainsi, la Constitution prévoit des référendums nationaux pour soumettre au vote de tous les électeurs un projet de loi, un traité international, une révision constitutionnelle. Elle autorise aussi les référendums locaux pour recueillir l'avis des citoyens d'une collectivité territoriale.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

La nationalité française peut résulter :
– **soit d'une attribution par filiation ou par la naissance en France de parents nés en France.** Par la filiation, est considéré comme français tout enfant dont au moins l'un des deux parents est français ou devient français. Par les parents, devient automatiquement français l'enfant qui est né en France d'un parent qui y est lui-même né ;
– **soit d'une acquisition par déclaration.** On peut devenir français avant 18 ans de manière anticipée. Dès l'âge de 13 ans, les parents peuvent réclamer pour leur enfant né en France, la nationalité française, s'il en est d'accord. Dès l'âge de 16 ans, le jeune, né en France, peut demander à devenir français, sans l'accord de ses parents. Un étranger marié à un conjoint français depuis quatre ans peut aussi demander à acquérir la nationalité française. Enfin, un étranger majeur, résidant habituellement sur le sol français depuis au moins cinq ans peut demander à être naturalisé.

1. « […] en choisissant de vivre en France et avez émis le vœu de faire partie intégrante de notre communauté en demandant votre naturalisation ».

2. Deux devoirs du citoyen français : accepter d'obéir aux lois de la République et respecter le principe de la laïcité.

3. La laïcité est un principe de neutralité qui permet à chacun d'avoir ses croyances religieuses protégées par la discrétion. Ainsi, toutes les croyances religieuses sont acceptées, mais le rôle d'un service public n'est pas d'en privilégier une en particulier. C'est pourquoi il est demandé aux enfants qui fréquentent les établissements publics d'enseignement de se montrer discrets quant à leur appartenance religieuse.

4. Les documents remis par le maire à Mme Marques de Sousa Figueiredo : « […] un livret avec un courrier du président de la République, un extrait de la Constitution de 1958, La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, une information sur l'organisation des pouvoirs publics en France et une fiche avec les paroles de la Marseillaise ». Ces documents précisent les valeurs et les principes du régime républicain. Ils indiquent également ses symboles.

La vie démocratique

SUJET 33 ÉD. CIVIQUE — Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (5 points)

1. Quand les femmes obtiennent-elles le droit de vote en France ? **(1 point)**

2. Citez deux étapes importantes dans l'acquisition du droit de vote en France. **(2 points)**

3. Qu'est-ce qu'une organisation non gouvernementale (ONG) ? Vous donnerez deux exemples. **(2 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Les pouvoirs du président dans la V^e^ République :
extrait de la Constitution de la V^e^ République (approuvée en 1958, révisée plusieurs fois depuis).

Art. 5 – Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État.

Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

Art. 6 – Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct.

Art. 8 – Le Président de la République nomme le Premier ministre. […] Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions.

Art. 10 – Le Président de la République promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée.

Art. 11 – Le Président de la République […] peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique, sociale ou environnementale de la nation et aux services publics qui y concourent, ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions.

Art. 12 – Le Président de la République peut […] prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale.

Art. 15 – Le Président de la République est le chef des armées. […]

Art. 17 – Le Président de la République a le droit de faire grâce à titre individuel.

1. Comment le président de la République est-il désigné en France ? **(1 point)**
2. Pourquoi dit-on que le Président est le chef de l'exécutif ? **(2 points)**
3. Quels sont les pouvoirs du Président dans le domaine législatif ? **(1 point)**
4. Citez deux pouvoirs exercés uniquement par le Président. **(1 point)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. En France, les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944.

2. Le recensement obligatoire à 16 ans des jeunes Français (filles et garçons), qui entraîne automatiquement leur inscription sur les listes électorales ; l'acquisition de la majorité politique à 18 ans pour les nationaux français des deux sexes.

3. Une organisation non gouvernementale (ONG) secourt les populations en détresse, en cas de catastrophe (guerre, famine, cataclysme naturel). Son action est indépendante des États, puisqu'elle repose sur l'engagement volontaire des citoyens qui travaillent bénévolement, adressent des dons, signent des pétitions… Parmi les ONG les plus connues figurent le comité international de la Croix-Rouge, Médecins sans frontières, Médecins du monde, Action contre la Faim, Amnesty International, ATD Quart Monde, Oxfam, Greenpeace...

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

La Constitution de la Ve République différencie trois pouvoirs dans l'État : le législatif, l'exécutif et le judiciaire :
– le législatif est chargé de la rédaction et du vote des lois mais également du contrôle de l'exécutif. Il est exercé par les deux chambres du Parlement ;
– l'exécutif met en œuvre les lois et conduit la politique nationale. À cette fin, il dispose de l'administration et de la force armée. Il représente la France vis-à-vis de l'étranger. Il est exercé par le président de la République et par les ministres du gouvernement ;
– le judiciaire applique les lois pour trancher les conflits entre les particuliers ou entre l'État et ces derniers. Il est délégué à des juges professionnels et indépendants.

Dans la Ve République, **le Président est le chef de l'exécutif mais il ne faut pas exagérer ses pouvoirs** : ils sont à la fois limités par la Constitution et contrôlés par les autres pouvoirs de l'État. Par exemple, la Constitution stipule que l'exercice de plus de deux mandats successifs est interdit. Le Président peut être soumis à une procédure de destitution « en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat ».

1. Le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct.

2. Le Président a un rôle prééminent au sein de l'exécutif : il incarne l'autorité de l'État, il est le chef des armées et de la diplomatie.

3. Le Président :
– promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent leur transmission au gouvernement (article 10) ;
– peut soumettre au référendum un projet de loi (article 11) ;
– peut dissoudre l'Assemblée nationale (article 12).

4. Plusieurs réponses sont possibles : la nomination du Premier ministre (article 8) ; la promulgation des lois (article 10) ; la convocation d'un référendum (article 11) ; la dissolution de l'Assemblée nationale (article 12) ; le droit de grâce (article 17).

SUJET 34
ÉD. CIVIQUE

Sujet type Brevet 2013 – France métropolitaine, Juin 2012

I. QUESTIONS (5 points)

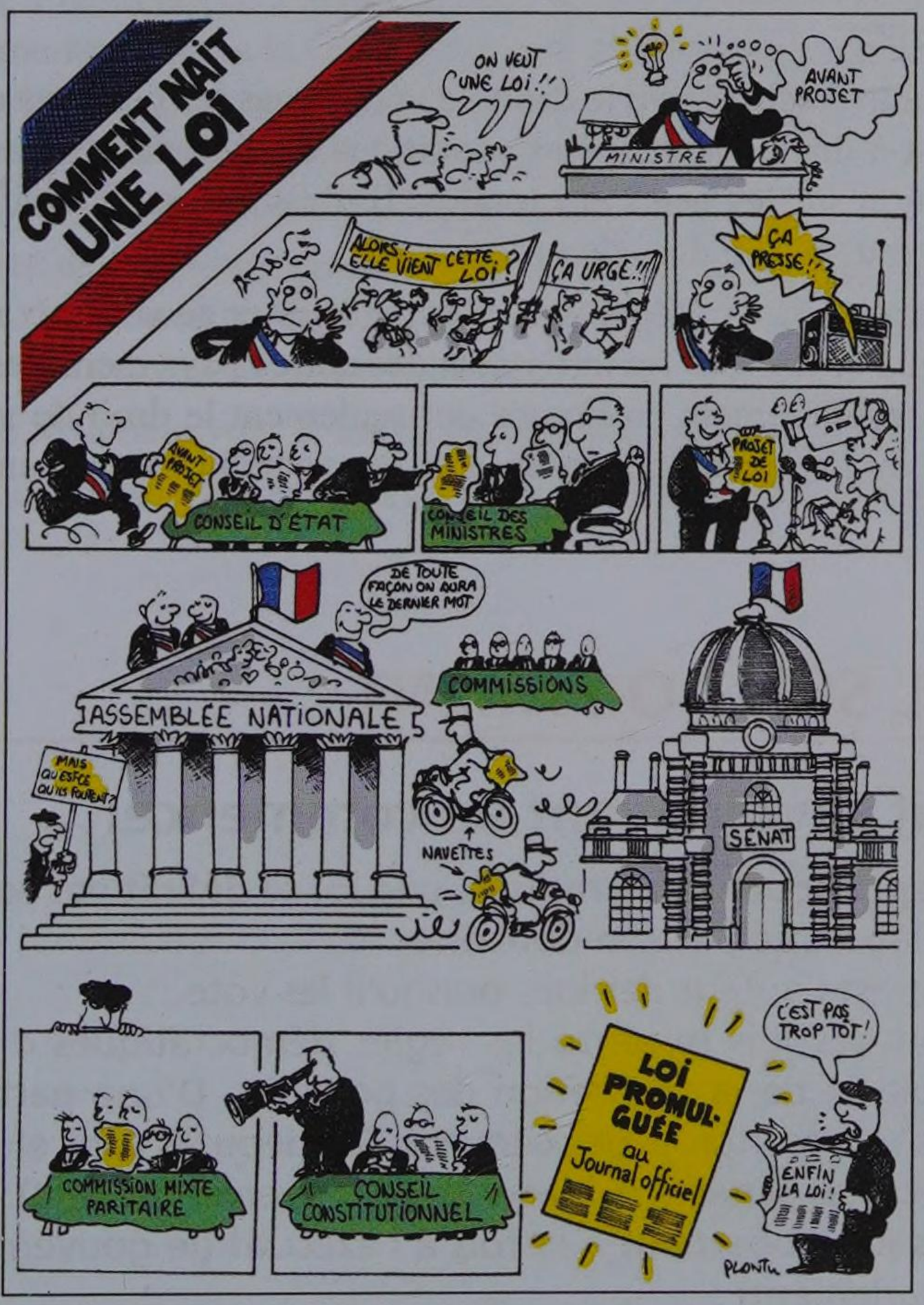
1. Quel document prouve que son détenteur est un assuré social ? **(1 point)**

2. Quelles règles organisent l'exercice du suffrage universel en France ? **(2 points)**

3. En développant votre réponse, vous montrerez que tous les habitants de la France n'ont pas le droit de vote. **(2 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

L'élaboration des lois en France : la naissance d'un projet de loi.



Dessin de Plantu pour l'Association des journalistes parlementaires © Plantu.

1. Qui prend l'initiative d'un projet de loi en France ? **(1 point)**

2. « En France, les lois sont élaborées de manière démocratique ». Justifiez cette affirmation en utilisant deux arguments. **(2 points)**

3. En cas de désaccord, quelle chambre du Parlement vote la loi en dernier ? **(1 point)**

4. Quelle institution est chargée de vérifier la conformité de la loi à la Constitution ? **(1 point)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. La carte Vitale.

2. Le suffrage universel réserve le droit de vote à tous les citoyens qui ont la capacité électorale, c'est-à-dire sous certaines conditions de nationalité (française), d'âge (18 ans), d'inscription sur les listes électorales. Il n'est fait aucune différence d'origine, de sexe, de revenu, de religion, de profession…

3. La Constitution de la V^e^ République réserve le droit de vote aux nationaux français majeurs des deux sexes. Les ressortissants des autres pays membres de l'Union européenne vivant régulièrement en France ont seulement le droit de voter aux élections municipales et du Parlement européen. Les étrangers non communautaires n'ont pas le droit de vote.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Dans notre République démocratique, une loi se définit par son auteur, son processus d'élaboration et son domaine :
– le Parlement est l'auteur des lois, puisqu'il les vote ;
– l'élaboration des lois respecte les règles démocratiques de la souveraineté du peuple et de la séparation des pouvoirs. D'une part, les lois sont votées par les représentants des citoyens (les députés sont élus au suffrage universel direct, les sénateurs au suffrage universel indirect). D'autre part, l'initiative des lois appartient à la fois à l'exécutif (le gouvernement) et au législatif (le Parlement) ;

– le domaine des lois a évolué. Avant la Ve République (1958), l'action législative était sans limite, puisque les lois étaient l'expression de la volonté générale. La Ve République apporte un changement : une loi ne peut intervenir que dans les cas cités par la Constitution (par exemple, les conditions d'acquisition de la nationalité française, les modalités du paiement des impôts, les peines applicables aux infractions), les autres matières relevant du pouvoir réglementaire du gouvernement ;
– les lois votées peuvent être contestées puisque le Conseil constitutionnel est chargé d'en contrôler la conformité avec des normes supérieures : les articles de la Constitution de 1958, le préambule de la Constitution de 1946 et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Les citoyens ont aussi le droit de contester la loi en signant des pétitions, en manifestant, en adressant une question de priorité constitutionnelle au Conseil constitutionnel, par exemple.

1. Le dessin de Plantu décrit l'élaboration d'un projet de loi, dont l'initiative appartient au gouvernement. Mais la Constitution de 1958 indique que l'initiative de la loi appartient à la fois au gouvernement et au Parlement. Le gouvernement élabore des projets de loi et les parlementaires des propositions de loi.

2. L'élaboration de la loi est démocratique car elle respecte :
– la souveraineté des citoyens (par exemple, la loi est votée par leurs représentants) ;
– la séparation des pouvoirs (par exemple, l'initiative législative appartient concurremment au gouvernement et au Parlement).

3. L'Assemblée nationale vote la loi en dernier (en cas de désaccord avec le Sénat).

4. Le Conseil constitutionnel est chargé de ce travail de vérification.

SUJET 35
ÉD. CIVIQUE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (5 points)

1. Par qui et à quelle époque *La Marseillaise* a-t-elle été composée ? **(1 point)**

2. Quelle autorité veille à la protection des droits des citoyens et promeut l'égalité en France ? **(1 point)**

3. En rédigeant un développement construit, vous différencierez les droits politiques et les droits sociaux. **(3 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

L'administration du territoire français : les collectivités territoriales.

Les dépenses du conseil général d'un département de l'Île-de-France, les Hauts-de-Seine, pour l'année 2012 (la liste des dépenses n'est pas complète).

Postes de dépenses	En millions d'euros
Enseignement	75,17
Jeunesse et sports	5,77
Prise en charge du handicap	153
Aides aux personnes âgées	162
Prévention et protection de l'enfance	160
Voierie, infrastructures routières	61,5
Culture	13
Nouvelles technologies, haut débit	13
Transports en commun	99,2
Habitat et rénovation urbaine	135,48
Patrimoine vert et arboré	10,26

Source : www.hautsdeseine.net

1. De quelle collectivité territoriale s'agit-il ? **(1 point)**

2. En utilisant vos connaissances, citez deux autres types de collectivités territoriales. **(2 points)**

3. Quels sont les trois postes de dépenses les plus importants ? **(1 point)**

4. De quel grand domaine ces dépenses relèvent-elles ? **(1 point)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. *La Marseillaise* a été composée par Rouget de Lisle en 1792, pendant la Révolution française, à la suite de la déclaration de guerre de la France à l'Autriche.

2. Cette autorité est le Défenseur des droits.

3. Les droits politiques (droits de vote et d'être candidat) sont liés à la capacité électorale, c'est-à-dire à l'acquisition de la nationalité française (sauf pour les ressortissants de l'Union européenne résidant en France) et de la majorité politique (18 ans). Ce n'est pas le cas pour les droits sociaux (droit à l'éducation, à la santé, au travail) ; de plus, l'exercice des droits sociaux dépend du financement public (par exemple, les cotisations versées par les actifs à la Sécurité sociale), pas l'exercice des droits politiques.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

L'administration du territoire français a reposé successivement sur deux idées : d'un côté, **la tradition jacobine qui ne comprenait la gestion du territoire qu'à partir de Paris** pour que soit respecté le principe de l'égalité entre les habitants ; de l'autre, **la gestion décentralisée du territoire qui met en avant les volontés locales**. La décentralisation est confortée par le principe de subsidiarité adopté par l'Union européenne selon lequel une institution n'intervient pas dans un domaine quand une autre institution de moindre compétence peut s'en charger – et inversement. C'est au nom de ce principe que l'Union ne se préoccupe pas des questions d'intérêt local, mais remplace les collectivités territoriales et les États en cas d'impossibilité.

Les collectivités territoriales sont des structures administratives qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis. Les dispositions des lois de décentralisation (1982-1983) sont :
– les communes, les départements et les régions deviennent des collectivités territoriales, munies d'un conseil élu au suffrage universel direct, qui est responsable d'un budget et d'un personnel ;
– des compétences, c'est-à-dire des pouvoirs, sont transférées de l'État central vers ces trois niveaux de l'administration territoriale ;
– pour mettre en œuvre ces compétences, des ressources sont transférées depuis l'État central et sous la forme d'une fiscalité propre pour chaque collectivité territoriale.

1. Il s'agit du département des Hauts-de-Seine, en région parisienne.

2. Parmi les collectivités territoriales citées dans la Constitution, il y a aussi les communes et les régions.

3. Les trois postes les plus importants sont (dans l'ordre décroissant des dépenses) : l'aide aux personnes âgées, la prévention et la protection de l'enfance, la prise en charge du handicap.

4. Ces trois postes de dépenses relèvent de l'action sociale (ou de la solidarité) ; en effet, les personnes âgées, les enfants et les handicapés sont des personnes vulnérables.

SUJET 36
ÉD. CIVIQUE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (5 points)

1. Quelle est l'allégorie féminine de la République française ? **(1 point)**

2. Quels documents un citoyen doit-il présenter lorsqu'il vote ? **(1 point)**

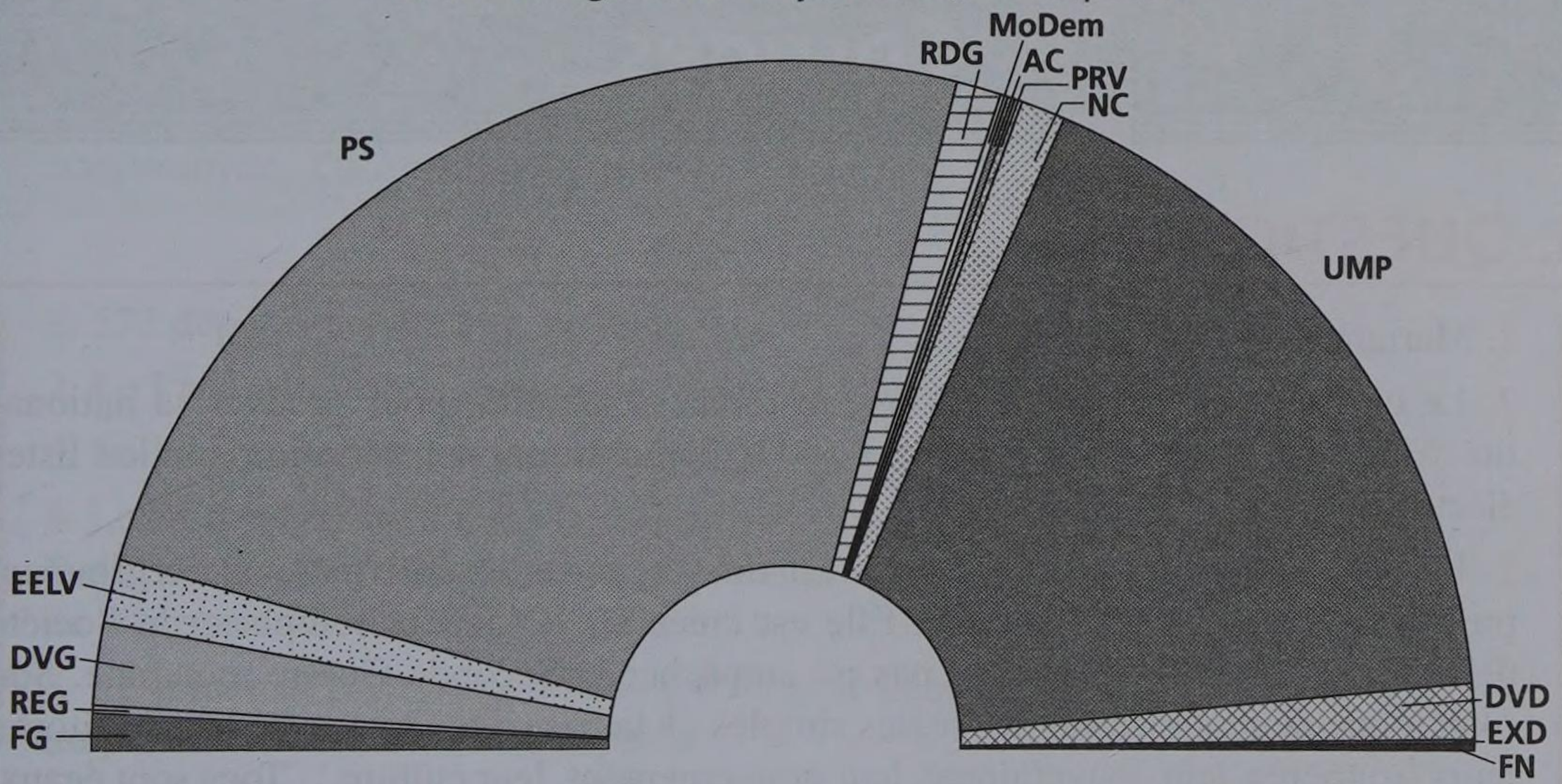
3. En développant votre réponse, vous présenterez l'Organisation des Nations unies et vous indiquerez les deux grands objectifs fixés par sa charte en 1945. **(3 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Les partis politiques dans notre démocratie représentative : composition de l'Assemblée nationale après les élections des 10 et 17 juin 2012 ; répartition des 577 députés par parti politique.

Assemblée nationale

Élections législatives de juin 2012, 577 députés



- Front de gauche (FG), 10 sièges
- Parti régionaliste (REG), 2 sièges
- Divers gauche (DVG), 22 sièges
- Europe-Écologie-Les Verts (EELV), 17 sièges
- Parti socialiste (PS), 280 sièges
- Radical de gauche (RDG), 12 sièges
- MoDem, 2 sièges
- Alliance centriste (AC), 2 sièges
- Parti radical valoisien (PRV), 6 sièges
- Nouveau centre (NC), 12 sièges
- Union pour un mouvement populaire (UMP), 194 sièges
- Divers droite (DVD), 15 sièges
- Extrême-droite (EXD), 1 siège
- Front national (FN), 2 sièges

1. Combien de députés ont été élus en juin 2012 ? **(1 point)**

2. Quel parti politique a remporté ces élections ? **(1 point)**

3. En vous appuyant sur vos connaissances, est-ce un parti de gauche ou de droite ? **(1 point)**

4. Est-ce que ce parti détient la majorité absolue dans la nouvelle Assemblée nationale ? Justifiez votre réponse. **(1 point)**

5. Quel est le principal parti d'opposition ? **(1 point)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Marianne.

2. Le citoyen doit présenter sa carte nationale d'identité (pour prouver sa nationalité française) et sa carte d'électeur (pour démontrer son inscription sur les listes électorales).

3. L'Organisation des Nations unies est une organisation internationale regroupant presque tous les pays du monde. Elle est créée en 1945 pour remplacer la Société des Nations (SDN), qui n'avait pas pu empêcher la Seconde Guerre mondiale. Son fonctionnement repose sur des règles simples : à la base, les États, avec leur territoire, leurs frontières, leur souveraineté, leur gouvernement, leur culture… Tous sont égaux, indépendants, respectueux de la liberté de leurs voisins au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Contrairement à la SDN, l'ONU dispose d'un organe exécutif, le Conseil de sécurité, composé de quinze membres, dont cinq membres permanents. La charte des Nations unies fixe deux objectifs :
– maintenir la paix et la sécurité collective ;
– développer entre les peuples des relations amicales fondées sur les valeurs de « solidarité » et de « coopération ».

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Un parti politique est une association qui a pour but d'accéder aux responsabilités de l'État, d'exercer le pouvoir et de pouvoir ainsi appliquer son programme. Un parti regroupe des personnes ayant les mêmes idées. C'est une organisation hiérarchisée, depuis les dirigeants, les militants, les adhérents, jusqu'aux sympathisants. Les partis sont financés par les cotisations des adhérents et par les subventions de l'État (proportionnellement au nombre de voix recueillies lors des élections). L'État verse aussi des indemnités aux élus ; les élus proviennent des partis politiques, puisque la Constitution de la V^{e} République stipule que les partis « concourent à l'expression du suffrage ».

En effet, **notre démocratie est une démocratie représentative, qui est le contraire de la démocratie directe.** La Constitution précise que la volonté des citoyens s'exprime par l'intermédiaire de leurs représentants élus au suffrage universel direct ou indirect, et exerçant un mandat d'une durée limitée (président de la République, sénateur, député, conseiller régional, conseiller général ou municipal). Parfois, un élu détient plusieurs mandats : on parle alors de « cumul des mandats ».

En France, les principaux partis politiques sont : à droite, le Front national (FN) et l'Union pour un mouvement populaire (UMP) ; au centre, l'Union des Démocrates et Indépendants (UDI) ; à gauche : le Parti socialiste, le Parti communiste, Europe Écologie-Les Verts…

1. 577 députés ont été élus en juin 2012.

2. Le Parti socialiste a remporté ces élections législatives.

3. Le Parti socialiste est un parti de gauche.

4. Le Parti socialiste n'a pas la majorité absolue dans la nouvelle Assemblée nationale. Il dispose de 280 députés, alors que la majorité absolue (la moitié des 577 sièges + un siège) est fixée à 289.

5. Le principal parti d'opposition est l'Union pour un mouvement populaire (UMP), un parti de droite, avec 194 députés.

SUJET 37
ÉD. CIVIQUE

Sujet du Brevet 2013 – France métropolitaine – Juin 2013

I. QUESTIONS (4 points)

1. Nommez un acteur de la coopération internationale et citez un exemple d'action menée. **(2 points)**

2. « La République française est sociale ». Quel texte officiel l'affirme ? Expliquez cette affirmation en vous appuyant sur un exemple. **(2 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Les médias retransmettent le débat des candidats à l'élection présidentielle en mai 2012.



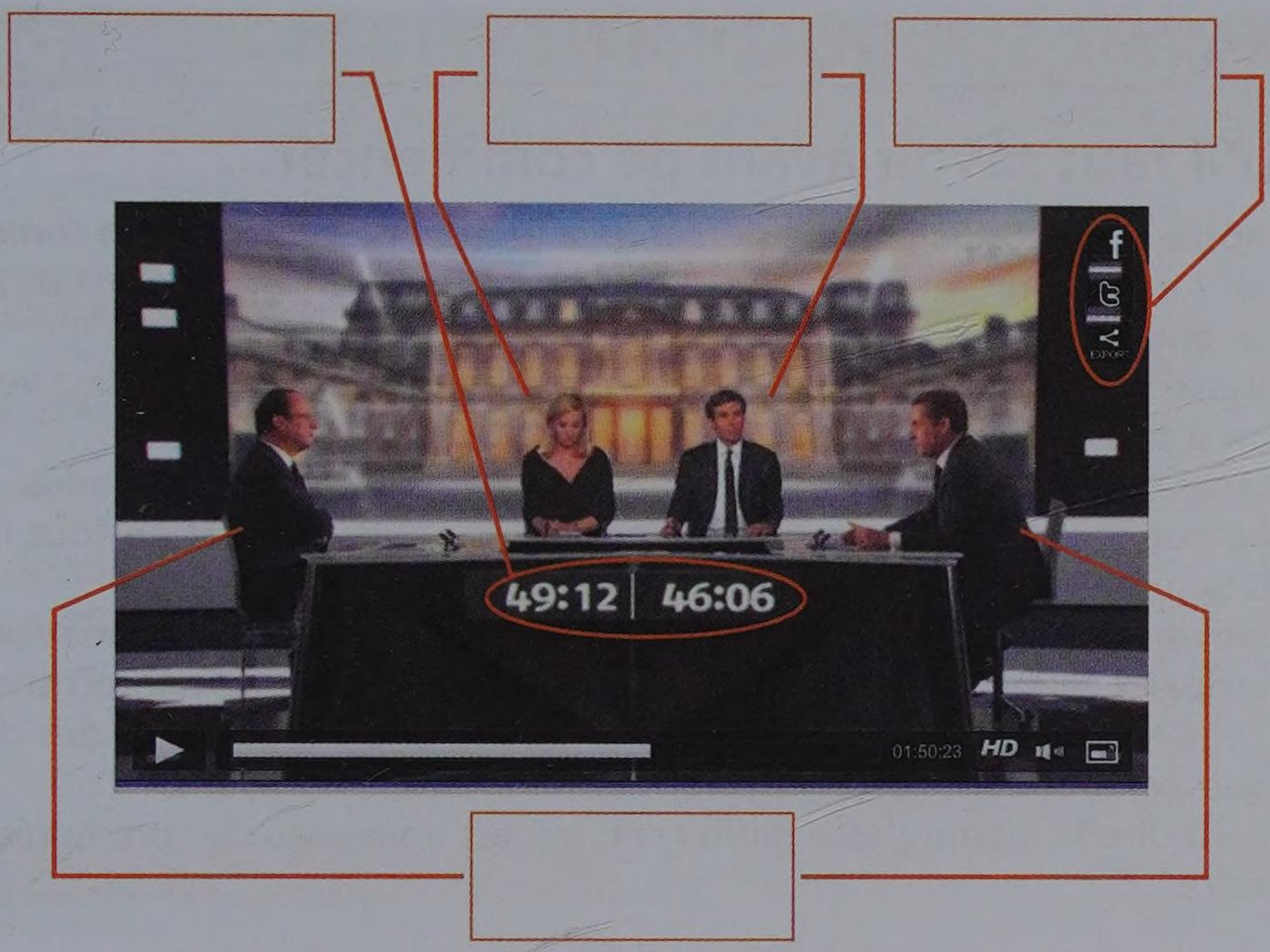
TF1.fr, TF1 NEWS, le débat de l'entre-deux tours ; http://videos.tf1.fr/infos/elections-presidentielles/debat/2012-le-debat-françois-hollande-face-a-nicolas-sarkozy-7209564.html.

1. Décrivez le document :

– Complétez les cartouches ci-dessous sans employer le nom des personnes. **(2 points)**

– Dans quel lieu a été filmé ce débat ? **(0,5 point)**

– Que représente le décor de l'arrière-plan ? **(0,5 point)**



2. Relevez dans le document deux médias différents. **(1 point)**

3. En vous appuyant sur l'exemple illustré par le document, expliquez comment les médias participent à la vie démocratique. **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Trois réponses sont possibles pour les acteurs de la coopération internationale :
– les agences spécialisées de l'Organisation des Nations unies (ONU), comme la FAO (pour l'alimentation et l'agriculture), l'UNICEF (pour la protection des enfants), l'UNESCO (pour la conservation du patrimoine culturel mondial), etc. ;
– les organisations non gouvernementales (ONG) ;
– les États.
Les missions sont multiples : aide au maintien de la paix ; aide à la mise en place de régimes démocratiques ; secours aux populations victimes de catastrophes naturelles et/ou technologiques ; aide au développement économique…

2. La Constitution de la V^e^ République (1958) affirme ce principe. La République prend en charge les personnes les plus en difficulté, dans une perspective de solidarité. Ainsi, la Sécurité sociale (1945) est un système d'assurance contre les risques de maladie, de vieillesse et de chômage étendu à toute la population.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Dans notre démocratie, **chaque personne a le droit de penser et de communiquer** sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi… **Le pluralisme des médias est au service de cette liberté** :
– La presse écrite a longtemps été le seul média d'information collective, permettant à toutes les opinions et aux partis politiques de s'exprimer.
– La radio a ensuite été et reste un média aux pouvoirs étendus. C'est aujourd'hui encore le moyen d'informer le plus rapidement et en tout lieu la population.
– La télévision donne chaque jour au plus grand nombre des informations sur les principaux événements. La télévision est un instrument de démocratisation lorsqu'elle se met au service du suffrage universel en organisant des débats politiques, en donnant la même information à tous les citoyens.
– On peut dire la même chose d'internet, qui est un réseau de communication planétaire.

1. – En haut, de gauche à droite : temps de parole écoulé (ou contrôle du temps de parole) ; journalistes ; réseaux sociaux (ou liens internet). En bas : candidats.
– Ce débat a été filmé sur un plateau de télévision (ou dans un studio de télévision).
– Le décor de l'arrière-plan représente la façade de l'Élysée, qui est le palais présidentiel.

2. Les deux médias sont la télévision (chaîne TF1) et Internet (réseaux sociaux et lecture en streaming).

3. Les médias permettent le débat démocratique en formant l'opinion des citoyens par la connaissance de l'actualité, la présentation publique d'arguments. Ici, ils font connaître les idées des deux candidats à l'élection présidentielle avant le second tour. Les citoyens voteront donc en connaissance de cause.

SUJET 38
ÉD. CIVIQUE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (5 points)

1. Quand la Sécurité sociale a-t-elle été instaurée en France ? **(1 point)**

2. Donnez une définition du « référendum ». **(1 point)**

3. En développant votre réponse, vous citerez deux agences de l'ONU et vous préciserez leur domaine d'action. **(3 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

L'engagement des citoyens : l'action syndicale.

Les salariés de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), en grève depuis janvier (2013), ont voté la suspension de leur mouvement vendredi 17 mai, annoncent la CGT et la direction du constructeur automobile. Le site, dont PSA a programmé la fermeture pour 2014 […], produit au compte-gouttes depuis le début de l'année. L'usine emploie environ 2 500 personnes. […]

Qui était concerné par la grève ?

Cette grève dure, émaillée d'incidents et qui a paralysé la production de l'usine, avait démarré le 16 janvier à l'appel de la CGT, suivie par la CFDT de l'usine et de SUD, qui avait depuis quitté le mouvement. La direction de PSA a indiqué avoir *« signé aujourd'hui avec la CGT un accord mettant un terme à la grève entamée le 16 janvier dernier sur le site d'Aulnay. Ce conflit concernait environ 130 personnes sur les 2 500 salariés du site »*. […]

Quelles contreparties pour les grévistes ?

La CGT et la direction expliquent que quatre salariés licenciés - certains pour leur comportement violent durant la grève – bénéficieront des mesures de reclassement externe prévues par le plan social. Tout comme quelque 130 grévistes pour lesquels *« une indemnité forfaitaire supplémentaire »* est prévue s'ils quittent l'usine avant le 31 mai. […] Toutes les procédures disciplinaires et judiciaires engagées par la direction contre des grévistes sont par ailleurs abandonnées, selon la CGT. Le syndicat a de son côté accepté de renoncer à ses recours en justice contre le plan de restructuration, selon la direction.

Que prévoit le plan social de PSA ?

Au total, PSA entend supprimer 8 000 emplois en 2013 et 2014 en France, dont environ 3 000 à Aulnay, 1 400 à Rennes et 3 600 à travers les structures du groupe. Le plan social a été approuvé par cinq syndicats du constructeur automobile sur six. (…) Les salariés d'Aulnay et Rennes ont jusqu'à la fin de l'année pour demander à être orientés vers des mesures de mobilité externe, de départ volontaire en retraite (300 salariés vont pouvoir bénéficier d'une pré-retraite) ou de reclassement interne. Le 1er janvier 2014 débutera la phase de licenciements collectifs pour motif économique, et l'envoi des propositions de postes de reclassement en interne en France et à l'étranger. »

Site Internet de Francetv info (avec AFP et Reuters), publié le 17 mai 2013.

1. Quelle forme prend l'action syndicale dans l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois ? **(1 point)**

2. Quel est le motif de cette action syndicale ? **(1 point)**

3. Quels acteurs s'affrontent pour l'occasion ? **(1 point)**

4. Comment ce conflit social se termine-t-il ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. La Sécurité sociale a été instaurée en 1945.

2. Un référendum est un vote direct des citoyens qui se déterminent sur une proposition qui leur est faite. Leur réponse étant « oui » ou « non », la proposition est acceptée ou rejetée.

3. Plusieurs réponses sont possibles : l'agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) combat la pauvreté et la faim à travers un programme alimentaire mondial et un dispositif d'aides d'urgence. L'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) prête une assistance matérielle aux dizaines de millions de réfugiés dans le monde et les aide à se réinstaller dans leur pays d'origine dès que la situation l'autorise. On peut aussi citer les programmes de santé, d'alimentation et d'éducation développés par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), ou encore les interventions de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour protéger le patrimoine culturel mondial.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

L'engagement des citoyens doit être compris comme la participation de tous les citoyens à la vie de la collectivité nationale. L'expression recouvre plusieurs formes, depuis l'exercice du droit de vote jusqu'au militantisme syndical et associatif.
L'engagement est impératif du point de vue politique puisque la souveraineté du peuple est le fondement de notre République démocratique. Chaque citoyen doit donc se tenir informé de la chose publique et se former des opinions raisonnables. Comme le réclame la liberté d'expression, chaque citoyen a aussi le devoir d'affirmer ses convictions et d'engager sa responsabilité en élisant ses représentants et en militant dans des syndicats et dans d'autres associations non professionnelles. Ce sont toutes ces invitations à l'action qui mobilisent les citoyens.

1. L'action syndicale prend la forme de la grève, c'est-à-dire de l'arrêt du travail dans l'usine PSA d'Aulnay.

2. La grève est déclenchée par l'annonce de la fermeture de l'usine d'Aulnay.

3. La grève confronte la direction du groupe PSA aux syndicats ouvriers (CGT, CFDT et SUD).

4. La reprise du travail est le résultat d'un accord entre la direction de PSA et la CGT :
– la direction accepte que les « *quatre salariés licenciés – certains pour leur comportement violent* […] – *bénéficieront des mesures de reclassement externe prévues par le plan social. Tout comme quelque 130 grévistes* […]. *Toutes les procédures disciplinaires et judiciaires engagées par la direction contre des grévistes sont par ailleurs abandonnées* » ;
– la CGT accepte « *de renoncer à ses recours en justice contre le plan de restructuration* ». Autrement dit, elle valide la fermeture du site d'Aulnay et les aides de retour à l'emploi pour les futurs licenciés proposées par PSA.

La défense et la paix

SUJET 39
ÉD. CIVIQUE

Sujet du Brevet 2014 – Pondichéry – Avril 2014

I. QUESTIONS (4 points)

1. Qu'est-ce qu'un syndicat ? **(1 point)**

2. Les médias sont nécessaires dans une démocratie. Donnez deux arguments qui justifient cette affirmation. **(2 points)**

3. Citez deux conditions pour être électeur en France. **(1 point)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

L'allocution télévisée de François Hollande, le 11 janvier 2013.

« Mesdames, Messieurs,

La France, à la demande du président du Mali et dans le respect de la charte des Nations unies, s'est engagée hier pour appuyer l'armée malienne face à l'agression terroriste qui menace toute l'Afrique de l'Ouest. D'ores et déjà, grâce au courage de nos soldats, un coup d'arrêt a été porté et de lourdes pertes infligées à nos adversaires.

Mais notre mission n'est pas achevée. Je rappelle qu'elle consiste à préparer le déploiement d'une force d'intervention africaine pour permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale, conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité.

J'ai donné, encore aujourd'hui, toutes les instructions pour que les moyens utilisés par la France soient strictement limités par rapport à cet objectif. Par ailleurs, j'ai veillé à renforcer le dispositif militaire français à Bamako[1] pour protéger nos ressortissants […].

Je rappelle que la France, dans cette opération, ne poursuit aucun intérêt particulier autre que la sauvegarde d'un pays ami et n'a pas d'autre but que la lutte contre le terrorisme. C'est pourquoi son action est soutenue par l'ensemble de la communauté internationale et saluée par tous les pays africains […].

Dans les jours qui viennent, notre pays poursuivra son intervention au Mali. J'ai dit qu'elle durerait le temps nécessaire, mais j'ai toute confiance dans l'effi-

cacité de nos forces et dans la réussite de la mission que nous accomplissons au nom de la communauté internationale.

La lutte contre le terrorisme exige aussi de prendre toutes les précautions nécessaires ici en France. J'ai donc demandé au Premier ministre Jean-Marc Ayrault de renforcer le plan Vigipirate pour procéder à la surveillance de nos bâtiments publics et de nos infrastructures de transports. Il fera en sorte que ces instructions puissent être exécutées dans les meilleurs délais.

Source : Extrait de l'*allocution télévisée de François Hollande, président de la République française*, palais de l'Élysée, 11 janvier 2013. Mise en ligne sur le site de l'AFP le 12 janvier 2013.

1. Bamako : capitale du Mali.

1. Citez deux raisons pour lesquelles la France a accepté d'intervenir au Mali.

2. À quelle organisation internationale le Président français fait-il référence à plusieurs reprises ? Rédigez une phrase de réponse puis soulignez dans le texte deux extraits justifiant votre réponse.

3. Comment l'armée intervient-elle pour protéger les populations françaises, au Mali et en France ? Relevez plusieurs éléments dans le texte.

4. D'après le document et vos connaissances, quel rôle du président de la République française est ici mis en avant ?

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Un syndicat est une organisation professionnelle qui défend les intérêts de ses adhérents.

2. Plusieurs réponses sont possibles. Par exemple :
– les médias nous permettent d'être informés sur le monde, et participent ainsi à la formation de notre opinion ;
– les médias nous permettent de confronter des idées différentes (à condition que leur pluralité soit respectée), et contribuent ainsi à la formation de notre esprit critique.

3. Deux réponses à citer parmi les suivantes :
– disposer de la nationalité française (le droit de vote des ressortissants de l'Union européenne est limité aux élections municipales et à celles du Parlement européen) ;
– avoir atteint l'âge de la majorité politique : âge fixé à 18 ans depuis 1974 ;
– jouir de ses droits politiques : cela peut exclure certains majeurs sous tutelle et des personnes condamnées par la justice ;
– être inscrit sur la liste électorale.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

La charte de l'Organisation des Nations unies (1945) proclame deux objectifs : **maintenir la « paix » et la sécurité collective, rapprocher les nations autour des principes de « solidarité » et de « coopération »**. La société internationale ainsi fondée est interétatique : à la base, les États, avec leur territoire, leurs frontières, leur gouvernement, leur personnalité culturelle… tous égaux, indépendants, respectueux de leurs voisins. Les chapitres VI et VII, relatifs au « *Règlement pacifique des conflits* » et à l'« *Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression* », sont l'essentiel de la charte. Ici, **le Conseil de sécurité est souverain**. Sa supériorité tient à la présence des cinq vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale : États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France et Chine. Ainsi, lorsque le Conseil de sécurité « *constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression* », il décide à l'unanimité des mesures à prendre. La charte détaille toutes les actions collectives possibles, de « *l'interruption complète ou partielle des relations économiques et des communications* » au blocus et autres « *opérations exécutées par les forces aériennes, navales ou terrestres des membres des Nations Unies* », c'est-à-dire les casques bleus. **L'armée française est très souvent associée aux actions de l'ONU**.

1. L'intervention française au Mali est justifiée ainsi par le Président :
– repousser une agression terroriste qui menace l'intégrité du territoire malien, et par là l'équilibre géopolitique de l'Afrique de l'Ouest ;
– protéger les ressortissants français sur place.

2. Le Président français fait référence plusieurs fois à l'Organisation des Nations unies (ONU). Deux extraits peuvent être soulignés parmi les suivants : « *La France, à la demande du président du Mali et dans le respect de la charte des Nations unies, s'est engagée hier pour appuyer l'armée malienne* […] » ; « […] *pour permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale, conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité* » ; « *C'est pourquoi son action est soutenue par l'ensemble de la communauté internationale* […] » ; « […] *et dans la réussite de la mission que nous accomplissons au nom de la communauté internationale* ».

3. L'armée française engage le combat au Mali (« *un coup d'arrêt a été porté et de lourdes pertes infligées à nos adversaires* ») et protège nos ressortissants sur place (« *j'ai veillé à renforcer le dispositif militaire français à Bamako pour protéger nos ressortissants* »). Elle assure la surveillance des bâtiments publics et des infrastructures de transports en France (« *renforcer le plan Vigipirate pour procéder à la surveillance de nos bâtiments publics et de nos infrastructures de transports* »).

4. Le président de la République est le chef des armées.

SUJET 40
ÉD. CIVIQUE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (5 points)

1. Quel texte proclame pour la première fois les libertés et les droits des citoyens français ? **(1 point)**

2. Quelles informations trouve-t-on sur une carte nationale d'identité ? Donnez au moins quatre éléments de réponse. **(1 point)**

3. « Une fois la majorité politique acquise, un citoyen peut être privé de ses droits politiques. » Vous justifierez cette affirmation au moyen de deux arguments. **(3 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

La Défense nationale : des missions et des acteurs variés.



« Les missions des forces armées françaises », *in Objectif citoyen*, Éditions Glénat, 2003.

1. Quelles sont les missions de l'armée française évoquées dans cette bande dessinée ? **(2 points)**

2. Qui est le chef des armées ? **(1 point)**

3. Quels sont les autres moyens d'action de la France ? **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, votée le 26 août 1789.

2. Les nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance de la personne, sa taille, sa signature, son adresse et sa photographie d'identité.

3. Un citoyen peut être privé de ses droits politiques dans deux situations :
– certaines infractions pénales, en raison de leur gravité, sont sanctionnées par des peines très lourdes (prison, amendes…), mais aussi par la privation des droits politiques ;
– les droits politiques sont également retirés aux incapables majeurs. Les personnes dont l'état mental est très défaillant sont mises sous tutelle.
Néanmoins, une personne condamnée au pénal ou sous tutelle retrouve ses droits politiques une fois sa peine purgée ou une fois rétablie.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

En France, la Défense est un concept global qui déborde la seule défense militaire ; **la Défense est la politique de sécurité au service de la protection des intérêts fondamentaux de la Nation.** Quels sont ces intérêts et à quel degré de l'échelle géographique sont-ils visibles ?
– Les intérêts vitaux : garantir l'intégrité du territoire national contre des agressions ; contrôler ses approches terrestres, maritimes et aériennes (lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée) ; surveiller les secteurs d'activités indispensables à l'économie nationale (transports, production d'énergie, télécommunications) ; protéger les populations ;
– les intérêts stratégiques : maintenir la paix en Europe (à la suite de la déclaration Schuman en 1950) ; préserver les espaces essentiels à l'activité économique de la France et à la liberté de ses échanges ;
– les intérêts de puissance sont liés aux responsabilités de la France dans l'Union européenne et au-delà, ce qui implique une force militaire opérationnelle et professionnelle (320 000 personnes environ), un engagement en faveur de la paix et la signature d'alliances et de traités internationaux.

1. Les trois missions de l'armée française évoquées dans cette bande dessinée sont :
– la protection des intérêts vitaux de la France à l'étranger ;
– la protection des ressortissants français à l'étranger ;
– la sécurité civile en cas de catastrophes (naturelles ou technologiques).

2. Le président de la République est le chef des armées (les articles 5 et 15 de la Constitution de 1958 donnent au Président ses attributions en matière de Défense).

3. Deux autres moyens d'action sont évoqués : le renseignement et l'action diplomatique.

SUJET 41
ÉD. CIVIQUE

Sujet du Brevet 2014 – France métropolitaine – Juin 2014

I. QUESTIONS (5 points)

1. Nommez deux valeurs et deux symboles de la République française. **(2 points)**

2. Définissez le principe de laïcité et donnez un exemple de son application en France. **(2 points)**

3. Quelle liberté reconnue par la République française permet de garantir la liberté des médias ? **(1 point)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Les missions de la défense nationale.

Au lendemain de mon élection, j'ai demandé qu'un nouveau Livre blanc[1] sur la défense et la sécurité nationale soit établi. […] Les menaces identifiées en 2008 – terrorisme, cybermenace[2], prolifération nucléaire, pandémie[3]… – se sont amplifiées.

Par son économie, par ses idées, par sa langue, par ses capacités diplomatiques et militaires, par la place qu'elle occupe au Conseil de sécurité des Nations unies, la France est engagée sur la scène internationale, conformément à ses intérêts et ses valeurs. Elle agit en concertation étroite avec ses partenaires européens comme avec ses alliés, mais garde une capacité d'initiative propre.

Le Livre blanc met l'accent sur les trois priorités de notre stratégie de défense : la protection, la dissuasion, l'intervention. Elles se renforcent mutuellement.

Cette mission n'est pas seulement l'affaire de l'État. C'est aussi celle pour partie des collectivités locales et, sur le plan de la protection de leurs intérêts, celle des entreprises. La défense de la France a maintenant besoin, pour se réaliser, de l'engagement de tous.

François Hollande, président de la République française,
extrait de la préface du *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, 2013.

1. Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale présente la stratégie de défense de la France pour les prochaines années.
2. cybermenace : menaces des intérêts de l'État, faites par le biais d'Internet
3. pandémie : épidémie mondiale

1. Quel pouvoir inscrit dans la Constitution permet au président de la République de commander un nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale ? **(1 point)**

2. Relevez deux menaces citées dans le texte. **(1 point)**

3. À l'aide du texte, citez une organisation internationale à laquelle la France participe. **(1 point)**

4. Le Livre blanc indique les trois priorités de la Défense française : « la protection, la dissuasion, l'intervention ». Choisissez-en une et illustrez-la avec un exemple. **(2 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Deux valeurs peuvent être citées parmi les suivantes : Liberté ; Égalité ; Fraternité. Deux symboles peuvent être cités parmi les suivants : l'hymne national ; « *La Marseillaise* » ; la devise de la République « *Liberté, Égalité, Fraternité* » ; le drapeau tricolore ; l'allégorie féminine de Marianne ; la Fête Nationale du 14 juillet.

2. La laïcité organise la société française sur la règle de la séparation des Églises et de l'État depuis 1905. Les Églises sont donc exclues de l'exercice de tout pouvoir politique. En échange, l'État garantit la liberté de conscience et l'égalité en droit des croyances ; il s'engage sur sa neutralité en matière religieuse.
Plusieurs exemples sont possibles : la neutralité des agents de l'État ; l'interdiction des signes religieux ostensibles dans les écoles publiques…

3. Au choix : la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de la presse.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

Le rôle de la défense nationale est « *d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie de la population* » (ordonnance du 7 janvier 1959).

La Constitution de la V^e^ République place la Défense sous l'autorité des représentants du peuple :

– le **président de la République** est le chef des armées. Il est le garant de l'intégrité du territoire, de l'indépendance nationale, du respect des alliances et des traités. Il est donc le seul à pouvoir donner l'ordre d'utiliser l'arme nucléaire ;

– le **gouvernement** détermine et conduit la politique de la Nation ; pour cela il dispose de la force armée. Le Premier ministre est responsable de la défense nationale. Le ministre de la défense exécute la politique militaire de défense : organisation des forces armées, recrutement du personnel, réalisation des armements. Le ministre des Affaires étrangères est responsable des relations internationales ;

– le **Parlement** autorise les déclarations de guerre. Il vote aussi les lois de programmation et les budgets militaires.

1. Le président de la République est le chef des armées.

2. Deux réponses à donner parmi les suivantes : terrorisme ; cybermenace ; prolifération nucléaire ; pandémie.

3. Une réponse à citer parmi les suivantes : l'Organisation des Nations unies (ONU) ; l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ; l'Union européenne (UE).

4. Si on choisit la **protection** : l'exemple de l'assistance aux populations sinistrées lors de catastrophes naturelles ou technologiques ; la protection des ressortissants français de l'étranger ; la lutte contre les attentats sur le territoire français dans le cadre du plan Vigipirate ;
Si on choisit la **dissuasion** : l'exemple de la possession de l'arme nucléaire depuis les années 1960 ;
Si on choisit l'**intervention** : l'exemple d'une opération de l'armée française à l'étranger sous mandat des Nations unies et/ou de l'OTAN, comme en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, en Libye, au Mali, en République centrafricaine, pour ne citer que les plus récentes.

SUJET 42
ÉD. CIVIQUE

Sujet type Brevet 2013

I. QUESTIONS (5 points)

1. Le droit de vote est-il obligatoire en France ? **(1 point)**

2. Parmi les élections suivantes, soulignez celle qui se déroule à l'échelle locale. **(1 point)**

– les législatives – les municipales – l'élection présidentielle

3. En rédigeant un développement construit, vous expliquerez pourquoi les citoyens ont le devoir de payer leurs impôts. **(3 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

La solidarité et la coopération internationales : les opérations de maintien de la paix.

Cinq casques bleus français ont été blessés vendredi à Tyr, dans le sud du Liban, dans un attentat visant selon le président libanais Michel Sleimane à pousser la France à quitter le pays. Deux passants ont également été blessés dans cette explosion d'une bombe dissimulée sur le bas-côté de la route qui a été déclenchée au passage de la Jeep des soldats de l'ONU en périphérie de Tyr (80 km au sud de Beyrouth), a déclaré un responsable des services de sécurité sous couvert de l'anonymat. Un des soldats a été grièvement blessé au visage, a indiqué l'armée libanaise alors que l'état-major des armées à Paris a précisé que quatre des Français blessés ont été « très légèrement touchés » et le cinquième « un peu plus sérieusement » atteint, sans que ses jours soient en danger. […] La violente explosion a creusé un cratère d'un mètre de profondeur. « Cet acte vil et méprisable ne vise pas seulement à faire du mal aux soldats de la paix mais aussi à ébranler la stabilité et la paix qui prévalent dans le Sud », a dénoncé le commandant de la force de l'ONU déployée dans le sud du Liban (FINUL), le général Alberto Asarta Cuevos. Il a assuré, dans un communiqué, que l'attentat ne détournerait pas la FINUL de sa mission. Créée en 1978 pour surveiller la frontière entre le Liban et Israël, cette force de l'ONU compte 12 100 hommes. La France en est l'un des plus gros contributeurs, avec 1 300 soldats.

Dépêche de l'AFP du 9 décembre 2011.

1. Où cet attentat a-t-il été commis ? **(1 point)**

2. Quels soldats en ont été les victimes ? **(1 point)**

3. Pourquoi ces soldats étaient-ils positionnés dans cette partie du monde ? **(3 points)**

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Voter n'est pas une obligation légale : les citoyens peuvent choisir d'exercer ou non ce droit. En ce sens, le statut du citoyen est un statut de liberté.

2. Les élections municipales se déroulent à l'échelle locale.

3. L'obligation de payer des impôts a été établie par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. En effet, la participation à l'effort commun est nécessaire, sinon aucun service public (police, justice, éducation, santé…) ne pourrait être financé. Une société sans impôt impliquerait d'accepter une société dans laquelle tout service serait privé, éventuellement très coûteux et inégalitaire en fonction des revenus ou de la localisation géographique de chacun.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer…

La solidarité doit être comprise comme la reconnaissance d'une responsabilité mutuelle entre plusieurs pays face à une épreuve commune ; elle oblige donc tous les êtres humains les uns envers les autres, tandis que la coopération recouvre toutes les politiques d'aide aux populations en danger. La première détermine la seconde…

L'exercice de l'aide internationale est d'abord le fait de quelques personnes de bonne volonté, avec la création de la Croix-Rouge en 1863. **Après la Seconde Guerre mondiale, l'aide internationale devient une compétence des États, qui créent l'Organisation des Nations unies (ONU)** pour maintenir « la paix et la sécurité » et rapprocher les peuples « en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire ». Les agences spécialisées de l'ONU mettent en œuvre l'aide internationale. Parallèlement, les organisations non gouvernementales (ONG) secourent aussi les populations en détresse. Leur fonctionnement est indépendant des États, puisqu'il repose sur l'engagement volontaire des citoyens.

L'ONU et les ONG apportent deux formes d'aide aux populations :

– l'aide d'urgence est le secours spontané pour répondre à une situation de crise humanitaire ;

– l'aide à long terme vise à reconstruire, à améliorer les conditions de vie et à éviter de nouvelles catastrophes.

1. Cet attentat a été commis dans le sud du Liban, dans la banlieue de Tyr.

2. Cinq soldats français ont été blessés dans cet attentat.

3. Ces soldats appartenaient au contingent international de la FINUL déployé par l'ONU pour surveiller la frontière entre le Liban et Israël.

Sujets de 2015

SUJET 43 HISTOIRE — Sujet du Brevet 2015 – Pondichéry – Avril 2015

I. QUESTIONS (7 points)

1. Reliez chaque date à son repère. **(2 points)**

Dates	Repères
III^e millénaire av. J.-C.	Le couronnement de Charlemagne
800	Périclès
1492	Premier voyage de Christophe Colomb
v^e siècle av. J.-C.	Les premières civilisations

2. En rédigeant un développement construit, racontez la crise de Berlin et montrez qu'elle est révélatrice de la guerre froide. **(5 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

L'immigration en France.

Avec un de ses cousins, mon père a été le premier à débarquer ici, à Marseille, en 1953 – il avait 17 ans [...]. Fin 1961, il est retourné en Algérie pour se marier et ramener ma mère ici, directement au bidonville de la Timone (un quartier de Marseille). Je suis né à Marseille, un peu plus d'un an après, en février 1963 [...]. Mon père était l'aîné des fils, il est parti d'abord parce que sa famille avait du mal à vivre. J'imagine aussi que l'appel de la France, dans un petit village algérien des années 50, c'était comme l'Amérique, une promesse d'aventures. [...] Je crois qu'au début, il a travaillé à Lyon comme livreur de charbon. Et puis il a réussi à revenir sur Marseille, pour travailler dans le bâtiment, un peu comme tout le monde à l'époque. [...] On s'est installé dans du dur en 1965, dans une cité qui s'appelait La Sauvagère. J'ai eu une enfance vraiment heureuse avec notre famille autour, les cousins, les copains de la cité, l'école. [...] On n'avait pas beaucoup de sous mais il ne nous a jamais manqué de rien de fondamental. [...]

En 1977, j'ai été admis en seconde scientifique au lycée Thiers, l'un des meilleurs de Marseille [...]. C'est aussi le moment où en France, il est devenu clair qu'on était là pour rester. Et où avec le début de la crise économique, les tensions sont apparues au grand jour. Parce qu'on n'était plus des gens de passage, venus construire des routes et des HLM et destinés à repartir, mais des membres de la communauté nationale.

Source : Extraits du témoignage de Nouredine Hagoug, recueilli en octobre 2007, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Paris.

1. Complétez le tableau suivant :

Pays d'origine des parents de Nouredine Hagoug	**Les deux raisons qui ont poussé son père à immigrer en France**
...	...

2. Indiquez dans le tableau ci-dessous les conditions dans lesquelles vivaient les parents de Nouredine Hagoug à leur arrivée à Marseille.

Conditions de vie	**Secteur d'activité du père**
...	...

3. Relevez dans le texte deux éléments montrant que les conditions de vie de la famille de Nouredine Hagoug se sont progressivement améliorées.

4. D'après vos connaissances, comment appelle-t-on cette période de croissance économique (1945-1974) ?

5. Soulignez dans le document, l'événement qui marque la fin de cette période en France. D'après le texte, quelle en est la conséquence ?

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Dates

	Repères
III^e millénaire av. J.-C.	Le couronnement de Charlemagne
800	Périclès
1492	Premier voyage de Christophe Colomb
v^e siècle av. J.-C.	Les premières civilisations

2. Après 1945, la menace de la bombe atomique interdit une guerre entre les deux superpuissances américaine et soviétique. Mais elle n'empêche pas des crises graves, notamment en Allemagne et à Berlin. La « crise de Berlin » se déroule en deux étapes, et l'on parle d'ailleurs communément « des » crises de Berlin :

1. En 1945, les vainqueurs de la seconde Guerre mondiale se mettent d'accord sur l'occupation de l'Allemagne et de Berlin. En 1948, les alliés occidentaux – Américains, Britanniques et Français – fusionnent leurs zones pour mieux résister à l'expansion communiste en Europe. En réaction, les Soviétiques isolent alors les secteurs occidentaux de Berlin pour faire passer toute la ville sous leur autorité. Les Américains mettent en place un pont aérien pour le ravitaillement. Le blocus est finalement levé en mai 1949. Deux États allemands sont alors créés : la République fédérale d'Allemagne (RFA), sous protection américaine, et la République démocratique allemande (RDA), sous contrôle soviétique. La séparation de l'Allemagne annonce la bipolarisation de l'Europe, coupée en deux par le « rideau de fer ».

2. La libre circulation entre Berlin-Ouest et Berlin-Est pose à la RDA le problème de l'exode de ses citoyens vers la RFA. Ainsi, entre 1949 et 1961, 2,7 millions d'Allemands quittent la RDA et Berlin-Est : le pays est au bord de la faillite. En 1961, le régime communiste réagit en faisant construire un mur entre les deux parties de la ville. Entre 1961 et 1989, plus de 100 000 personnes essaient quand même de fuir la RDA en franchissant la frontière ou le mur de Berlin. En 1989, c'est la chute du mur de Berlin. Elle marque à la fois la fin de la guerre froide avec l'effondrement du bloc soviétique et le début de la réunification allemande (1990).

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer...

Pendant les Trente Glorieuses, les immigrés, souvent des hommes célibataires originaires d'Europe méditerranéenne et d'Afrique du Nord, sont perçus comme une main-d'œuvre n'ayant pas vocation à rester en France. À partir de 1974, en réaction à la crise économique, l'arrêt de l'immigration de travail entraîne une baisse des entrées des migrants. Pour compenser les étrangers sur le territoire français peuvent faire venir leurs proches au nom du droit à « vivre en famille ». Ainsi, l'immigré n'est plus seulement une force de travail, il devient un habitant à part entière.
Les années 1980 sont le moment où les jeunes issus de l'immigration, qui ont acquis la nationalité française par le droit du sol, font entendre leur voix de citoyen. Ils revendiquent à la fois leur appartenance à la société française et la reconnaissance de leur culture d'origine. C'est le début de la querelle sur le foulard islamique, qui aboutit à la loi du 15 mars 2004 interdisant le port de tenues et de signes religieux « ostensibles » à l'école. Il est alors question d'intégration dans la République et du respect de ses valeurs, comme la laïcité. Dans le même temps, de nombreuses lois sont votées pour lutter contre le racisme et les discriminations.

1.

Pays d'origine des parents de Nouredine Hagoug	Les deux raisons qui ont poussé son père à immigrer en France
L'Algérie	1. Le père de Nouredine Hagoug « est parti d'abord parce que sa famille avait du mal à vivre » sur place. 2. Ensuite, « l'appel de la France dans un petit village algérien des années 1950, c'était comme l'Amérique, une promesse d'aventures ».

2.

Conditions de vie	Secteur d'activité du père
1. Les parents de Nouredine Hagoug vivent d'abord dans le bidonville de la Timone (un quartier de Marseille). 2. Puis ils emménagent dans la cité de La Sauvagère (toujours à Marseille).	1. « Il a travaillé à Lyon comme livreur de charbon ». 2. « Et puis il a réussi à revenir sur Marseille, pour travailler dans le bâtiment, un peu comme tout le monde à l'époque ».

3. Les conditions de vie des Hagoug se sont progressivement améliorées :
1. D'abord logés dans un bidonville, ils habitent ensuite dans un appartement à la cité de La Sauvagère.
2. La famille s'est également regroupée. Le père travaillait à Lyon, puis a trouvé un travail sur Marseille.
Nouredine Hagoug ajoute enfin que sa famille « n'avait pas beaucoup de sous mais il ne nous a jamais manqué de rien de fondamental ».

4. Cette période de croissance économique s'appelle les Trente Glorieuses.

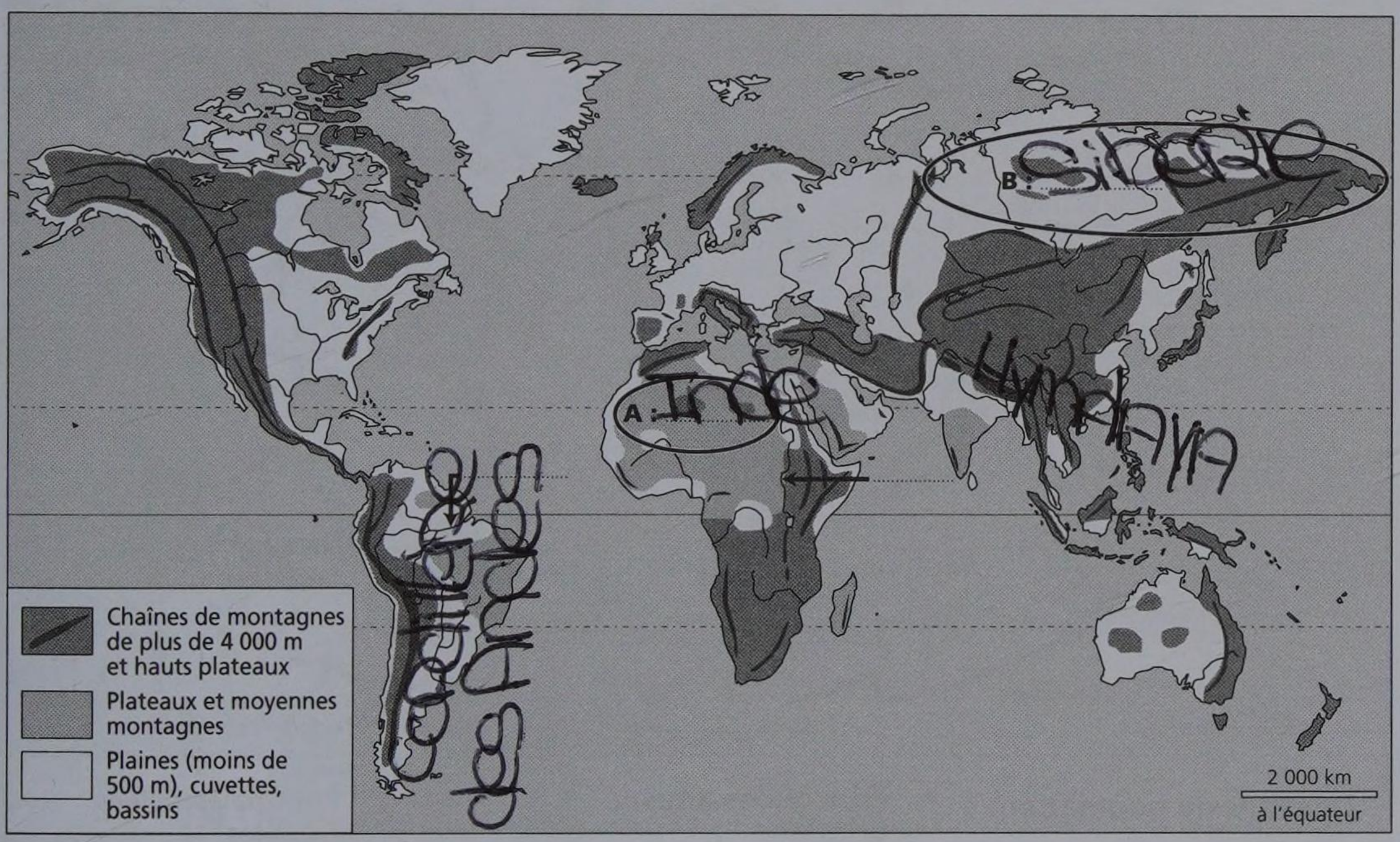
5. « [...] le début de la crise économique » est l'événement qui marque la fin des Trente Glorieuses.
La conséquence de la crise économique est l'apparition de « tensions » évoquées par le texte. En effet, l'augmentation du chômage aiguise la compétition entre la main-d'œuvre locale et immigrée. D'autant que les immigrés restent plus longtemps en France puisqu'ils obtiennent le droit d'y faire venir leurs familles.

SUJET 44
GÉOGRAPHIE

Sujet du Brevet 2015 – Pondichéry – Avril 2015

I. QUESTIONS (7 points)

1. Sur le planisphère ci-dessous : **(3 points)**
– localisez et nommez deux chaînes de montagnes : l'Himalaya et la Cordillère des Andes ;
– nommez les deux fleuves repérés par des flèches et les espaces faiblement peuplés repérés par les lettres A et B.

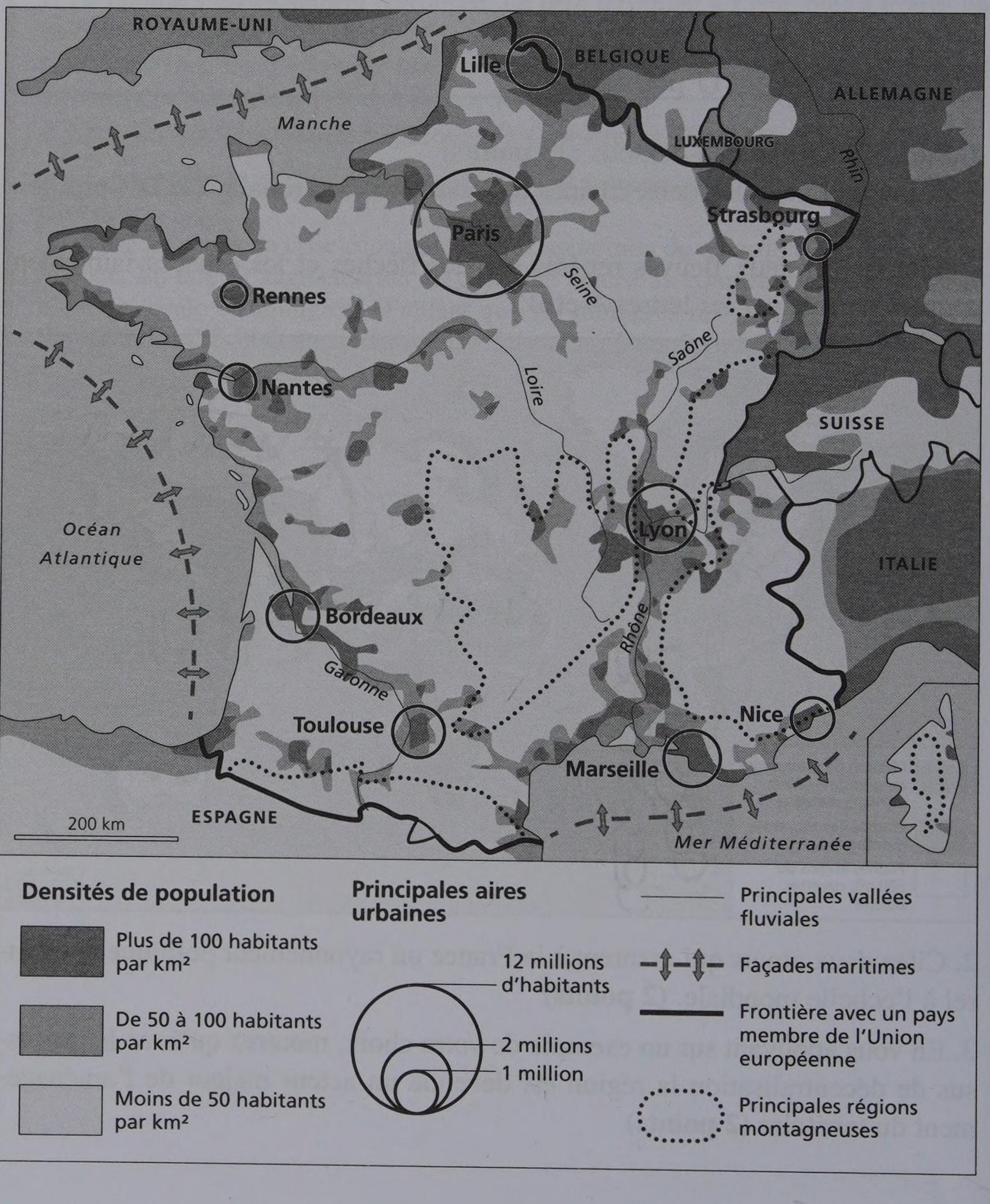


2. Citez deux atouts qui assurent à la France un rayonnement politique et culturel à l'échelle mondiale. **(2 points)**

3. En vous appuyant sur un exemple de votre choix, montrez qu'avec le processus de décentralisation la région est devenue un acteur majeur de l'aménagement du territoire.**(2 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

La répartition de la population sur le territoire national.



1. Donnez un titre au document ; inscrivez-le dans le cadre prévu à cet effet.

2. Identifiez et entourez sur la carte deux espaces de types différents où se concentre la population française, puis complétez le tableau suivant, à partir du document :

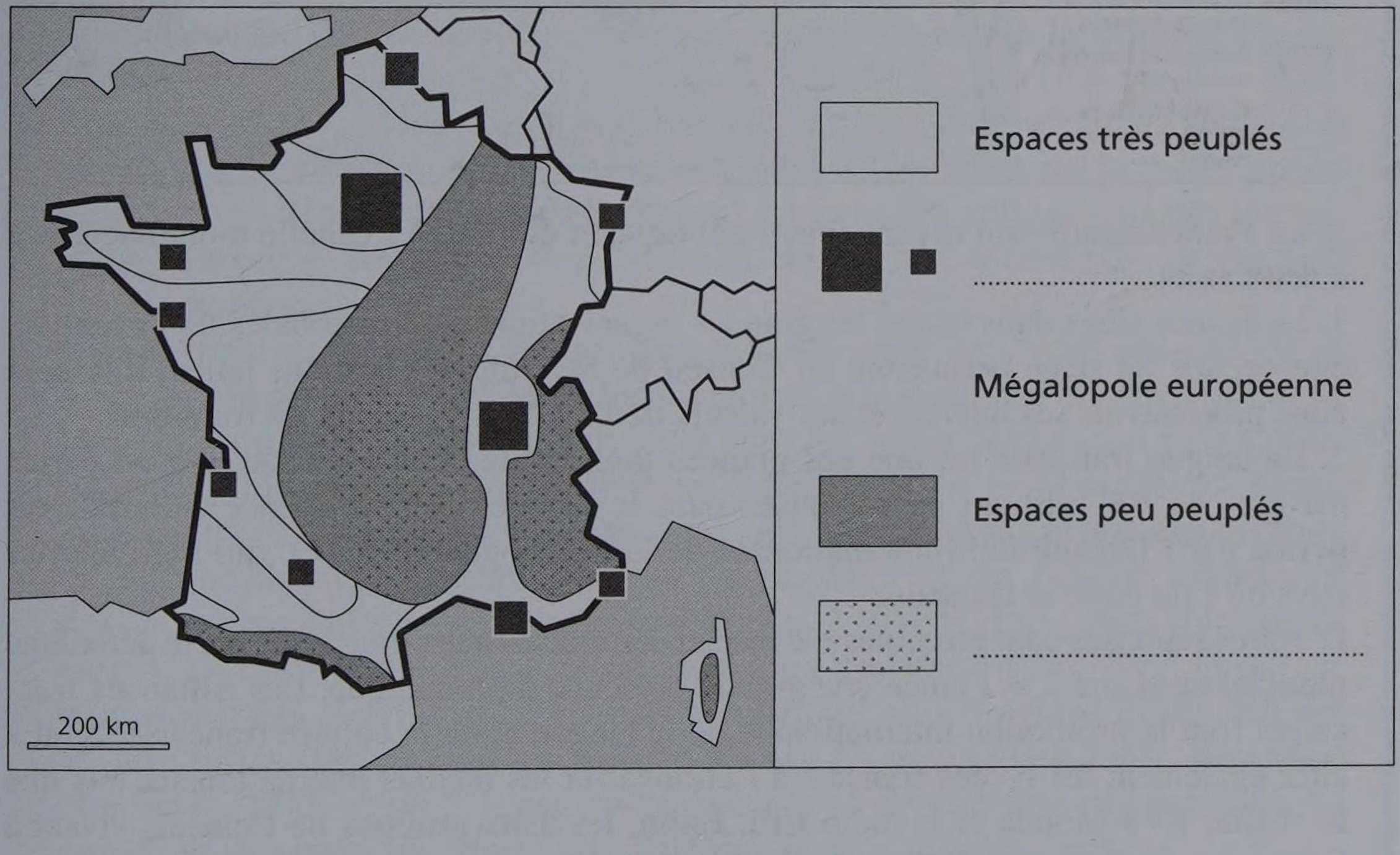
Deux types d'espaces différents où se concentre la population française :	**Les ressources ou atouts du territoire pouvant expliquer ces concentrations :**
...	...

3. Identifiez un espace du territoire français faiblement peuplé et expliquez pourquoi il est faiblement peuplé.

4. Tâche cartographique :

Sur le croquis,

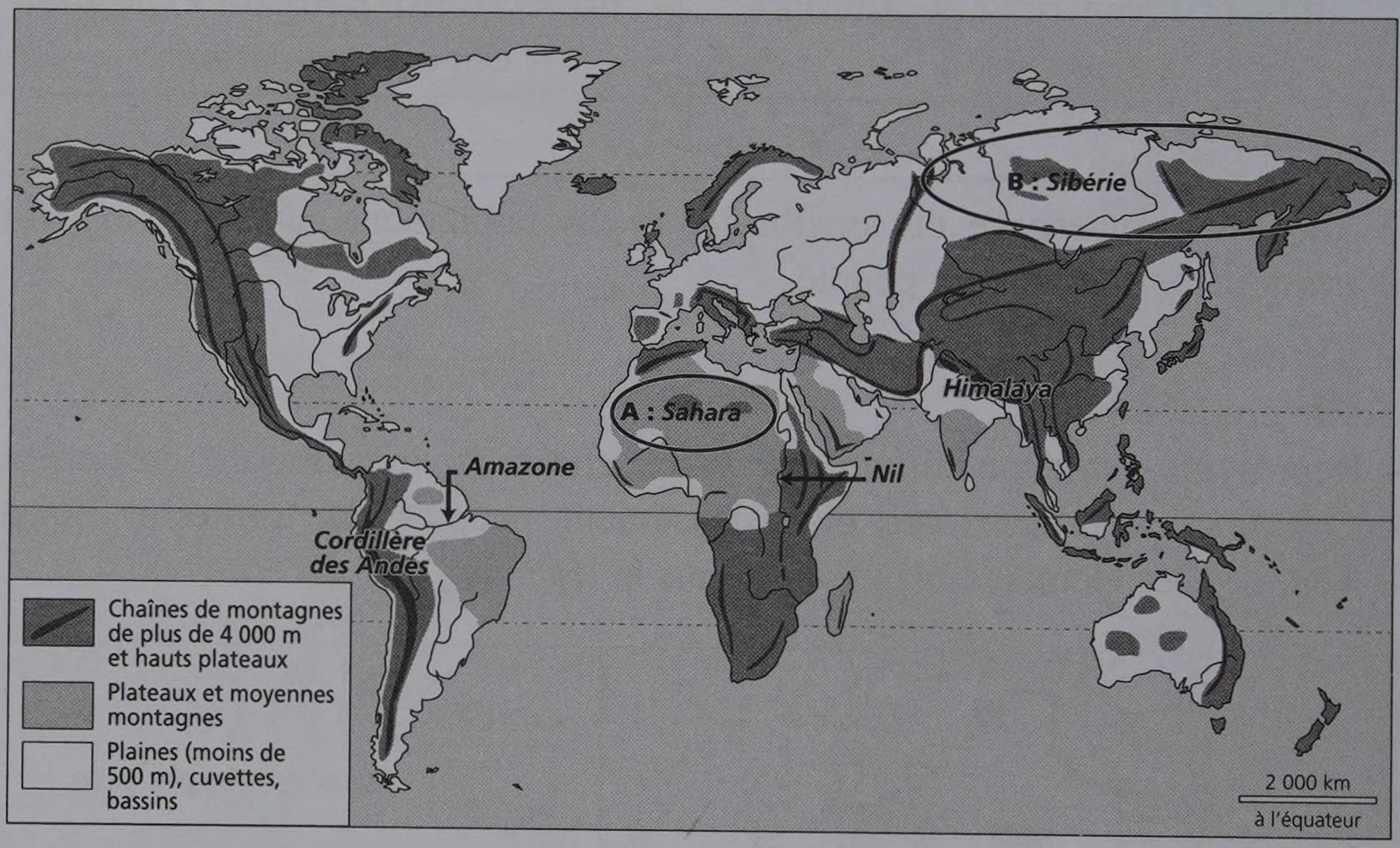
– Représentez par un figuré de votre choix la mégalopole européenne.
– Coloriez les espaces les plus densément peuplés du territoire français.
– Reportez les éléments manquants dans la légende.



Corrigés

I. QUESTIONS

1.



2. La France assure son rayonnement politique et culturel à l'échelle mondiale grâce à deux atouts :

1. La France siège dans toutes les grandes organisations internationales. Par exemple, elle occupe un siège permanent au Conseil de Sécurité des Nations unies. Elle peut ainsi promouvoir ses intérêts et ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

2. La langue française est une des grandes langues de culture puisqu'elle est parlée par près de 300 millions de personnes dans le monde. Cette influence culturelle est portée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui regroupe les pays où l'on parle le français.

D'autres réponses sont possibles : le réseau des ambassades françaises est le deuxième mondial et assure à la France une grande présence diplomatique. Les Alliances françaises font la promotion internationale de la langue et de la culture française. Sont à citer également les lycées français à l'étranger et les médias internationaux tels que la chaîne TV5 Monde et la radio RFI. Enfin, les deux millions de Français vivant à l'étranger participent à diffuser la culture française, de même que les étrangers résidant en France véhiculent notre culture lorsqu'ils rentrent dans leur pays d'origine.

3. La décentralisation consiste pour l'État à transférer au profit des collectivités territoriales des compétences portant sur l'aménagement du territoire et la distribution des aides sociales. Les collectivités territoriales bénéficiant des transferts de compétences les plus importants sont les régions.
À titre d'exemple, les régions peuvent verser des aides aux entreprises pour les inciter à s'implanter sur leur territoire. Elles gèrent aussi les transports de voyageurs, notamment ferroviaires (réseau des trains express régionaux, TER), et participent au financement des grandes infrastructures de transport, comme les nouvelles lignes de TGV. Les régions peuvent créer et entretenir des équipements culturels et touristiques. Par exemple, le centre Pompidou-Metz pour la région Lorraine (2010) et le musée du Louvre-Lens pour la région du Nord-Pas-de-Calais (2012).

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer...

Avec une densité moyenne de 115 hab/km^2 (65 millions d'habitants sur 550 000 km^2 en métropole), soit deux fois moins que l'Allemagne et le Royaume-Uni, la France apparaît comme un pays relativement sous-peuplé en Europe de l'Ouest. De plus, la répartition de la population est très inégale :
• les territoires les plus densément peuplés sont les aires urbaines (la région parisienne notamment), les régions frontalières proches de la mégalopole européenne (Nord-Pas-de-Calais, Alsace), les grandes vallées fluviales (Seine, Loire, Garonne, Rhône) et les littoraux de l'Ouest atlantique et du Sud méditerranéen ;
• les territoires les moins densément peuplés sont les vastes espaces de la « diagonale du vide » qui vont des Ardennes aux Pyrénées en passant par le Massif Central, les autres espaces vides sont les Alpes, les Landes et la Corse.
Les migrations internes modifient la répartition de la population. Ainsi, les régions du Nord et de l'Est perdent des habitants au profit des régions du Sud et de l'Ouest. L'attrait continu du Midi et de l'Ouest atlantique s'explique par leurs atouts environnementaux (climat doux, proximité de la mer...). Le développement économique joue également un rôle : le déficit migratoire des régions anciennement industrialisées du Nord et de l'Est est lié aux difficultés de leur reconversion, tandis que l'attractivité des périphéries du Midi et de l'Ouest s'explique par le dynamisme des activités de pointe et des services offerts aux entreprises et aux personnes.

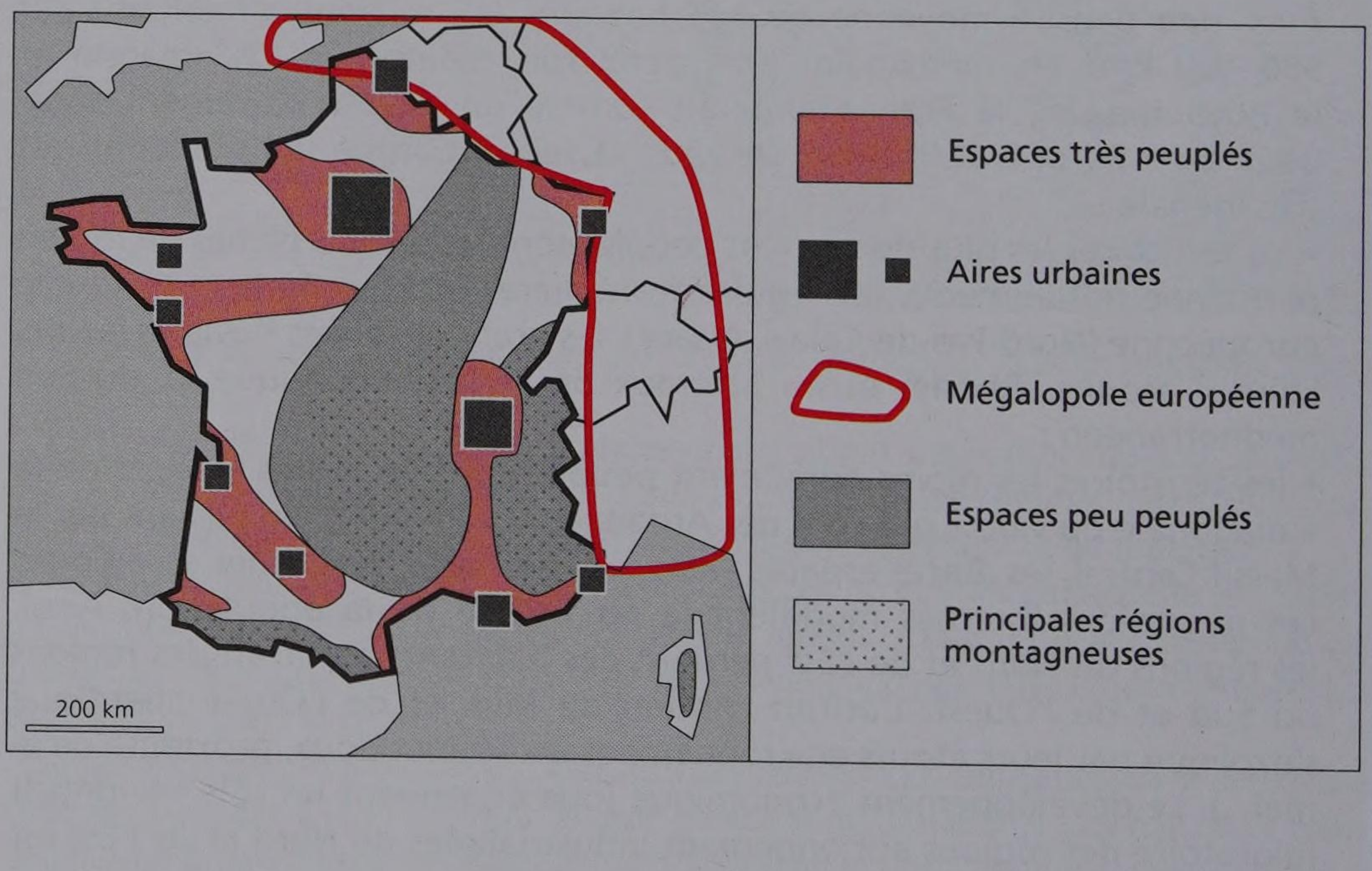
1. Titre proposé : « L'inégale occupation du territoire français (à l'exclusion de l'outre-mer) ».

2.

Deux types d'espaces différents où se concentre la population française :	Les ressources ou atouts du territoire pouvant expliquer ces concentrations :
Deux réponses sont possibles parmi les suivantes : • une aire urbaine, • un littoral, • une grande vallée fluviale, • une région frontalière proche de la mégalopole européenne.	• plaines et bas plateaux (espaces plats), • couloirs majeurs de circulation, • estuaires à proximité des grandes routes maritimes, • conditions climatiques agréables.

3. Les montagnes (les Alpes, les Pyrénées, le Massif central) sont des espaces faiblement peuplés puisque ce sont des reliefs accentués qui rendent la circulation des marchandises et des personnes difficile.

4. Tâche cartographique.



SUJET 45
ÉD. CIVIQUE

Sujet du Brevet 2015 – Pondichéry – Avril 2015

I. QUESTIONS (5 points)

1. Dans son article premier, la Constitution affirme que l'organisation de la Ve République est « décentralisée ». Que signifie ce principe ? **(1 point)**

2. Montrez, par un exemple de votre choix, que le traité de Maastricht a élargi les droits politiques des citoyens français. **(1 point)**

3. Dans le schéma suivant, à l'endroit approprié, indiquez : **(3 points)**
– l'objectif principal poursuivi par l'ONU ;
– un moyen dont elle dispose pour y répondre ;
– un exemple de difficulté à laquelle est confrontée cette organisation.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Date de création : 1945 Nombre d'États membres en 2014 : 193

Secrétaire général : Ban Ki-moon

Les objectifs de l'ONU	• …… …… • Aider au développement économique et social. • Défendre les droits de l'homme.
Un moyen d'action de l'ONU	• …… …… ……
Un exemple de difficulté rencontrée par l'ONU	• …… …… …… ……

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Militer dans un parti politique.

Chaque parti doit s'organiser pour que des militants motivés parcourent les villes et villages, armés d'un pot de colle et d'un lot d'affiches. À l'UMP, Philippe Thirion, ancien conseiller national, colle les affiches à chaque campagne depuis plus de dix ans. [...] Bien que quatre ou cinq colleurs habitués parcourent eux aussi les plus de cinquante communes à couvrir, ainsi que quelques sympathisants qui ont toujours des affiches et un petit pot de colle dans leur voiture, il passe tous les jours environ deux heures à tourner dans la circonscription, après son travail. « Il faut des passionnés pour faire ce travail. Notre force, c'est d'en vouloir », souligne-t-il. [...] À Hazebrouck, Christian Dumoulin, militant au Parti Socialiste, doit lui aussi se battre contre la dégradation de ses affiches. « Souvent, celle que je colle le matin est arrachée le soir », regrette-t-il. « Nous, on s'est donné comme ligne directrice de ne jamais toucher à la propriété de l'autre. » Ce retraité, qui n'en est pas à sa première campagne, fait chaque jour le tour des quinze panneaux officiels dont il a la charge. Parfois, en passant dans des petits villages ou même dans le Pas-de-Calais, il colle ou remplace des affiches. Ce travail, c'est par conviction qu'il le fait. « Ça peut changer votre vie, ça peut changer la mienne. » Le jour de l'élection, s'il est interdit de coller sur un panneau officiel, il est possible d'entretenir une affiche abîmée et de la remplacer. Le travail des colleurs ne prendra donc fin que le dimanche 6 mai.

Source: site http://www.lindicateurdesflandres.fr

1. Encadrez dans le texte l'expression qui qualifie ceux qui agissent de manière active dans un parti politique.

2. À l'aide du texte, complétez le tableau ci-dessous :

Nom des personnes citées dans le texte	Nom du parti politique dont elles sont membres
Philippe Thirion	
Christian Dumoulin	

3. Quelle action mènent-ils pour faire connaître leur candidat ? D'après vos connaissances, citez un autre exemple d'action possible.

4. D'après le texte, à quel moment de la vie politique ces membres de partis sont-ils les plus actifs ?

5. D'après le texte et vos connaissances, expliquez pourquoi leur engagement est nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie.

Corrigés

I. QUESTIONS

1. Le principe de la décentralisation consiste à transférer des compétences de l'État central parisien vers les collectivités territoriales – les communes, les départements et les régions – qui disposent ainsi d'une certaine autonomie pour répondre aux besoins des citoyens en matière d'éducation, de santé, de transport, de sécurité, de logement, de culture, etc.

2. Le traité de Maastricht (1992) a élargi les droits politiques des citoyens français car il accorde le droit de vote et d'éligibilité (être élu) à tous les citoyens européens vivant régulièrement dans un État de l'Union européenne. Ce droit de vote s'applique aux élections municipales et aux élections du Parlement européen. Un autre exemple possible est celui du droit de pétition devant le Parlement européen.

3.

Les objectifs de l'ONU	• Garantir la paix et la sécurité internationale. • Aider au développement économique et social. • Défendre les droits de l'homme.
Un moyen d'action de l'ONU	Plusieurs réponses sont possibles : • les « casques bleus » engagés dans les opérations de maintien de la paix, • les agences de coopération de l'ONU (HCR, Unicef, OMS, PNUD...).
Un exemple de difficulté rencontrée par l'ONU	Plusieurs réponses sont possibles : • l'utilisation abusive du droit de veto par un membre permanent du Conseil de Sécurité, • l'échec de quelques opérations de maintien de la paix, • le financement du fonctionnement de l'ONU repose surtout sur les pays riches, c'est-à-dire sur les pays les moins nombreux.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer...

Les partis politiques animent la vie politique, comme le précise l'article 4 de la Constitution de la Ve République : « Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. »
Les partis politiques remplissent deux fonctions :
1. Ils sont les intermédiaires entre le peuple et le gouvernement. Ainsi, les partis élaborent des programmes présentant leurs propositions qui, s'ils gagnent les élections, seront reprises dans le projet du gouvernement. De plus, les partis de l'opposition proposent des solutions alternatives à la politique de la majorité en place.
2. Ils ont aussi une fonction de direction. En effet, les partis ont pour objectif la conquête et l'exercice du pouvoir afin de mettre en œuvre la politique annoncée.

1. L'expression qui qualifie ceux qui agissent de manière active dans un parti politique est : « militants motivés ».

2.

Nom des personnes citées dans le texte	Nom du parti politique dont elles sont membres
Philippe Thirion	L'Union pour un Mouvement Populaire (UMP)
Christian Dumoulin	Le Parti Socialiste (PS)

3. Dans ce document, les militants collent des affiches pour faire connaître leur candidat. D'autres types d'action sont possibles : distribution de tracts, activités sur les réseaux sociaux, vente de journal partisan.

4. Les militants sont actifs pendant les périodes de campagnes électorales.

5. Un militant est un adhérent actif d'un parti politique. Ce qui veut dire qu'il accepte de faire bénévolement un travail de terrain et de participer à la vie de son parti. Par exemple, il assiste aux réunions du parti, de manière à débattre de ses orientations, de la stratégie électorale à suivre pour les élections ou lors des grands débats qui agitent l'opinion publique. Le militant fait également connaître aux autres citoyens les positions de son parti.

SUJET 46
HISTOIRE

Sujet du Brevet 2015 – France métropolitaine – Juin 2015

I. QUESTIONS (7 points)

1. À quel siècle paraît l'*Encyclopédie* ? Citez un aspect de l'Ancien Régime qu'elle remet en cause. **(2 points)**

2. Dans les cadres prévus ci-dessous : **(3 points)**
Identifiez le droit politique évoqué dans ces deux images.



© Musée Carnavalet/Leemage

Dictature



© Albert Harlingue/roger-viollet

Démocratie

3. Indiquez deux caractéristiques du régime nazi. **(2 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

La chanson des loisirs.

Ah ! Qu'elle était longue la semaine
Sans débrayer[1], sans repos, sans espoir.

Mais aujourd'hui, voici la vie meilleure
L'usine n'est plus la prison,
On peut rêver d'air pur et d'horizon
Et de bonheur dans la maison.
Hardi[2] ! les gars, voici les quarante heures

À nous l'espace au cours du bel été
Hardi ! les gars car la vie est meilleure
Au bon vent de la liberté !
Hardi ! les gars car la vie est meilleure
Au bon vent de la liberté !

Source : Martin Pénet, *Été 36, sur la route des vacances en images et en chansons*, Éditions Omnibus, 2006.
Paroles et musique de Jean Villard-Gilles, 1936.

1. sans débrayer = sans pause
2. hardi = allons ! en avant !

1. En quelle année cette chanson a-t-elle été composée ?

2. Précisez quelle alliance politique remporte les élections législatives cette année-là en France.

3. Dans quel état d'esprit sont les ouvriers des usines à ce moment-là ? Justifiez votre réponse en citant deux expressions du texte.

4. À l'aide de ce document et de vos connaissances, indiquez deux mesures sociales prises par le gouvernement qui expliquent cet état d'esprit.

Corrigés

I. QUESTIONS

1. L'*Encyclopédie* paraît au milieu du XVIII^e^ siècle.
Citer une réponse parmi les suivantes. L'*Encyclopédie* remet en cause :
– l'absolutisme (ou la monarchie absolue de droit divin) ;
– les privilèges du clergé et de la noblesse ;
– l'intolérance religieuse ;
– l'absence de libertés.

2. Le droit de vote (ou le suffrage universel) est évoqué dans ces deux images.
Les hommes ont obtenu ce droit en 1848, les femmes en 1944 (elles l'exercent pour la première fois en 1945).

3. Citer deux réponses parmi les suivantes :
– Le régime nazi est un régime totalitaire.
– Le régime nazi est un régime raciste et antisémite, car il commet le génocide des Juifs d'Europe (la Shoah) pendant la Seconde Guerre mondiale.

– Le régime nazi est une dictature commandée par un chef, le Führer Adolf Hitler, et un parti unique.
– Le régime nazi est un régime de terreur, car il enferme ses opposants dans des camps de concentration.
– Le régime nazi est un régime nationaliste, car il veut réunir toutes les populations germanophones implantées en Europe dans une « grande Allemagne ».
– Le régime nazi est un régime impérialiste, car il veut conquérir un « Espace vital » en Europe de l'Est, parmi les peuples slaves.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer...

Le Front populaire est le nom porté par plusieurs rassemblements de partis de gauche en Europe pendant les années 1930. La gauche européenne se mobilise alors contre les régimes fascistes et la crise économique.
En France, le Front populaire se constitue en 1935, en réaction à la journée d'émeutes menées par les ligues d'extrême droite contre l'Assemblée nationale le 6 février 1934. Il regroupe les socialistes de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), les communistes et les radicaux. Le Front populaire remporte les élections législatives en 1936. Aussitôt, des milliers d'ouvriers se mettent en grève pour exprimer à la fois leur joie et leurs revendications. **Léon Blum**, chef de la SFIO, est nommé président du Conseil pour former le gouvernement. Les patrons, craignant une révolution communiste, s'empressent de négocier avec les syndicats pour obtenir la reprise du travail. Les **accords de Matignon** sont favorables aux travailleurs : augmentation générale des salaires, réaffirmation de la liberté syndicale, élection des délégués du personnel dans les entreprises... De leur côté, les députés du Front populaire votent la **semaine des 40 heures** et les **congés payés**.

1. Cette chanson a été composée en 1936.

2. Le Front populaire remporte les élections législatives cette année-là.

3. Les ouvriers sont heureux, enthousiastes, euphoriques.
Plusieurs réponses sont possibles, à condition de les écrire entre guillemets puisque ce sont des citations : « La vie est meilleure » ; « On peut rêver » ; « bonheur dans la maison ».

4. Les deux réponses attendues sont les congés payés et la semaine de 40 heures.
D'autres réponses sont possibles : l'augmentation générale des salaires ; la liberté syndicale, l'institution des délégués du personnel dans les entreprises.

SUJET 47
GÉOGRAPHIE

Sujet du Brevet 2015 – France métropolitaine – Juin 2015

I. QUESTIONS (7 points)

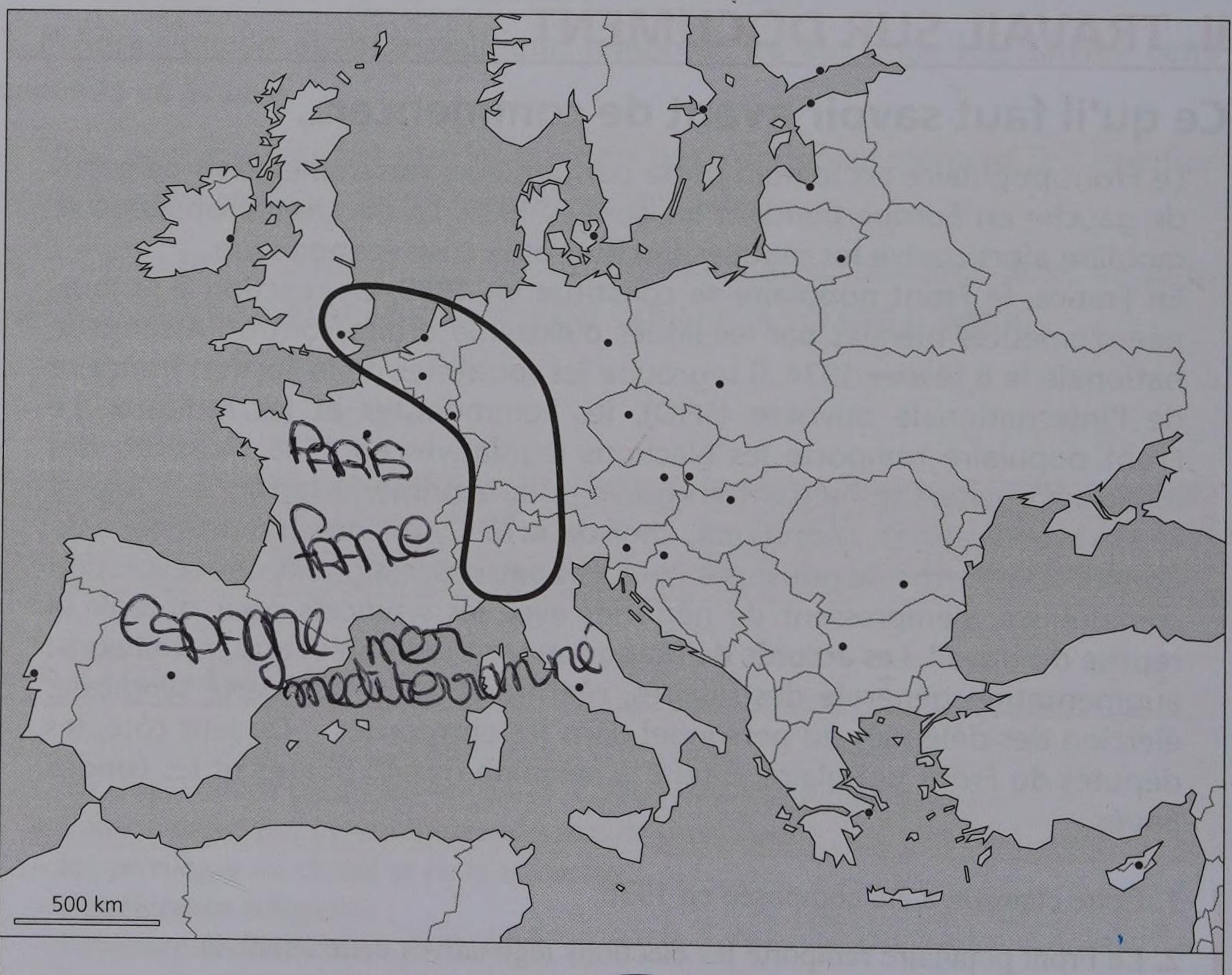
1. Repères : **(2 points)**

Sur la carte, localisez et nommez :

– une capitale située dans la mégalopole européenne ;

– deux pays membres de l'Union européenne ;

– un océan ou une mer.



2. Dans un développement construit, décrivez et expliquez le poids et le rayonnement de Paris en France et dans le monde. **(5 points)**

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Étalement urbain et mobilités à Angoulême.

Le phénomène de périurbanisation est fort à Angoulême et dure depuis plusieurs décennies. Pendant 50 ans, l'expansion démographique s'est faite davantage par étalement que par densification de la ville-centre. Alors qu'Angoulême voit sa population diminuer légèrement, les communes de la périphérie enregistrent de fortes hausses. Cette tendance s'est même amplifiée sur la période 1999-2010.

Si ce phénomène de périurbanisation s'explique par un meilleur cadre de vie dans le périurbain avec la possibilité de vivre en maison individuelle, il peut également être motivé par une fiscalité[1] locale plus attractive. En s'installant loin des villes, les familles allongent pourtant leurs déplacements, non seulement pour se rendre au travail, mais aussi pour accéder aux équipements (achats, démarches, loisirs).

Un des objectifs de la loi Grenelle[2] sur les transports durables est d'ouvrir la voie à de nouvelles façons de se déplacer : développent des transports collectifs avec l'aide de l'État, mise en place d'un plan véhicule électrique, développement du covoiturage.

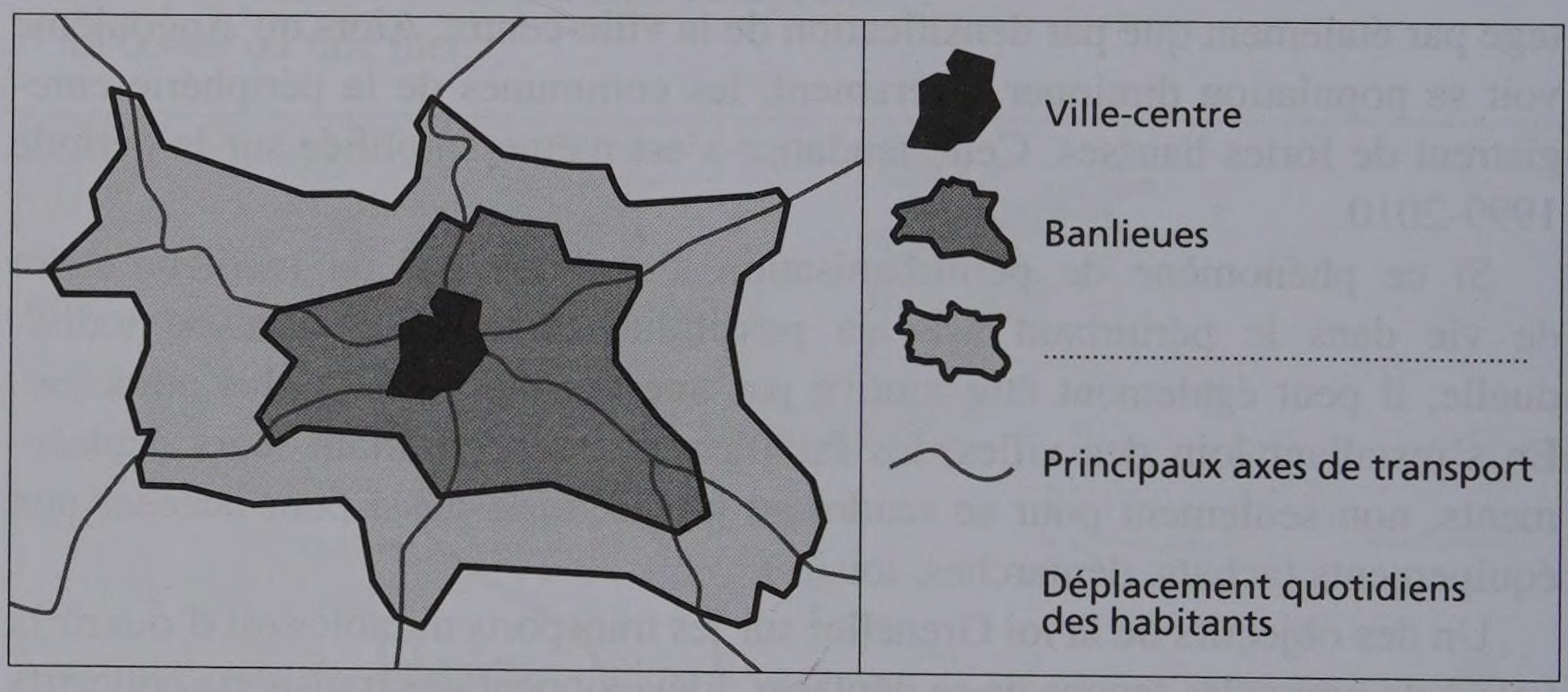
D'après le site de l'INSEE, Décimal n° 325 – Avril 2013.

1. Fiscalité : impôts
2. Loi Grenelle : ensemble des mesures en faveur du développement durable (2009-2010)

1. D'après le texte, citez pour cette aire urbaine :
– un espace qui gagne des habitants ;
– un espace qui perd des habitants.

2. Dans le texte, relevez deux raisons qui expliquent la périurbanisation.

3. Tâche cartographique. **(2 points)**
À l'aide du texte et de vos connaissances, complétez le schéma d'une aire urbaine suivant :
– complétez la légende ;
– reportez sur le schéma les déplacements quotidiens des habitants.

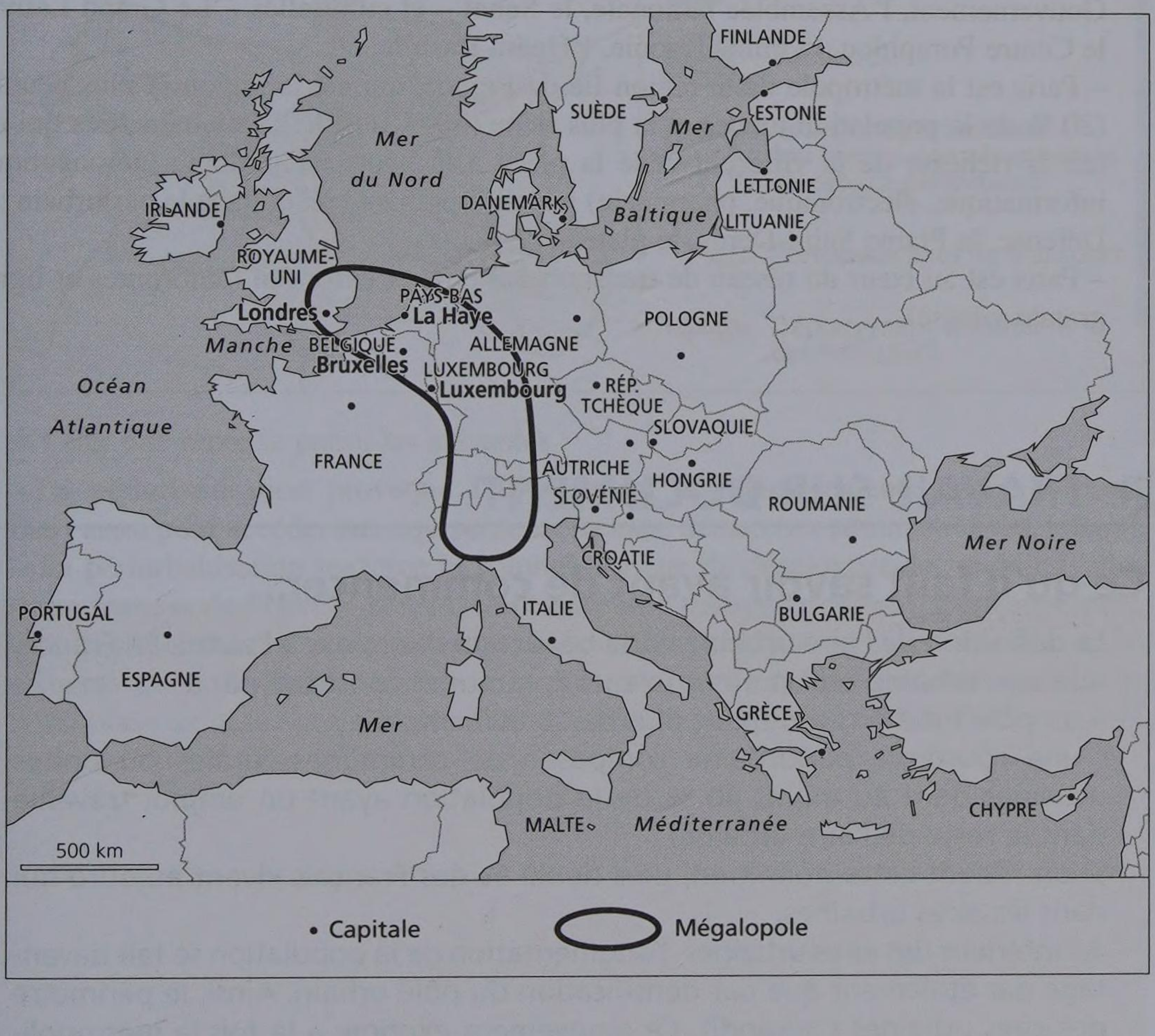


4. À l'aide du texte et de vos connaissances, décrivez une conséquence de la périurbanisation.

Corrigés

I. QUESTIONS

1. – une capitale au choix parmi les suivantes : Londres (au Royaume-Uni) ; Bruxelles (en Belgique) ; Luxembourg (au Luxembourg) ; La Haye (aux Pays-Bas) ;
– deux pays au choix parmi les 28 pays de l'Union européenne ;
– un océan ou une mer au choix.



2. Paris est une des toutes premières villes mondiales. À ce titre, sa population, ses activités, ses équipements sont comparés à ceux des villes de son rang, comme New York, Londres, Tokyo ou Shanghai.
– Ainsi, avec plus de 11 millions d'habitants, l'aire urbaine de Paris se situe au-dessus du seuil fixé par l'ONU pour définir une « mégapole ».
– Paris exerce des fonctions de commandement économique au niveau mondial. Elle occupe le premier rang pour les séjours touristiques, le deuxième rang pour la concentration des sièges sociaux des firmes transnationales, le troisième rang pour la production de services.
– Paris est la capitale de l'un des pays les plus puissants de l'Union européenne. Elle concentre donc le plus d'institutions politiques – la Présidence de la République, le Gouvernement, l'Assemblée nationale, le Sénat – et culturelles – Le Grand Louvre, le Centre Pompidou, la Philharmonie, l'Opéra Bastille, etc.
– Paris est la métropole de la région Île-de-France, qui est la région la plus peuplée (20 % de la population totale) et la plus riche (30 % du PIB). Les industries qui ont fait la richesse de la ville ont cédé la place à la haute technologie (aéronautique, informatique, électronique, pharmacie) installée en banlieue et dans le périurbain : la Défense, la Plaine Saint-Denis, le plateau de Saclay.
– Paris est au cœur du réseau de transport national et européen (autoroutes et lignes grande vitesse).

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

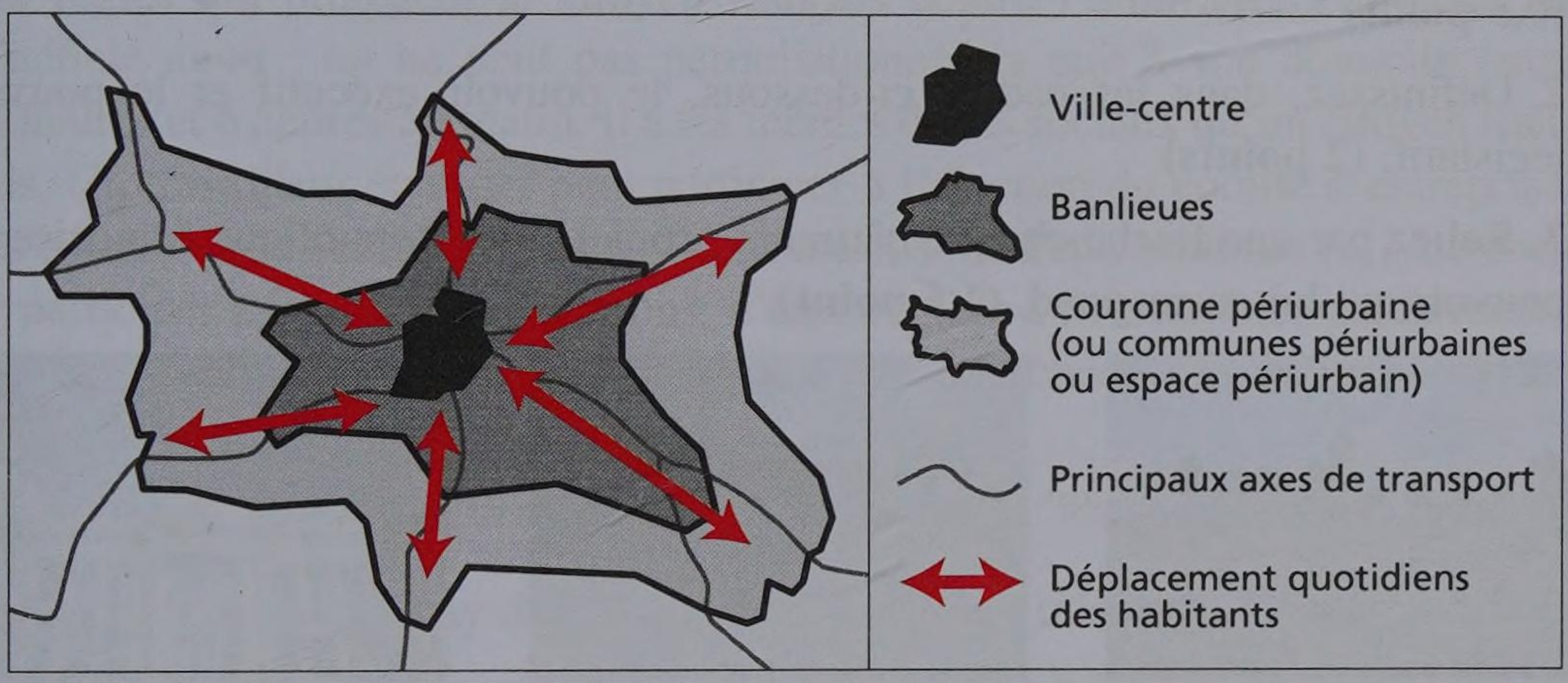
Ce qu'il faut savoir avant de commencer...

La définition de l'aire urbaine varie beaucoup d'un pays à l'autre. En France, une aire urbaine est un ensemble de communes constitué par :
– un pôle urbain regroupant plus de 10 000 emplois ;
– une couronne périurbaine composée de communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population ayant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine.
Si on retient cette définition, plus de 80 % des Français vivent aujourd'hui dans les aires urbaines.
À l'intérieur des aires urbaines, l'augmentation de la population se fait davantage par étalement que par densification du pôle urbain. Ainsi, le périmètre des aires urbaines s'agrandit. Ce mouvement exprime à la fois la **métropolisation du peuplement**, comprise comme le regroupement des habitants, de la richesse et des fonctions de commandement dans les aires urbaines, et la **périurbanisation**, c'est-à-dire la croissance démographique des communes périphériques. Mais en s'installant de plus en plus loin des pôles urbains, les personnes allongent leurs déplacements quotidiens (les fameuses « migrations pendulaires » entre les lieux de résidence et de travail).

1. – Un espace de l'aire urbaine qui gagne des habitants : la couronne périurbaine (ou les communes de la périphérie, ou le périurbain) ;
– un espace de l'aire urbaine qui perd des habitants : la ville-centre d'Angoulême.

2. Citer deux réponses parmi les suivantes. La périurbanisation s'explique par :
– l'envie d'un meilleur cadre de vie ;
– la possibilité de vivre en maison individuelle ;
– la recherche d'une fiscalité locale plus attractive.

3. Tâche cartographique.



4. Citer une réponse parmi les suivantes :

– La périurbanisation provoque l'allongement des déplacements domicile-travail mais aussi pour accéder aux équipements (achats, démarches administratives, loisirs).
– La périurbanisation renforce la volonté étatique de développer des mobilités plus respectueuses de l'environnement (loi Grenelle) : transports collectifs, covoiturage…
– La périurbanisation accentue les problèmes de développement durable : les déplacements domicile-travail aggravent la pollution de l'air, l'urbanisation entraîne la diminution de la surface agricole utile et déclenche ainsi des conflits d'usage…

SUJET 48
ÉD. CIVIQUE

Sujet du Brevet 2015 – France métropolitaine – Juin 2015

I. QUESTIONS (4 points)

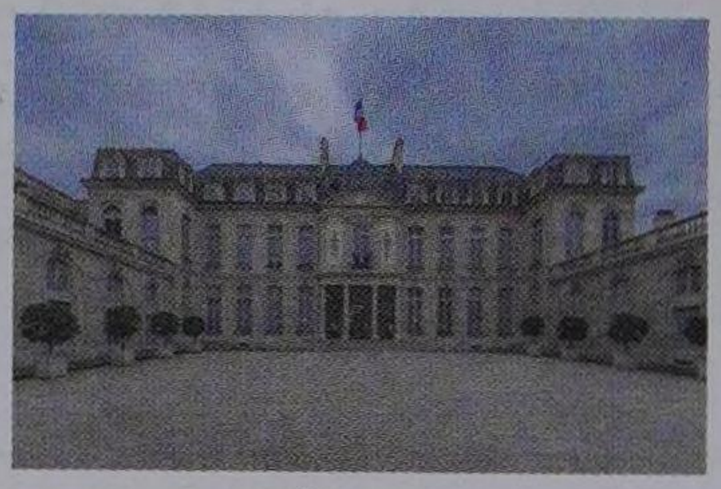
1. Entourez le symbole républicain visible sur les trois photographies. **(0,5 point)**

2. Définissez, dans les cadres ci-dessous, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. **(2 points)**

3. Reliez par une flèche chaque bâtiment officiel de la République française au pouvoir qui lui correspond. **(1,5 point)**



Palais du Luxembourg, Siège du Sénat



Palais de l'Élysée, siège de la Présidence de la République



Palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale

Pouvoir exécutif :

.....

.....

.....

Pouvoir législatif :

.....

.....

.....

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Dialogue sur la citoyenneté et la nationalité.

– Mais le peuple, c'est qui, c'est quoi ?

– Au sens large, c'est l'ensemble des individus vivant sur le territoire national et soumis aux mêmes lois. C'est le corps vivant de la nation.

– Tout le monde, en somme !

– Sauf que sont exclus du droit de souveraineté les étrangers, les aliénés mentaux, les criminels condamnés et les mineurs. Ils ne peuvent pas voter.

– Alors, moi, à 17 ans et demi, je ne fais pas partie du peuple souverain ?
– Au sens strict du terme, non. Tu fais partie de la population. La population est l'ensemble des gens qui vivent en France, avec ou sans droits politiques […].
– Et les immigrés du Maghreb et d'Afrique, ils ont bien des droits car ce sont des êtres humains à part entière, non ?
– Oui, ils ont tous leurs droits civils et personnels. Par exemple, le droit de se marier, de léguer leurs biens, d'adopter un enfant, de témoigner en justice. Les règles qui protègent le citoyen français contre l'arbitraire, l'immigré en bénéficie aussi : on ne peut pas perquisitionner la nuit à son domicile entre 21 heures et 6 heures du matin. Il a les mêmes droits sociaux qu'un citoyen français. Un travailleur étranger peut participer à l'élection du comité d'entreprise, des caisses de la Sécurité sociale et des conseils des Prud'hommes [...]. Le droit de participer à la vie des institutions, d'être éligible à l'Assemblée ou de rendre la justice « au nom du peuple français », c'est autre chose. Les droits politiques réclament partout certaines conditions d'exercice.

Source : Régis Debray, *La République expliquée à ma fille*, Seuil, 1998.

1. Avec qui Régis Debray dialogue-t-il ? Quel est le thème de la discussion ?

2. Pourquoi Régis Debray peut-il dire à son interlocutrice qu'elle fait partie de la « population » et non du « peuple souverain » ?

3. Complétez les cases ci-dessous à l'aide du document. Indiquez les trois catégories de droits évoqués par l'auteur, ainsi qu'un exemple illustrant chacun d'eux ;

Droits……
Exemple : ……

Droits……
Exemple : ……

Droits……
Exemple : ……

4. D'après le document et vos connaissances, comment nomme-t-on les membres du « peuple souverain » ?

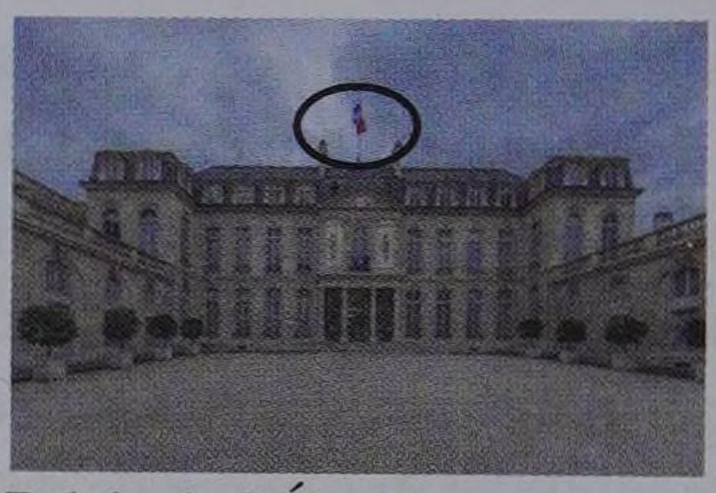
Corrigés

I. QUESTIONS

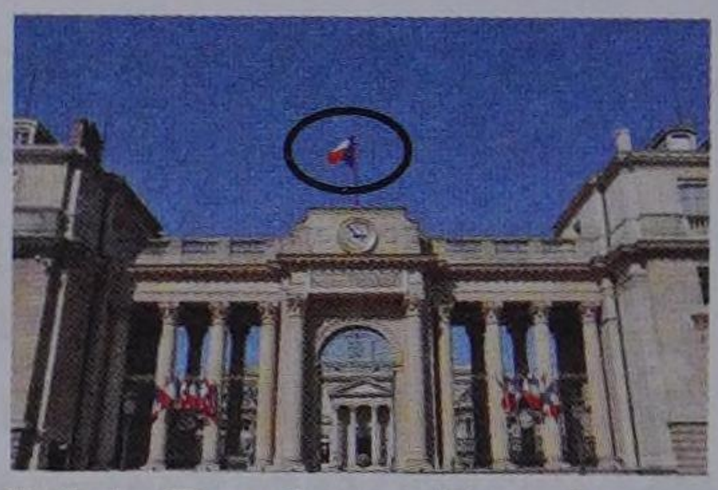
1.



Palais du Luxembourg,
Siège du Sénat



Palais de l'Élysée,
siège de la Présidence
de la République



Palais Bourbon, siège de
l'Assemblée nationale

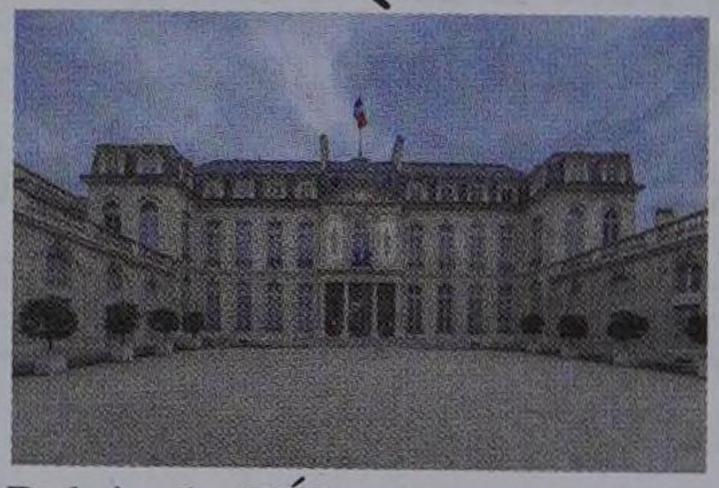
2. **Pouvoir exécutif :** le pouvoir de faire appliquer les lois.

Pouvoir législatif : le pouvoir de discuter et de voter les lois.

3.



Palais du Luxembourg,
Siège du Sénat



Palais de l'Élysée,
siège de la Présidence
de la République



Palais Bourbon, siège de
l'Assemblée nationale

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT

Ce qu'il faut savoir avant de commencer...

La citoyenneté française est un statut personnel commun qui remonte à la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789. Elle définit un **ensemble de droits et de devoirs** pour tous les nationaux majeurs des deux sexes.

On différencie plusieurs catégories de droits, en fonction de leur époque d'apparition et de leur nature :
– Les **droits civils** donnent à chacun la possibilité de penser et d'agir librement dans la conduite de sa vie (comme le droit d'aller et venir, de se marier, de fonder une famille…).
– Les **droits politiques** autorisent la participation des citoyens au pouvoir grâce à l'élection de leurs représentants au suffrage universel.
– Les **droits sociaux** garantissent à tous l'accès à l'éducation, à la santé, au travail et au logement. Ils contribuent donc à la dignité des personnes, mais, à la différence des autres droits, leur exercice dépend du financement public. Par exemple, les cotisations payées par les personnes actives financent le remboursement des soins.

1. – Régis Debray dialogue avec sa fille.
– Ils discutent du lien entre citoyenneté et nationalité.

2. La fille de Régis Debray fait partie de la « population » et non du « peuple souverain » car elle n'est pas majeure (elle n'est pas âgée de 18 ans, mais de 17 ans et demi).

3.

Droits civils et personnels

Un exemple au choix : se marier ; léguer ses biens ; adopter un enfant ; témoigner en justice ; être protégé contre l'arbitraire.

Droits sociaux

Un exemple au choix : élection du comité d'entreprise ; élection des caisses de Sécurité sociale ; élection du Conseil des prud'hommes.

Droits politiques

Un exemple au choix : voter ; participer à la vie des institutions ; être éligible à l'Assemblée nationale ; élire le Président ; poser sa candidature au Sénat.

4. Les citoyens sont les membres du « peuple souverain ».

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit connaître et savoir utiliser les repères historiques suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italiques) :

- IIIe millénaire av. J.-C. : les premières civilisations
- VIIIe siècle av. J.-C : Homère, fondation de Rome, début de l'écriture de la Bible
- Ve siècle av. J.-C. : Périclès
- *52 av. J.-C. : Jules César et Vercingétorix, Alésia*
- Ier siècle : début du christianisme
- Ier et IIe siècles : la « paix romaine »
- 622 : l'Hégire
- *800 : couronnement de Charlemagne*
- Xe-XIIe siècle : l'âge des églises romanes
- 1096-1099 : première croisade
- XIIe-XVe siècle : l'âge des églises gothiques
- *1492 : premier voyage de Christophe Colomb*
- XVe-XVIe siècle : la Renaissance
- *1598 : l'édit de Nantes*
- *1661-1715 : Louis XIV, Versailles*
- milieu du XVIIIe siècle : l'*Encyclopédie*
- 1789-1799 : la Révolution française : *14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; août 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; septembre 1792 : proclamation de la République*
- 1799-1815 : le Consulat et l'Empire ; *1804 : Napoléon Ier empereur des Français*
- 1815 : le congrès de Vienne
- 1815-1848 : monarchie constitutionnelle en France
- 1848-1852 : la Seconde République ; *1848 : établissement du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage*
- 1852-1870 : le Second Empire (Napoléon III)
- 1870-1940 : la Troisième République
- *1882 : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire*
- 1894-1906 : Affaire Dreyfus
- *1905 : loi de séparation des Églises et de l'État*
- 1914-1918 : Première Guerre mondiale ; *1916 : Verdun ; 11 novembre 1918 : armistice de la Grande guerre*
- 1917 : la révolution russe
- 1924-1953 : Staline au pouvoir
- 1933-1945 : Hitler au pouvoir
- 1936 : victoire électorale et lois sociales du Front populaire
- 1939-1945 : Seconde Guerre mondiale ; 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe ; août 1945 : Hiroshima et Nagasaki

- *18 juin 1940 : appel du général de Gaulle*
- 1940-1944 : régime de Vichy
- 1944-1945 : libération de la France, rétablissement de la république (la IV[e]), *droit de vote des femmes,* Sécurité sociale
- 1961-1989 : le mur de Berlin
- 1947-1962 : principale phase de la décolonisation
- 1957 : les traités de Rome
- 1958-1969 : les années de Gaulle ; *1958 : fondation de la V[e] République*
- 1981-1995 : les années Mitterrand
- 1992 : le traité de Maastricht
- 1995-2007 : les années Chirac
- *2002 : l'euro monnaie européenne*

REPÈRES SPATIAUX

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit être capable de localiser et situer les repères suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italiques) :

- les continents et les océans, les grands fleuves, *les grands traits du relief* (principales chaînes de montagnes et grandes plaines) *et les principales zones climatiques de la planète* ;
- *les principaux foyers de peuplement et les espaces faiblement peuplés de la planète* ; les cinq États les plus peuplés du monde ;
- les dix métropoles mondiales les plus peuplées et les pays où elles se situent ;
- trois pays parmi les plus pauvres du monde, trois grands pays émergents, les trois principaux pôles de puissance mondiaux ;
- deux grandes aires de départ et deux grandes aires d'arrivée des migrants dans le monde ;
- deux espaces touristiques majeurs dans le monde ;
- les mégalopoles (Nord-Est des États-Unis, Japon, Europe) ;
- le territoire de la France (métropolitain et ultramarin) ;
- les principaux espaces de la francophonie ;
- *les montagnes, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national* ;
- les dix premières aires urbaines du territoire français (*les principales villes*) ;
- *les Régions françaises* ;
- *les États de l'Union européenne* et leurs capitales ;
- les villes où siègent les institutions de l'Union européenne ;
- les dix principales métropoles européennes.

Achevé d'imprimer en Italie par L.E.G.O. S.p.A. Lavis
Dépôt légal : Août 2015 - Édition: 01 - 83/3342/7

Annales Brevet 2016

Sujets corrigés

Histoire-Géographie Éducation civique

Pour s'entraîner et réussir l'épreuve du brevet !

- **15 sujets d'histoire, 17 sujets de géographie, 16 sujets d'éducation civique, tous corrigés.**
- Ces sujets traitent la totalité des **thèmes du programme**, repérés par des **couleurs spécifiques**.
- Chaque sujet fait l'objet d'un **corrigé rédigé** à l'identique de ce que l'on attend de vous le jour de l'examen, accompagné de **conseils**, d'**astuces** et de **rappels de cours**.
- Le **sommaire thématique**, le **descriptif des épreuves**, des **conseils généraux** et un **mémento des repères chronologiques et spatiaux** à connaître complètent utilement cet ouvrage.

Annales 2016

Sujets et corrigés

- Maths
- Français
- Histoire-Géographie Éducation civique
- Tout-en-un Français/Maths/ Histoire-Géo-Éd. civique

GRATUIT ! *Sujet corrigé en plus à télécharger sur* ***www.hachette-education.com*** *!*

83/3342/7
ISBN : 978-2-01-270862-4

HISTOIRE GEOGRAPHI PRIX EDITI
SYG 50 5,95 EUR
9 782012 708624
ANNALES BREVET, CAP
*0072 920848 03259541 031753 34

www
ha
ÉDUCATION

5,95 € TTC France métropolitaine